"La Patrie"
Journal du Peuple

La Patrie

32e ANNEE—No 105—QUATORZE PAGES | MONTREAL, MARDI, 28 JUIN 1910 | LE NUMERO : UN CENTIN

Canadiens a : tout
La " Patrie " ne c 'exhorter tous les canadie ns distinction de parti, à ir pour travailler à la gra et à la prospérité du Cana

Conseil Législatif 4365 Juin10

Les hardis Aviateurs de Lakeside Multiplient leurs superbes Envolées

Le dirigeable Dixon, par suite d'une fausse manœuvre, hier après-midi, s'échappe, sans pilote, du champ d'aviation et crève avec fracas, à 5,000 pieds d'altitude.

Le comte de Lesseps, tel un aigle gracieux, plane au-dessus de la foule qui l'acclame avec enthousiasme. Brookins, Johnstone, DeLachapelle et Coffyn émerveillent aussi les spectateurs.

LA DEUXIEME JOURNEE du meeting d'aviation devait provoquer un intérêt plus grand que lors de la journée d'inauguration. Et cependant, malgré une température absolument agréable, un ciel tout-à-fait souriant, le récit dans les journaux des prouesses aéronautiques accomplies samedi, l'estrade nous apparaissait interminable et inerte avec ses banquette vides, à l'exception de quelques parasols de couleur, que les camelots nombreux avaient vendus à de rares jeunes filles pour les garantir contre Phoebus...

Les envolées des aviateurs, qui ne nous ont pas dissimulé leur surprise de voir chez les Canadiens, un intérêt si petit, quand à Juvisy et à Los Angeles, ce fut un engouement extraordinaire, ont pourtant été remarquables d'audace, d'habileté et de grâce.

LA REGULARITE DES ASCENSIONS

A l'encontre du premier jour, nous n'avons eu qu'à nous féliciter de la régularité avec laquelle les expériences se sont suivies. D'autre part, les dragons de Saint-Jean n'ont eu d'autre office que celui de faire la navette d'un bout à l'autre du champ d'aviation, tandis que les agents de police n'eurent d'autre besogne que celle très agréable de suivre comme tous les spectateurs les exploits de nos aviateurs. Cette sombre nichée de joueurs que les agents de M. Carrington avaient découvert sous bois près du parc, n'avait pas laissé de trace... Les honneurs du jour reviennent à MM. Brookins et Ralp Johnston, dont les envolées ont été grandioses. Le comte de Lesseps, par suite de la réception qui lui a été faite au club Saint-Denis, et à l'Hôtel de Ville, ne fit son apparition sur le terrain que vers les cinq heures et demie et s'est élevé deux fois au-dessus du parc, en contournant les quatre pyloris indicateurs à deux reprises.

On a inauguré, hier, le service des signaux, qui sont d'une utilité pratique pour les spectateurs, qui peuvent ainsi suivre très facilement le résultat de chaque concours. Nous avons eu à enrégistrer un accident au cours du meeting d'hier, accident matériel, il est vrai, mais qui nous prive d'un intermède, sinon séduisant par le spectacle qu'il nous procurait, mais par l'audace et peut-être le comique, qu'il nous offrait.

LE BALLON DE CROMWELL DIXON,

par suite d'une fausse manoeuvre et surtout du manque de sang-froid de son pilote, se perdit au-dessus du champs et finalement creva pour tomber dans une chute d'aerolithe et briser en miettes le furelage et le moteur de l'appareil...

M. McCURDY,

qui, pourtant, avait fait de si belles et si remarquables envolées à Petawawa n'a pu se lever de terre hier après-midi. Le jeune aviateur ne peut expliquer son insuccès et se propose de corriger les défauts de son appareil sans tarder et accomplir de longs vols...

Il pouvait y avoir à ce meeting environ 3,000 personnes. Mais, étant donné l'étendue du terrain et de l'estrade, l'illusion était contraire. Le service des trains ne laisse rien à négliger, grâce à sa parfaite régularité et au peu d'encombrement...

Bref, les performances d'hier, sauf deux exceptions, ont suscité une profonde admiration chez les spectateurs. Tout nous fait prévoir par le succès d'hier qu'elles seront encore plus belles aujourd'hui et les jours prochains, car, les aviateurs veulent établir de nouveaux records et démontrer la supériorité d'envol de leurs machines respectives.

LE COMTE JACQUES DE LESSEPS prend son envolée en face des tribunes des juges et des journalistes.—Cliché du photographe de la PATRIE.

LA DERNIERE ASCENSION du dirigeable Cromwell Dixon, quelques minutes avant d'aller éclater et se perdre dans la campagne, près de Lachine.—Cliché du photographe de la PATRIE.

Le Programme d'Aujourd'hui

Le programme qui sera suivi aujourd'hui, se lit comme suit :

1—Prix de vitesse pour un tour de piste.

2—Prix de vitesse sur deux tours avec dame comme passager.

3—Prix [illegible] meilleur pilote.

4—Grand prix d'amateurs.

5—Cross country pour dirigeables.

6—Grand prix d'endurance.

7—Prix Impérial.

M. Knabenshue a dit au représentant de la PATRIE au champ d'aviation, que quatre aviateurs feraient simultanément des envolées, cet après-midi.

Le spectacle sera unique.

L'AVIATEUR RALPH JOHNSTONE vient de quitter le sol, pour décrire plusieurs orbes gracieuses en face de la tribune des juges.—Cliché du photographe de la PATRIE.

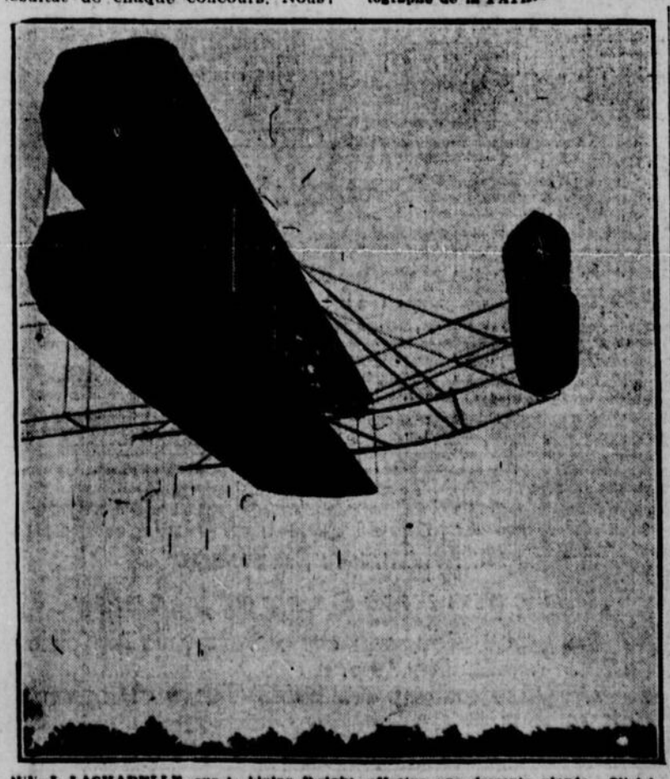

DUV..L LACHAPELLE, sur le biplan Wright, effectue une descente planée.—Cliché du photographe de la PATRIE.

monorail de bois, et mirent à point après un sévère examen, son puissant mécanisme.

On a mis le moteur en marche et le ronflement sonore, auquel on se plaît maintenant avec tant de plaisir, devient de plus en plus assourdissant.

"Lookout !"

M. Knabenshue, le gérant des merveilleux élèves de Wilbur Wright, a donné à peine le signal, que le grand oiseau artificiel a glissé avec une rapidité vertigineuse sur le monorail et s'est élevé, en effectuant un virage savant, à plus de cinquante mètres au-dessus du parc.

Brookins conduit sa machine, comme un bon canotier sa petite embarcation. Sans laisser échapper le moindre geste nerveux, on le voit au bout de notre lunette marine calme et solide, manœuvrer les six commandes de direction de son appareil. Il a fait deux fois le tour du parc et maintenant, le biplan obéissant au mouvement du gouvernail de profondeur, gravit une orbe gigantesque et monte, monte, monte toujours, jusqu'à ce que le ronflement du moteur n'arrive plus à nos oreilles que semblable au bourdonnement d'une mouche...Au fait, à mille mètres d'altitude, on dirait plutôt de quelque oiseau - mouche, qui prend plaisir à planer...

Quand il a atteint cette hauteur de plus de 3000 pieds, le biplan, qui file contre le vent à une vitesse de trente milles, se dirige en passant au-dessus de l'estrade du côté du Saint-Louis. Les spectateurs le suivent des yeux avidement et l'on n'entend partout que des cris d'appréhension. "Où va-t-il ?...Mais le vent l'emporte !"...

Au fait, quand après avoir décrit une orbe, au-dessus du champ d'aviation, il a pris un sens opposé à la direction du vent, le biplan dérive à grande vitesse comme si l'aviateur perdait tout contrôle de sa machine.

Tout-à-coup, lorsqu'il a atteint l'angle sud-ouest, l'aéroplane semble rester stationnaire, le ronflement cessè de se faire entendre et les deux hélices propulsoires cessent de tourbillonner.

"Que va-t-il se produire ? demande la foule.

Alors, le grand oiseau prend une direction oblique et se laisse tomber vers la terre dans une chute vertigineuse en parcourant un cercle ellipsoïdal au-dessus de l'estrade. A une cinquantaine de pieds, l'oiseau s'est redressé après avoir bondi avec souplesse sous la pression du vent et vient atterrir devant les tribunes, pendant que la fanfare fait éclater le "Star and Striper."...

Le comte de Lesseps est l'un des premiers à aller féliciter le hardi aviateur, qui sourit et ne paraît pas le moins du monde énervé après un aussi audacieux et périlleux exploit.

Il est malheureusement arrivé que le gérant des Wright, M. Knobenshue, a donné trop tôt le signal aux experts chargés de calculer l'altitude et en conséquence ceux-ci n'ont enregistré que 1,650 pieds. Il n'en est pas moins resté 19 minutes en l'air.

MILTGEN VA DE NOUVEAU VOLER

M. Carruthers, dont l'appareil s'est brisé, samedi, au cours d'un essai, est aussi du nombre de ceux qui serrent la main à Brookins ; il est accompagné de Miltgen, son mécanicien.

Il a déclaré aux journalistes que sa machine sera immédiatement réparée et que vendredi au plus tard Miltgen tenterait un nouveau vol qui, il espère, sera plus satisfaisant.

Miltgen, de son côté, nous dit qu'il s'est occupé de démonter le monoplan qui est dans un triste état ; il espère cependant pouvoir se servir de quelques pièces de rechange appartenant au Comte de Lesseps, et qui sont dans les entrepôts de la Douane depuis hier matin. Les autres pièces qui manqueront pour compléter la machine seront immédiatement construites à Montréal.

LES EXPERIENCES DE M. DE LESSEPS

Le comte de Lesseps qui a eu les honneurs de la journée de samedi était impatiemment attendu, hier, au champ d'aviation.

Il était retenu, en effet, par le lunch que lui offraient le club St-Denis et la Chambre de Commerce française, ainsi que la réception par le maire à l'hôtel de ville. Lorsqu'il put enfin se séparer de ses hôtes, il sauta en automobile et arriva à Lakeside vers cinq heures et demie, sans perdre de temps, le comte de Lesseps se rendit à son hangar et donna immédiatement des ordres à ses mécaniciens. Le Blériot fut amené à l'autre bout du champ de façon à pouvoir s'élever devant les tribunes. L'aviateur revêtit son bourgeron et son casque désormais fameux et prit place au volant. L'hélice tourna et le "lâcher tout" fut aussitôt prononcé. Le monoplan s'élança et prit son essor aux applaudissements de la foule. Il s'éleva graduellement et arrivé à 150 pieds de hauteur, le comte de Lesseps accomplit deux fois le tour de la piste à une vitesse étonnante malgré le vent contre lequel il a à lutter et il vint atterrir doucement devant les tribunes par une descente à pic, dont il a le secret et que nous avons déjà admirée samedi.

Après quelque temps de repos, employé par les mécaniciens à vérifier la machine, le comte de Lesseps renouvela la même expérience avec le même succès.

L'appareil qui a servi au comte de Lesseps dans la traversée de la Manche est arrivé, hier, au bureau des douanes. On compte que l'aviateur français pourra monter dans le cours de cet après-midi, sa machine favorite.

(Suite à la 13me page)

"ALTER BROOKINS sur le biplan Wright, fait du vol à mille mètres d'altitude.—Cliché du photographe de la PATRIE.

L'hopital Notre-Dame devra être évacué sans délai

L'hôpital Notre-Dame sera forcé de fermer ses portes ! Dans un rapport final, adressé à l'hon. M. Loranger, ce matin, les experts chargés de faire l'inspection de l'édifice, condamnent celui-ci comme étant dangereux et comme devant être évacué sans plus de retard. M. Chaussé, l'un des architectes experts, déclare que des réparations sont impossibles.

DEMISSION ACCEPTEE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 28.— L'échevin Joseph Fortin, de la ville de Lévis, qui a été nommé, il y a quelques mois surintendant avec résidence à Sherbrooke, du Québec Central a donné sa démission comme échevin.

Cette démission a été acceptée.

MORT SUBITE

(Spécial à la PATRIE)

NICOLET, 28 — Nous avons le regret d'annoncer le décès subit de M. Ambroise Maillet, bourgeois-rentier, de Saint-Zéphirin de Courval, survenu aujourd'hui.

Les funérailles auront lieu en cette dernière paroisse jeudi à 9 heures a. m.

LES RICHESSES DE PORCUPINE

M. L.-O. Armstrong, du C.P.R., est revenu hier soir de Porcupine.

"Cette région, a-t-il déclaré ce matin à la PATRIE, est aussi riche en or que Cobalt l'est en argent. Il y a à peine le vingtième du territoire qui est exploité et les prospecteurs ont déjà obtenu des résultats merveilleux."

M. Armstrong a ajouté que dans quelques jours cette merveilleuse région serait envahie par des centaines de prospecteurs nouveaux, qui vont y découvrir des richesses inouïes.

QUEBEC, 28. — Il est parti hier vers le camp de Petewawa un détachement du régiment de l'artillerie Royale de la garnison de Québec.

LE CROISEUR "CANADA"

DEMAIN, AUX SALONS DE LA "PATRIE"

Il y aura, dans les salons de la PATRIE, mercredi, le 29 du courant, à 8 heures et 30, une intéressante soirée donnée par les élèves de Mlles Wilscam et Roussel. Pour la circonstance, ont bien voulu prêter leur concours, M. René Chopin, le baryton sympathique et toujours très apprécié ; la charmante madame H. Renaud, avec sa voix de rossignol, et Mlle C. Varin, mezzo-soprano. Mlle Drapeau, élève de M. Eugène Lasalle, déclamera la légende du zéphyr.

Nous ne doutons pas du succès de cette soirée. Nombre d'amis et de parents ont enlevé les billets.

M. Jas. J. Johnston, membre de la commission des chemins de fer, dans les Nouvelles-Galles du Sud, est à Montréal.

Le navire-école "Canada" dans le port de Montréal

Le vaisseau-école "Canada" est arrivé à Montréal, hier soir, à 6.30, venant de la Côte de l'Atlantique.

A bord de ce croiseur canadien sont plusieurs cadets, parmi lesquels le fils de l'hon. L.-P. Brodeur, et le cadet Bate, petit-fils de Sir H. V. Bate.

Tous deux sont d'Ottawa.

Le "Canada" va séjourner quelques jours ici.

AU PROFIT DU CONGRES EUCHARISTIQUE

(Spécial à la PATRIE)

ST-ALEXANDRE, 28 — Dimanche le 3 juillet, aura lieu une soirée dramatique et musicale, donnée par les dames et les demoiselles du village, au profit du Congrès eucharistique.

LUTTE MUNICIPALE A LA VILLE ST-PAUL

Une assemblée contradictoire a été tenue hier soir à la ville St-Paul. M. Lapointe, le candidat des citoyens, et M. Judge, l'ex-maire, ont adressé la parole.

M. MacMaster accompagnait M. Lapointe et M. Judge a parlé seul. L'assemblée a été très orageuse.

CHEMISES, 85 Cts.

Modèle Tooke

Points, 2½ pouces

12½c chacun

Un de nos meilleurs articles de commerce spécial est notre chemise négligée en percale à 85c. Nous la garantissons aussi bonne que des chemises vendues dans la plupart des magasins au double du prix. Environ soixante-quinze nouveaux patrons, sortant de la fabrique, sont prêts pour demain, à 85 cents.

R. J. TOOKE, LIMITED.

Rues St-Jacques et Ste-Catherine

Plus que cinq jours pour la grande bataille !

Qui de Jeffries ou Johnson deviendra champion pugiliste de l'Univers ?

La majorité s'accorde à dire que le blanc triomphera du noir

LES ETRANGERS AFFLUENT A RENO

25,000 Personnes seront témoins du grand combat de lundi prochain

(De John L. Sullivan)

RENO, Nev., 26 — Au lever du soleil, hier, nous avons eu une brise si forte et si fraiche que tout le monde à Reno l'a accueillie avec des remerciements cordiaux. Les rayons brûlants du soleil de la veille nous avaient presque dégoûtés de la ville et on ne faisait que se poser des questions sur les altitudes qui tempèrent la chaleur du soleil et les vents qui balayent les sommets neigeux des montagnes, produisant l'été désiré et toutes sortes de choses. Mais la veille on n'avait rien fait au bureau du rafraîchissement. On m'a dit que quelques thermomètres marquaient 96 degrés. Le seul que j'ai vu en marquait 87. Mais les nuits sont bonnes. Personne ne se plaint d'insomnie par suite de la pression atmosphérique ou de l'élévation de la température, et pour cette raison et grâce au changement d'hier nous sommes vraiment reconnaissants.

La faveur de l'atmosphère s'est étendue aux camps d'entraînement des deux adversaires. Jeffries a fait un de ses plus grands assauts qu'on ait vus depuis son arrivée ici. Il a littéralement harassé toute sa bande avec la force de ses travaux du matin.

"Je pense que mon vent est meilleur ici qu'à Rowardennan, a-t-il dit. Je suis fort malgré tout."

Content de sa propre condition, le grand gaillard, qui était d'excellente humeur, plaisanta ses entraîneurs et ses adversaires tout le long de la séance. Il était un peu plus de 8 heures quand Jeff et ses hommes apparurent sur le seuil du cottage. Le grand gaillard semblait soulagé de ne pas voir de foule sous son regard. Comme d'ordinaire, le "punching bag" a attiré tout d'abord son attention et la balle allait si vite sous les coups de Jeff, que l'œil ne pouvait le suivre. Après vingt minutes de cet exercice, Jeffries se tourna vers les poulies qu'il travailla en avant et en arrière.

Puis vint la boxe. Sam Berger fut la première victime des horions. Sa peau, qui se montrait blanche et nette au début, laissait voir des enflures rouges tout le long du corps, quand il eut fini. Sam parti, ce fut au tour de Joe Choynski. Ses longs cheveux flottaient au vent. Ses faibles jambes fléchissaient presque lorsqu'il essayait d'éviter les coups du champion. Deux rondes ont suffi pour Cdoynski.

Sullivan dit qu'il n'a jamais été aussi indécis sur aucune grande rencontre

Journée bien remplie dans les deux camps

La boxe forme une grande partie des travaux d'entrainement et les grands gaillards se montrent en bonne forme

LES CRAINTES POUR LE PETIT CORBETT

Jim Corbett fut alors appelé. Il semblait si petit garçon à côté de Jeffries qu'on avait quelque crainte pour lui, d'autant plus qu'il avait été très affecté par la chaleur ces derniers jours. Il souffrait en effet d'un malaise persistant et irritant. Je lui ai donné un peu de ma vieille médecine, samedi soir, et il se sentit immédiatement soulagé, mais il était tout aussi mal hier matin et il m'a fait qu'il avait fait le tour du terrain et parcouru la route presque toute la nuit. Malgré tout cela, il fonça sur Jeffries et se battit tout comme s'il s'entraînait lui-même pour un combat. Il n'a reçu qu'un bon retour du grand ami pendant la rencontre. Il s'est laissé toucher beaucoup moins qu'aucun des autres, debout sur ses orteils à chaque minute, plongeant et se relevant, sautant de côté et dansant tout autour, de sorte qu'il était impossible à Jeffries de l'atteindre.

En tout Jeff a boxé 11 rondes, deux avec Berger, deux avec Corbett, trois avec Choynski, et quatre avec Bob Armstrong ; il a eu ensuite deux rondes de tirage avec Farmer Burns. C'est après ce petit travail que Jeffries déclarait que son vent était meilleur qu'il n'avait jamais été. Dans l'après-midi, le grand gaillard est allé s'asseoir aux environs où il a pêché dans un petit ruisseau, à un quart de mille de la maison.

JOHNSON DE BONNE HEURE SUR LA ROUTE

Johnson a pris sa course le matin. Il était encouragé par la brise fraîche que tempérait le soleil et il a couru pendant près de dix milles avant de rentrer à son camp.

Jack respirait librement pendant tout le chemin, mais il a fait fort et a dépassé ses entraîneurs quand il était à deux cents verges de ses quartiers.

Après le massage et le déjeuner, il s'assit un peu et vint ensuite à Reno pour conférer avec Rickard à l'Hotel Golden, où je suis descendu. La discussion a duré près d'une demi-heure. Elle a eu lieu dans la chambre de Rickard, située face à la mienne de l'autre côté du hall et toutes sortes de rumeurs flottaient dans l'air que le sujet de l'entrevue. J'ai appris de source autorisée que Jack avait besoin de quelque argent de poche et qu'il était venu en demander à Tex.

Je suis parti pour le camp de Johnson peu après avoir quitté l'hôtel et j'y ai passé presque tout l'après-midi, et ai passé en revenant par le quartier de Jeffries. Il y avait foule autour de la plateforme de boxe à Rick's quand Johnson apparut pour son travail de l'après-midi. Al. Kaufman, Dave Mills et Monahan, l'ancien amateur, ont boxé avec lui comme d'habitude et le grand champion montra si l'ont peut dire un peu moins d'activité que la veille. Il a pris Kaufman pour quatre rondes, Monahan pour quatre et Mills pour deux.

Madame Johnson était une spectatrice fort intéressée.

Autrefois, à cette période du jeu, nous aurions été sur le point de cesser le travail violent, mais pour les deux adversaires engagés ici, ils peuvent continuer la boxe qu'ils ont faite jusqu'ici jusqu'à la veille du combat sans se porter aucun préjudice. Ni l'un ni l'autre ne fait de grands efforts contre ses adversaires, et à ce point de vue l'exercice ne les fatigue pas beaucoup.

Je ne connais pas il est vrai leur programme pour le restant de la semaine et ils ne le connaissent probablement pas eux-mêmes.

JEFF EST UN GARS FANTASQUE.

Jeff est certes une créature fantasque et n'est pas fixé sur ce qu'il va faire avant le moment où il va le faire. On a beaucoup de plaisir avec lui à ce sujet à Moana Springs. Choynski et Corbett font leurs efforts pour apprendre de lui ce qu'on fera le lendemain.

Corbett dira en présence de Jeffries: "Je pense, Jim, que nous boxerons mieux demain", mais Jeff répondra "non, je vais aller pêcher le matin" et il sera pratiquement convenu que c'est cela qu'on fera.

Un peu après Choynski va venir et dire: "Je ne pense pas que nous puissions avoir une meilleure boxe demain matin; je pense que Jim a une bonne idée d'aller pêcher.

Et Jeff est capable dire : "Non je n'irai pas pêcher le matin, j'irai faire un peu de boxe."

Quand on compare les notes, on en rit généralement. Jeff semble connaître son défaut de nature, et a beaucoup de plaisir à contrecarrer les projets des autres.

Jack McAuliffe est arrivé hier en coup de vent et a fait une visite matinale au camp de Jeff. A son retour je lui demandai ce qu'il pensait du grand gaillard et il me raconta la même chose que tous les autres. La chose qui attire vers Jack plus que tout autre, c'est la façon dont il a pu avoir toute la volonté et l'énergie nécessaire pour obtenir la forme dans laquelle il semble être. Ceci intéresse naturellement McAuliffe, parce qu'il ne s'est jamais imposé un travail dur et tous ceux qu'il voit faire cet effort lui plaisent plus que tout autre.

McAuliffe a fait également une visite au camp de Johnson dans l'après-midi et a vu boxer le nègre. C'est la première fois qu'il a vu les deux hommes depuis de nombreuses années.

Reno présente actuellement un spectacle qui n'a jamais été égalé auparavant dans l'histoire du Monde. Il y a plus de vieux lutteurs, plus de critiques experts du sport, à l'heure actuelle, pour ne rien dire de ce qu'il y aura la semaine prochaine, qu'on en a jamais vus pour aucune épreuve de ce genre. J'ai vu les principales rencontres qui ont lieu en Amérique et en Europe depuis trente ans et la situation me paraît merveilleuse, mais dans toute cette affluence, ce qu'il y a d'étonnant c'est le nombre d'opinions variées et de points de vues sur les deux adversaires.

RENO 28—Reposé un peu de ses soucis au sujet de l'arène, l'organisateur Rickard a le temps de répondre aux nombreux télégrammes et de discuter une foule de détails des préparatifs avec ses subordonnés. Les plus importants ont été les mesures à prendre pour le transport de San Francisco à Reno des $30,000 de prix en espèces, actuellement déposés dans la ville de la côte.

Richard avait été prié par Tims Sullivan de New-York de s'en occuper immédiatement et les fonds seront dans une banque de Reno aujourd'hui.

Sullivan, suivant son télégramme d'hier, compte arriver le 1er juillet. Rickard annonçait hier que les hommes entreraient dans la piste lundi prochain à 1.30 heure au lieu de 3 heures, comme il avait été fixé primitivement.

L'ennui au sujet de l'arène a été causé par la perte momentanée des plans. Quand les bleus furent retrouvés, les charpentiers retournèrent à l'ouvrage avec énergie et les travaux étaient très avancés à la tombée de la nuit.

Richard et Johnson ont été en conférence pendant près d'une heure à midi ; le champion avait fait ses huit milles de course sévère. Ils ont déclaré tous deux que le sujet de leur discussion se rapportait directement à la rencontre, mais n'ont pas voulu dévoiler ce qu'ils avaient dit. Johnson a rendu ensuite visite à une banque et a touché un chèque, puis il est retourné à son camp.

Programme des Evenements Sportifs pour les Journées du 1er 2, 3 et 4 Juillet

Vendredi le 1er Juillet

LA CROSSE

Joute à Toronto pour le championnat de la N.L.U. entre les National et les Toronto.

Joute à Ottawa, entre les Montréal et les Capital pour le championnat de la N.L.U.

Joute à Cornwall, entre les Tecumseh et les Cornwall, pour le championnat de la N.L.U.

BASEBALL

Joûte au Parc Atwater entre les Buffalo et les Montréal, pour le championnat de la ligue de l'Est.

AVIATION

Courses en aéroplanes à Lakeside.

HIPPISME

Courses au trot et à l'amble organisées par le Boucherville Driving Club durant l'après-midi.

LE TURF

Courses plates à Sherbrooke, organisées par la Sherbrooke Racing Association.

Samedi le 2 Juillet

LA CROSSE

Grande joûte d'exhibition à Maisonneuve, entre les Shamrock et les National seniors.

BASEBALL

Joûte entre les Buffalo et les Montréal au Parc Atwater.

LE TURF

Courses plates à Sherbrooke.

NATATION

Courses à la nage à l'Ile Ste-Hélène.

AVIATION

Courses en aéroplanes à Lakeside.

Dimanche le 3 Juillet

BASKBALL

Joûte entre Buffalo et Montréal au terrain des Shamrock.

AVIATION

Courses en aéroplanes à Lakeside.

HIPPISME

Courses au trot et à l'amble à Saint-Laurent.

Lundi le 4 Juillet

LA BOXE

A Reno, durant l'après-midi aura lieu le grand combat de Jeffries et Johnson pour le championnat du monde et une bourse de $100,000.

LA LUTTE

Au National, à Maisonneuve le soir, lutte pour le championnat du monde entre Tremblay et Lapointe, de Montréal.

BASEBALL

Joûte au Parc Atwater entre Buffalo et Montréal.

AVIATION

Courses en aéroplanes à Lakeside.

LE TURF.

Courses plates à Sherbrooke.

Le "Boucherville Day"

Pour les amateurs de courses

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs les grands événements hippiques qui doivent avoir lieu à Boucherville durant l'après-midi du 1er juillet.

Les organisateurs du meeting qui ne sont autres que les directeurs du club de courses de la localité ont mis la dernière main aux préparatifs et nous n'avons qu'une chose à dire, c'est que les courses, au trot et à l'amble qui auront lieu à Boucherville, vendredi auront du retentissement.

Les inscriptions pour les différentes courses que renferme le programme officiel, sont nombreuses et surtout de toute première valeur.

Ceci nous porte à croire que le record de la piste sera sûrement brisé

Nous publierons ces jours-ci le programme et les noms des chevaux qui prendront part au meeting.

Que tous ceux qui auront quelques loisirs, cette journée-là aillent à Boucherville et nous sommes certains que personne n'en reviendra désappointé.

Les voies de communications sont des plus faciles à tous d'en profiter.

Le Trot et l'Amble

Les courses de Boucherville, le 1er Juillet, auront du retentissement

Le sport hippique ailleurs

LES COURSES A SOREL

Les 11 et 12 du mois de juillet, il y aura, au Parc Royal, de grandes courses au trot et à l'amble. Des bourses au montant de cinq cents piastres seront distribuées. Le président du comité d'organisation est M. Napoléon Latraverse; son fils, Napoléon, en est le secrétaire-trésorier.

On affirme que l'on verra à ces courses plusieurs des meilleurs chevaux de la province.

LES COURSES A EVANSVILLE

Evansville, 28. — Voici les résultats des courses au trot et à l'amble qui ont eu lieu ici hier après-midi.

Free for all trot—

Benna McAshland, (A. Wessel)	1	3	1
Tuxedo, (J. F. Colton)	4	1	2
Pilot A., G. Shanklin	2	2	4
Harriet S., W. Haffendorfer	3	4	3

1:20 trot—

Pickpocket, J. Platt	1	2	1
The Raftsman, W. Haynie	2	1	2
Billy Land, S. F. Goodman	3	2	3
Exolite, C. C. Hedderich	4	4	dr

1:20 amble—

Buster Brown, B. Thayer	1	1	
Wallace Greene, H. Reuhman	2	2	
Geo. Allen, T. Wilder	3	3	

1:30 trot—

Bismark, A. Wessel	1	1	
Miss Baron, H. Reuhman	2	2	
Miss Ashbrook, H. Reuhman	3	3	

1:30 amble

Prince S., A. Schellhase	1	1	
Ross, John Miller	2	2	
Susie S., Fred Wetzel	3	3	

Les Royal ont le vertige

Sans cesse vaincus, ils sont relégués au dernier plan de la ligue de l'Est

Adieu, veau, vache, championnat, titre et gloire

LES MONTREAL A L'ETRANGER

JERSEY CITY, N. J., 27 — Spécial à la PATRIE) — Les Montréal ont ouvert la série ici, aujourd'hui, en perdant la première partie par un score de 5 à 2. On se rappelle qu'au commencement de la saison, Montréal débuta ici en battant trois fois de suite nos joueurs. Ces derniers sont décidés de leur rendre la même politesse. Il n'est pas improbable que leurs efforts soient couronnés de succès, décidés qu'ils sont à continuer leur marche ascendante vers la tête de la ligue.

Bumpus Jones et Sitton étaient les lanceurs. Le dernier eut l'avantage sur le premier durant la presque totalité de la partie. Winters et Deininger, du club local, se distinguèrent particulièrement au bâton. Jersey City compta dès la première reprise sur un magnifique 3 buts de Clement et un sacrifice fly de Deininger. Les visiteurs égalisèrent à la troisième sur un 2 buts de Geo. Winters et un coup simple du capitaine Yeager.

Les locaux s'assurèrent de la victoire à la quatrième en comptant 3 points sur un "home" de Deininger, et des coups successifs de Hanford, Esmond et Crist.

Les étrangers firent de valeureux efforts à la huitième mais n'enrégistrèrent qu'un seul point après avoir eu 3 hommes sur les buts et aucun de retiré.

Score final 5 à 2.

Yeager fut chassé du terrain à la huitième pour avoir discuté trop vivement une décision de Halligan.

Suit le résultat détaillée de la partie :

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Winter, r.f. et 3b.	5	2	2	0	0	0
Yeager, 3b.	4	0	2	1	1	0
Burchell, r.f.	0	0	0	0	0	0
Demmitt, l.f.	3	0	1	3	0	0
Nattress, s.s.	4	0	0	4	3	0
J. Jones, c.f.	3	0	0	3	0	0
Cockill, 1b.	3	0	0	9	2	0
Krichell, 2b.	3	0	1	6	1	1
Curtis, c.	4	0	1	1	1	0
E. Jones, p.	4	0	0	0	3	0
Totaux	33	2	7	24	13	1

JERSEY CITY

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Clement, 1.f.	4	1	3	1	0	0
Hannifan, 3b.	3	0	0	4	5	0
Deininger, c.f.	2	1	1	2	0	0
Hanford, r.f.	4	1	1	2	0	0
Johnson, s.s.	3	1	1	0	1	1
Abstein, 1b.	2	0	0	12	0	0
Esmond, 3b.	3	1	1	0	2	0
Crist, c.	3	0	1	4	1	0
Sitton, p.	3	0	1	1	4	0
Totaux	37	5	x19	x26	13	1

xCockill dehors, frappé par la balle.

Score par inning :

Montréal	0 0 1 0 0 0 0 1 0—2
Jersey City	1 0 0 3 0 0 0 0 1x—5

SOMMAIRE

Coup bon pour 2 buts, Hanford, Winter ; coup bon pour 3 buts, Clément ; home run, Deininger ; coups sacrifiés, Deininger, Abstein ; fly sacrifiés, Deininger ; buts volés, Clément, Johnson, Esmond, Demmitt ; laissés sur les buts, Montréal 8, Jersey City 4 ; 1er but sur erreur, Montréal 1, Jersey City 1 ; jeux double, Johnson, Hannifan et Abstein, Nattress et Cockill ; B. Jones, Cockill et Curtis ; struck out, par Sitton 3, par Jones 1 ; buts sur balle, de Jones 5, de Sitton 4 ; wild pitch, Jones. Umpires, Finneran et Halligan. Temps de la partie, 1.50. Assistance, 1,000.

A Newark :

	R.	H.	E.
Toronto	1 0 0 0 0 0 1 3 0—5	7	1
Newark	0 0 0 0 0 0 0 0 0—0	7	4

McGinley et McAllister ; Holmesand et Crisp. Umpires, Kelly et Boyle.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Rochester	0 0 1 0 0 0 0 0 0—1	6	1
Baltimore	0 0 0 0 0 0 0 0 0—0	7	5

Holmes et Blair ; Malloy et Egan. Umpires, Stafford et Byron.

A Providence :

	R.	H.	E.
Buffalo	0 1 1 0 3 0 0 0 0—5	8	3
Providence	1 0 0 0 1 0 0 0 0—2	10	1

Taylor et Williams ; Kline et Fitzgerald. Umpires, Murray et Hurst.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Perc.
Newark	35	28	.583
Toronto	32	24	.571
Rochester	30	23	.566
Providence	27	25	.519
Baltimore	28	28	.500
Jersey City	24	31	.436
Buffalo	23	32	.418
Montréal	19	32	.373

LIGUE NATIONALE

Pittsburg, 28—Les Pirates ont facilement défait les St-Louis, cet après-midi. Webb, le nouveau pitcher gaucher fut très effectif jusqu'à la 9ème inning. Clark et Leach firent mourir dix adversaires. Score :

	R.	H.	E.
Pittsburg	1 1 1 0 0 2 2 0—7	10	1
St-Louis	0 1 0 0 0 0 0 2—3	6	5

Webb et Gibson ; Lush et Bresnahan. Umpires, Rigler et Emslie. Ligue Connecticut.

NEW-YORK, 28 — Les Quakers ont blanchi les Giants hier après-midi. Moore excella comme pitcher.

Score—

	R.	H.	E.
Philadelphie	0 0 0 0 0 0 1 1 0—2	10	0
New-York	0 0 0 0 0 0 0 0 0—0	3	2

Batteries : Moore et Moran ; Crandall, Ames et Myers.

Umpires, Klein et Kane.

BOSTON, 28 — Le contrôle parfait de Scanlon et l'excellent support qu'il reçut firent gagner les Brooklyn hier après-midi.

Score—

	R.	H.	E.
Brooklyn	0 1 2 0 0 0 0 0 0—3	8	0
Boston	0 2 0 0 0 0 0 0 0—2	6	1

Batteries : Barger, Scanlon et Bergen ; Brown, Curtis et Graham.

Umpires : O'Day et Brennan.

CHICAGO, 28—Burns n'accorda qu'un hit aux Chicago hier après-midi. Les "Reds" frappèrent les balles de Ruelbach à volonté. Chance et Steinfeldt ne jouaient pas.

Score—

	R.	H.	E.
Chicago	0 0 0 0 0 0 0 0 0—0	1	1
Cincinnati	0 1 0 0 0 0 0 0 1—2	10	1

Batteries : Ruelbach et Archer ; Nurris et Clarke.

Umpires : Johnstone et Moran.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	P.C.
Chicago	37	19	.661
New-York	33	22	.600
Pittsburg	29	25	.537
Cincinnati	29	28	.509
Philadelphie	26	28	.481
Brooklyn	24	31	.436
St-Louis	27	33	.450
Boston	20	39	.339

LIGUE AMERICAINE.

WASHINGTON, 28 — Les sénateurs et les Highlanders se sont partagé les honneurs du double-headed joué hier après-midi.

1ère partie —

	R.	H.	E.
Washington	1 0 0 0 2 0 0 0 0—3	7	3
New-York	0 0 0 0 2 0 0 0 1—4	5	3

Batteries: Walker et Street ; Quinn et Sweeney.

Umpire : Egan.

Seconde partie—

	R.	H.	E.
Washington	0 0 0 0 2 0 0 0 0x—2	6	3
New-York	1 0 0 0 0 0 0 0 0—1	5	2

PHILADELPHIE, 28— Les Philadelphie ont défait les Boston dans les deux parties jouées hier après-midi. Krause et Bender se montrèrent excellent pitchers.

Première partie

	R.	H.	E.
Boston	0 1 0 0 1 0 0 0 0—2	6	2
Philadelphie	3 0 2 0 0 1 0 0 x—6	10	0

Batteries : Hall, Cicotte et Kleinow, Krause et Thomas.

Umpires : Perrine et O'Loughlin.

2ème partie —

	R.	H.	E.
Boston	0 0 0 0 0 0 0 1 0—1	8	3
Philadelphie	0 0 1 0 1 0 0 1 x—3	7	0

Batteries : Smith et Kleinow ; Bender, Lapp.

Umpires : O'Loughlin et Perrine.

CHICAGO, 28 — Les Cleveland ont défait les Chicago hier après-mid dans la première partie jouée sur le vieux terrain de Southside. Le nouveau terrain sera inauguré vendredi prochain.

Score—

	R.	H.	E.
Chicago	0 0 0 0 0 0 0 0 2—2	7	2
Cleveland	4 0 0 0 0 3 0 0 x—7	11	2

Batteries : Olmstead, White et Payne ; Harkness et Easterly.

Umpire: Evans.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	P.C.
Philadelphie	38	19	.667
New-York	34	21	.618
Détroit	37	26	.597
Boston	30	27	.526
Chicago	24	31	.436
Cleveland	23	28	.451
Washington	24	36	.400
St-Louis	16	39	.291

—o—

Dimanche dernier, le Trilby A.A.A. devait jouer une partie de base-ball avec le Shamrock de la ligue de la cité, mais ce dernier a brillé par son absence et c'est à 4 heures que l'umpire Mélançon déclara le Trilby victorieux par un score de 9 à 0.

TRILBY A.A.A. A JOLIETTE

Dimanche prochain, le Trilby A.A.A. ira rencontrer la forte équipe du gérant Dubeau, à Joliette pour un enjeu de $25. Le capitaine Harel se propose bien de revenir victorieux, car son équipe sera au complet. Les amis du club sont priés de venir l'encourager à remporter la victoire. Il est tout probable que M. Mélançon de Montréal sera l'arbitre de la partie.

LES RICHMOND EN VOYAGE

Le club de baseball Richmond, champion de la Ligue de la Ville, ira à Sorel dimanche prochain.

Ils feront le voyage à bord du vapeur City of Toronto, qui quittera le quai Victoria à 9 hrs a.m.

Le Richmond ira jouer contre les Royal de Sorel. Aux amis de l'accompagner.

LES STARS A DANVILLE ET VICTORIAVILLE

Le club de base-ball Star sera en forme excellente pour les trois parties qu'il doit jouer à Danville et Victoriaville, vendredi, samedi, et dimanche prochain. Tous les membres pratiqueront ce soir et jeudi soir.

Les parties promettent d'être très sérieusement contestées. Un grand nombre des amis du Star les accompagneront.

SOREL, 27. — Dimanche, le 26 juin, fut jouée sur le terrain Parc Royal, une partie de ligue, entre les clubs Nautique et Marine, devant une assistance nombreuse. Le club Marine remporta la victoire par un score de 7 à 5. Dimanche, 3 Juillet, le club Marine ira rencontrer le club Joliette sur son terrain.

La Crosse

LE NATIONAL A TORONTO

La partie de vendredi à Toronto fait le sujet de toutes les conversations et nombreux sont les pronostics que font les amateurs sur le résultat de cet évènement qui restera mémorable dans nos annales sportives. A Maisonneuve, l'on travaille sans relâche. Tous nos joueurs sont en condition parfaite et pourront facilement surmonter les fatigues du voyage. De son côté, Jimmie Murphy, met tout en œuvre pour s'assurer la victoire ; il craint le National et il ne négligera rien pour triompher de ses plus puissants rivaux. L'organisation de l'excursion de jeudi soir marche très bien et nos gens ne manqueront pas de supporteurs dans la Ville Reine. Le National à peine de retour, jouera samedi une partie d'exhibition avec les Shamrocks.

Deux victoires en deux jours, quelle joie ce serait ! ! !

En avant, le National, si vous le voulez la victoire est à vous.

A CORNWALL

A Cornwall la partie promet d'être chaude, et le résultat est incertain. Les "boys" de Factory Town ont fini la partie de samedi dernier à une allure décourageante pour les Indiens et on ne sait trop ce qui arrivera vendredi.

A OTTAWA

Les Montréal ayant enfin réussi à rassembler leur équipe régulière, devront facilement triompher des Capitals ; chose qu'ils ont d'ailleurs fait ces trois dernières années.

Groulx jouera sur l'équipe d'Ottawa et sa présence sur l'attaque sera d'un puissant secours pour ses coéquipiers.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 28 — Le pèlerinage diocèsain annuel de Trois-Rivières à Sainte-Anne de Beaupré, aura lieu, cette année, les 6 et 7 juillet. Le voyage se fera par le chemin de fer du C.P.R.

—L'ouverture du couvent des Révérendes Sœurs Dominicaines, dont la construction vient d'être terminée, aura lieu cette semaine. Le public a été invité à le visiter dimanche, lundi et mardi, dans les après-midis.

—Dimanche matin, les militaires sont descendus pour assister en corps à une messe dite à leur intention à la cathédrale, pendant laquelle il y eut chant, musique et sermon.

—La Saint-Jean Baptiste, fête patronale des Canadiens-français a été célébrée à Trois-Rivières, dimanche le 26 juin.

...A 10 heures du matin il y eut grand'messe en musique, par le chœur de l'orgue, à la cathédrale, avec le concours des élèves de l'Académie De La Salle, sous la direction du Rév. M. Dionis Gélinas, maître de chapelle.

Le sermon de circonstance, un modèle de patriotisme et d'éloquence, que nous regrettons de ne pouvoir publier au long, faute de temps et d'espace, fut prêché par M. l'abbé Anatole Martin, chapelain du couvent de la Providence et aumônier de la Brigade du Feu de Montréal.

Les Zouaves assistaient sous les armes à la messe, sous les ordres de leur commandant, M. le chevalier, Gédéon Désilets.

Après la messe, les Zouaves firent une parade militaire par les rues de la ville, avant de retourner à leurs quartiers généraux.

Dans l'après-midi, la fanfare de l'Union Musicale donna un joli concert, au Carré Champlain.

Le soir, à huit heures, il y eut grand concert d'orgue à la Cathédrale, par M. J. A. Bernier, de l'Ecole d'Orgues de Paris, et organiste à l'église Saint-Sauveur, de Québec, avec le concours d'autres artistes, pendant lequel un joli programme fut exécuté.

Il y eut éloquente allocution patriotique, par le Rév. M. Edmond Gronier, curé de Saint-Grégoire, comté de Nicolet, qui fit un magnifique exposé du dévouement des missionnaires et des faits d'armes de nos ancêtres.

Puis, comme digne couronnement de la fête nationale, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

AMUSEMENTS

PRINCESS Aujourd'hui

Troupe Ryan i 'CIRCUS GIRL'

Mat. 15c. Soirée 10c, 20c, 30c. Quelques Sièges à 50c.

Sem. Prochaine — THE BLACK FOX. 104-6

PARC SOHMER

Ouvert tous les jours 3 p.m. et 8 p.m.

Nouveau Programme chaque Semaine

ADMISSION, 10c.

ENFANTS, (après-midi) 5c.

109-jeu

Buvez la Bière "Salvador"

aux repas. Pure, pétillante, appétissante et pleine de vie, la bière Salvador favorise la digestion et nourrit tout le système. Recommandée spécialement pour employer dans la famille. Brassée, mûrie et embouteillée par

REINHARDT DE TORONTO

En vente dans tous les magasins de liqueurs et hôtels.

Agent local, JOHN BYRNE, 87 rue Piccolo, - - Montréal.

PHONE EST 2147.

UN Mouvement Commercial

La plupart des hommes d'affaires trouvent que pendant ces chaleurs, le meilleur repas du midi se prend sous forme d'une jolie salade de homard ou de légume, viande froide, pâtisserie, bon pain et fromage, suivi d'un bon cigare accompagné d'un délicieux cocktail de couleurs plus variées que celles de l'Arc-en-ciel, ou une boisson glacée d'autre sorte—tout cela dans une délicieuse et fraiche atmosphère. Les hommes d'affaires vont chez

BOUILLON, Coin de la Place d'Armes.

Une Assemblée Spéciale

— DES —

Briqueteurs, Union No 1, et des Maçons, Union No 2, sera tenue Mercredi soir, 29 Juin, à la Salle du Marché St-Jean-Baptiste, angle de la rue Rachel et du Boulevard St-Laurent. Les officiers des deux Unions sont priés d'y être présents afin de prendre le vote sur d'importantes questions.

Par ordre du Comité-Conjoint.

103-3

—Dimanche, le camp militaire a été visité par une foule de personnes de Montréal, Trois-Rivières et d'ailleurs, et les officiers ont gracieusement fait les honneurs de leur petit domaine à leurs amis venus des divers points de la province, pour les voir.

Le terrain présentait un joyeux et bel aspect, par une belle température, le tout égayé par la musique militaire, les conversations amicales et les jolies et fraiches toilettes des visiteuses.

CONCOURS D'AVIATION Voyez-les Voler

PARC D'AVIATION — LAKESIDE

Toute cette semaine et jusqu'au 4 Juillet

Les concours commencent de 2.30 hrs, à 2.30 p.m., et se continuent jusqu'à 7.30 p.m.

Bon restaurant sur le terrain. Des trains spéciaux du G. T. R. et du C. P. R., partent des gares Bonaventure et Windsor toutes les 20 minutes.

Billet de char et admission sur le terrain.

ADULTES, $1.50 . . . ENFANTS, $1.00

Les billets se vendent aux gares, 20 minutes de trajet seulement. Billets de la grande estrade 50c et $1.00. 103-5

Bains Laurentiens

DE NATATION ET TURCS

Angle des rues Craig et Beaudry

Le grand plongeon est ouvert tous les jours de 7 a. m. jusqu'à 9.30 p. m.

Le Département des Bains Turcs est ouvert nuit et jour.

63-m-jeu

YATCHS

En acier pressé "Mullins"

Complets de toutes grandeurs

- Agents Généraux pour - Moteurs à Gazoline 'VIM'

Aussi Chaloupes à fonds plats—Articles de Chasse et de Pêche de toutes sortes.—Fournitures d'Aqueducs—Tuyaux, Valves etc., etc. Peintures, Vernis, Vitres, etc., etc.—Ferronnerie Générale. — Attention spéciale donnée aux Commandes envoyées par malle. . . .

I. L. LAFLEUR, LIMITEE

362-366 Notre-Dame Ouest, Montréal.

38-s-jne

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

LA FETE NATIONALE BRILLAMMENT CELEBREE. — BONNES AFFAIRES AU COMPTOIR D'INDUSTRIE LAITIERE. — CAMBRIOLEURS CHEZ UN BARBIER, ETC.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 28. — John F. Lyons, un journalier demeurant près de Lennoxville, est décédé à l'hôpital de Sherbrooke, hier avant midi des suites d'un regrettable accident dont il fut la victime dimanche matin. Lyons qui avait travaillé de nuit s'en retournait à son domicile dimanche matin et suivait à pied la voie du Grand-Tronc, quand il fut frappé par un train et si gravement blessé qu'il succombait hier. Le défunt était âgé de 52 ans et célibataire. Il y aura enquête du coroner.

—Sherbrooke canadien-français a brillamment chômé sa fête nationale, dimanche. Dès 9 heures du matin, les différentes sociétés nationales et cercles patriotiques de la ville se donnaient rendez-vous au Monument National d'où l'on se rendit processionnellement, fanfare en tête, à la cathédrale où eut lieu une messe solennelle suivie d'un éloquent sermon de circonstance par le Rév. Père Bourgeois, Jésuite, de Montréal. L'après-midi fut passé au Parc Victoria ou plus de 6,000 personnes prirent part au traditionnel pique-nique patriotique, se repaissant d'un superbe repertoire de musique nationale offerte par l'Harmonie et dont les harmonieux accords ne se taisaient que pour laisser libre cours à la vibrante parole d'orateurs de la circonstance au nombre desquels furent: l'hon. juge Demers, Mtre L. C. Bélanger, C.R., Mtre C. C. Cabana, M. L. H. Brodeur de Lavigne, M. F. X. Hébert, MM. P. H. Dubuc, Napoléon Couture, Janvier Blais et autres.

—Les affaires ont été exceptionnellement actives au comptoir de la Commission d'Industrie Laitière de Cowansville, samedi. Dix-sept manufactures y furent représentées avec un actif de 836 paquets de beurre et 125 boites de fromage, le tout s'enlevant rapidement à 10 3-4 cts la livre pour le fromage et de 22 1-2 à 22 3-4 cts pour le beurre.

—L'équipe de baseball "Sherbrooke" a ajouté un nouveau point à la série ininterrompue de ses succès, samedi, en passant au blanc le club "Capelton" sur un score de 10 à 0.

—L'atelier de barbier de M. J. D. Blanchard, à Cookshire, a été visité par des cambrioleurs, la semaine dernière qui le pillèrent d'une somme de $35, après quoi ils s'effacèrent sans laisser de trace.

Nouvelles sportives en quelques lignes

LE GROS EVENEMENT.

Le gros événement sportif de la semaine prochaine à Montréal, sera la lutte Tremblay-Lapointe, qui aura lieu lundi soir, sur le terrain du National, à Maisonneuve.

GOTCH DIT LA PATTI.

Le Dr Roilen, essaie de faire croire aux bonnes gens, que Frank Gotch s'est définitivement retiré de l'Arène. Gardez vos pilules pour vous Docteur, Frank Gotch sera bien vivant tant qu'il y aura de l'argent dans le "scheme." Vous savez, la Patti....

SHEPPARD EST UN OISEAU.

Melvin W. Sheppard, du club Irish American, a ajouté un autre record du monde à sa gloire, en courant 550 verges en 1.05, aux Jeux annuels de la société Clan Na Geal, disputés samedi dernier. Harry Hillman était le recordman de cette épreuve depuis 1905.

UN BEAU RECORD.

Dans une partie de baseball jouée hier à Ottawa par les clubs Pastimes et St-Patrice, le lanceur Lamarche du Pastime n'a pas permis à un seul de ses adversaires de se rendre au premier but durant la partie entière.

M. FORAN EST RETABLI.

M. William Foran, le sportman bien connu des amateurs de crosse, particulièrement, qui ces jours derniers encore était dangereusement malade, est complètement rétabli. M. Foran a tout récemment été opéré de l'appendicite à l'hôpital de la rue Water, à Ottawa.

UN PLONGEON DE 65 PIEDS.

Neil Cameron, membre du club nautique, Ottawa, a, à la suite d'un pari, entre lui et un groupe d'amis, fait le plongeon dans la rivière Ottawa. Cameron sauta du pont de la Gatineau d'une hauteur de 65 pieds. ... ...

ALLEN SE BATTRA LE 8.

Billy Allen, le champion pugiliste, poids plume du Canada, se battra contre un Américain, le 8 juillet prochain... L'assaut aura lieu au Parc Royal, à Hull.

AUTRE VICTOIRE POUR LEWIS.

Harry Lewis, le pugiliste américain, s'est battu hier contre Young Josepha, d'Angleterre et en 8 rondes exactement, l'Américain disposait de l'Anglais à la suite d'une série de coups bien appliqués. L'assaut fut entrepris pour le championnat wetherweight et une bourse de 3,000.

QUE CELA PEUT-IL BIEN FAIRE ?

Les joueurs de crosse locaux sont chagrins de ne pouvoir se rencontrer avec les Montréal, alors que ceux-ci seront en route pour New Westminster. Le président Merrick de l'A. A. U. of C. a averti tous les dirigeants du club local, que tous ceux qui s'aligneraient contre les Montréal seraient mis au ban.

EN ROUTE VERS RENO.

Un groupe de sportmen de Montréal sont partis hier à destination de Reno, Nevada, lieu de la bataille Jeffries-Johnson. Plusieurs figures bien connues font partie de l'heureux contingent.

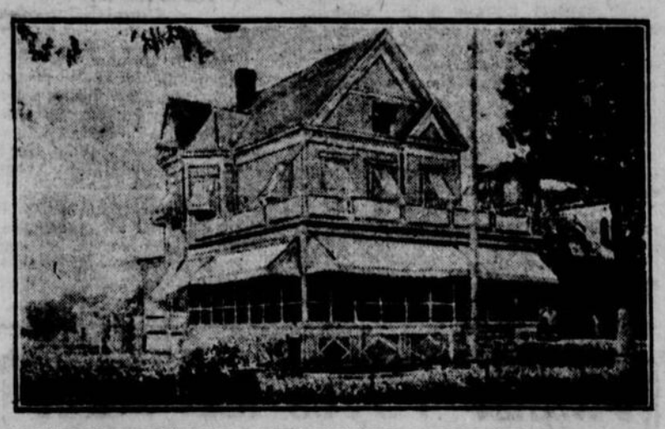

LA MAISON DE CAMPAGNE DE TOM SHARKEY, A SHEEPSHEADBAY.—C'est de cet endroit que Tom, qui a organisé une excursion de New-York à Reno pour le 4 juillet fera partir ceux qui l'accompagneront. Au nombre de ceux-ci se trouvent plusieurs Montréalais, dont un médecin et un financier.

JEFFRIES-JOHNSON

La "Patrie" affichera sur ses bulletins durant l'après-midi du 4 juillet un compte rendu descriptif de la rencontre à mesure qu'elle progressera.

Un service spécial de télégraphe permettra en quelque sorte d'assister à la bataille devant les bureaux de la " Patrie "

Le fameux tournoi qui attire en ce moment l'attention de tous les sportsmen commencera à 1 h. 30 à Reno (Nevada) soit à 4.30 heures de Montréal.

—M. le notaire Sylvestre est retenu à sa chambre depuis dimanche, souffrant de contusions plus ou moins graves reçues au cours d'une promenade malheureuse en automobile. Le notaire et sa famille revenaient d'une excursion au Petit Lac, quand un pneu de sa voiture se creva tout à coup, imprimant une si violente poussée en reculade au char que celui-ci en fût renversé avec tous ses occupants, le notaire se blessant grièvement dans sa chûte tandis que l'auto lui-même en reçut des avaries assez sérieuses.

—Des lettres patentes ont été émises incorporant Mgr E. C. Tanguay, Sherbrooke; E. W. Tobin, M.P., Bromptonville; Eugène Codère, Jacob Nicol, avocat; Tancrède Biron, Télesphore Beaudin, Sherbrooke; Michaël Foley, Montréal, et Alfred Beaudin, Coaticook, sous le nom de "La Compagnie de Publication de La Tribune, Limitée", au capital de $49,000. MM. Michaël Foley, Jacob Nicol et Tancrède Biron sont les directeurs provisoires de la compagnie dont la place principale d'affaires est dans la Cité de Sherbrooke, district St-François.

TRIBUNE LIBRE

L'Association des Citoyens et son candidat dans le quartier Longue-Pointe.

Monsieur le directeur,

J'ai déjà expliqué, dans le "Star", pourquoi j'avais voté à l'Association civique contre le mode d'intervention adopté pour les élections municipales qui ont lieu en ce moment. Il me semble qu'après un an d'existence l'Association devrait avoir un règlement interne et un programme d'action. Elle n'a ni l'un ni l'autre : ses membres continuent d'ignorer leurs droits comme leurs obligations ; ses recommandations continuent de se motiver surtout par des préférences personnelles.

Quand j'ai fait ces observations à mes collègues, j'ai soigneusement écarté la question de personnes ; je n'ai pas voulu discuter les mérites respectifs des candidats — ce qui, d'ailleurs, n'a pas empêché l'assemblée de le prendre très mal, à tel point qu'un ex-maire de la banlieue alla jusqu'à me traiter de jeune homme ! Les faits révélés depuis par la discussion dans le nouveau quartier de la Longue-Pointe (pour ne parler que de celui-là) montrent combien j'avais raison. Je connais M. Larivière, et je ne me suis pas gêné, aux élections de janvier dernier, de dire ce que je pensais de lui. Mais je me demande sur quoi l'on s'est basé pour intervenir contre lui en faveur de M. Bernard.

Voici, par exemple, quelques faits que l'on pourra contrôler en consultant à l'hôtel-de-ville de Montréal les procès-verbaux et les livres de comptes de l'ancienne municipalité de la Longue-Pointe.

En 1905, le maire de cette municipalité, M. Vinet, étant malade, M. Pierre Bernard le remplaça jusqu'au 2 novembre 1905, alors que lui, Bernard, devint maire à son tour.

Or, le 6 février 1905, le conseil limitait à cent piastres par acre, l'évaluation de "Guybourg", terre d'environ cent acres de superficie appartenant à la Compagnie foncière suburbaine, tant que les lots subdivisés ne seraient pas vendus.

Or, le 9 juin 1905, M. Bernard, invoquant le précédent créé par lui-même et ses collègues en faveur de la Compagnie foncière, demandait une limitation semblable en faveur de sa propriété, la terre 403 de la paroisse de la Longue-Pointe, d'une superficie approximative de 130 arpents. Et il l'obtenait, pour une période de 25 ans. Aujourd'hui cette terre, connue sous le nom de "Boulevard Bernard" (oh ! ces "boulevards" !) vaut $2,000 de l'arpent.

Le 5 septembre, nouvel arrêté limitatif pris en faveur de la Compagnie foncière pour deux terres différentes, pour une période de vingt ans.

Le 1er octobre 1906, 4ème arrêté pris en faveur d'Omer Dufresne et d'Hector Vinet, pour une centaine d'arpents chacun, pour 15 ans.

Enfin, le 22 octobre 1906, M. Bernard Bernard, frère du maire, fait à son tour fixer l'évaluation de sa terre à $100 de l'acre pour 15 ans.

Puis, le maire, ses parents, ses amis étant gavés, le conseil décide, dans un accès de vertu, de ne plus accorder de pareilles faveurs à l'avenir.

La compagnie foncière a, je crois, trois directeurs : MM. Chapleau, Lacroix et Guy. Or, M. Chapleau est secrétaire et M. Lacroix secrétaire adjoint de l'Association des Citoyens, et M. Guy est l'oncle du secrétaire municipal de la Longue-Pointe, qui a, lui aussi, fait son possible pour faire accepter à l'Association la candidature de M. Bernard.

Cette même compagnie a obtenu de M. Bernard et de ses collègues une concession de vingt-cinq années pour l'établissement d'un aqueduc à Guybourg et dans une partie de la Longue Pointe. La Ville de Montréal devra exproprier cet aqueduc ; naturellement, MM. Chapleau et Cie auront besoin, là encore, des bons offices de M. Bernard.

Le 31 mai 1910, alors que l'annexion était virtuellement votée à Québec (elle passa en effet au Conseil Législatif le 4 juin), M. Bernard et ses collègues votèrent l'émission de $150,000 de "débentures" pour, entre autre choses, l'ouverture de la rue Sherbrooke et l'élargissement de la rue Vinet. A Montréal, le terrain nécessaire à l'établissement de nouvelles rues se donne par les propriétaires, trop heureux de mettre ainsi leurs biens en valeur : à la Longue-Pointe, quatre jours avant l'annexion, la municipalité le payait au poids de l'or, et M. le Maire Bernard toucha ainsi, pour sa part, $4,168. Quant à l'élargissement de la rue Vinet, pour lequel on acheta, sur toute la longueur de la municipalité, une lisière de terre de dix pieds à raison de 7 cents du pieds (soit une dépense totale d'environ $15,000), il fut fait au bénéfice du Terminal, à qui, séance tenante, on accorda l'usage de ce terrain à perpétuité, sans conditions.

L'histoire des " débentures " est elle-même assez intéressante. Vu l'urgence, on ne demanda pas de soumissions, et les " débentures " qui, à ce qu'on m'assure, sont aujourd'hui cotées à 110, furent vendues à la Banque Provinciale pour $143,817. La banque a réalisé dans cette transaction quelque chose comme vingt mille piastres. Le président de la Banque Provinciale, M. Laporte, est aussi président de l'Association des Citoyens. Je suis sûr qu'il n'a pas eu connaissance de cette transaction, car, avec sa délicatesse ordinaire, il aurait combattu tout le premier la demande d'intervention de M. Bernard.

Ce fut encore à cette séance du 31 mai qu'on "régla" avec MM. Lacroix Taillon et autres fidèles serviteurs de la municipalité.

M. Lacroix est, entre autres choses, ingénieur. Il y a un an, le conseil lui demanda un plan d'aqueduc pour la partie de la municipalité que ne desservait pas déjà l'aqueduc de Guybourg. Il devait recevoir un "fixe" de $300, plus 5 pour cent sur le coût des travaux. Le plan fut écarté pour une raison ou pour une autre, et M. Lacroix accepta une indemnité de $1,000. Le 31 mai dernier, pour dédommager l'ingénieur "du sacrifice qu'il avait fait en se désistant pour $1,000" (textuel!), le Conseil lui votait spontanément, sur la proposition de M. Vinet, une indemnité supplémentaire de $2,500.

Quant à M. Taillon, il était à cette date l'avocat de la municipalité. Il demandait $3,000 pour réalisation d'engagement, et certes, ce n'était pas excessif ; mais puisque cela le satisfaisait...

M. Bernard suggéra une indemnité de $10,000. Le conseil, pour ne pas paraître chiche, vota $5,000.

Ici, il ne sera pas mal à propos de dire un mot de la manière dont ils ont, ces chers avocats, fait danser les écus des contribuables de la Longue-Pointe avec le concours bienveillant de M. Bernard, durant les quelques semaines qui précédèrent l'annexion.

A part les $5,000 qu'on lui vota le 31 mai et qu'il toucha le 3 juin, M. Taillon avait touché $2,056.80 le 28 mai et $500 le 28 mars—soit, en moins de six mois, un total de $7,556.80. Voilà au moins un bon client !

M. Alphonse Décarie toucha $500 le 2 avril, $500 le 2 mai, $100 le 30 mai, $750 le 3 juin, soit un total de $2,150.

Enfin, MM. Geoffrion, Geoffrion et Cusson figurent aux comptes pour $730 —une misère !

Additionnons : $7,556.30, plus $2,450, plus $750 ; soit un grand total de $10,736 dévoré par la Barroche du 28 mars au 3 juin, sous le règne de M. Bernard.

Va-t-on prétendre que cette dépense était nécessaire pour la protection des intérêts de la municipalité ? que les avocats n'étaient pas là surtout pour protéger des intérêts particuliers ?

Enfin, il y a, au nom de MM. Bernard et Guy—l'un maire et l'autre secrétaire—un chapitre de frais de voyage qui fait rêver.

Le 4 avril, $50 ; le 10, $100 ; le 11, $100 ; le 18, $150 ; le 2 mai, $100 ; le 16, $100 ; le 30, $100 ; le 2 juin, $200 ; le 3 juin, $300 ; soit un total de $1,200.

Le 26 mars 1907, MM. Pierre Bernard, H. Lapointe, H. Vinet, Théodore Viau, Zotique Guy, qui avaient été délégués à Québec pour faire ériger la Longue-Pointe en ville, présentaient au Conseil, pour trois voyages, une note collective de $202.55, soit le sixième de la somme touchée cette année par MM. Bernard et Guy.

Les longs commentaires seraient inutiles. Il saute aux yeux que la conduite de M. Bernard, si peu édifiante en 1905 et en 1906, quand lui, ses parents et ses amis avaient besoin d'exemption de taxes, a été, durant les derniers jours de la municipalité de la Longue-Pointe, pire que celle du maire de la Côte Saint-Paul, M. Judge, que l'Association combat cependant de toutes ses forces, et, je crois, avec raison. Que les "contrôleurs" de Montréal n'aient pas fait plus de bruit sur les "schemes" de M. Bernard, cela prouverait simplement que ces messieurs, durant la dernière session législative, étaient beaucoup plus préoccupés de leur augmentation de traitement que des intérêts de la Ville ; cela ne surprend pas plus que l'intérêt porté au sort de l'"Underground" par certains collègues de M. Lachapelle à l'administration du Crédit Foncier. Mais que le bureau de l'Association civique, qui n'est pas censé agir par intérêt personnel, ait épousé la cause de M. Bernard en dépit des faits que nous venons de voir, cela dénote qu'il y a, suivant le mot d'Hamlet, "quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark". N'aurait-on pas pu s'abstenir dans ce quartier comme on l'a fait ailleurs ? Les relations de M. Bernard avec MM. Chapleau, Lacroix, et avec la Banque Provinciale dont M. Laporte est le président, ne commandaient-elles pas cette abstention ?

Pour ma part, je le répète, je trouverai arbitraire toute recommandation de candidature faite par l'Association tant que celle-ci n'aura pas élaboré son programme. Ces procédés sont excusables dans les cas d'urgence ; ils sont déplacés en temps de calme, quand les séances convoquées pour la discussion de la chose publique réunissent exactement, comme la semaine dernière, vingt trois personnes, dont la moitié amenées là par l'intérêt personnel.

Veuillez me croire, Monsieur le Rédacteur,

Votre tout dévoué serviteur,

OLIVAR ASSELIN.

COURRIER DE SOREL

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 28. — Un intéressant strawberry party a été donné, vendredi, dans l'école anglaise de cette ville. Il y avait foule. Le service a été excellent et les convives se sont on ne peut mieux amusés. Les recettes ont été bonnes.

—Nous offrons à M. l'échevin Alexis Ethier et à Mme Ethier, l'expression de nos vifs regrets à l'occasion du décès, survenu vendredi, de leur fille Olivine, âgée de dix-neuf ans. Mlle Ethier, grâce aux belles qualités qui ornaient son esprit et son cœur, avait su se créer un nombreux cercle d'amis que sa mort, après quelques jours de maladie seulement, a souverainement affligés.

—Hier, la Cie No 6 des Zouaves de Sorel, commandée par M. Alfred Francœur, s'est rendue à Saint-Marc-sur-Richelieu, où elle a pris part à la célébration de la fête nationale.

—La musicale Richelieu a donné, vendredi, dans la soirée, au kiosque du Parc Royal, magnifiquement décoré, un bien joli concert. La chorale Saint-Jean-Baptiste, accompagnée de cette excellente fanfare, a chanté, avec beaucoup de succès, nombre de nos vieux refrains populaires, applaudis avec entrain par les milliers de personnes qui s'étaient massées autour du kiosque. Le parc lui-même était joliment décoré de drapeaux et de lanternes chinoises, et le tout présentait un très agréable coup d'œil. Nous félicitons sincèrement les organisateurs de cette jolie fête dont le succès a été simplement magnifique.

—Nous avons eu un bon marché, samedi. Il y avait foule et abondance de produits. Les prix ont été, en somme assez réduits. Le beurre s'est vendu 22 cents, les œufs 22 et 23 cts. Les viandes continuent à être chères : lard, de 17 à 18 cents ; bœuf, de 8 à 15 cents ; agneau, de 25 à 30 cents la livre ; les poulets, de 20 à 25 cents la livre.

—L'honorable M. Félix Gastineau, de Southbridge, Mass., ancien député à la législature de cet Etat, a passé les derniers jours de la semaine dernière à Sorel, chez M. J. A. Proulx, maître du hâvre. M. Gastineau venait de Saint-Aimé, où, en qualité d'ancien élève du collège de cet endroit, il a assisté aux noces d'or de cette institution. M. Gastineau est l'un des Canadiens - français les plus influents des Etats-Unis, où il jouit d'une grande popularité. Il est le président de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, société de bienfaisance jeune encore, qui, grâce à la sage administration qu'elle a su se donner, fait un bien considérable et marche à grands pas dans la voie du progrès.

—Mlle Juliette, fille de M. J. B. A. Fafardeau, marchand, est revenue du monastère des Dames Ursulines de Québec, où elle a complété ses études et reçu un diplôme académique français et un diplôme modèle français, après l'épreuve d'un examen très sévère. Mlle Falardeau a été honorée du titre de "graduée avec grande distinction". Pour tout cela, Mlle Falardeau mérite bien les félicitations qui lui arrivent de toutes parts et auxquelles nous aimons à joindre les nôtres.

—La troupe Julien Daoust a donné, la semaine dernière, à l'Académie de musique, deux magnifiques soirées.

POUR AMELIORER LE SORT DE LA FEMME

Une lettre a été adressée au conseil de ville, hier, par des dames qui demandent la permission de s'incorporer en association, sous le nom de la "Société du suffrage des femmes." Le but de l'association est d'améliorer le sort des femmes.

La lettre est signée par Harriett H. Bullock, Rose W. Henderson, Sarah H. Clarke, Anna H. Dolley, Virginie de Gonsalve Clément, Charlotte B. Bradford, Elizabeth R. Richard et Mary M. Bradley Garret.

L'EXPULSION DES JUIFS CONTINUE

KIEV, RUSSIE, 28. —Quatre-vingt quinze juifs ont été expédiés de Kiev, hier, cinquante-deux de Solomenka et 51 de Demieffka.

PLUSIEURS ENQUETES

L'assistant-coroner Biron a disposé, hier, sans convoquer de jury des cas suivants : Adolphe Biette, âgé de 54 ans, mort subitement, hier après-midi, d'une syncope, à sa demeure, No. 338, rue St-Charles Borromée ; aussi William-T. Wilson, âgé de 8 ans et dont nous racontons dans une autre colonne, la fin tragique survenue hier après-midi, à Verdun.

Le jury faisant enquête sur les circonstances entourant la mort de Horace Smith a rendu un verdict de "noyé accidentellement."

COURRIER DE SAINT-JEROME

SAINT-JEROME, 28. — Malgré la pluie qui tombait vers le midi, dimanche, le régiment des zouaves, à l'issue de la grand'messe, à laquelle il assistait en corps, s'est rendu au bois Dupras, où l'on a célébré avec entrain, la fête nationale. Le dîner a été servi là à tout le régiment. Environ trois cents personnes étaient de la fête. Les divers numéros au programme des amusements ont été exécutés avec entrain et des prix ont été décernés aux vainqueurs.

Le retour ne s'est effectué que vers les six heures.

—Dimanche, à l'heure de la grand'messe, la sonnerie d'alarme appelait les pompiers dans le bas de la ville, où un incendie venait de se déclarer dans la maison occupée par M. Gagnon. Le toit de la maison est en partie brûlé, mais le travail intelligent des pompiers a vite eu raison de cet incendie.

—Mme C. D. Lonbbé a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, lundi matin, pour y suivre un traitement.

—M. A. T. Bigonesse, ancien citoyen d'ici, était en cette ville, samedi.

BRANDY HENNESSY

Vous rend prêt à supporter n'importe quelle éventualité

Il n'est pas sage d'attendre d'être trempé jusqu'aux os par un orage pour acheter un parapluie.

Il n'est pas sage non plus qu'un besoin pressant se fasse sentir pour acheter une bouteille de Brandy Hennessy.

L'homme sage tient toujours une bouteille de Brandy Hennessy dans sa maison pour les cas fortuits de même qu'il garde un parapluie pour les jours pluvieux. Est-ce qu'un accident ou une maladie subite doit vous trouver non préparés.

Achetez immédiatement une bouteille de Brandy Hennessy pendant que les magasins sont ouverts.

Tuckett's

Vous oubliez le prix lorque vous fumez des "Tuckett's"

Les Cigarettes "T. & B." possèdent d'agréables qualités, le délicieux arôme et le goût exquis des marques de prix extravagant.

Ne croyez pas que parce que ces cigarettes sont à bas prix qu'elles sont classifiées dans le "bon marché".

Le prix s'oublie dans la découverte délicieuse de leur qualité insurpassable et la vraie jouissance de fumer une cigarette entièrement satisfaisante.

Une BONNE habitude peut se prendre aussi vite qu'une mauvaise — Les cigarettes Tuckett sont la meilleure "habitude" dans la ligne des cigarettes, que vous puissiez prendre.

10c le Paquet de Dix.

Tuckett's Cigarettes

Habits de Sortie Dégraissés

Rien ne paraît plus mal qu'un habit de sortie sale ou taché. Ça vous coûtera presque rien de nous les envoyer, et le résultat est toujours satisfaisant.

R. PARKER & CO.

Teinturiers et dégraisseurs, Montréal, Qué. 620 rue Ste-Catherine Ouest, 393 rue Notre-Dame Ouest, 346 rue Ste-Catherine Est.

Avis Public

NOUS annonçons au public que nous avons des arrangements pour prendre l'agence des ventes en gros et en détail des produits de la HENEY CARRIAGE AND HARNESS COMPANY, qui était autrefois au No 335 de la rue St-Paul, et qui est maintenant établie dans sa nouvelle manufacture de Delorimier.

NOUS occupons maintenant les nouveaux magasins 208 et 210 rue McGill, et nous avons ici un des plus beaux entrepôts de voitures et de harnais du Canada. Nos spacieuses salles d'exposition nous permettent d'étaler au-delà de cent voitures différentes consistant en traps, surreys, bogheus, express, voitures "démocrates" et voitures de livraison avec harnais pour les appareiller toutes et chacune.

NOTRE union avec la compagnie Heney nous permet de vendre directement de la fabrique au client, ce qui épargne à celui-ci les profits des agents.

LA direction et le personnel seront pratiquement les mêmes que ceux qui étaient associés aux affaires de Heney sur la rue St-Paul, et les anciens, les nouveaux et les futurs clients sont par conséquent assurés d'être traités avec courtoisie et attention.

Carriage & Harness Supply Co., Limited.

"Tout ce qu'il faut pour l'écurie et tout ce qu'il faut pour le cheval."

208-210 RUE McGILL.

TEL. MAIN 3773.

28-30

La Patrie

L'hopital Notre-Dame

Nous croyons savoir que les administrateurs de l'hôpital Notre-Dame, après avoir longtemps, comme le pauvre honteux, lutté en silence contre des embarras financiers qu'il était impossible de surmonter avec les seules ressources ordinaires de l'institution, vont changer de tactique et exposer clairement au public la situation telle qu'elle est.

On ne veut pas demander l'aide de la population sans lui permettre de se bien rendre compte de l'opportunité de son intervention.

Un bref historique de l'oeuvre accomplie depuis trente ans par l'hôpital fera comprendre son utilité indispensable.

Et un limpide exposé de ses finances permettra à chacun de voir l'enchainement d'incontrolables circonstances qui a mis en péril l'équilibre de l'institution.

Il convient de poser ces bases qui mettront la multitude d'amis de l'institution en position de la secourir en toute connaissance de cause.

A la vérité, beaucoup de citoyens, qui ont à coeur la continuation du ministère admirable de l'hôpital Notre-Dame, n'ont ni demandé ni attendu ces explications préliminaires, que les directeurs, obéissant à un sentiment de pure délicatesse, tiennent à fournir au public, et déjà un bon nombre ont souscrit des sommes considérables.

Après avoir connu, nous pourrions dire, toute l'horreur de la famine, l'hôpital Notre-Dame ne devrait pas être relevé à demi, mais, par l'effort collectif que sont prêts à accomplir nos concitoyens, il devrait être immédiatement protégé contre les éventualités futures.

* * *

Des quatre coins de la province de Québec, malades et blessés qui ont besoin de secours extraordinaires de la science ont, depuis un grand nombre d'années, pris tout naturellement le chemin de l'hôpital Notre-Dame.

Il importe donc à la population de toute la province que l'institution sorte victorieuse des présentes difficultés.

Pour cela, il nous semble que le gouvernement provincial, qui a rarement le temps de s'occuper d'oeuvres charitables, devrait tout le premier, au nom de la province, faire sa large part pour le relèvement de notre hôpital en souscrivant au moins $100,000.

L'hôpital Notre-Dame est en quelque sorte l'Alma Mater de tous les médecins sortis de l'Université Laval de Montréal; ils y sont toujours accueilis à bras ouverts, eux et leurs malades. Nous croyons donc qu'aux premiers rangs parmi les souscripteurs devraient figurer, en nombre compact, tous les membres de la faculté. Il en est peu parmi eux qui ne pourraient donner $100 sans s'imposer le moindre sacrifice. Il en est un plus grand nombre capables de donner davantage.

Que chacun fasse son devoir!

Dans toutes les paroisses de la ville et de la province; dans toutes les usines de la métropole, où les ouvriers inopinément auront peut-être besoin des bons offices de l'hôpital, il conviendrait de prélever des souscriptions populaires, auxquelles personne ne se dérobe, mais qui montreraient les Canadiens-français accomplissant un beau mouvement d'ensemble pour sauver une institution d'un caractère national.

Donnons tous!

Donnons d'une seule fois tout ce que nous pouvons, et donnons sans tarder!

A cette condition, non seulement l'hôpital vivra, mais l'édifice moderne dont le plan a été tracé en même temps que celui de l'hôpital Saint-Paul sera construit, et l'action bienfaisante de l'institution, dégagée de toute entrave, grandira et se développera, consolant plus d'infortunes et soulageant plus de maux.

Pas de faveurs !

A l'échevin Tétreau protestant contre le désorimination — le mot est d'emploi courant en France — faites par les compagnies télégraphiques au détriment de la langue française, l'échevin Carter a répondu que : "si les résidents anglais de Montréal réclamaient semblables faveurs ou ne verrait pas la fin de cette affaire."

L'échevin Carter a eu un mot malheureux en parlant de "faveurs". La langue française est au Canada la langue officielle au même titre que la langue anglaise ; les citoyens britanniques de langue française ont au Canada le droit d'exiger l'emploi de leur langue dans leurs rapports avec l'Etat, c'est-à-dire dans toutes les transactions officielles et dans leurs rapports avec toutes les compagnies d'utilité publique, qui ne fonctionnent qu'en vertu de lois leur accordant des privilèges spéciaux, leur concédant des droits qui réellement appartiennent à l'Etat.

Si comme en Angleterre, en France, en Allemagne le système télégraphique, était au Canada, la propriété de l'Etat, comme la poste, cette question de la discrimination du français n'aurait pu se poser.

En tout cas, l'échevin Carter, ses amis, et tous ceux qui pensent comme lui feront bien de se convaincre qu'en réclamant la faculté d'envoyer des télégrammes-lettres en français, nous ne sollicitons pas une faveur, mais que nous réclamons l'existence d'un droit que la constitution nous reconnait.

ENFIN !

Le Conseil a voté hier le règlement permettant de constituer une commission municipale d'électricité dont l'occupation principale sera la préparation des règlements concernant les conduits souterrains, leur construction, exploitation, entretien, etc.

C'est un commencemnt; à quand la fin, la solution de cette éternelle question des conduits souterrains ? Nous avons une commission de plus, que fera-t-elle? Ses fonctions, ses travaux tels que délimités par le règlement, sont faciles à exécuter; le seul obstacle difficile à surmonter est l'opposition latente mais formidable des compagnies, et la nouvelle commission pourrait bien être aussi impuissante à le franchir que l'ont été dans le passé, les commissions municipales.

—o—

Le Conseil a également décidé la nomination de deux experts chargés d'examiner, d'inspecter les réservoirs aériens.

A ce propos, le contrôleur Wanklyn a fait une remarque très juste, pouvant s'appliquer à presque toutes les inspections.

Il a dit que les propriétaires devraient faire examiner leurs réservoirs à leurs frais, et que tout réservoir déclaré dangereux devrait être vidé immédiatement.

On inspecte trop de choses à Montréal qui devraient être inspectées par les intéressés; alors qu'il y en a d'autres qu'on inspecte pas et qui devraient l'être.

Si la loi punissait sévèrement les personnes responsables, à n'importe quel titre, d'un accident dû à un vice de construction, à une négligence, à une violation de la loi, on mourrait moins de mort violente à Montréal.

LA BAIE D'HUDSON

Les Etats-Unis ont célébré l'année dernière le trois centième anniversaire de la découverte de la rivière Hudson.

Après cette découverte, en 1609, l'explorateur Hudson a aussi découvert, vers les régions arctiques, où il cherchait un passage à travers le continent, la baie qui porte son nom. C'est en 1611 qu'il atteignit le fond de la baie James, et on a suggéré qu'il serait convenable de célébrer au Canada cet évènement qui revêt une particulière importance depuis que nous songeons à établir une voie de transport océanique dans cette direction.

LE SCANDALE MANITOBAIN

Le "Telegram" de Winnipeg publie une entrevue avec M. J. F. Prud'homme, de St-Boniface, agent d'immeuble, au sujet du pot de vin de $10,000 que M. Horace Chevrier est accusé d'avoir demandé pour faire obtenir une promotion au juge Prud'homme.

L'"interviewé" du "Telegram" est le frère du juge en question. Il affirme que M. Chevrier l'a fait venir à son bureau un soir, et qu'il lui demanda d'abord $20,000, puis $15,000 et enfin $10,000 pour faire avoir au juge Prud'homme la succession du juge Dubuc qui prenait sa retraite; cette somme devrait être envoyée à Ottawa pour être versée dans le fonds électoral. M. Prud'homme ayant répondu qu'il n'avait pas d'argent à perdre de cette façon, M. Chevrier lui aurait dit alors de lui faire transférer le traitement de son frère le juge, afin de pouvoir ainsi rentrer ses fonds.

M. Prud'homme prétend qu'il refusa les propositions de M. Chevrier et qu'il lui fit comprendre que son frère ne ferait jamais partie à une transaction de ce genre.

Cette affaire prend évidemment des développements intéressants.

Elle ne manquera pas de produire un certain effet dans les rangs du peuple.

LE PRINCE DE GALLES

On sait que le titre de Prince de Galles n'appartient pas de droit à l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, mais lui est concédé par faveur royale. Le premier à porter le titre était le second fils d'Edouard I.

Dans l'histoire d'Angleterre, on a vu depuis plusieurs princes de Galles qui n'ont jamais régné et plusieurs rois qui n'ont jamais été honorés du titre. La coutume récente parait cependant destiner le titre à l'héritier du trône. Ainsi le petit prince Edouard, fils aîné du Roi, vient d'être créé prince de Galles, à l'occasion du seizième anniversaire de sa naissance.

Echos et Commentaires

Les compagnies de télégraphe ne semblent pas avoir un grand amour pour la dualité des langues.

Ce sentiment pourrait à la rigueur s'expliquer. "Whoever speaks two languages is a rascal," dit un proverbe anglais.

—o—

"On dément catégoriquement, dit "le "Canada", que la gorge de M. "Roosevelt ait besoin d'une inter"vention chirurgicale..."

Sa gorge, peut-être pas... Mais sa langue ? ?

—o—

Lu dans un journal ministériel :

"L'Ecole Normale de Valleyfield, "fondée en 1908 et subventionnée "par le gouvernement DE SIR LO"MER GOUIN, marche de progrès "en progrès."

Et le gouvernement de la Province de Québec, est-ce qu'il donne quelque chose, aussi ?...

—o—

" Pas de parlement pour les Chinois," annonce un journal du matin.

Les Célestes entendent rester dignes de leur nom.— (L'IDIOT.)

—o—

Un confrère nous signale quelles sont, d'après M. Béhal, de l'Académie de Médecine, les matières colorantes dérivées de la houille dont l'emploi pourra être toléré dans la pâtisserie et la confiserie.

Il faut lire les noms scientifiques de ces produits. Nous citons :

Le vert acide "J", par exemple, s'appelle de son vrai nom :

le diéthyldibenzyldiparaminotriphénylcarbinoltrisulfonate de sodium.

Pour le bleu patenté, c'est un peu plus compliqué; mais le record appartient au violet acide G B :

diméthylaminodiéthylhibenzyniaminotriphénylcarbinoldisulfonate de sodium.

Quant au violet de Paris, c'est tout simplement un mélange de : chlorhydrines du pentaméthyltriamidotriphénylcarbinol

et de l'hexaméthyltriamidotriphénylcarbinol !

Voilà de quoi clouer le bec à votre pâtissier !

—o—

L'opinion allemande s'est fort émue, comme on sait, de la récente encyclique papale.

On rappelle, à ce propos, que Pie IX, au temps du Kulturkampt, ne s'était guère montré très tendre non plus pour l'Allemagne. Il annonçait la chute, du haut de la colline de Sion, "d'un roc qui broierait les pieds du colosse impérial". Et il proclamait que la politique bismarckienne était "une politique de violence et de fraude, d'une impudence éhontée".

—o—

—C'est un fait digne de remarque, dit un confrère, que tous les uniformes d'Edouard VII portaient sur les épaulettes les lettres V. R. (Victoria Regina), et que ceux de George V portent les initiales E.R. Une vieille coutume exige, en effet, que tous les membres de la maison du monarque portent le monogramme de leur maître, mais que le souverain, lui-même, porte toujours les initiales de son prédécesseur.

—Eh dites donc... si l'on imposait une coutume pareille au premier-ministre du Canada ?...Voyez-vous d'ici M. Borden portant les initiales de Sir Wilfrid Laurier ?...

ELLASON NE SERA PAS DEPORTE

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 28—Le département d'immigration en est venu à une entente au sujet de l'anglais Ellason, condamné à être déporté pour être entré en Canada sous de faux prétextes. Ellason est arrivé à Québec disant qu'il allait s'établir sur une ferme et une fois admis en Canada, se rendit directement à Hamilton où il s'engagea comme mouleur. Arrêté sur la plainte d'ouvriers canadiens il fut condamné à être déporté. Le gouvernement vient de le faire remettre en liberté à condition qu'il travaille une année sur une ferme et ensuite il pourra se rendre dans une ville s'il le désire. Ellason a accepté. Ce dernier dit que le "truc" lui a été proposé par la "East End Emmigration Co" de Londres. Le gouvernement fera une enquête à ce sujet et si l'accusation est fondée, ordre sera donné de ne plus recevoir les immigrants envoyés par cette société.

MORT DE MLLE M. J. LEMIEUX

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mlle Marie-Jeanne Lemieux, fille de M. Eudore Lemieux, décédée, hier, à une heure et demie. Le service sera chanté demain matin, à l'église du Sacré-Cœur, à 6 heures.

Le corps sera transporté à la gare Bonaventure, puis de là à Lévis, où aura lieu la sépulture. Mlle Lemieux avait que 23 ans et 7 mois et était la nièce de MM. C. G. M. Chamberland, entrepreneur, et A. G. Routhier, de cette ville.

Nos condoléances à la famille en deuil.

VICTIME DU TRAVAIL

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 28—Thomas Frédette, employé aux scieries de M. Skinner, à Skinner, Me., près de Mégantic, a été si affreusement broyé sous une charge de billots qu'il devait conduire à la scierie vendredi, qu'il expira quelques heures après l'accident sans qu'il fût possible de ne rien faire pour le sauver. Le défunt était âgé de 33 ans et célibataire.

COURRIER D'OTTAWA

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 28. — MM. L. A. Latour, Nap. Lafrenière et D. J. Driscoll, ont acheté l'hôtel Sindar, rue Rideau, au prix de $35,000. La propriété appartenait à Mme K. E. Forde et l'hôtel exploité par M. Emile Robitaille.

—Mmes Larmouth, Thorburn, Doney et Gallock, ont quitté Ottawa, ce matin, pour Halifax, où elles représenteront la Capitale à la convention du "Conseil National des femmes", qui durera du 30 juin au 6 juillet.

—Samuel Billings, appartenant à la famille des fondateurs de Billings Bridge, est mort hier à l'âge de 89 ans. Il était né à Billings Bridge le 28 juillet 1821. Pendant plusieurs années il fit le commerce de bois, spécialement aux environs de la rivière Petite Nation.

—La banque "British North America", a envoyé cette semaine 189 sacs d'or à l'hôtel de la Monnaie pour être converti en souverains anglais. Cet or représentant 11,151.45 onces avait une valeur de $185,000, soit une moyenne de $17 l'once et vient du Yukon où la banque possède une succursale. Le transport du précieux minerai de la banque à l'Hôtel de la Monnaie, a été fait au moyen d'une voiture de livraison ordinaire, et sans garde spéciale. La voiture était accompagnée de deux employés de la banque, d'un employé du département des postes et d'un employé de la Monnaie.

IL PRETEXTAIT DES SPECULATIONS MINIERES

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 28.— Aucun renseignement officiel n'est donné sur le scandale de l'Imprimerie Nationale et le secrétaire d'Etat dit qu'il ne fera aucune déclaration avant que l'enquête soit terminée, ce qui prendra plusieurs jours.

Personne ne songeait à trouver le luxe de Gouldérite extravagant, car il avait réussi à convaincre tout le monde qu'il avait été très heureux dans des spéculations sur les mines de Cobalt.

BLESSE PAR L'AUTO DU FILS DE TAFT

BERVERLEY, Mass., 28. — Au cours d'une promenade en automobile, hier, le jeune fils du président Taft a renversé et blessé, peut-être mortellement, un ouvrier travaillant aux réparations d'une voie ferrée. Tous les témoins de l'accident s'accordent à dire qu'il s'agit d'un simple accident, que l'automobile allait à une allure modérée, qu'il n'y a pas eu de la faute du jeune Taft et que c'est l'ouvrier qui, au lieu de se garer, comme le firent ses camarades, s'est maladroitement jeté sous les roues de l'automobile.

AU CAUCUS DES ECHEVINS

Au coucus des échevins, hier, il a été résolu de référer au Bureau de Contrôle, le rapport concernant l'octroi d'un crédit de $10,000, pour venir en aide aux familles des victimes du "Herald".

L'autre rapport concernant la nomination de trois experts chargés de faire l'inspection des réservoirs aériens sera amendé de façon à appliquer le crédit de $2,500 voté à cet effet, à la nomination de deux inspecteurs réguliers qui seront attachés au bureau de l'inspecteur des bâtiments.

FAMILLE EPROUVEE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 28.— Pour la neuvième fois dans l'espace de six ans la mort a visité, hier, la famille de M. Victor Houle. Cette fois, la tragique faucheuse a abattu Alfred Houle, qui laisse une veuve et quatre enfants.

LE COMPLET DE L'ANNEE DERNIERE NETTOYE Paraitra aussi bien qu'un neuf. Envoyez-le à ceux qui savent le nettoyer proprement. Médaillés d'Or

British American Dyeing Co.,

Succursale de l'Est: 415 Ste-Catherine Est. Tél. Est 87, et six autres téléphones.

105-28-30 j. 2 juil.

MAIN 3644 FINE LINGERIE

Rien n'est aussi difficile à laver et à repasser que ces fines et délicates blouses d'été. C'est pourquoi ceux qui font ce travail à la Troy sont des experts, SACHANT parfaitement ce qu'ils ont à faire.

Troy Laundry Co., Limited

VERDUN

VOTEZ POUR

EMERY LARIVIERE

Candidat choisi par les Citoyens du

QUARTIER

Longue-Pointe

Des Comités ont été ouverts à

BEAURIVAGE—chez M. Beaudry.

TETREAULTVILLE—à la salle du club.

Au Parc TERMINAL—chez M. Bouliane.

105-5

Budweiser au 1er Rang

Le plus haut degré d'excellence jamais atteint dans l'art de brasser la bière l'a été dans la production de la Budweiser, reconnue partout comme la "MEILLEUR LAGER DU MONDE."

Brassée et embouteillée seulement par l'Anheuser-Busch Brewing Association, de Saint-Louis, Mo., et vendue dans le monde entier.

Prix, $1.60 la douzaine de bouteilles d'une chopine; $15.00 le baril de 10 douzaines de chopines.

Prix spéciaux au commerce.

Véritables Biscuits de Bent

A L'EAU FROIDE, FAITS A LA MAIN.

Ces délicieux biscuits sont fabriqués à Milton, Mass., par G. H. Bent & Co., et le public devrait toujours exiger le véritable article, car il y a plusieurs imitations sur le marché.

Les véritables biscuits de Bent sont fabriqués de farine et d'eau pures et ce dans les fours hollandais à l'ancienne façon, chauffés au moyen de fagots, qui leur donne ce goût riche et délicieux.

Prix, 25c la livre.

Huile d'Olive Française Pure DE Barton & Guestier, Bordeaux

Nous vendons et recommandons l'huile d'olive française pure bien connue "Barton et Guestier," une des meilleures huiles fabriquées en France.

C'est une des quelques marques d'huile d'olive absolument exempte de falsification.

Bouteilles d'une chopine.. .. .. 50c la bouteille

Bouteilles d'une pinte.. .. .. 90c la bouteille

Macédoines de Légumes

Légumes français mélangés.

Une combinaison d'excellents légumes français, variétés les plus choisies, coupés en petits morceaux. Pois, navets, carottes, fèves de Lima et haricots verts, compris dans l'assortiment.

En boites et en pots de verre.

	La boite	La Douzaine
Macédoines en boites..	25c	$2.75
Macédoines en pots de verre..	40c le pot	

Fruits et Légumes Frais

Nous recevons, chaque jour, des consignations de fruits et légumes frais. Tout est de saison, et beaucoup de bonnes choses, hors de saison. Tous frais, et de la meilleure qualité.

Essence Parisienne

Pour brunir et colorer les sauces, bouillons, thés de boeuf, soupes, etc. Ajoute à l'arôme et est d'une nutritive, étant fabriquée de ce qu'il y a de mieux. Il suffit d'une petite quantité pour préparer les mets exigeant beaucoup de saveur.

Prix, 30c la bouteille.

FRASER, VIGER & CO., LIMITED

ITALIAN WAREHOUSE, EDIFICE FRASER,

Etabli en 1856 207, 209 & 211 rue St-Jacques, Montreal.

28 juin 12-26-jlet

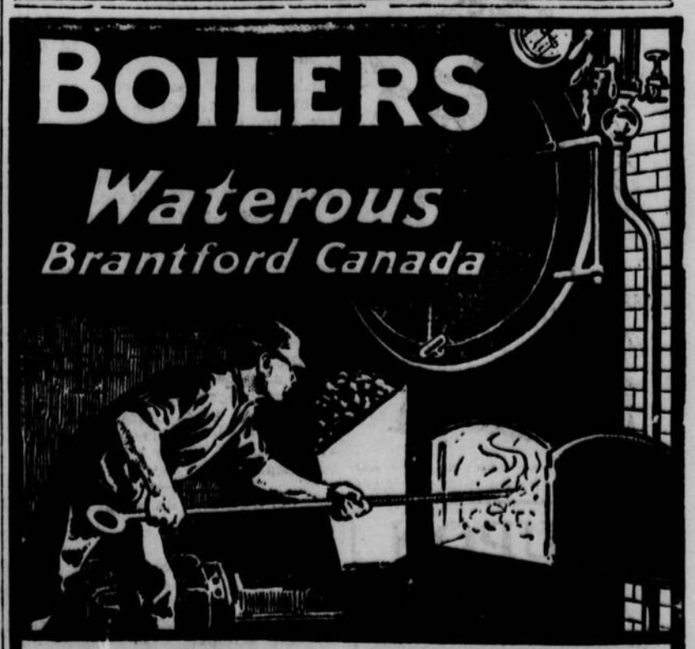

Reservoirs et tous les types de Bouilloires, Engins, Machinerie de moulins a scie et à pulpe

The Canadian Alimentary Company Limited

Importateurs de Vins, Spiritueux, Liqueurs, Epices, parfumeries, etc., de hautes marques.

564 RUE STE-CATHERINE OUEST.

Téléphone Uptown 6294.

"Le Regal"

MONTREAL, le 20 JUIN 1910.

C'est avec plaisir que nous avisons le public de l'ouverture de notre magasin d'épicerie et de friandise, au No. 564 rue Ste-Catherine Ouest, où l'on trouvera :

Un rayon de friandises françaises, possédant une entièrement nouvelle variété de produits.

Un rayon réservé aux articles en conserves et aux produits importés.

Un rayon pour les produits du pays, fruits, beurres, etc.

Un rayon de la parfumerie, fabriquée par les RR. PP. Bénédictins.

Un rayon des Vins, Spiritueux, Liqueurs, contenant un stock choisi des meilleures marques seulement, dont on pourra obtenir des échantillons sur demande.

Nous ne pouvons vous recommander trop fortement de nous honorer d'une visite, qui vous convaincra de la qualité supérieure et des prix raisonnables de notre stock.

Nos clients peuvent devenir actionnaires de la Compagnie, recevant ainsi un escompte de 15 p.c. sur tous les produits importés,—indépendamment de tous profits qui pourraient dériver de leurs actions du capital-actions.

THE CANADIAN ALIMENTARY COMPANY,

Par A. CHAZALON, Directeur Gérant.

McLAREN'S D.K BALATA NONE BETTER

Courroies CUIR et "BALATA"

D.K. McLaren Limitée

309-311 rue Craig Ouest.

MAIN 4904-4905.

CHRONIQUE OUVRIERE

Ce qu'ont fait jusqu'ici les unions ouvrières pour la règlementation du travail des enfants dans les manufactures.

Comme nous avions l'occasion de le dire récemment, trente - trois Etats de la république voisine et en plus le district de la Colombie, ont adopté jusqu'ici des lois fixant la limite d'âge d'emploi des enfants dans les manufacturiers et les ateliers. Cette œuvre de délivrer les enfants du travail d'esclavage des manufactures est presque entièrement due à la propagande désintéressée, loyale et fermement déterminée du travail organisé. On a dit avec raison que lors même que le travail organisé n'aurait rien fait de plus pour le bien-être et le bénéfice de l'humanité que d'obtenir ces lois sur le travail des enfants, il auraitjustifié sa raison d'être, et mérité pleinement les remerciements et les félicitations du monde civilisé. La civilisation n'a jamais connu de crime plus grand, de plaie plus virulente que ce travail brutal de petits enfants dont la place serait plutôt dans les bras de la nourrice qu'à la navette et au métier, et cette lutte du travail organisé contre cette plaie et ce crime se continuera, nous assure-t-on, tant que tous les enfants en bas âge ne seront pas exclus de tous les ateliers et les manufactures.

La même campagne avec le concours des unions a été inaugurée depuis un certain temps, dans la province de Québec et on espère réussir avant peu à éliminer des manufactures tous les enfants qui n'ont pas l'âge règlementaire.

—o—

Du chômage forcé dans les manufactures de bijouterie de plusieurs villes américaines.

Une dépêche de Providence, R.I., dit que plus de cent manufactures de bijouterie ont annoncé qu'elles fermeront leurs portes durant plusieurs jours en juillet et août. Ces manufactures sont situées à Providence, Pawtucket, Attleboro, Attleboro-nord et dans d'autres villes.

Dix mille ouvriers et ouvrières vont se trouver affectés par ce chômage.

Tous les ans, les manufactures de qijouterie ferment ainsi leurs portes, mais jamais le nombre en a été aussi grand que cette année.

—o—

Un pressant appel aux wagonniers employés aux usines Angus.

M. A. Chartrand, le 2ème vice-président de la Fraternité des wagonniers d'Amérique, invite tous les gens du métier employés aux usines Angus, à assister à une grande assemblée spéciale qui se tiendra demain soir, (mercredi) dans les salles du club Lemieux, angle des rues Iberville et Lafontaine.

Des questions d'une importance capitale y seront discutées et chacun devrait se faire un devoir d'être présent.

Les non-unionistes comme les unionistes seront les bienvenus.

—o—

Une belle assemblée hier soir chez les travailleurs en buanderie de l'union locale No 69.

Il y a eu, hier soir, à la salle Saint-Joseph, une nombreuse et enthousiaste assemblée de l'union locale No 69, des travailleurs en buanderie, sous la présidence de M. T. Cholette.

Le comité des salaires a fait rapport que deux buanderies avaient consenti jusqu'ici à payer le prix demandé par l'union pour le repassage des vieilles chemises, c'est-à-dire 60 cents la douzaine, soit 20 pour cent d'augmentation sur l'ancien prix. Le comité a été autorisé de continuer son travail auprès des autres buanderies. Le délégué au comité des labels du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, présente ensuite un intéressant rapport de la dernière exposition des étiquettes qui fut reçu avec beaucoup de satisfaction. Il a annoncé, de plus, que plusieurs buanderies ont manifesté par l'entremise du délégué de l'union No 455, des barbiers, le désir d'obtenir le privilège de se servir de l'étiquette de l'union No 69, et le comité du label de l'union a été autorisé de s'occuper de la chose et d'entamer des négociations en se et d'entamer des négociations au besoin.

Il a été lu une communication de la compagnie qui fabrique le cigare "Peruna" demandant aux membres d'encourager cette marque. Il a été décidé de charger le secrétaire de répondre que d'après la constitution de l'union, les travailleurs en buanderie sont forcés de fumer des cigares portant comme le "Peruna" le label bleu des cigariers.

Il a été adopté ensuite des résolutions de condoléances aux unions locales No 176 des typographes et No 52, des pressiers, à l'occasion de la catastrophe du "Herald."

Plusieurs demandes d'admission ont été reçues, puis la séance a été ajournée au 4e lundi de juillet.

—o—

Les employés du tramway à Port Arthur parlent de se mettre en grève.

Il paraît de plus en plus évident que les employés du "Port Arthur et Fort Williams Street Railways" se mettront en grève aujourd'hui même, pour une augmentation de salaires.

Les hommes ont refusé, il y a quelques jours, une augmentation offerte par la compagnie, mais qu'ils n'ont pas trouvée suffisante.

—o—

Une école technique à Chicago, pour le bénéfice des pressiers.

Au cours de sa séance d'hier, la convention des pressiers qui siège à Columbus, Ohio, a décidé d'établir une école technique à Chicago, où tous ses membres pourront puiser les connaissances nécessaires pour leur permettre de lutter avec avantage contre la concurrence des ouvriers étrangers.

On dit que certains manufacturiers, en apprenant cette nouvelle, ont décidé de fournir gratuitement tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement de cette école, pourvu qu'elle soit ouvert dans six semaines. La convention tire à sa fin, et la séance d'hier soir a duré une partie de la nuit.

—o—

Grande réunion demain soir des maçons et des briquetiers, au marché Saint-Jean Baptiste.

Il n'échappe à personne qu'il règne présentement un certain malaise dans l'industrie du bâtiment à Montréal. On a dû remarquer que les maçons et les briquetiers surtout s'agitent depuis quelque temps pour obtenir de meilleures conditions de travail, et il se pourrait qu'un conflit éclate sous peu entre ces unionistes et certains entrepreneurs du Builder's Exchange.

Demain soir, mercredi, il y aura une grande assemblée des maçons et des briquetiers de l'union, dans la salle du marché Saint-Jean-Baptiste, pour discuter et prendre le vote sur une question de la plus haute importance.

Pas un seul membre de l'union ne manquera sans doute d'assister à cette intéressante assemblée.

—o—

L'excursion du Parti Ouvrier de Montréal à Saint-Hyacinthe promet d'avoir un succès monstre.

Les délégués du Parti Ouvrier qui sont allés dimanche à Saint-Hyacinthe, dans le but de voir aux préparatifs de la grande excursion qui sera donnée le 24 juillet, au bénéfice des victimes de la catastrophe du "Herald", ont été reçus d'une façon princière par une délégation de cordonniers de la localité.

Des arrangements ont été faits avec les propriétaires du parc Laframboise où se fera l'exécution du programme des amusements ainsi qu'avec ceux de l'hôtel Canada pour les repas.

Les billets, dont le prix a été fixé à 35 cents pour les adultes et à 40 cents pour les enfants, sont imprimés et l'on peut s'en procurer dès maintenant en s'adressant à M. J. F. Girard, au Temple du Travail, de 7 heures à 9.30 heures du matin et de 4 heures à 6 heures de l'après-midi.

Nous ferons connaître sous peu les divers autres endroits où l'on pourra se procurer des billets.

—o—

La prospérité continue à sourire à l'union des manœuvres en bâtiment.

L'union des manœuvres en bâtiment, tel que nous le disions l'autre jour, jouit présentement d'une vogue et d'une prospérité vraiment surprenants surtout depuis l'entrée en fonction de son nouvel agent d'affaires M. J. F. Girard.

A chaque séance, il se manifeste un entrain et une animation extraordinaires. Hier soir encore vingt-deux nouveaux membres ont été initiés et une quinzaine de nouvelles çues.

Les prix d'initiation ont été abolis pour d'ici à une couple de mois et chacun semble vouloir profiter de cette aubaine.

Les manœuvres en bâtiment, sans distinction, sont cordialement invités à se rendre au Temple du Travail tous les lundis où se tiennent les réunions à 8 heures du soir.

—o—

Réunions, ce soir, le mardi du mois:

—Locale Liberté, des forgerons, salle Dionne.

—Conseil mixte, No 17, de l'union internationale des cordonniers, salle Dionne.

—Union des maçons en pierre, salle Saint-Joseph.

—Union des plombiers, No 144, Temple du Travail.

—Union des ferblantiers-couvreurs, No 116, Temple du Travail.

HENRI BOURDON.

PATRONS DE "LA PATRIE"

3822.—Manteau pour enfant de 2 à 4 ans. Matériaux 2 1-2 verges en 36 pour 2 ans.

COUPON

PATRON No 3822

Nom .....
No. .....
Ville .....
Rue .....
Province ou Etat .....
Mesure de buste .....
De Taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c, Département des patrons à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

IL ENTRE EN FONCTIONS

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 28—Le Dr Chas A. Hodgetts, ancien secrétaire du bureau de santé d'Ontario, est entré en fonctions hier comme chef de la branche d'Hygiène de la commission de Conservation des ressources naturelles du Canada. Le Dr Hodgetts, à l'avenir aura ses quartiers généraux à Ottawa.

ARRESTATION DE ALEXANDRE MORIN

UN INDIVIDU, ACCUSE D'ASSAUT ET DE TENTATIVE DE MEURTRE TOMBE AUX MAINS DE LA POLICE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 28 — Alexandre Morin, d'Aylmer, a été arrêté, hier, par le chef de police Perrier, sur l'accusation d'assaut avec tentative de meurtre sur la personne de Georges Routliffe, jeune homme d'Aylmer. Morin comparaîtra cet après-midi, devant le magistrat Goyette.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants, est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours.
mar—jno.

Revue Mondaine

Mariage

Lundi, le 27 juin dernier, avait lieu à Ste-Cunégonde, le mariage de Mlle Léda Auger, fille de M. L. Auger à M. Ph. Desrosiers, fils de M. X. Elie Desrosiers.

—o—

Réception

M. et Mme Ovide Taillefer (Joséphine Choquet) recevront pour la première fois depuis leur mariage, jeudi après-midi et jeudi soir, le 30 juin prochain, à leur résidence, No 671 Notre-Dame ouest.

—o—

En ville

Sir Louis Jetté était hier au Viger.

—o—

En visite

M. et Mme Desrochers, ainsi que MM. O. Falcon, A. Roy et A. Lavoie, étaient de passage à Valleyfield la semaine dernière, en visite chez M. J. L. Courville.

—o—

En villégiature

Mme Dr Leblanc et sa famille sont maintenant installés dans leur chalet du bord de l'eau, à Rigaud, pour y passer la belle saison.

—Dr J. E. Gagné, de la rue St-André, et sa famille, sont partis pour Woodland où ils passeront l'été.

—M. et Mme Hector Tessier, et leur fils Gérard, passent la saison de villégiature à Bordeaux.

—Lady Shaughnessy et Miles Shaughnessy, de la rue Dorchester, partent pour leur résidence d'été à St-André, N.-B.

—Mlle Marie-Antoinette Tarte, de Montréal, est en villégiature à Ste-Thérèse, chez M. et Mme Vershelden.

—o—

De retour

Mlle Agnès O'Grady, de Ste-Brigitte-des Saults, est de retour d'un voyage à Drummondville et St-Hyacinthe.

AVIS IMPORTANT

Jusqu'à nouvel avis les trains spéciaux et réguliers de la compagnie du G.T.R. partiront de Montréal pour Lakeside, pour le grand concours d'aviation aux heures suivantes: 9.45 a.m.; 12.10 p.m.; 1.30 p.m.; 1.50 p.m.; 2.30 p.m.; 3.00 p.m.; 3.30 p.m.; 3.57 p.m.; 4.15 p.m.; 4.20 p.m.; 5.15 p.m.; 5.45 p.m.; 6.15 p.m.

Pour le retour, des trains partiront de Lakeside à de courts intervalles entre 5 et 8 heures p.m. jusqu'à ce que tous les voyageurs aient été ramenés en ville.

LES TROUPES PROVISOIRES CAPTURENT DEUX VILLES

BLUEFIELD, 28 — Une compagnie des troupes provisoires a capturé La Libertad et Jagalpa, deux villes importantes du département de Chontales. Cette colonne fait partie de l'armée du général Mena et avait été détachée dans le but d'occuper des points avantageux, à une distance raisonnable de Acoyapa.

Le général Mena, avec son corps d'armée est à une portée de canon de Agacopo, qui est défendue par plusieurs centaines de soldats de Madriz.

Le Dr Iries, délégué du Nicaragua sur la côte de l'Atlantique, a décrété que les douanes sont maintenant en possession de Diaz, à l'earl Lagoon, et que dorénavant, toute marchandise qu'on tentera de soustraire aux examens des officiers des douanes nommés officiellement sera sujette à saisie.

TRAIN ARRETE PAR DES BANDITS

OGDEN, Utah, 28 — Le convoi No. 1 de la ligne courte Oregon a été arrêté à 1.30 heure à Five Points et tous les passagers ont été dévalisés.

Les voleurs sont montés sur le convoi à Ogden et se sont attaqués aux passagers aussitôt qu'il eut dépassé les limites de la ville.

Les bandits ont tiré deux fois sur un serre-frein sans l'atteindre. Une femme et un homme ont été brutalement battus.

Les bandits au nombre de trois, ont abattu tous ceux qui ont essayé de résister. Le préposé aux messageries a dû céder ses clés et son wagon a été fouillé.

Le shérif Wilson est à la poursuite des bandits.

LA PROROGATION DU CONGRES AMERICAIN

WASHINGTON, D. C., 28 — Le président Taft est sorti du Capitol en souriant, à 11 heures samedi soir. La seconde session du soixante-unième congrès venait d'être prorogée et il avait signé presque toutes les pièces de législation qui ont été soumises. Il a reçu les félicitations de son cabinet et des deux sections du congrès pour le succès de presque toutes ses mesures les plus importantes.

LA CAMPAGNE DE M. MARCIL

L'EX-MAIRE DE NOTRE DAME DE GRACES A TENU SA PREMIERE ASSEMBLEE HIER AU VILLAGE TURCOT. — REGRETTABLES INCIDENTS.

La première assemblée de la campagne de M. Georges Marcil, l'ex-maire de Notre-Dame de Grâces, tenue au village Turcot, hier soir, a été marquée par un incident regrettable : une poignée de jeunes gens ont essayé d'empêcher les orateurs de parler en leur lançant des œufs. Les cent cinquante électeurs qui écoutaient M. Marcil, ont fini par avoir raison des perturbateurs, et l'assemblée a été tenue paisiblement jusqu'aux derniers moments, alors que le tapage a recommencé.

A son comité, M. Marcil a remercié les électeurs qui l'ont suivi.

M. Marcil fut le premier orateur de l'assemblée. Il parla de son administration comme maire de Notre-Dame de Grâces, expliquant les actes qu'on lui reprochait.

M. Marcil dénonce ses adversaires qui essaient de capter le vote du village Turcot en faisant croire que lors de l'annexion il (M. Marcil) a voulu annexer Turcot à Ville Emard.

" M. Décarie s'intitule le candidat du peuple, continue M. Marcil, mais il oublie de dire qu'il a fait porter sur les épaules de ce peuple une taxe de $1.60, que j'ai fait réduire, à son grand chagrin, à $1.00, quand lui paie 25 cents, et pour des années encore.

" Que vous dire de cette qualification de $5,000 qu'on a toujours maintenue afin de priver le pauvre du droit de se faire élire.

" L'ancienne administcation n'a à son crédit que des choses de ce genre-là.

" Que dire encore du refus de M. Décarie et de ses amis d'acheter l'aqueduc du Crédit Municipal à $200,000, mais de l'acheter d'entremetteurs à $280,000 ?

" Que dire des contrats pour une somme de $300,000 qu'on a donnés sans soumission le dernier jour de l'administration Trenholme ?"

M. Marcil termine par un appel aux électeurs libres et il parle quelques minutes en anglais.

M. Dugald McDonald a été l'orateur suivant. M. McDonald a parlé en français et en anglais. Il a fait l'historique de tous les régimes Décarie et a fait appel à l'indépendance des électeurs pour élire M. Marcil par une forte majorité.

M. C. S. Ferry, M. Théodule Prud'homme et M. Robert Brodie, le président de l'association des Citoyens de Notre-Dame de Grâces, ont aussi parlé pendant quelques minutes.

COURRIER DE VALLEYFIELD

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 28. — Les journaux de Toronto, en annonçant la fermeture des classes de l'Ecole Westbourne, font une mention spéciale de mademoiselle Janet Robb, fille unique de notre concitoyen, M. James A. Robb, M. P. Elle s'est distinguée pour la musique et elle a obtenu son certificat de graduée avec les premiers honneurs pour la Langue Française et pour l'Histoire d'Angleterre. Mademoiselle Robb a étudié trois ans à Toronto et avait été précédemment une élève du Gault Institute et du Couvent des Révérendes Sœurs des SS. NN. de Jésus et Marie à Valleyfield.

LES QUATRE NOUVEAUX INSPECTEURS DE LAIT

Les quatre nouveaux inspecteurs de lait sont entrés en office, hier, et ils feront d'abord l'inspection de toutes les fermes situées sur l'île de Montréal.

EXPERIENCE D'UN MEDECIN

Pas besoin de remède dans le cas présent

Il est difficile de convaincre certaines gens que le café leur est dommageable. Ils attribuent leurs malaises à toutes sortes de causes excepté à la vraie.

Mais le médecin s'y connait. Son expérience lui a prouvé que pour certains organismes le café est un poison insidieux qui cause la mauvaise santé. K

Demandez au médecin si le café est la cause de la constipation, des affections de l'estomac et des nerfs.

"J'ai été un buveur de café toute ma vie. J'ai maintenant 42 ans, et quant, il y a deux ans, je tombai malade de prostration nerveuse, le médecin me dit que mon système nerveux était ruiné et qu'il me fallait abandonner le café.

"Je devins si faible et si agité que je ne pouvais travailler. Ayant lu votre annonce de Postum je demandai à mon épicier s'il en avait. Il me répondit: Oui, et il me dit qu'il l'employait dans sa famille et qu'il était exactement tel que représenté.

"Ainsi donc je mis de côté le café et je pris le Postum. Au bout de deux semaines je dormais paisiblement la nuit et je me levais tout frais le matin. Au bout de deux mois je commençai à engraisser. Je ne pesais que 146 livres quand j'ai commencé à prendre du Postum; maintenant je pèse 167 et je me sens mieux que je ne l'étais à l'âge de 20 ans.

"Je travaille tous les jours et je dors bien la nuit. Mes deux enfants étaient de gros buveurs de café mais ils n'en ont pas pris depuis que le Postum est entré dans la maison, et ils ont bien meilleure santé qu'auparavant."

Lisez "The Road to Wellville" dans les paquets. "Il y a une raison."

AVEZ-VOUS DEJA LU LA LETTRE CI-DESSUS? IL EN PARAIT UNE NOUVELLE DE TEMPS EN TEMPS. ELLES SONT AUTHENTIQUES, VRAIES ET PLEINES D'INTERET. *05-1

Cloture de la Vente de Juin; Réductions remarquables durant les 2 derniers jours

Henry Morgan & Co. Limited,

On devrait profiter maintenant des Nombreuse Concessions de Prix. L'occasion est Unique.

Rayon de la Coutellerie et de l'Argenterie.

Un nombre limité de boîtes contenant 6 paires de couteaux et fourchettes, à dessert, manches en nacre. Spécial $7.50.

Un nombre limité de boîtes contenant 12 paires de couteaux et fourchettes à dessert, manches en nacre. Spécial $15.00.

Cuillers et fourchettes de table, Louis XV, en argent plaqué, $4.60 la douzaine.

Cuillers et fourchettes à dessert, $4.25 la douzaine.

Cuillers à thé, $2.25 la douzaine. Cuillers à soupe, $4.60 la douzaine. Cuillers à café, $2.25 la douzaine.

50 pour cent d'escompte sur les bouteilles de Cologne en argent, cadres de photographies, bouteilles à parfums, porte-épingles à chapeaux, sels de senteur, boîtes à mouchoirs et à gants, boîtes à bijoux, etc.

Complets Confectionnés pour Enfants et Garçonnets.

Complets lavables d'enfants, soigneusement confectionnés, styles russe et matelot, anciens prix $1.50 à $4.50. Moins 50 pour cent.

Blouses de garçonnets, vêtement le plus utile et le plus convenable pour l'été, divers dessins et diverses couleurs. Anciens prix, 90c à $1.50. Moins 50 pour cent.

Blazers de garçonnets, en flanelle de qualité supérieure, très jolis dessins rayés. Anciens prix, $3.50, à $4.50. Moins 50 pour cent. pour cent.

Culottes bouffantes de garçonnets, en homespuns exceptionnellement fin, gris clair et foncé, grandeurs 24 à 35. Anciens prix $2.50. Moins 50 pour cent.

Merceries pour Hommes.

Chaussettes en fil de Lisle pour hommes, toutes couleurs, à 50c la paire : spécial 35c la paire, ou 3 paires pour $1.00.

Chaussettes de fantaisie d'été pour hommes, 25c et 35c la paire : spécial 19c la paire.

Stock complet de costumes de bain : moins 33 1-3 pour cent

Chapeaux pour Hommes.

Chapeaux de paille fashionables pour hommes et garçonnets. Valeur primitive jusqu'à $2.00 : moins 50 pour cent.

Chapeau Panama de haute qualité pour hommes. Primitivement de $8.00 et $10.00 : spécial 50 pour cent.

Chapeaux Panama pour hommes, avec couronne basse, à bord cassant. Primitivement $4.00 : spécial $2.85.

Complets à Ordre pour Hommes.

Robes-couverture, dessins et styles exclusifs: moins 50 pour cent.

Robes de bain, faites en tissu à serviette Turque de la plus haute qualité : moins 33 1-3 pour cent.

Robes de chambre, jaquettes de fumoir, la balance du stock, en élégants patrons : moins 33 1-3

Jolies Soieries d'Eté, moins 33 1-3 p. c.

Foulards de soie imprimés, jolis et nuageux, le tissu le plus frais et le plus beau pour robes d'été, en dessins de glacé et pois polka, sur fonds colorés délicats.

Foulards fond uni, tissés dans les couleurs les plus fashionables, avec d'élégants patrons à pois polka. Foulards fond uni, tissés en dessins petits et moyens.

20 longueurs de robes, en magnifiques foulards de double largeur, primitivement vendues de $14 à $24.00 ; moins 33 1-3 pour cent.

20 longueurs de costumes, en Shantung Crash, d'un tissage extra fin, double largeur, une primitive valeur de $28.00 ; moins 33 1-3 pour cent.

10 pièces de joli Shantung diagonal de couleur, double largeur, tissé dans les nuances les plus nouvelles ; moins 33 1-3 pour cent.

Etoffes à Robes de Couleurs, moins 20 à 50 p. c.

Lignes choisies de serges crème pure laine, 45 et 50 pouces de largeur. Prix primitifs 70c à 80c la verge. Moins 20 pour cent.

Lignes choisies de soie crème et éoliennes de laine fantaisie. Moins 50 pour cent.

Quelques coupons de voiles imprimés pure laine de qualité supérieure, tissus de magnifiques dessins de fleurs et couleurs. Valant primitivement 65c et 79c la verge. Moins 50 pour cent.

Voiles de coton imprimés à rayures de fantaisie et à dessins de fleurs, d'une charmante simplicité et de délicates couleurs. Vendus primitivement 45c et 50c la verge. Moins 50 pour cent.

Etoffes à Robes Noires pour l'Eté.

Drap panama, à dessins rayés noir et blancs très à la mode, primitivement vendu à 60c la verge. Spécial la verge 48c.

Etoffes à robes, comprenant les tissus à la mode, moins 10 pour cent à 33 1-3 pour cent.

Draps satin rayés, mohairs, rayés, mélanges de laine, panamas, rayés, crêpelines rayées, bayadères satin, toutes de la plus haute qualité, moins 33 1-3 pour cent.

Tissus Lavables d'Eté à de Grandes Réductions.

Ligne spéciale de crêpe de coton rayé dans les jolies couleurs, 28 et 40 pouces de largeur. Vendus primitivement à 30c la verge ; spécial la verge, 15c.

Crêpon de couleur de 28 pouces, dans les plus nouvelles et plus poulaires nuances de la saison. Vendus primitivement à 25c et 30c la verge, spécial, la verge, 15c.

Jolie toile pongée, 28 pouces de largeur, le plus attrayant et le plus léger tissu pour fraîches robes d'été. Marquée primitivement 25c et 30c la verge, la verge 15c.

Rayon des Modes.

Stock complet de chapeaux garnis, moins 33 1-3 pour cent.

Enorme assortiment de formes de couleurs non garnies, les plus nouvelles créations ; moins 50 pour cent.

Formes en paille de Toscane noire et blanche, non garnies ; moins 20 pour cent.

Chapeaux canotiers, élégants ; moins 20 pour cent.

Stock complet des meilleures fleurs artificielles Françaises, Anglaises et Allemandes, vendues à 50 pour cent.

Rayon des Ceintures pour Dames.

Ceintures lavables, de dessins élégants, en couleurs pour assortir avec les robes d'été, 35c.

Ceintures en cuir verni, dans toutes les largeurs et finies avec d'élégantes boucles de fantaisie, 75c à $5.00.

Rayon de la Lingerie Blanche.

Kimonas et peignoirs sacques ; moins 20 pour cent.

Blouses en lingerie, dans des dessins exceptionnellement jolis et élégants ; moins 33 1-3 pour cent.

Vente à moitié prix de jolies nouvelles blouses en linon, mousseline, madras, toile, indienne, guingan, piqué, pongée, dentelle, tulle et taffetas. Prix primitifs $1.00 à $12.00 ; moins 50 pour cent.

Sous-vêtements de dames ; moins 20 pour cent.

Un escompte spécial de 20 pour cent est maintenant offert sur notre énorme stock de vêtements d'enfants et de bébés.

Rayon des Parapluies pour Dames.

Jolis parasols désirables pour dames ; moins 20 pour cent.

Lignes spéciales de magnifiques parapluies de haute qualité ; moins 33 1-3 pour cent.

Sacoches à Main: Papeterie.

Immense écoulement de sacoches à main de haute qualité. Prix primitifs $15.00 à $18.00 ; spécial $7.50.

Un assortiment d'élégantes sacoches à mains, vendues primitivement à $7.50, $8.00 et $9.00 ; spécial $4.00.

Pads à écrire, papier-toile de belle qualité. Prix primitif 25c ; spécial 10c. Prix primitif 15c; spécial 5c chacun.

Toiles à Costume à Grandes Réductions.

Anciennes toiles blanches, entièrement rétrécies, d'un fini extra souple, et complètement blanchies sur l'herbe, un tissu idéal, pour costumes d'été 36 pouces de largeur : valeurs de 45c, 50c, 55c, 60c, 65c et 70c la verge, 45 pouces de largeur : valeurs de 70c, 75c, 80c et 90c la verge, 54 pouces de largeur : valeurs de 85c et 95c la verge ; moins 10 pour cent.

Une toile à robes d'une qualité supérieure, spécialement importée, 36 pouces de largeur. Prix spéciaux, la verge, 35c, 40c, 45c et 50c.

Coton anglais, d'un spécial fini souple ; prix spéciaux, la verge, 9c, 12c et 14c.

Coupons, (lots bien assortis) de cotons, pour écouler, moins 20 pour cent.

Couvrepieds Blancs et Edredons, Moins 20 p. c.

Edredons, dimensions 6 x 5, recouverts en belle sateen, de dessins exclusifs. Prxi primitif $8.00, prix spécial $6.50, dimension 6 x 6, prix primitif $9.50. Prix spécial $8.25.

Autres édredons valeurs également intéressantes, moins 20 pour cent.

Couvrepieds blancs, dimensions, 10 x 4, à 12 x 4. Prix primitifs $4.50 à $6.75 ; spécial $2.25 à $5.00.

Immenses Réductions sur les Toiles.

Nappes et serviettes de table pour appareiller, en toile faite au métier à la main, moins 33 1-3 pour cent.

Lignes spéciales de nappes, serviettes, Doylies frangées, dessus de buffet, napperons à thé, serviettes de bain et de chambre à coucher, de qualité supérieure ; réduction de 20 pour cent.

Corsets, Corsages-Corsets et Brassières.

Corsets dessinés pour donner une parfaite liberté et de l'aise au corps, et, en même temps, assurer ces lignes gracieuses si désirées, marqués spécialement à $1.00.

Corsages-corsets qui sont hygiéniquement corrects et d'un ajustement parfait, depuis 68c en montant.

Brassières, qui ajustent avec une facilité parfaite, garnies de jolies dentelle valenciennes et de ruban bébé, depuis 68c en montant.

Bas pour Dames et Enfants.

Une ligne très spéciale de bas d'enfants, faits avec de jolies parties supérieures de fantaisie. Primitivement vendus à 25c et 30c la paire ; spécial 15c la paire.

Rayon de la Porcelaine — Abat-jour de Bougie.

500 abat-jour de boule, nombreux dessins et coloris. Prix primitifs 20c et 25c chacun ; spécial 15c.

500 abat-jour de bougie, nombreux dessins et couleurs. Prix primitifs 40c et 50c chacun ; spécial 25c.

500 abat-jour de bougie, dessins et couleurs uniques Prix primitifs 50c et 60c chacun; spécial 30c.

Tapis et Rugs, moins 20 à 50 p. c.

Lignes désassorties de petits rugs persans d'une beauté remarquable ; moins 20 à 50 pour cent.

Lignes choisies des meilleurs tapis importés anglais, Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry ; moins 20 pour cent.

Balance des tapis tout faits ; moins 50 pour cent.

Lignes désassorties de carpettes en laine ; moins 33 1-3 pour cent.

Rugs Mourzouk de veranda, pour cottages d'été ; moins 20 pour cent.

Assortiment choisi de rugs Axminster, sans coutures ; moins 20 à 50 pour cent.

Asortiments choisis de coupons de tapis ; moins 66 2-3 pour cent.

Balance des nattes chinoises, et japonaises ; moins 50 pour cent.

Papiers de Tentures, moins 20 à 75 p. c.

7,500 rouleaux des meilleurs papiers de tenture, anglais, allemands et américains, dessins et couleurs exclusifs. Nous en avons un étalage en tapisserie, effets de soie et de tissus de deux tons. Prix réguliers 25c, 40c, 50c, 75c et $1.00 par rouleau. Moins 50 pour cent.

5,775 rouleaux de papiers de tenture américains et canadiens, jolis dessins. Prix réguliers, 10c, 15c, 25c, 30c, 45c, et 50c, par rouleau. Moins 50 pour cent.

Un assortiment remarquable de papiers de tenture de la meilleure qualité. Prix réguliers, 30c, 40c, 50c, 60c, 75c et $1.00 le rouleau. Moins 25 pour cent.

200 paquets de coupons de papiers de tenture d'une qualité supérieure, de 4 à 10 rouleaux par paquet, vendus autrefois de 25c à $1.00 le rouleau; spécial 25c à $2.00 le paquet.

Papiers de tenture vernl de la meilleure fabrication américaine, patrons de tuiles. Spécial, le rouleau 30c.

Burlaps tapisserie, qualité très supérieure, fabrication anglaise. Spécial 27c la verge.

QUESTION DE JURIDICTION

LE TAUX DES PASSAGES A PERCEVOIR PAR LA CIE DU PARC ET DE L'ILE VA ETRE PROCHAINEMENT DISCUTE DEVANT LE CONSEIL PRIVE.— LA JURIDICTION DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER.

La question des taux de passage chargés par les tramways aux citoyens du quartier Montréal sera prochainement discutée par les avocats de la cité et du tramway devant le conseil privé. Cette question est des plus importantes et la manière dont elle sera jugée intéresse non seulement la cité et le tramway, mais bien tous les chemins de fer du pays. Il s'agit en effet de savoir si la commission des chemins de fer d'Ottawa a ou non juridiction sur les compagnies de chemin de fer incorporées par une législature provinciale.

La commission des chemins de fer avait ordonné à la compagnie du Parc et de l'Ile, qui dessert le quartier Mont-Royal, de charger le même prix aux citoyens de ce quartier que celui qu'elle charge aux citoyens des autres quartiers. Appel de cette décision de la commission des chemins de fer fut interjetté à la cour suprême, sous le prétexte que la compagnie du Parc et de l'Ile, qui fait maintenant partie du réseau de la compagnie des tramways de Montréal, ayant été incorporée, par la législature, elle échappait à l'action de la commission des chemins de fer, on voit tout de suite l'importabce du litige si le conseil privé renverse la décision de la cour suprême qui avait confirmé la décision de la commission des chemins de fer, les compagnies de chemin de fer pourront, à l'avenir, charger les taux qu'elles voudront, sans que la commission puisse intervenir, pourvu qu'elle fassent incorporer par la législature les parties de leurs réseaux qui se trouveront dans chaque province.

Les citoyens du quartier Mont-Royal, subissent actuellement les effets du déplaisir de la compagnie du tramway parce qu'ils ont refusé un traitement de faveur à la compagnie du Parc et de l'Ile, contrairement à leurs voisins de Notre-Dame de Grâces.

TEDDY VA RENTRER DANS LA POLITIQUE

OYSTER BAY, N.-Y., 28. — Théodore Roosevelt doit se lancer dans la lutte politique qui s'engagera à l'automne pour le contrôle de l'Etat de New-York. Il persiste dans son refus de parler politique pour les journaux, mais on peut être certain qu'il va faire des efforts pour sauver le parti républicain de la défaite qui, d'après lui, le menace dans cet état.

LE MILLIONNAIRE STACK RENTRE AUX ETATS-UNIS

Richard B. Stack, contre qui sa femme, actuellement Mme E. R. Burbank, avait pris des procédures en extradition, afin de le faire renvoyer aux Etats-Unis, où il aura à répondre à l'accusation de lui avoir enlevé son enfant dont elle avait obtenu la garde par voie judiciaire, a consenti à retourner aux Etats-Unis. En conséquence, les procédures en extradition ont été arrêtées; on cessera aussi les procédures pour habeas corpus qui étaient dirigées contre lui.

C'est à Saint-Louis, dans l'Etat du Missouri, que cette affaire aura son dénouement.

NOYE EN TRAVERSANT LE CANAL A LA NAGE

Un individu, que l'on croit être un des employés aux raffineries "Canada," s'est noyé vers huit heures et trente, hier soir, en essayant de traverser, à la nage, le canal Lachine. Ce serait un Italien du nom de Thomas Romaina, âgé de 45 ans.

Malgré tous les efforts faits jusqu'ici, on n'a pas encore repêché son cadavre.

LE VOTE DES DEPUTES IRLANDAIS

LONDRES, 28 — Il est entendu que les députés irlandais ont décidé de voter contre le budget, à moins q'on ne leur assure qu'il n'y aura pas de compromis avec l'opposition sur la question du veto.

Maladies de la Peau

Sous ce nom se trouvent inclus des maladies telles que herpès, eczéma, érysipèle, dartre, croûtes, psoriasis, pellicules, éruptions avec démangeaisons, éruption, clous, pustules, etc. Les maladies de la peau, règle générale, ne sont pas dangereuses, mais elles sont vilaines, irritantes et souvent terriblement ennuyeuses pour celui qui en souffre, elles proviennent surtout du mauvais état du sang, provenant d'une cause ou d'une autre, car si le sang est pur et la circulation bonne, aucune maladie de peau ne peut exister, excepté si elle provient d'un manque de propreté essentielle ou de la contagion de la peau.

Pour se débarrasser des maladies de la peau, il est nécessaire d'observer strictement toutes les lois de l'hygiène ; de maintenir l'action régulière des intestins, d'éviter les excès, de ne manger qu'une nourriture fortifiante ordinaire. Nettoyez et gardez le sang pur en prenant le Burdock Blood Bitters qui détache toutes les sécrétions et fait un nouveau sang riche en agissant sur tout l'organisme.

Souffrait d'Herpès Depuis SIX ANS

Mme E. M. Myers East Jeddore, N. E., écrit : "Je ne crois pas qu'il y ait dans le Canada quelqu'un qui puisse recommander Burdock Blood Bitters plus que je puisse le faire. J'ai souffert terriblement de l'herpès depuis six ans et j'ai tout fait pour le guérir sans avoir de soulagement. A titre de curiosité, j'achetai six bouteilles de Burdock Blood Bitters, et il m'a complètement guéri. Je conseillerais aux autres de s'en servir. En vente par tous les marchands.

Fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

LES RAPPORTS SONT RENVOYES

LE CONSEIL DE VILLE RETOURNE AUX CONTROLEURS LES DEUX RAPPORTS, PROPOSANT UNE CONTRIBUTION DE $10,000 AUX FAMILLES EPROUVEES ET LA NOMINATION D'INSPECTEURS EXPERTS.

Ainsi qu'il en avait été convenu au caucus des échevins, hier matin, le conseil de ville, à sa séance d'hier après-midi, a référé de nouveau au Bureau de Contrôle le rapport concernant l'octroi d'un crédit de $10,000 au fonds de secours du "Herald," et celui concernant l'engagement, au prix de $2,500, des trois experts chargés de faire une inspection des réservoirs aériens.

LA SOUSCRIPTION DE $10,000.

Touchant le premier rapport, le maire Guerin a demandé des explications au sujet d'une décision qui lui semblait inopportune, attendu qu'un comité de citoyens avait été nommé durant la semaine dernière, pour voir à l'administration de ce fonds de secours auquel le conseil avait manifesté son intention de souscrire, et l'échevin L. A. Lapointe s'est chargé de donner les explications requises au nom de ses collègues.

Il prétend que le rapport mentionne un comité qui serait formé, mais il ne mentionne pas les noms des membres du comité. Il est vrai que ceux-ci ont été choisis, grâce à l'intervention du maire, mais le conseil n'en sait rien, sauf ce qui a été publié dans les journaux. Il importe donc que le rapport soit modifié de façon à ce qu'il mentionne les noms des membres du comité nommé, et pour cela, il faut que le Bureau de Contrôle le reconsidère de nouveau, afin de faire un nouveau rapport.

"Ceci fournira du reste, dit l'échevin Lapointe, l'occasion aux contrôleurs de consulter la loi des accidents de Travail, adoptée par la Législature, et qui pourvoit à l'allocation des indemnités aux familles des victimes d'accidents de travail. Si le Bureau de Contrôle estime que les familles des victimes du "Herald" n'ont pas droit à aucune indemnité de la part de ceux qui sont responsables de l'accident, ils n'auront qu'à faire un rapport en conséquence.

Le maire cite alors les noms des membres du Comité de Secours, faisant remarquer qu'ils comptent tous parmi les notabilités de la ville, puis il demanda si c'était le désir du conseil de référer le rapport, quand même, au Bureau de Contrôle, et tous les échevins répondirent dans l'affirmative.

LA NOMINATION DES EXPERTS.

Quand vint le deuxième rapport, concernant la nomination d'experts chargés de faire l'inspection des réservoirs aériens, l'échevin Lapointe proposa que le document fût retourné aux contrôleurs, pour ceux-ci étudier s'il n'était pas plus opportun et plus utile de nommer des inspecteurs permanents au lieu d'experts temporaires.

A cela, le contrôleur Wanklyn répondit que le Bureau de Contrôle n'avait fait que se conformer au désir du conseil en choisissant des experts du dehors, mais que si le conseil avait objection de procéder de la façon indiquée par lui et suivie par le Bureau de Contrôle, il n'en dmeurait pas moins urgent de faire faire une inspection immédiate des dits réservoirs.

C'est pourquoi il proposait qu'un avis public fût imprimé dans les journaux, ordonnant aux propriétaires d'établissements munis de ces réservoirs d'en faire faire l'inspection à leurs propres frais, afin de dégager la ville de toute responsabilité en la matière et de pourvoir en même temps à la sécurité publique.

Cette suggestion fut accueillie avec grande faveur par le conseil qui ordonna que l'avis suivant fût publié dans les journaux:

AVIS PUBLIC.

Avis est par les présentes donné à tous les propriétaires de citernes ou réservoirs, pour protection contre le feu, ou autres fins quelconques, érigés dans l'intérieur ou à l'extérieur de leurs propriétés respectivement, de faire ou faire faire une inspection, afin de s'assurer de la solidité, tant de la bâtisse que des dits réservoirs et citernes et des structures et constructions y appartenant ou y attenant, et de s'assurer particulièrement s'il y a danger, pour la sécutité publique, de façon à être en mesure de donner pleine et entière satisfaction au soussigné, et ce immédiatement.

Le rapport fut ensuite retiré et référé au Bureau de Contrôle.

NOMINATION DE SIR IAN HAMILTON

LONDRES, 28.— A la reprise de la discussion sur la question du commandement de la Méditerranée et de l'inspection des forces navales au-delà des mers, M. Wyndham a dit qu'il ne croyait pas sage la nomination de Sir San Hamilton, attendu que cela pourrait le mettre dans des positions difficiles avec les gouvernements coloniaux. En réponse, M. Haldane a déclaré que les bases d'une politique d'uniformité dans les différentes armées de l'empire sont posées, et qu'il importe de nommer un inspecteur général qui puisse consacrer beaucoup de temps au-delà des mers au besoin. Il a fait allusion au fait que le général Hamilton a commandé les Canadiens et les australiens sur le champ de bataille, comme recommandation supplémentaire pour cet officier distingué.

LES FABRICANTS DE FROMAGE CONDAMNES

OTTAWA, 28.— L. Lalonde et F. Robinson, de Papineauville, Qué., ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir ajouté du lait caillé au fromage qu'ils fabriquent. Les accusés ont été condamnés à $25 d'amende chacun, plus les frais de la cause, la deuxième depuis la loi 1907-1908.

LA RECOLTE DES FRUITS

ELLE SERA MAUVAISE DANS LA REGION DU NIAGARA. —BEAUCOUP DE POMMES DANS L'ONTARIO. — BELLE PERSPECTIVE POUR LE FOIN.

M. l'échevin L. Lapointe qui revient d'une tournée dans l'Ontario et aux Etats-Unis, déclare que dans la région de Niagara la récolte de fruits est sérieusement compromise par suite des chaleurs tropicales suivant brusquement les pluies de ces dernières semaines. Les fraises sont presqu'entièrement disparues et une épidémie s'est attaquée aux pêches et aux poires, qui sèchent sur les branches des arbres, tués par les feuillent qui les enveloppent.

En revanche, dit l'échevin Lapointe, le foin est vigoureux partout et la récolte promet d'être phénoménale. La récolte des pommes promet aussi d'être des plus abondantes.

LE VOYAGE DE L'HON. L. P. BRODEUR

La traversée à Québec, que fit l'hon. L. P. Brodeur, accompagné par MM. Desbarats et Forneret, à bord du "Victorian" de la ligne Allan, vendredi dernier, aura eu un résultat appréciable, puisque le ministre a promis de placer dans le chenal deux nouveaux guides pour la navigation. M. Andrew Allan avait invité ces messieurs à être ses hôtes, ainsi que MM. le major Stephen, président de la Commission du Havre, M. F. W. Cowie, ingénieur en chef, M. R. W. Reford, etc.

Comme nous le disons plus haut, deux bouées à gaz vont être placées immédiatement dans le chenal, l'une à la barre de Ste-Croix, et l'autre au côté sud du chenal, au cap à La Roche.

LE SATURNIA

Le "Saturina", le nouveau vaisseau de la ligne Donaldson, a été visité samedi et dimanche par plusieurs centaines de personnes qui ont circulé dans les différentes parties du steamer.

LA LIGNE THOMPSON

Les deux navires de passagers qui font le trafic des passagers entre Londres et notre port, feront désormais escale à Southampton, à leur voyage d'aller, comme à celui de retour.

LIGNE ALLAN

Le Victorian, de Montréal et Québec pour Liverpool, passé à Belle-Isle à 4.21 heures, p.m., le 28 juin.

L'Hesperian de Montréal et Québec, pour Glasgow, passé à la Pointe-au-Père, à 10 heures du soir, ayant à bord 118 passagers de première classe, 119 de seconde, et 75 de troisième classe.

Le Sardinian de Montréal et Québec, pour le Havre et Londres, passé à la Pointe-au-Père à 1.30 heure le 26 juin avec 24 secondes classes et 4 troisièmes pour Londres, et 22 secondes et 2 troisièmes pour le Havre.

Le Tunisian, de Montréal et Québec pour Liverpool, arrivé à Liverpool, le 25 juin à 3 hrs. a.m.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Steamer	De	Date
Manchester Engineer	Manchester	11 juin
Lake Michigan	Londres	16 juin
Domin on	Liverpool	16 juin
Lakonia	Glasgow	18 juin
Manchester Exchange	Manchester	18 juin
Prinz Adalbert	Rotterdam	13 juin
Hibernian	Londres	20 juin
Tortona	Londres	20 juin
Bellona	Middlesboro	22 juin
Monmouth	Bristol	22 juin
Lake Champlain	Liverpool	23 juin
Manchester Importer	Mancheséer	24 juin
Virginian	Liverpool	24 juin
Cervonia	Middlesboro	24 juin
Athénia	Glasgow	25 juin
Saben	Sydney	24 juin
Crown of Arragon	W. Indies	25 juin
Laurentic	Liverpool	25 juin
Orthia	St-Jean	27 juin

ARRIVEES DE NAVIRES

Steamer	A	De
Merion	Philadelphie	Liverpool
Duca di Genovra	Naples	New-York
Ré d'Italia	Gênes	New-York
Canopie	Gênes	Boston
Patria	Malte	New-York
Bremen	Brême	New-York
Kromprizenin Cecilie	Cherbourg	New-York
Russia	Rotterdam	New-York
Prétorian	Anvers	Montréal
C. F. Tietgen	Christiansand	New-York
Mauretania	Fishguard	New-York
Furnessia	Moville	New-York
Minneapolis	Londres	New-York
Kœnig Albert	Gibraltar	New-York

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Pointe-au-Père: Temps clair.
Pointe de la Renommée : Temps clair.
Cap Ray: Temps nuageux.
Belle-Ile: Temps clair.
Cap Race: Temps clair.

LE PONT DE LA RUE STE-CATHERINE-EST

Le Bureau de Contrôle devra fournir au conseil des explications détaillées au sujet de la construction du pont de la rue Ste-Catherine-est.

Une motion de l'échevin Garceau, à cet effet, a été adoptée, hier, par le conseil. L'échevin Garceau a établi que la situation faite au trafic par suite de la fermeture de la rue Ste-Catherine depuis un an, suscitait des plaintes amères et nombreuses et il demanda que les abus qui existent soient supprimés.

L'échevin Garceau a demandé qui a été chargé de l'exécution des travaux ; quand ceux-ci doivent être terminés ; si le retard apporté à l'exécution de ces travaux comporte une pénalité et si les contrôleurs entendent l'imposer.

L'échevin Roux a informé le conseil qu'il avait su de M. Barlow que le pont serait terminé le 1er juillet.

Les GANTS PERRIN en soie ou en fil pour l'été, sont inusables et d'un chic exclusif.

18-23-28

FUNERAILLES DU DOCTEUR RICARD

(Spécial à la PATRIE)

Vendredi dernier, le 24, ont eu lieu les funérailles de feu le Dr Leopold Ricard, noyé accidentellement, ainsi que la PATRIE l'a rapporté. Les paroisses de Ste-Flore et de St-Barnabé y ont assisté au grand complet, afin de rendre un dernier hommage à la mémoire du cher disparu.

Le défunt était né en 1874, il avait donc 36 ans ; il fit son cours classique au Séminaire de Nicolet, son cours médical à l'Université Laval de Montréal; en 1902, il s'établit à St-Clément de Témiscouata ; en 1905, il vint à Ste-Flore, où il pratiqua jusqu'à sa mort ; il laisse pour déplorer sa perte son épouse et deux enfants, aussi son père et sa mère, M. et Mme Carolus Ricard, cinq frères et cinq sœurs, Maras, des Etats-Unis, Wilfrid, de St-Boniface, Atchez et Horace, de St-Barnabé, et Nestor, E.E.L., de Montréal ; Mme H. Pinard, de Montréal, M. F. N. Préfontaine, de South Durham, Miles Albertine, Béatrice et Editn, de St-Barnabé.

M. T. Gélinas conduisait le deuil ; les porteurs du corps étaient M. Alphonse Mélançon, M. Evariste Gélinas, M. Ulric Boucher, Charles Marcouiller. Aux coins du poêle étaient les Drs Lamontagne, de Montréal, Honorius et Avila Ricard, de Grand'Mère et O. Bournival, de St-Barnabé. La croix de tempérance était portée par le notaire E. Carufel, de St-Tite, son compagnon de malheur. Conduisaient le deuil, les Drs Elz. Bellemare, W. Bald. Eugène Bellemare, de St-Barnabé ; W. Ferron, de St-Paulin ; Max. Bellemare et Alexis Bellemare, d'Yamachiche ; A. Gélinas, de St-Boniface ; Alphonse Ferron, interne à l'hôpital Notre-Dame, Montréal ; Foisy, St-Elie ; J. Plante, St-Léon ; A. Dupont, de St-Flore. La levée du corps fut faite par M. le curé Leblanc, de Ste-Flore, le service chanté par M. Garceau, de St-Léon, son oncle ; M. l'abbé Trudel, de Champlain, son compagnon de malheur, servait comme diacre, et l'abbé Henri Mélançon, de Ste-Anne de la Pérade, comme sous-diacre. Dans le chœur nous avons remarqué les Révérends MM. Duguay, de St-Barnabé ; G. Trahan, de St-Sévère ; Dusablon, de St-Alexis; Lavergne, de Louisville ; Bourassa, de St-Barnabé ; Raphaël Gélinas, de St-Timothée ; H. Déchênes, du Séminaire de Trois-Rivières. Le chœur de chant, sous l'habile direction du notaire A. A. Gélinas, était très nombreux, et a exécuté avec succès la messe des morts harmonisée. A l'Offertoire, le "Pie Jesu" fut chanté avec beaucoup d'âme par le notaire P. E. Lalonde, de Grand'Mère ; le "Miserere" par le notaire E. de Carufel, de St-Tite ; les notaires Désaulniers et Gélinas et MM. Jos. et Philippe Marcotte, de St-Flore, avaient prêté leur concours. Dans la foule nous avons remarqué les MM. Ricard, de Louiseville, cousins ; O. Garceau, de Rock Island ; T. N. Préfontaine, de South Durham ; L. O. Ricard, T. Lefèvre, avocat, de Grand'Mère ; T. Cook, Trois-Rivières ; T. B. Trahan, Théodore Ricard, Honoré et Maras Lapointe, Ovila et Arthur Gauthier, Louis Dusault, de Yamachiche ; les notaires Boucher et F. X. Bellemare, de St-Barnabé ; M. A. Bellisle, de St-Elie. La foule était tellement compacte qu'il nous a été impossible de donner plus de noms.

De nombreux bouquets spirituels ont été offerts et c'est par 200 les messes et les communions et aussi les autres prières qui seront faites pour le repos de son âme. A la famille, nous offrons nos sincères sympathies.

LE CHEF DEMANDE D'AUTRES SOUS-CHEFS

Outre le nouveau sous-chef Hoover dont la nomination a été ratifiée par le Bureau de Contrôle, hier, deux autres nouveaux sous-chefs ont été recommandés par le chef Trenblay. Ce sont les capitaines Lussier et Giroux, dont la nomination ne sera prise en considération que mercredi.

M. L. A. VALLEE

QUEBEC, 27. — M. Louis A. Vallée, ingénieur en chef du ministère des travaux publics, a été nommé ingénieur de la commission des Utilités Publiques.

M. Vallée agit depuis trente ans, environ, comme ingénieur du département des Travaux oublics.

NAVIGATION

JOUR DE LA CONFEDERATION — R & O — Richelieu Ontario Nav. Co.

Billets d'excursion pour toutes les stations seront vendus au PRIX DU BILLET SIMPLE. Valables pour départ, le 30 juin et le 1er juillet et retour jusqu'au 4 juillet 1910. — L'EXCURSION DE LA SAISON—A la rivière Saguenay si renommée, par la route pittoresque du St-Laurent, avec retour le jour de Québec à Montréal. Les places sont limitées. Pas d'encombrement. Le vapeur Palais "St-Irénée" part le 30 juin à 8 p.m., et revient le 2 juillet, 6 p.m. Passage, repas et cabines compris $16.75. COURTES EXCURSIONS, 1er juillet à 2 p.m., le nouveau grand vapeur "Trois-Rivières" part pour Lavaltrie; retour à 8 p.m. Prix 75c. A 2.30 p.m. le vapeur favori "Terrebonne" part pour Varennes et Verchères; retour à 8 p.m. Prix 60c. Rafraîchissements à bord aux prix de la ville.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, RUE ST-JACQUES, EN FACE DU BUREAU DES POSTES. 59-jno

LIGNE ALLAN —A— LIVERPOOL.

Service de la malle royale

Virginian	8 juil.	5 août	2 sept.
Tunisian	15 juil.	12 août	9 sept.
Victorian	24 juin	22 juil.	10 août
Corsican	1 juil.	29 juil.	26 août

A LIVERPOOL
Salon $77.50—Turbines $87.50 en montant
Seconde classe, $47.50, $50.00 en montant
Troisième classe $28.75 et $30.00.

AU HAVRE ET LONDRES

Sardinian	25 juin
Corinthian	2 juil.
Lake Erie	15 juil.
Pomeranian	23 juil.
Sicilian	30 juil.
Sardinian	6 août

Prix Londres $42.50; Hâvre $45.00 et $52.50 en montant; troisième classe Londres $27.75; Hâvre $32.00, Paris $34.50.

S'adresser à H. & A. Allan, Montréal, ou à L. J. Rivet, 13 Boul. St-Laurent, Montréal. 97-jno

LA CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Départs tous les jeudis, à 10 A.M. De New-York au Havre-Paris, France

LA SAVOIE	30 juin
LA PROVENCE	7 Juil.
LA GASCOGNE (Supplémentaire)	9 Juil.
LA BRETAGNE	14 Juil.
LA LORRAINE	21 Juil.
CHICAGO (Supplémentaire)	23 Juil.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal. 101-2

GASPE STEAMSHIP LINE.—SS. LADY OF GASPE".—1100 TONNES

Prochain départ du quai de Montréal, (Section 23) mardi, 28 juin, à 2 hrs. p.m. et après chaque deuxième mardi.—Départ de Québec le jour suivant, à 4 heures p.m.

TAUX
Montréal à Gaspé et retour $30.00
Montréal à Grande Rivière et retour $35.00

Cabines et repas compris. Excellents confort et cuisine.—Aucune cargaison reçue après-midi le jour du départ. Pour fret et billets, s'adresser à

A. LEMIEUX, Agent, No 409 Board of Trade, Main 35. Montréal. 101-Mar-J-S-33

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

Quebec Steamship Co'y LIMITED.

LIGNE DU ST-LAURENT

S. S. CASCAPEDIA

Prochain départ du quai de Montréal (section 23.)

LUNDI, 4 JUILLET, A 4 HRS. P. M.

et après chaque lundi, pendant la saison, quittant Québec le jour suivant à midi, pour

GASPE BASSIN, LA MALBAIE, PERCE, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU

Excellence, CONFORT pour passagers. Aucune cargaison reçue après 2 h. p.m. le jour du départ.

Pour le fret, la traversée et les salons, s'adresser à

J. G. BROCK & CIE, Agents. 211 rue des Commissaires, Montréal. 76-jno

CANADIAN NORTHERN — **La Ligne Royale**

Nouveaux paquebots à turbines à triple hélices

TOUT A FAIT MODERNES

De Bristol	Paquebots	De Montréal
8 Juin	Royal Edward	23 Juin
23 Juin	Royal George	7 juillet
7 Juil.	Royal Edward	21 Juil.
21 Juil.	Royal George	4 août

et dans la suite à tous les quinze jours, le jeudi.

LIGNE RAPIDE DE LA MALLE ROYALE entre LE CANADA et la GRANDE-BRETAGNE

Pour prix et arrangements, s'adresser à l'agent maritime ou à GUY TOMBS, Ag. Gén. des passagers; A. H. Davis, Ag. des passagers, Edifice de la banque Impériale, Montréal, ou à Wm. Phillips, gérant du trafic, Toronto, Ont. mar-v-s-jno

PENSION ET PLACES D'ETE

CASTEL DES MONTS, Ste-Agathe, P. Q.

Une place idéale pour se reposer

Nouvelle direction—Sera ouvert le 12 Juin. Prix réduits pour les mois de Juin et Septembre—aussi pour famille pour la saison. Orchestre—Pour prix, etc., adressez,

DION & TRUDEL, Props. Ste-Agathe des Monts, P. Q. 85-jno

Villégiature Médicale

Le Sanatorium des Trois-Rivières est une villégiature idéale pour les surmenés, les neurasthéniques, les convalescents, les personnes nerveuses de toutes catégories, les rhumatisants et les dyspeptiques, qui cherchent, en même temps que le repos, les ressources offertes par les agents physiques : cure d'eau, bains électriques, ozone, massage, rayons X, etc. Consultez votre médecin et écrivez pour renseignements : "Sanatorium", Trois-Rivières, P. Q. 82-jno

ABENAKIS

Montréal et retour G. T. $3.50

Pourquoi prenez-vous une vacance— Si c'est pour vous reposer, pour refaire votre santé tout en vous délassant visitez les sources Abénakis.—L'hôtel a été remis à neuf par la compagnie qui l'a acheté. Cuisine excellente. Pêche, chaloupes gratis. — Puis l'eau Abénakis est d'une efficacité extraordinaire pour les rhumatismes, maladies des Reins et du Foie, neurasthénies, etc., etc. Livret illustré sur demande. $12.50 à $16.00 par semaine.

Abénakis Mineral Springs Co., Ltd. Abénakis Springs, P. Q.

SPRINGS 99-9

BAY VIEW HOUSE

(Via le chemin de fer de Old Orchard Beach) Bay View, Maine

Exactement sur la grève et environné d'un bosquet de pins; excellente place de bains; vaste piazza. Bonne maison, bonne table, bon service. Casino et orchestre—Lawn—Taux modérés. Pamphlet.— C. A. MUNROE, propriétaire. 93-M.J.S.-13

DEMANDEZ UN TRILLES Vin Tonique et Apéritif

DANS TOUS LES BARS, HOTELS ET EPICERIES

HUDON & ORSALI Seuls distributeurs pour le Canada MONTREAL. ma-v-jno

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

CONCOURS D'AVIATION A LAKESIDE

Du 25 Juin au 4 Juillet

Trains Spéciaux MERCREDI, 29 JUIN

Des trains spéciaux partiront de la gare Windsor à

1.30 P.M.
2.00 P.M.
3.00 P.M.
4.15 P.M.

Au retour, quitteront Lakeside à 4.50 p.m., 6.40 p.m. et le dernier train quittera Lakeside après le concours.

DOMINION DAY

Des billets aller et retour seront vendus au prix du billet simple, pour Fort William et toutes stations de l'Est du Canada.

Billets valables à l'aller du 30 juin et 1er juillet. Retour jusqu'au 4 juillet 1910.

SERVICE SPECIAL DES TRAINS

Un train spécial avec wagon-salon quittera la gare Viger à 3.45 heures, jeudi, 30 juin pour Labelle, s'arrêtant à Shawbridge et ouest seulement.

Un train spécial circulera de Sainte-Agathe, vendredi soir le 1er juillet à Montréal, quittant Ste-Agathe à 5.45 p.m. et arrivant à la place Viger à 8.55 p.m.

Le train partant de la gare Viger à 4.50 p.m., vendredi le 1er juillet, sera supprimé.

ST-ANDRE-SUR-MER

Un wagon-lit tous les jours.

EXCURSIONS A PRIX REDUITS

A Vancouver, Victoria, Seattle, Portland et San Francisco. Renseignements sur demande.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE : 129 rue St-Jacques, près du Bureau de poste. Phones, Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Jour de la Confédération

BILLETS A PRIX REDUITS, bons au départ le 30 juin et 1er juillet et au retour jusqu'au 4 juillet 1910.

HORAIRE

EXPRESS MARITIME.

8.15 a.m. Tous les jours — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. Ouelle, Murray Bay, Riv. du Loup, Little Métis, Campbellton.

8.15 a.m. Samedi Exc. — Pour les endroits mentionnés ci-dessus ainsi que Moncton, St-John et Halifax.

4.00 p.m. Dimanche Exc — EXPRESS pour St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.

OCEAN LIMITE.

7.30 p.m. Samedi Excepté — Pour St-Hyacinthe, Lévis, Québec, Murray Bay, Riv. du Loup, Bic, Little Métis, Matapédia, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.

11.45 p.m. Samedi Seu. — Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis et Québec.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE. 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass. — GEO. STRUBBE, Agt. des Billets de la ville. 98-jno

LA COMPAGNIE de VITRINES de MONTREAL.—A. T. EARL, Propriétaire.

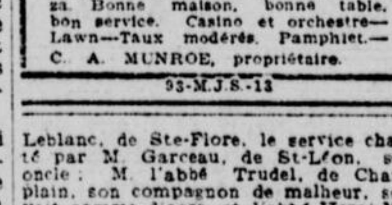

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany, Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels magasins et bureaux. 336-338 rue Craig Ouest. Montréal. Tél. Main 2074.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

CONCOURS D'AVIATION.

LAKESIDE, QUE, 23 JUIN AU 4 JUILLET 1910.

Jusqu'à nouvel ordre des trains spéciaux et réguliers quitteront Montréal comme il suit : 9.45 a.m., 12.10 p.m., 1.30 p.m., 1.50 p.m., 2.30 p.m., 3.00 p.m., 3.30 p.m., 3.57 p.m., 4.15 p.m., 4.20 p.m., 5.15 p.m., 5.45 p.m., 6.15 p.m. AU RETOUR, le spécial quittera Lakeside à de fréquents intervalles entre les heures de 5 et 8 p.m., ou jusqu'à ce que tous les passagers soient de retour.

JOUR DE LA CONFEDERATION.

Prix réduits pour

Québec	$4.90	Peterboro	$7.85
Sherbrooke	3.20	Toronto	10.00
Ottawa	3.35	Hamilton	10.65
St-Jean	0.90	London	12.95

Huntingdon $1.50.

PARC OTTERBURN—85c

et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un billet simple de 1ère classe. Départ 30 juin au 1er juillet. Limite de retour, 4 juillet 1910.

Le train quittant Montréal ici à 7.15 a.m., et le train arrivant ici à 6.45 p.m., arrêteront au Parc Otterburn le jour de la Confédération.

N. E. A. CONVENTION, BOSTON

Aller et retour pour billet simple pour la convention.

Billets en vente le 30 juin pour trains, de l'après-midi, les 1, 2, 3, 4 juillet.

Billets bons pour retour de Boston, pas avant le 4 juillet ni après le 13 juillet. Extension de limite de retour, accordée sur paiement de $1.00.

4 Trains	POUR L'EXTREME OUEST	Tous les jours
International Limited	Trains Express	Express Rapide de nuit
9.00 a.m.	9.45 a.m. 7.30 p.m.	10.30 p.m

INTERNATIONAL LIMITED.

LE PLUS BEAU ET LE PLUS RAPIDE TRAIN DU CANADA.

A un direct wagon-salon et un wagon-lits Pullman. De Montréal à Chicago: aussi un wagon-salon-bibliothèque-café du Grand-Tronc et wagons directs de Montréal à Toronto et Detroit — Repas et rafraîchissements en route.

Wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.

ATTRACTIONS SPECIALES.

Double voie — parfait nivellement de la voie — Equipement Moderne— Bibliothèque gratuite —Paysage magnifique et fraîche brise le long des rives du lac Ontario — Trains rapides, opérés par système de Signal Block. Employés courtois et soigneux. Voyez la grande usine électrique en usage maintenant pour opérer tout train de passagers du Grand-Tronc à travers le grand tunnel international de Ste-Claire. Tout ce qui peut assurer le meilleur confort et satisfaction pour les clients. Portier à casquette rouge, garçons toujours à la portée pour répondre et aider les passagers.

MONTREAL — PORTLAND — OLD ORCHARD — KENNEBUNKPORT, Me.

ROUTE FAVORITE POUR LE BORD DE LA MER

Le wagon-lit quittera Montréal à 8.15 p.m. tous les jours. Le wagon-salon quittera Montréal tous les jours à 8 a.m.

Le wagon-lit qui partira de Montréal le samedi soir n'ira que jusqu'à Kennebunk. Le dimanche, le wagon-lit partira de Kennebunk à 7 p.m.

FAMEUX PARC ALGONQUIN, PARRY SOUND HIGHLANDS OF ONTARIO

Départ de Montréal, à 8.30 a. m., les jours de semaine, arrivant au Parc Algonquin à 5.28 p. m. et à Dépôt Harbor à 9.20 p.m. Raccordement à Scotia Junction pour North Bay. Wagons salon-buffet tout le long sur ces trains entre Montréal, Parc Algonquin et Dépôt Harbor.

LA ROUTE DES LACS POUR L'OUEST DU CANADA

Départs de Sarnia pour le Soo, Port Arthur et Duluth, tous les lundis mercredis et samedis à 3.30 p.m. Seuls les bateaux du mercredi et du samedi vont à Duluth.

Départs de Collingwood, à 1.30 p.m. de Owen Sound à 11.45 p.m., mercredis et samedis pour le Soo et les ports de la Baie Georgienne.

MONTREAL—NEW-YORK via D. & H. Co. (A partir du 26 juin 1910)

Départ de Montréal, 7.16 a.m., 10.05 a.m. et 7.00 p.m., et 8.01 p.m. tous les jours et 7.00 p.m. et 8.01 p.m., le dimanche.

Wagon-salon au train de 10.05 a.m. pour New-York.

Wagon-salon au train de 7.16 a.m., pour Albany.

Wagons-lits au train de 7.00 p.m., tous les jours pour Albany et au train de 8.01 p.m., tous les jours pour New-York.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure.

Montreal Park & Island Railway

LACHINE — Du bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., jusqu'à minuit. De Lachine, service de 20 minutes ; 5.10 a.m., jusqu'à 12.45 (minuit et quarante-cinq).

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL—Service de 20 minutes : Rue St-Denis, de 5.00 a.m., et de St-Vincent, de 5.30 a.m., service de 30 minutes de 9.30 a.m. à 4.00 p.m.; service de 20 minutes, de 4.00 p.m. à 8.30 p.m., service de 30 minutes, de 8.30 p.m., à 11.30 p.m. Dernier char de St-Vincent à 12.00 p.m., du Sault à 1.00 a.m., et de la rue St-Denis à 12.45 a.m.

LA MONTAGNE—De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE — Service direct de 40 minutes, de la gare Mont-Royal et Avenue du Parc, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De Cartierville, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. Service de 40 minutes, de l'avenue Victoria sans changer à Snowdon, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Sujet à changement sans avis. 228-1-ma-v-s-mo

Département des Chemins de Fer et Canaux du Canada.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

PONT DE LA SASKATCHEWAN.

.. AVIS AUX ENTREPRENEURS ..

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, dans une enveloppe portant la souscription "Soumission pour la superstructure du Pont de la Pas," seront reçues jusqu'à midi du 4e jour de juillet 1910, pour la construction et l'érection de la superstructure du pont sur la rivière Saskatchewan, sur la ligne du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le pont sera formé d'une arche mobile de 262 pieds et de quatre arches fixes de 147 pieds chacune.

A compter de la présente date on pourra voir les plans et devis au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, Ont., ou au bureau de l'ingénieur en chef du chemin de fer de la Baie d'Hudson à Winnipeg, Man., où l'on pourra aussi obtenir des formules de soumission, et tous les autres renseignements voulus.

Les soumissionnaires devront soumettre des dessins accompagnés de feuilles de tension, le tout en conformité des devis généraux pour les superstructures d'acier pour les ponts et viaducs du Département des Chemins de fer et Canaux du Canada, 1908. Le genre de poids sera celui désigné "lourd" dans les dits devis.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter l'échelle des gages raisonnables préparées ou qui sera préparée par le Département du Travail; cette échelle de gages formera partie du contrat.

Les entrepreneurs voudront bien se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés commerciales, que si elles portent la signature réelle, la nature de l'occupation, et le lieu de résidence de chaque membre de la société.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour une somme de $10,000.00, fait payable à l'honorable Ministre des Chemins de fer et Canaux, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat pour les travaux aux conditions mentionnées dans l'offre.

Ce chèque accepté ainsi envoyé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Le chèque du soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée sera détenu comme garantie de l'accomplissement fidèle du contrat.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
L. K. JONES, Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux.

Ottawa, 20 juin 1910.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans avoir obtenu l'autorisation du ministère, n'en seront pas payés. 104—5

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la soeur le frère ou la soeur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre. Devoir:— Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir:—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon: — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon marchand miné.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284-8

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine-Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

VOUS TROUVEREZ DES POSITIONS EN ANNONCANT DANS "LA PATRIE".

5,500 VERGES DE SOIERIES DE HAUTE QUALITE EN VENTE A MOITIE PRIX ET MOINS

Valant $1.50, $1.25 et $1.00, pour 55c

Mercredi, nous mettrons en vente les soies les plus ravissantes: Soies noires, Soies Foulard, Soies rayées, Messalines deux tons, Soies de couleurs, Soies Shantung. Dans tous les tissus et couleurs à la mode—les plus riches soies à robes pour soirée ou sortie. Valeurs réelles $1.00, $1.25 et $1.50 la verge, pour 55c.

REZ-DE-CHAUSSEE

A.E. REA & CO. Montreal, Limited

DEUXIEME JOURNEE DE LA VENTE DE SOUS-VETEMENTS ECHANTILLONS.

Lorsque vous pouvez acheter des sous-vêtements à pratiquement le coût de la fabrication il y a certainement lieu de vous enthousiasmer. **Sous-vêtements à côte fantaisie, Sous-vêtements coton et Lille, Camisoles mercerisées, Pantalons et Combinaisons.** Coupe ample-faits sur les machines les plus nouvelles, ce qui assure l'élasticité et l'ajustement.—Prix de 10c à $1.25.

REZ-DE-CHAUSSEE

Mardi, 28 juin 1910

NOS MAGASINS SERONT FERMES VENDREDI ET SAMEDI

Vente de Chaussures—Qui va Causer une Autre Sensation !

Chaussures les plus fameuses faites pour être vendues à $4.50 et $5.00 pour $2.98

Des fabricants de chaussures les plus renommés nous ont vendu 1,200 paires de leur surplus à un prix qui nous permet de les vendre à **$2.98**

Il y a dans ce lot des bottines et des souliers pour femmes et hommes.

POUR FEMMES

Bottines boutonnées en beau Vici.
Bottines boutonnées en poulain verni
Bottines veau tan, tige en drap brun.
Souliers veau tan.
Souliers cuir verni.

$4.00—CHAUSSURES POUR FEMMES—**$2.48**

Toutes de haute qualité, marque enrégistrée.

Souliers Oxford veau tan.
Souliers courroie poulain verni.
Souliers courroie en veau Dongola.
Souliers courroie en veau tan.
Bottines bout poulain verni, bouts unis et vernis.
Spécial demain à **$2.48**

BOTTINES SENS COMMUN, LACEES. REGULIER $2.25 POUR $1.25

En beau Dongola, bouts unis et talons bas. Spécial **$1.25**

SOULIERS POPELINE, REGULIER $3.00 POUR $1.98

Toutes les couleurs, et la bonne forme pour l'élégance et le confort. Spécial demain **$1.98**

SOULIERS TOILE BLANCS, COURROIE

Régulier $2.50 pour **$1.48**, bonne qualité.

SOULIERS BLANCS OXFORDS

3 ou 4 sortes, toutes les pointures. Réguliers $1.50 à $2.00. Spécial demain **98c**

POUR HOMMES

Tous les genres, tous les cuirs, toutes les formes, pointures 5 à 11.
Oxfords 2 oeillets.
Oxfords cuir verni.
Oxfords veau tan.
Bluchers veau tan.

Valeurs $4.50 et $5.00, mercredi **$2.98**

CHAUSSURES POUR SPORT

Chaussures pour tennis et toutes sortes de sports à bas prix.

SOULIERS DE BAIN

Hommes **30c**
Femmes **25c**
Enfants **15c**

CHAUSSURES POUR GARCONNETS

$3.00 POUR **$1.95** en veau tan et velours, toutes à trépointe Goodyear.

$2.50 POUR **$1.48**—Bluchers en poulain verni et beau Dongola, convenables pour toutes les circonstances.

$2.25 POUR **$1.50**—Bottines sur la forme "Kulture" poulain verni, veau box, veau tan, pointures 8 à 10½.

$2.00 POUR **$1.25**—Bluchers en veau box, le bon article pour les vacances.

CHAUSSURES POUR FILLETTES

$2.25 POUR **$1.68**—Beau Dongola, bouts vernis.
Bluchers kid tan.
Bluchers noirs.
Pointures 11 à 2.

SOULIERS BLANCS POUR FILLETTES

Pointures 11 à 2. Rég. $1.50 pour **98c**
Enfants. Pointures 8 à 10½ pour **75c**
Enfants. Pointures 4 à 7½, pour **69c**

CHAUSSURES POUR BEBES

$1.25 POUR **85c**—Souliers courroie en cuir vernis, 2 à 5.

75c POUR **49c**—Toile blanche, semelles flexibles, trois oeillets.

65c POUR **40c**—Souliers courroie, toile couleurs rose, bleu et blanc.

—Deuxième Etage.

AVIS

Nos clients qui auraient des plaintes à faire sont priés de le faire par téléphone ou autrement au "Département des Plaintes."

Ne vous adressez ni aux Rayons ni aux Commis, car nous avons toute une organisation d'employés pour s'enquérir des plaintes, et les régler à la satisfaction des clients.

Pour terminer notre Vente de Juin de Lingerie, nous offrons des Occasions meilleures que jamais :

Où pouvez-vous Trouver de Meilleurs Kimonas Longs pour 75c ? Valant $1.15, $1.25 et $1.35

Superbes kimonas longs pour femmes, en Linon blanc et percale ; dans le genre ample kimona, bordés de linon de couleur : d'autres ont le col hollandais, poignets serrés, s'attachent avec ceinture, et bien ornés de bandes de mousseline et galon. Spécial **75c**

—Deuxième Etage.

Notre Rayon de la Lingerie est aussi encombré que la première journée, parce que nos marchandises arrivant chaque jour sont de plus en plus belles et causent de la stupéfaction.

CHEMISES DE NUIT en belle batiste française, genre tunique, manches ¾, jolie broderie à petits dessins, ornée de fine dentelle Val. et ornées d'un volant de dentelle. Spécial **$1.50**

CHEMISES DE NUIT, manches courtes, ornées de broderie suisse, trou-trou et large ruban, bien faites et bonne coupe ample. Spécial **45c**

JUPONS en batiste de bonne qualité avec volant de jolie broderie de 14 pouces, ornés de 6 rangs d'entre-deux dentelle, fondation et pare-poussière **98c**

PANTALONS en batiste de bonne qualité, volant parapluie de belle broderie, jolis patrons, plis ourlés à jour ; quelques-uns sont ornés de dentelle **49c**

Des Blouses Etonnantes

Les derniers caprices de la mode sont reproduits dans ces blouses en chiffon Taffetas, carreauté Berger, avec poignets empesés et collet séparé ; d'autres ont de larges plis et groupes de plis lingerie, avec ruche en cascade, poignets plissés haut, et ouverture en avant. Toutes les grandeurs. Rien n'en peut surpasser le charme et la distinction. Prix spécial **$5.25**

Superbes blouses Lingerie, en Linon de Paris, ou mousseline suisse de bonne qualité pour **$2.49**

Le devant de quelques-unes est de laize broderie ; d'autres sont ornées de plusieurs rangs de jolie broderie Val., manches avec poignets hauts, collet haut, finies d'entre-deux, et bordure de dentelle. Spécial **$2.49**

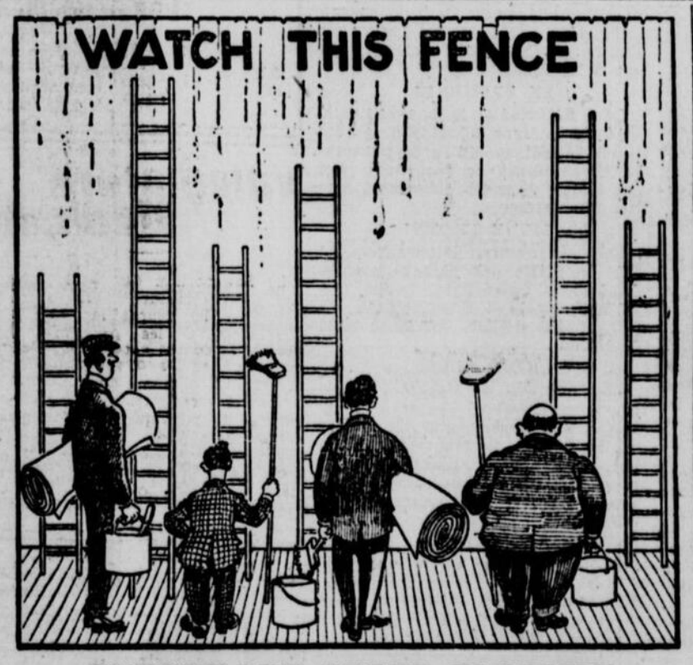

SURVEILLEZ CETTE CLOTURE

Vente de Robes qui fera sensation

250 ROBES D'ETE GENRE PRINCESSE

Valeurs $5.40, $6.00, $6.75 et $6.98 pour $4.75

Ces robes, copiées sur les modèles de New-York, sont "simplement parfaites" et répondent parfaitement aux besoins de la saison d'été.

Elles sont en TOILE, CHAMBRAI ET GUINGAN, des toute dernières couleurs, unies ou quadrillées, cols genre hollandais, collets hauts, empiècement de couleurs variées superbement brodés, jupes plissées, manches nouveau genre, quelques jupes étroites. En couleurs :—

BLANC. — MAUVE. — NOUVEAUX BLEU ET ROSE. — BLANC ET NOIR. — RAYES ET QUADRILLES DE TOUTES SORTES.

Valeurs $5.40 à $6.98 pour **$4.75**

VOYEZ CES ROBES AUX VITRINES.

—Deuxième Etage.

Quelques offres Extra bonnes au Rayon de la Ferronnerie

Voyez la démonstration des fers à repasser d'amiante au Sous-Sol.

ARTICLES EMAILLES, VALANT JUSQU'A $1.00

Bouillottes à confitures
Casseroles pour le riz
Plats à vaisselle . . .
Petites casseroles . . .
Théières et cafetières
Mercredi, chaque . . . **49c**

TORDEUSES. — La "Royal Canadian", rouleaux de 11 pouces en caoutchouc solide, garantis. Valeur $4.50 pour **$3.25**

ACCESSOIRES DE CHAMBRE DE BAIN, 4 pièces, baguette à essuie-mains, savonnier, porte-verre, porte-brosse. Valeur $1.00, les 4 pièces, pour **69c**

Prix remarquable pour Coutellerie

COUTEAUX DE BOUCHER, manches en bois de rose, lame d'acier Sheffield de 6 pouces. Régulier 25c, pour . . . **15c**

COUTEAUX A PAIN. — Jolis manches sculptés, lame acier Sheffield, Rég. 30c pour **21c**

COUTEAUX A DEPECER, 3 pièces, manches corne de cerf, celluloïde ou blanc, acier Sheffield, de première qualité, dans boîte d'imitation de cuir, doublée de soie. Régulier $4.50, pour **$2.25**

—Sous-Sol.

Images Passepartout 5c

Des centaines de sentences et croquis caractéristiques par Christ et Underwood, grand choix de gravures en couleurs. Régulier 15c, mercredi pour **5c**

$6.00 Gravures pour $4.75

Dans ce lot on trouvera des photogravures et artotypes, dans cadres variés, chêne brun et or de 3 pouces ; or bruni de 3 pouces, unis ou sculptés, 28 x 20. Valeur réelle $6.00, mercredi **$4.75**

—Troisième Etage.

Vente de Services à Diner

Services à dîner de la meilleure qualité, une grande partie de notre assortiment a été fabriquée spécialement pour nous, plusieurs patrons originaux et exclusifs, tous à petits prix demain.

SERVICES A DINER DE 100 PIECES. — Jolie bordure et filet d'or. Régulier $18.00. Mercredi à moins que moitié prix **$8.49**

SERVICES A DINER, magnifique qualité, dessins fleuris dans les nuances les plus délicates; quelques dessins de couleurs foncées, tous avec larges filets d'or. Régulier $20.00, pour **$8.89**

Service de Toilette Spécial

Service de 10 pièces, en semi-porcelaine anglaise de la meilleure qualité, choix de trois couleurs. Régulier $2.50, pour **$1.69**

—Sous-Sol.

Essuie-mains et Linge de Table seront balayés demain à des prix sans précédents.

Tout est de la plus haute qualité.

Essuies-mains en forte toile Huckaback 19 x 39, bordures blanches ou rouges. Valeur 14c chaque, pour **10c**

Essuie-mains en toile gruau, bouts avec frange, bordure en couleurs fixes, valeur 15c pour **12½c**

Essuie-mains en toile Huckaback très forte, 20 x 40, bordures en couleurs fixes, bouts ourlés. Valeur 19c pour **15c**

Pure toile à rouleau, bonne qualité, serviable, largeur 16 pouces, bordures en couleurs. Valeur 8c la verge, pour . . **5c**

Grosse toile à rouleau, 17 pouces, pure toile, bordures rouges, fixes, Valeur 10c la verge, pour **7½c**

VERITABLE TOILE A NAPPE D'IRLANDE, damassée, largeur 72 pouces, fini double satiné, bon choix de dessins à pois, à fleurs et à rayures. Valeur $1.00 la verge pour . . . **75c**

COUVREPIEDS BLANCS CROCHET. — Grandeur 10-4, bon fini pesant, choix de dessins. Valeur réelle de $1.35 chaque, pour **99c**

—Rez-de-Chaussée.

Des milliers de Verges d'imitation de Dentelle et Entre-Deux Torchon la verge 1½ et 2½c

Ce sont des imitations d'excellente qualité de dentelles et entre-deux Torchon, largeur ½ à 1¾ pouce, jolis petits patrons, de très bon service, résisteront bien à un usage journalier.

Lot 1 la Verge	Lot 2 la verge
1½c	**2½c**

Large Tulle et Imitation Cluny à Prix Réduits

Laize Tulle, largeur 18 pouces, à effets de gros et petits pois, blanc, crème et écru. Valeur 30c la verge, pour . . . **19c**

Laize imitation Cluny, largeur 18 pouces, blanc seulement. La verge **45c**

Laize imitation Cluny, largeur 40 pouces, écru seulement, très désirable pour manteaux d'été ou garnitures de manteaux. Spécial, la verge **75c**

Tulle à robe, blanc seulement, largeur 45 pouces, gros pois dans les derniers goûts. Mercredi, la verge **95c**

—Rez-de-Chaussée.

FORMES DE CHAPEAUX

Valant $2.00, $3.00, $4.00, $5.00, $5.50, $7.00, $8.00 et $9.00. MERCREDI POUR . . . 69c

C'est le surplus d'un grand manufacturier que nous avons acheté à un prix ridicule, quelques-uns de ces chapeaux valent réellement $6.00 en gros. Nous les vendrons mercredi au prix minime de **69c.** Ce sont des formes de haute qualité, dans les styles les plus nouveaux de l'été, en

LEGHORN. — ECLISSE. — MALINES. — PANAMA. — RUSTIQUE.

En Blanc, Noir et Brûlé.
Formes pour les grosses chevelures.
Formes pour les femmes âgées.
Formes pour les fillettes et les enfants.
Formes pour les visages ronds et ovales.

EN VENTE MERCREDI A 69c

—Deuxième Etage.

Quoique vous fassiez, ayez le meilleur pour votre argent, et c'est ici que vous l'aurez

Justement ici au Rayon des Etoffes à Robes

29c POUR QUALITE DE 40c. Ces charmants Suitings brochés fantaisie mercerisé, fonds noir ou blanc, dessins de rayures ou de fleurs, nouvelles combinaisons de rose, bleu, vert, hélio, etc. Mercredi, la verge . . **29c**

24c POUR QUALITE DE 35c. Véritable toile d'Irlande à robe, beau fini bien mercerisé, fonds pâle ou de couleur, nouveaux dessins rayés ou quadrillés, largeur 27 pouces. Mercredi, la verge **24c**

—Rez-de-Chaussée.

18c POUR QUALITE DE 25c. Coton Galathée de bonne qualité forte, rayures bleu et blanc. Convenables pour complets pour garçonnets, largeur 27 pouces. Mercredi, la verge **25c**

15c POUR QUALITE DE 25c. Suiting Fastlin de beau coton, couleurs unies, largeur 33 pouces. Mercredi, la verge . . **15c**

12½c POUR QUALITE DE 17c Coton fort Oxford pour chemises, couleurs pâles ou foncées, convenable pour blouses de garçonnets, chemises, etc., largeur 27 pouces. Mercredi, la verge **12½c**

12½c POUR QUALITE DE 18c Beau linon blanc Victoria, largeur 40 pouces, bon fini. Mercredi, la verge **12½c**

9c POUR QUALITE DE 14c. Indiennes anglaises de la meilleure qualité, dessins de rayures sur fonds pâle ou foncé, toutes les couleurs, convenables pour robes, chemises, etc. Mercredi, la verge **9c**

7½c POUR QUALITE DE 12½c Jolies mousselines à robe, dessins fantaisie fleuris, toutes les couleurs, convenables pour kimonas, blouses, etc. Mercredi, la verge **7½c**

COURRIER DE SAINT JEAN

(Spécial à la PATRIE)

ST-JEAN, P.Q., 28—Deux tailleurs de pierre à Iberville, ont été arrêtés pour assaut sur la personne de M. Rodolphe Davignon, propriétaire de l'hôtel C.P.R. à Iberville. Ces deux ouvriers avaient pris un peu trop d'apéritifs, et ils mangeaient à la hâte et en faisant beaucoup de bruit et de tapage. Ils ont même brisé des verres et des plats. Le propriétaire vint alors les avertir qu'il fallait cesser ces bruits inconvenables dans une maison respectable.

Après avoir soupé et avoir payé, l'un d'eux nommé Robert Ewing, voulut passer en arrière du comptoir pour frapper M. Davignon; ce dernier saisit un bâton et voulu frapper son assaillant, mais il manqua son coup et Ewing prit le bâton à son tour et frappa sur la tête de M. Davignon qui tomba plus mort que vif. Il fut inconscient durant deux heures.

Les individus ont disparu mystérieusement et le chef de police Guimond arrêta le plus jeune, nommé Charles Thom. L'autre se rendit à la station du C.P.R. et acheta un billet à destination de Newport et débarqua à Farnham. Comme le train entrait en gare à Farnham, le télégraphiste recevait un message, lui disant d'arrêter Robert Ewing. Il fut alors suivi et gardé à vue, par les policiers de Farnham, jusqu'à l'arrivée du grand connétable, Pierre Massé, de Saint-Jean, et le chef de police Guimond, d'Iberville qui opérèrent l'arrestation, et l'amenèrent ici, où tous deux sont détenus. Ils comparaîtront demain, devant le magistrat Saint-Cyr.

—Nos pompiers furent appelés cette nuit vers minuit et demie, pour un feu qui venait de se déclarer au bateau de M. Charles Wilson, marchand. Ce bateau était en cale sèche depuis l'automne dernier. Le propriétaire l'avait donné l'hiver dernier aux Dames de Charité qui devaient le faire râler au profit de notre hôpital. Le feu l'a consumé presque complètement. Les dommages ne sont pas très élevés parce que le yacht était déjà très vieux. On ne connaît pas l'origine du feu exactement, mais on croit généralement à l'œuvre d'un incendiaire.

—M. Evariste Lasnier, chef de police, a opéré l'arrestation d'un maniaque qui s'amusait dans un champ à embrasser les piquets de clôture et à les adorer. Il a déclaré au chef de police qu'il cherchait depuis longtemps, un cheval blanc qu'il n'a jamais pu rejoindre. Dans le cachot, il a déclaré se nommer William Wallace, écossais de naissance, âgé de vingt-sept ans. Il dit avoir servi durant deux ans comme volontaire à nos casernes.

Par leur cachet, leurs teintes exclusives, les GANTS PERRIN sont inimitables.

18-23-28

LES SUCCES DE LA LILLIPUTIAN OPERA CO

Il est à regretter que les spectateurs ne se soient point rendus plus nombreux à la représentation des "Gondoliers" donnés, samedi dernier, à l'Auditorium, par la troupe de Mme Simpson-Hogg, la "Lilliputian Opera Company", au profit des familles éprouvées par la catastrophe du "Herald."

L'œuvre de MM. W. S. Gilbert et A. Sullivan, les "Gondoliers", est un opéra comique d'une bonne facture. Le livret est fort bien écrit et est très intéressant. La musique est originale et dénote chez l'auteur un très beau talent.

L'interprétation qu'en ont donnée les jeunes artistes samedi dernier, est remarquable.

Nous devons donner des félicitations toutes spéciales à Mlles Amélia Murphy, Douglas Thompson, Christian Ebiers, Violet Ross et Gladys Dudley, dans les rôles du duc de Plaza-Toro, de Luiz, de don Alhambra del Bolero, de la duchesse de Plaza-Toro et de Casilda.

D'autres interprétations par les mêmes artistes seront données ce soir, vendredi. Les prof ts auront la même destination que samedi dernier.

Les personnes qui aiment la bonne musique profiteront de l'occasion pour passer une très agréable soirée et contribuer en même temps à une bonne œuvre.

Pour le sommeil, la dentition et contre les coliques, le Sirop du Dr Fred. Demers est une vraie bénédiction. Non seulement il calme mais améliore toujours la santé des bébés.

mar—jao.

M. François Leboeuf, 2 rue Laniel, Valleyfield, Qué., ruiné par le travail et après avoir souffert pendant deux ans, revient à la santé, grâce aux bons effets de ce grand remède pour les hommes:

Les Pilules Moro

Donnez à un homme de l'espoir et vous lui donnez un but, une raison de travailler. Si l'on n'avait pas la preuve qu'en dépit de l'apathie et du péché originel, l'être humain devient réellement plus sage et meilleur, cela ne vaudrait guère la peine de travailler à son développement futur.

Les histoires que tous les journaux ont racontées au sujet de la comète qui vient de passer si près de la terre, des frayeurs qu'elle avait causées autrefois, des superstitions auxquelles elle avait donné naissance, prouvent conclusivement que l'homme est aujourd'hui plus sage et meilleur.

Nous n'avons pas assisté à ces absurdes paniques de jadis. Les efforts répétés des grands hommes des siècles passés n'ont pas été en vain. Cette immense ignorance qui donnait naissance à la frayeur et au malaise a été dissipée. La peur de l'inconnu avait cessé cette fois-ci de pousser des individus au désespoir et au suicide comme aux jours des visites antérieures où elle leur paraissait comme un sabre flamboyant au firmament et les faisait se cacher dans les caves, frissonnants jusque la terreur passée.

Les hommes ont continué à vaquer à leurs affaires sans peur ni souci. Dans tous les pays civilisés, les gens ont tranquillement fait de leur mieux pour apercevoir au ciel l'approche du météore ; et à part quelques désappointements de n'en pas avoir assez vu et quelques rhumes de cerveau et torticolis attrapés à regarder en vain la voûte céleste, personne ne s'est trouvé plus mal de l'incident. Le soir où notre planète a passé dans la queue vaporeuse de la comète, quatre-vingt-dix pour cent des habitants du monde se sont mis au lit placidement et ont dormi aussi paisiblement que leur permettait l'état de leur conscience.

On ne craint plus les comètes !

La frayeur grotesque de nos ancêtres a disparu comme la peur des revenants, des sorcières et d'une foule de choses surnaturelles qui, nées de l'ignorance, étaient d'autant plus terribles, qu'elles étaient imaginaires.

C'est la science, les calculs des savants qui ont fait disparaître ces erreurs.

Le peuple écoute maintenant ceux qui se donnent la peine de l'instruire, de lui apporter les preuves, de lui faire voir la réalité des faits.

Petit à petit, les préjugés en toute chose disparaissent devant la science et devant le raisonnement.

La médecine a eu ses grandes luttes à soutenir contre les préjugés : préjugés que tant de gens étaient intéressés à faire subsister, parce qu'ils en tiraient profit. Maintenant cela s'efface et les malades qui étudient par eux-mêmes y voient plus clair maintenant.

Il n'y a pas si longtemps encore qu'on essayait de soulever les esprits contre les remèdes spéciaux, les remèdes brevetés. Beaucoup de gens, ouvertement, ou en cachette, détournaient de leur mieux les malades de la confiance qu'ils pouvaient avoir dans ces médicaments et cherchaient à leur inculquer les idées les plus fausses sur leur qualité, sur leur préparation, sur leurs vertus.

Cela ne peut plus se faire aujourd'hui, ces supercheries sont devenues impossibles à la lumière des faits. Les détracteurs des préparations des médecins spécialistes se font rire au nez, comme ont fait rire récemment les gens qui ont tenté de faire renaître la crainte de la comète. Jamais les remèdes brevetés n'ont été plus populaires aujourd'hui qu'ils sont bien connus.

Parmi ces remèdes, il n'en est pas de meilleurs, pour les hommes affaiblis par le travail ou la maladie, que les Pilules Moro dont des milliers de témoignages proclament l'efficacité.

Les Pilules Moro sont souveraines contre les maux de reins, la dyspepsie ou le rhumatisme et en général contre toutes les affections où le sang est en jeu. Elles purifient le sang et lui donnent une vigueur, une activité qui stimule du même coup tous les organes. Elles ramènent à la santé, doucement et sans secousse, tout le délicat appareil des reins, les aidant à purifier le sang et à chasser du corps, avec les urines, les déchets qui sont la cause du mal de tête, du rhumatisme et de la goutte.

On a tort de se croire trop vieux pour obtenir du soulagement ou même guérir d'une maladie. Un traitement aux Pilules Moro bien suivi peut toujours soulager et la plupart du temps guérir totalement les infirmités que nous venons de signaler.

En voici un exemple :

"Je m'étais ruiné par le travail et j'avais tous les membres comme paralysés et insensibles. Plusieurs médecins m'avaient longtemps traité sans me faire de bien, et moi-même j'employais tous les remèdes qui m'avaient été enseignés sans non plus me sentir mieux. Je ne pouvais plus travailler, je n'en avais pas la force. Un de mes compagnons m'enseigna un jour les Pilules Moro comme remède infaillible pour redonner des forces, refaire du sang et ramener la santé. Je suivis son conseil et presqu'aussitôt je m'aperçus que ces pilules étaient en effet merveilleuses. C'est le seul remède qui m'a redonné la santé. Il m'a fait, à lui seul plus de bien que toutes les prescriptions des médecins qui m'avaient auparavant soigné."

FRANÇOIS LEBOEUF,
2 rue Laniel, Valleyfield, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre.

Un médecin est tout exprès attaché à l'établissement pour donner, au moyen d'appareils les plus perfectionnés, des traitements à l'électricité aux hommes qui le désirent.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE MEDICALE MORO,
272 rue Saint-Denis, Montréal.
105-1

SOLENNITE DE LA FETE NATIONALE

LA PAROISSE ST-EDOUARD A DIGNEMENT FETE DIMANCHE, LA ST-JEAN-BAPTISTE. — PREMIERE MESSE DE L'ABBE P. ROY.

La paroisse de St-Edouard a célébré, avec éclat, dimanche, notre fête nationale.

La veille, des feux de la St-Jean avaient été allumés sur le terrain à l'angle des rues Beaubien et Avenue Christophe Colomb.

Les fêtes commencèrent par une grand'messe, célébrée par Monsieur l'abbé Pacifique Roy, un fils de la paroisse, qui célébrait sa première grand'messe. Il était assisté de MM. les abbés Desnoyers, du Sault au Récollet, et Dimberton, S. S. S., comme diacre et sous-diacre.

Le Rév. Père Fouillet, S. J., prononça le sermon de circonstance. Prenant pour texte ces paroles de la Bible : "Tu es sacerdos in aeternum" il exposa avec beaucoup d'éloquence les fonctions augustes du

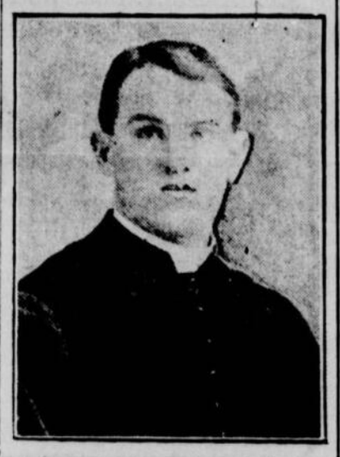

M. l'abbé PACIFIQUE ROY, qui a célébré sa première grand'messe dans l'église de St-Edouard.

prêtre et le rôle qu'il a joué dans l'histoire du peuple canadien-français, dont il fut le défenseur le plus fidèle. Passant ensuite à la fête patriotique que l'on célébrait, il rappela à son auditoire les devoirs que doivent remplir tous les Canadiens-français, s'ils veulent continuer à grandir comme ils l'ont fait jusqu'ici.

Le chœur de chant de la paroisse, sous la direction du maître de chant M. J. M. Magnant, exécuta une magnifique messe en musique.

Aux sièges réservés pour les invités nous avons remarqué: Son Honneur le maire Guérin, M. le curé Morin, de St-Edouard, le Rév. Père Fouillet, S. J., qui a fait le sermon à la grand'messe, le Rév. Père Dimberton, P. S. S., le Rév. Père Dupaigne, P. S. S., le Rév. Père Martineau, S. J., M. l'abbé Cloutier, M. l'abbé J. A. Corbeil, M. l'abbé J. A. Berthiaume, M. l'abbé J. Magnan. M. l'abbé P. A. Desnoyers, M. Ernest Tétreau, échevin, Mme Ernest Tétreau, M. Honoré Guyon, avocat, Mme Honoré Guyon, M. et Mme J. Aimé Lamarche, M. et Mme Pacifique Aumond, M. et Mme Amédée Lafortune, M. Demetrius Baril, E. E. D., M. Joseph Barbeau, Mme E. Gatien, Mme Joseph Beauvais, M. J. D. Racette, Mlle Dorothée Cadotte, Mlle Hilda Trépanier, Rév. Frère Pacifique, S. S. S., de New-York (frère de l'abbé Roy), M. et Mme Edouard Dupuis, M. Simon Roy, M. Euclide Roy, M. Damien Roy, pharmacien, Mme Damien Roy, M. Joseph Marchand, Mme Joseph Roy, M. Jean Roy, Mlles Fabiola et M.-Anne Roy.

Les murs, les colonnes de l'église disparaissaient sous une profusion de drapeaux, de bannière, d'écussons disposés avec un goût.

Suivant la vieille tradition canadienne il y eut distribution de pain béni.

Après la messe, une procession composée des principales sociétés patriotiques et de bienfaisance, de nombreux chars allégoriques, et de plusieurs voitures où l'on avait placé les petits St-Jean-Baptiste traditionnels, se forma à la porte de l'église et défila entre deux rangs pressés de citoyens. Les édifices sur les rues parcourues étaient pavoisés de couleurs nationales. Le défilé se fit par les rues Beaubien, Alma, Bélanger, Huntley, De Fleurimont, Labelle, Bélanger, St-Hubert, voie du C.P.R., St-André jusqu'au terrain à l'angle des rues Beaubien et Christophe Colomb où l'on se dispersa.

Après s'être réunis chez M. l'échevin Tétreau, les invités que nous avons nommés plus haut se rendirent chez la mère de M. l'abbé Roy où fut servi un dîner.

Plusieurs discours furent prononcés, puis Son Honneur le maire Guerin présenta à M. l'abbé Roy, au nom de ses parents et de ses amis, un magnifique cadeau consistant en un calice et une patène en vermeil. K

L'après-midi, à 2 heures 30, il y eut jeux athlétiques sur le terrain à l'angle des rues Beaubien et Christophe Colomb, puis le soir à 8 heures 30, les enfants de l'Académie St-Paul, auxquels se joignit la foule, chanta les hymnes canadiens.

Les orateurs de la journée ont été M. le maire Guerin, MM. les abbés, J. A. N. Morin, curé de la paroisse, Maurice, vicaire de l'église St-Jean-Baptiste, l'échevin Tétreau et plusieurs autres.

La fanfare St-Edouard avait bien voulu prêter ses services gratuitement.

Bref, cette belle journée de fête patriotique et religieuse restera mémorable dans les annales de la paroisse St-Edouard.

Les officiers de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Edouard, sont: M. l'abbé J. A. N. Morin, chapelain; président honoraire, M. E. Tétreau échevin; président, M. C. B. Lacasse; 1er vice-président, M. E. Blanchard; 2e vice-président, M. R. Bélanger; sec.-arch., M. L. O. Boisvert; trésorier, M. J. B. Beaudry; com.-ord., MM. C. Prud'homme et M. Dubreuil.

M. l'abbé Roy, qui a célébré sa première grand'messe hier, a été ordonné prêtre à Baltimore le 21 juin dernier par Son Eminence le cardinal Gibbons. Il doit partir dans un mois pour se consacrer à l'évangélisation des noirs de langue française dans la Louisiane. Il est le fils de feu M. André Roy, autrefois manufacturier de cette ville.

NOS THEATRES

AU THEATRE PRINCESS

La troupe Ryan obtient cette semaine un joli succès avec le "Circus Girl", une des plus amusantes comédies du théâtre anglais.

On a joué aussi un lever de rideau de Richard Harding Davis, "The Littlest Girl".

Les artistes Charles Hawtrey et W. S. Penley ont obtenu un gros succès dans "Circus Girl".

AU PARC DOMINION

Un auditoire nombreux a accueilli avec enthousiasme le programme de la seconde semaine de vaudeville au Dominion Park.

Mademoiselle Madeleine Sachs a remporté la palme avec ses solos de violon.

Miss Nobody from "Nowhere with Nothing" a chanté de jolies choses et s'est fait une foule d'admirateurs dès son apparition.

Le programme comprenait aussi des danses superbes et une foule de chansons amusantes.

C'est demain la fête des gymnastes de la Société Nationale de Gymnastique, de Montréal.

On nous annonce que la fanfare Vander Meerschen, sera augmentée de vingt-cinq à quarante membres.

LE CHEMIN DE FER DU CANTON SYDNEY

TORONTO, 28. — La demande de la compagnie du Canadien-Nord à la commission des chemins de fer de sanctionner l'établissement d'une ligne à travers le canton de Sidney jusqu'à la ville de Trenton, a subi de l'opposition de la part des représentants de Belleville et de Sydney. La raison principale a été que le chemin de fer ne devrait pas traverser le chemin de Kingston. Le gouvernement d'Ontario s'est aussi objecté à ce que la ligne traverse le terrain de l'institut des sourds-muets à Belleville. M. Normandin, l'ingénieur en chef de la commission a été chargé d'examiner les terrains avant de décider ce qui devra être fait.

Une dame qui veut avoir la main fine, gracieuse et distinguée portera toujours les GANTS PERRIN.
18-23-28

NOUVEAU MINISTERE AU PORTUGAL

LISBONNE, 28—A la demande du roi Manuel, Dom Antonio Teixeira de Sousa, l'ex-ministre des finances a formé un nouveau cabinet, pour succéder à celui de Francisco de Vegia Beirao, qui a démissionné le 17 de juin. Beirao, avait essayé, mais sans succès, d'amener la dissolution de la chambre des députés.

OUTILLAGE POUR LES TRAVAUX A LA JOURNEE

L'échevin Leclair a proposé, hier, au conseil de ville, que la ville achète l'outillage nécessaire, afin d'être en état de faire faire à la journée tous les travaux publics, jugés nécessaires.

Cette proposition a été référée au Bureau de Contrôle qui avisera.

PLUS DE NUITS SANS SOMMEIL

Ne restez pas éveillé la nuit. Si vous ne pouvez pas dormir prenez une Poudre Nervine Mathieu et quelques minutes après un sommeil naturel vous donnera un repos délicieux.

Elles sont sans danger, très efficaces et ne deviennent pas une habitude. Les Poudres Nervines Mathieu sont vendues en boîtes de 18 poudres pour 25c.

Si vous n'en trouvez pas dans votre localité, envoyez-nous 25c, et le nom de votre fournisseur, et vous recevrez une boîte entière par la poste. La Cie J. L. Mathieu, Prop. Sherbrooke, P.Q. 16-28

LES VACANCES DE NOS EDILES

Le Conseil de ville prendra probablement deux mois entiers de vacances cet été, les échevins en ayant manifesté le désir, hier, au maire Guérin qui a promis d'aviser à ce sujet et de faire droit à cette requête s'il y a lieu.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Pianos et Phonographes, 316 Ste-Catherine-Est, Montréal. 35 j.n.o.

LA SECTION ST-GABRIEL FETE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Dimanche, au square Saint - Gabriel, eut lieu la célébration annuelle donnée par la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Gabriel.

M. J. B. Lalonde présidait et des discours furent prononcés par MM. L. A. Rives, M. P., L. Fortin, L. Lefebvre, et l'échevin Monahan.

Près de six milles personnes assistaient à la démonstration.

ON SAISIT 2500 LIVRES DE FRUITS

2,500 livres de fruits ont été saisies par les fonctionnaires du Bureau de Santé, la semaine dernière. Ces fruits étaient offerts à l'encan dans des magasins de la rue McGill.

CONCERT SACRE A MONTREAL SUD

Samedi, le 2 juillet prochain, sera donné, à l'église de Montréal-Sud un grand concert sacré au profit de l'église de cette paroisse.

On compte sur le concours de M. Arthur Laurendeau, baryton de Montréal ; Mme Desmarais, mezzo-soprano, et de plusieurs autres artistes.

LETTRE D'OTTAWA

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 27 — Le mouvement de "la lumière du jour" est rendu à l'hôtel de ville d'Ottawa. Plusieurs fonctionnaires municipaux voudraient pendant les mois de juillet et août, commencer leur travail à huit heures du matin au lieu de neuf heures et terminer à quatre heures de l'après-midi plutôt qu'à cinq heures. L'autorisation devra être obtenue du conseil de ville.

—Ellen Glen, immigrée anglaise d'environ 25 ans, s'est noyée samedi dans le lac Chat, près d'Arnprior, pendant qu'elle se baignait dans quatre pieds d'eau. Ellen Glen était domestique à l'emploi de M. McLaughlin, marchand de bois, et demeurait à Arnprior depuis quelques semaines seulement.

CLUB DU SERVICE CIVIL — Le club du service civil d'Ottawa a obtenu ses lettres patentes du gouvernement d'Ontario, sans aucun capital. Ce club est fondé dans un but social, pour réunir les employés afin de les amener à discuter les questions d'intérêt général. Les promoteurs sont Geo. Staffordchison, Pierre Marchand, E. H. Hut-Hinchey, Alban Chamberlain, Wm. Atchison, Fraser, Jos. E. Gobeil, D. Grierson, G. H. Wattsford, E. Ant. Gustave Emomd, employés civils ; C. Primeau, W. Thompson, J. W. Reid, H. Parmelee, imprimeur du Roi ; Wm. J. Gerald, sous-ministre du Revenu de l'Intérieur, et J. B. Hunter, sous-ministre des Travaux Publics, tous d'Ottawa.

OBITUAIRE— De nombreux citoyens assistaient samedi, aux funérailles de M. J.-Bte Samson, anciennement de Lévis.

Le service a été chanté à la Basilique par M. l'abbé Brunet, assisté des révérends MM. Lebeau et Lalonde, en qualité de diacre et de sous-diacre.

A l'orgue le chœur était sous la direction de M. le professeur Tremblay.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. O. Durocher, J. A. Desrtivières, J. M. Fleury, Hercule Pinard, T. Landry, et Ant. Boutet.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Adjutor Samson, de l'Imprimerie Nationale ; Odilon, surintendant de la voierie ; Eustache, des Travaux Publics.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

EQUIPE BISLEY—Le major J. E. Hutchinson, d'Ottawa, adjudant de l'équipe Bisley, a envoyé un câblogramme samedi, annonçant que les tireurs canadiens venaient d'arriver à Liverpool, tous en parfaite santé.

LA VITESSE DES YATCHS.—MM. Edgar Dey, John Sutherland et Walter Kenny, trois citoyens en vue d'Ottawa, ont été condamnés à $20 d'amende, pour avoir enfreint le règlement limitant la vitesse des yachts dans le canal Rideau. Cette amende a été imposée par M. A. T. Phillips, surintendant du canal, qui dans ce cas possède l'autorité d'un magistrat de police en vertu d'une loi fédérale. M. Phillips dit que des yachtmen imprudents mettent chaque jour en danger la vie des dames et enfants qui se promènent en chaloupe sur le canal.

—La "Canadian Steel Corporation, Limited", nouvelle organisation au capital de $25,000,000, vient de changer son nom en celui de "The Steel Co. of Canada Ltd.," se rendant ainsi à la demande de la Dominion Steel Co., qui trouvait une trop grande ressemblance entre les deux noms. Le nouveau trust a aussi reçu du gouvernement fédéral l'autorisation de porter à quatorze au lieu de cinq le nombre de ses directeurs.

—Le secrétaire d'Etat a autorisé la "George Matthews Co. Ltd.," de Hull de porter son capital de $500,000 à un million de dollars.

AVIS IMPORTANT

Jusqu'à nouvel avis les trains spéciaux et réguliers de la compagnie du G. T. R. partiront de Montréal pour Lakeside, pour le grand concours d'aviation aux heures suivantes: 9.45 a.m.; 12.10 p.m.; 1.30 p.m.; 1.50 p.m.; 2.30 p.m.; 3.00 p.m.; 3.30 p.m.; 3.57 p.m.; 4.15 p.m.; 4.20 p.m.; 5.15 p.m.; 5.45 p.m.; 6.15 p.m.

Pour le retour, des trains partiront de Lakeside à de courts intervalles entre 5 et 8 heures p.m. jusqu'à ce que tous les voyageurs aient été ramenés en ville.

L'AVIATEUR HAMILTON ACCOMPLIT UN EXPLOIT

NEW-YORK, 28. — Charles R. Hamilton est revenu à New-York hier, après une semaine passée à Nashville où il a fait de nombreuses envolées au tournoi militaire. Il est arrivé avec les machines de son biplan, passablement avariées, mais, par contre, il portait fièrement une médaille incrustée de diamants, qui lui a été offerte par les membres du Board of Trade pour une envolée de 20 minutes dans la nuit de mercredi dernier. C'est la première envolée de nuit en Amérique tentée avec un plus lourd que l'air.

CHUTE FUNESTE

Louis Duprohon, âgé de 21 ans, demeurant No 21 rue Souvenir, a été transporté, vers 6 heures, hier soir, à l'hôpital Victoria, souffrant d'une fracture au genou gauche et de quelques contusions peu graves aux épaules. Il conduisait une voiture rue Ste.Catherine, lorsque arrivé en face du magasin Morgan, un tramway frappa le véhicule et le projeta sur le pavé, heureusement sans résultat plus grave que celui mentionné plus haut.

ACCUSE D'ESPIONNAGE

ST-PETERSBOURG, 28. — Le baron de Ungern Sternburg, le journaliste correspondant, qui a été arrêté avant-hier après que la police eut découvert chez lui différents papiers, est accusé d'avoir communiqué des documents secrets à une puissance étrangère. Le baron est étroitement surveillé.

Vigueur Nouvelle pour le Cerveau et le Corps

Avec chaque dose de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs

Quand vous faites usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, vous faites du bien à tous les tissus et cellules du corps humain.

Le cœur bat plus fortement, les nerfs de l'estomac font leur part pour assuré une meilleure digestion ; l'action du foie, des reins et des intestins est renforcée et vous êtes certain de vous sentir mieux sous tous les rapports.

Il est vrai que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs guérit la prostration nerveuse, l'ataxie locomotrice et la paralysie partielle. Les preuves abondent dans ce sens.

Mais allez-vous prendre le risque de négliger les premières indications de maladie nerveuse?

Pourquoi ne pas essayer la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs quand vous êtes faible et épuisé, quand vous souffrez de maux de tête et manquez de sommeil.

plus graves maladies. Vous pouvez dépendre sur la Nourriture du Dr Chase

Gardez tout le temps votre sang riche et vos nerfs vigoureux et évitez de pour les Nerfs, elle produira cet effet sur vous. 50 cents la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto.

GRATIS
Aux Hommes d'Affaires

---la quatrième édition de notre livre bien connu " A Better Days Work" 192 pages d'informations au sujet des aides simplificateurs dans la comptabilité.

75,000 exemplaires de ce livre—(3 éditions précédentes) ont été demandés et lus par les hommes d'affaires, les comptables experts, les gardiens de frais, les teneurs de livres et les commis. Il est intéressant pour tous — offrant un système défini d'aides pour le teneur de livres et le commis, et donnant à l'homme d'affaire un coup d'oeil d'ensemble sur la comptabilité moderne.

Ce qu'est ce livre ?

¶ 192 pages d'informations au sujet des systèmes d'affaires épargnant du temps, du travail et de la fatigue qui tous ont fait réellement du bien ; en outre, une intéressante histoire sur le développement de la comptabilité mécanique et un chapitre ou deux sur les dernières machines à comptabilité de Burrough, en font le plus précieux livre jamais offert gratuitement par un manufacturier.

Histoire intéressante

¶ Dans les quelques premiers chapitres l'histoire primitive de la comptabilité est vivement racontée ; les habiles descriptions et les nombreuses illustrations donnent une idée claire des difficultés que nos ancêtres eurent à surmonter avec leurs systèmes de comptabilité (si on peut les appeler ainsi).

Un système vous aide

¶ Après cette introduction historique, qui se termine par le récit de la vie de William Seward Burrought et l'histoire de sa machine, nous donnons une série de systèmes d'affaires qui ont réellement fait du bien dans le service quotidien.

¶ Voici quelques-uns des titres des chapitres. Ne semblent-ils pas intéressants ?

Le comptable de l'âge de pierre.
Premier appareil à auditionner portatif.
Commencement de comptabilité commerciale.
Développement des méthodes modernes en Europe.
Oeuvre de Charles Babbage et de ses contemporains.
Merveilleuse histoire de Burroughs.
L'invention de Burroughs réussit.
L'idée qui a finalement amené le succès.
Méthodes manuelles vs méthodes mécaniques.
Avantage d'un assistant teneur de livres mécanique pour le détailleur.
Méthode simple de tenir le compte des petites ventes au comptant.
Vérifier les transferts quotidiens.
Faire la balance d'épreuve avec moins d'ouvrage.
Tenir en double les régistres des dépôts aux banques.
Comment faire les bilans mensuels.
Récapitulation des ventes de chaque jour.
Balancer les comptes de banque.
Suggestions sur le système d'achats.
Feuille des ventes journalières montrant les prix d'achat et de vente.
Chèques mécaniques sur envois.
Systèmes pour les marchands de hardes faites en détail.
Système d'invention perpétuelle de Burroughs.
Localiser les erreurs de la balance d'épreuve.

Nos collaborateurs

¶ Ne vous imaginez pas que c'est là un livre de systèmes théoriques inventés entre les quatre murs de notre bureau. Ce n'est pas cela. Les milliers de personnes qui emploient les machines Burroughs—représentant au-delà de quatre cents lignes d'affaires—y ont contribué ; nous l'avons simplement édité et arrangé. Les gens ont acheté la machine et l'ont eux-mêmes appliquée dans des centaines de différentes manières. Nous leur avons demandé de nous expliquer ces manières et nous vous offrons les résultats combinés de leur expérience et de la nôtre. Voilà ce qu'est ce livre—un livre très précieux.

L'objet principal de ce livre c'est la machine Burroughs à tenir les livres

¶ Nous fabriquons soixante-cinq différents styles de machines Burroughs à tenir les livres, et aujourd'hui il y a plus de quatre cents lignes d'affaires représentées dans nos 85,000 clients.

¶ Ainsi vous voyez que nous avons un champ vaste pour y puiser des renseignements. Ce ne fut pas une petite tâche que de choisir ceux qui devaient entrer dans ce livre.

Pas d'obligation

¶ Nous devons débourser au-delà de vingt centins pour vous expédier un de ces livres. Nous ne sommes pas des philanthropes. Mais nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous montrer comment la machine Burroughs a aidé plusieurs milliers de personnes à faire plus d'ouvrage à moins de frais.

¶ Vous ne vous obligez à rien en nous envoyant ce coupon

¶ Il est ici pour que vous en serviez.

Burroughs Adding Machine Co
387 Burroughs Block. Détroit, Michigan.
R. N. AHERN, Gérant des Ventes,
392 rue Saint-Jacques, MONTREAL.

Coupon pour— " A Better Days Work "

. 1910

Messieurs : —

Envoyez-mo un exemplaire de votre quatrième édition. Je crois qu'il renferme des renseignements dont je pourrai me servir avec avantage.

Nom. . . . . .
Position: . . . . . .
Nom de l'Institution. . . . . .
Commerce. . . . . .
Ville et Etat . . . . . .
Avez-vous une machine ? . . . . . .
Nombre de comptables. . . . . .

Si vous ne vous souciez pas de remplir le coupon ci-dessus au complet, envoyez $1.00 pour le livre.

"La Patrie".

Tue les Germes

Toute femme peut avoir une belle et luxuriante chevelure.

Cette Superbe Chevelure Radieuse et Opulente et exempte de Pellicules est obtenue par le

PARISIAN SAGE
LE MEILLEUR TRAITEMENT et TONIQUE DE LA CHEVELURE

Maintenant que les femmes élégantes d'Amérique, toujours anxieuses d'améliorer leur beauté, ont appris que "Parisian Sage", un remarquable et presque merveilleux traitement pour fortifier et embellir les cheveux, est presque entièrement l'auteur de la charmante chevelure des dames de France, la demande pour cette préparation est devenue énorme.

Un chimiste qui a analysé le Parisian Sage dit : "C'est le traitement idéal pour la chevelure. Les ingrédients sont si scientifiquement combinés que Parisian Sage est avant tout un régénérateur des cheveux parce qu'il détruit sûrement les pellicules, les germes et qu'il nourrit les racines des cheveux.

En second lieu, il donne à la chevelure, la vie, la substance et le brillant, qualités qui augmentent considérablement le charme d'une personne. Troisièmement, il est délicatement parfumé ; il n'est ni collant ni graisseux et ne contient pas un atôme d'aucune matière qui pourrait détériorer le cuir chevelu ou les cheveux.

Le Parisian Sage est maintenant vendu dans tout le Canada, par tous les pharmaciens de progrès qui sont heureux de le garantir pour détruire les pellicules, arrêter la chute des cheveux et les démangeaisons du cuir chevelu, en deux semaines, ou argent remis.

C'est le meilleur traitement pour la chevelure des enfants que l'argent puisse procurer et le plus beau de tout, c'est que le prix le rend accessible à toute famille qui désire s'en servir.

50 cents une grande bouteille. Fabriqué au Canada par Giroux Mfg. Co., Fort Erié, Ont., qui rempliront toute commande par la poste franco, sur réception de 50 cents. La fille aux cheveux châtains est sur chaque paquet.

VENDU PAR Dr J. LEDUC DRUG CO.

LES AUTEURS CRITIQUENT LA CONDUITE DE BERNSTEIN

PARIS, 28 — Les auteurs dramatiques et l'Association des directeurs de théâtres de Paris, sont indignés de ce que Henri Bernstein ait fait saisir les recettes du théâtre Sarah Bernhardt appartenant en propre à la divine Sarah, pour défaut de paiement de $4,000.00 que l'actrice avait été condamnée à payer à l'auteur bien connu, pour rupture de contrat.

Les amis d'e Mme Bernhardt sont à discuter ce qu'il faudra faire contre Bernstein et, en attendant ont envoyé un télégramme de sympathies à la grande artiste qui est actuellement en tournée en province avant de prendre ses vacances qui précéderont son voyage en Angleterre.

ON COURONNE LES ÉLÈVES STUDIEUX

AU COUVENT DE LONGUEUIL

La distribution des prix a eu lieu, samedi, le 25 juin, au pensionnat du Saint Nom de Jésus, à Longueuil, dans l'ordre suivant :

Médaille accordée par l'Institut aux élèves qui terminent leurs études. Cette médaille est décernée à Mlle A. Normandin.

Médailles et prix d'instruction religieuse : Cours sup., 2e année, mécation, et décernée à Mlle A. Nordaille offerte par une amie de l'édumandin.

7e année, prix offert par un ami de l'éducation et décerné à Mlle Louise Thibault.

6e année, prix offert par M. Arthur Vincent, de Longueuil, et décerné à Mlle Ella Mayrand.

5e année, prix offert par M. H. Riendeau, de Longueuil, et décerné à Mlle Laura Bédard.

4e année, prix offert par Mme J. E. Masson, Terrebonne, et décerné à Mlle B. Durocher.

3e année, prix décerné à Mlle Jeanne Daignault.

Prix de Bonne Conduite, 1er cours, offert par Mme F. X. Barbeau, de Longueuil, et décerné à Mlle Ethel Roberge.

Prix de bonne conduite, 2e cours, offert par M. Joseph Lebeault, de Longueuil, et décerné à Mlle Laurence Ménard.

Prix de bonne conduite, 3e cours, décerné à Mlle J. Poirier.

Prix de succès décerné à Mlle J. Emard.

Prix d'application au bon langage offert par Mme N. Favreau, de Longueuil, et décerné à Mlle A. Normandin.

Economie domestique : 1er cours, prix offert par C. A. Pratt, M.D., de Longueuil, et décerné à Mlle Alice David.

Médaille offerte par M. Georges William, de Montréal, décernée à Mlle B. Patenaude.

2e cours, prix offert par M. N. Léonard, de Montréal, décerné à Mlle B. Durocher.

3e cours, prix décerné à Mlle Jeanne Léonard.

Médaille de musique instrumentale offerte par un ami de l'éducation, décernée à Mlle A. Normandin.

Médaille de musique vocale, offerte par Mme Bramley, de Montréal, et décernée à Mlle Ella Mayrand.

Prix de musique instrumentale offert par la maison Archambault, de Montréal, et décerné à Melle E. Burns.

Prix de musique vocale offert par Mme J. E. Masson, de Terrebonne, et décerné à Mlle M. Young.

Prix de dessin artistique offert par M. A. Geoffrion, M.-P.-P., et maire de Longueuil, décerné à Melle M. Pratt.

Prix de travaux à l'aiguille, 1er cours, offert par le docteur L. Trudeau, de Longueuil, décerné à Mlle L. Ménard.

2e prix offert par M. N. Léonard, de Montréal, décerné à Mlle A. Lemieux.

2e cours, prix décerné à Mlle F. Charron.

Prix des cours classiques, de la musique et des travaux manuels, 4e, 5e 6e, 7e, 8e année.

Mlle J. Emard a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours; le prix de grammaire, les acc. aux prix d'histoire du Canada, de calligraphie, de rédaction, de dessin linéaire ; le 2e acc. auprix d'application, 1er cours anglais ; le prix de grammaire anglaise, le 2e acc au prix de traduction, 1er cours anglais ; le 1er cours anglais; 1er prix de broderie espagnole, 1er cours; les prix d'assiduité à la classe et aux offices de l'Eglise.

Melle Ella Mayrand a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours; les prix de littérature, de botanique, de style épistolaire; les acc aux prix d'application, d'orthographe, de rédaction, de calcul mental; les 3e acc aux prix de lecture de langue anglaise, 1er cours; le 2e acc au prix de grammaire anglaise; le 3e acc, au prix de traduction, 1er cours; le prix de musique instrumentale ; le 2e prix de broderie espagnole, 1er cours.

Mlle Louise Thibault a mérité les prix de physique et d'histoire de la littérature canadienne; le 1er cours au prix de style épistolaire; le prix de toisé; les 2e acc aux prix de tenue des livres et de dessin linéaire; le 2e prix de musique instrumentale, le 3e prix de broderie anglaise; un prix d'assiduité.

Mlle Germaine Lamarre a mérité les 1ers prix d'orthographe et d'histoire du Canada; les 1ers acc aux prix de littérature, d'histoire de France, de botanique; le 2e acc au prix de calligraphie; les 1ers prix de tenue de tenue des livres et de calcul mental; le 1er acc au prix de toisé.

Mlle Hortense Brault a mérité les prix de physiologie, d'analyse logique; les 2e acc aux prix d'histoire de France, de géographie, de style épistolaire et de calcul mental.

Mlle B. Patenaude a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours; les prix de dessin linéaire, de calligraphie, de rédaction; les 1ers acc aux prix d'analyse logique et de physiologie; les 3e acc aux prix de grammaire et d'orthographe, langue anglaise.

Mlle Raymonde Durocher a mérité le 1er prix d'histoire de France, le 2e acc aux prix de littératire, de géographie, d'analyse grammaticale et de botanique.

Mlle Laura Bédard a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours; les 1ers prix d'application, d'orthographe et de style épistolaire ; les 2e acc aux prix d'histoire et de mathématiques; le 2e prix d'application à l'étude de la langue anglaise, un prix d'assiduité.

Mlle Cécile Rhéaume a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours; le 2e prix d'instruction religieuse; les 1ers prix de grammaire, d'orthographe, d'analyse logique les 1ers acc aux prix d'histoire d'Angleterre et d'industrie; le 1er prix d'application à l'étude de la langue anglaise; le 1er acc au prix de broderie anglaise.

Mlle Gabrielle Charron a mérité le 2e acc au prix d'instruction religieuse; le 2e prix de grammaire, d'orthographe, de physiologie et de dessin linéaire; le 1er acc au prix d'application à l'étude de la langue anglaise; le 2e acc au prix d'économie domestique et le prix de broderie.

Mlle Donalda Boucher a mérité le 1er acc au prix d'instruction religieuse, le 2e prix d'application; les 2e acc aux prix de grammaire, d'orthographe, les 1ers acc aux prix de calligraphie et physiologie et un prix d'assiduité.

Mlle Bernadette Duhamel a mérité le 2e acc au prix d'application, le 2e acc au prix d'analyse; le 1er acc au prix de calcul mental; le 1er prix de calligraphie; le 2e acc au prix de style épistolaire; le 2e prix de broderie plumetis; le 2e acc au prix de tricot; prix de raccommodage et un prix d'assiduité.

Mlle Adrienne Lasnier a mérité le 1er prix d'histoire d'Angleterre; les 2e acc aux prix d'hygiène et de mathématiques; le 2e prix d'application à l'étude de la langue anglaise; le 2e prix de musique vocale.

Mlle Eugénie Mercille a mérité le 1er acc au prix d'analyse logique ; le 1er prix de calcul mental; le 2e prix de mathématiques.

1er—2e acc. au prix de broderie plumetis, un prix d'assiduité.

Mlle Ida Choquet a mérité une ment on honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours; le 2e acc. au prx d'application; le 2me prix de calcul mental; le 2e acc., au prix de mathématiques; les 2e. prix de dessin linéaire et de musique instrumentale.

Mlle M. A. Péladeau a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours; le 2e acc. au prix d'application; les 2e. prix de musique vocale et instrumentale.

Mlle Edouardina Beaulieu a mérité le 2e prix de calligraphie et le prix de couture à la main.

Mlle Béatrice Durocher a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 2e cours ; les 1er prix d'application, d'orthographe et de rédaction; le 1er acc. au prix d'analyse grammaticale; le 1er prix de théorie de musique instrumentale; le 2me prix de musique vocale et le prix d'assiduité.

—Mlle Laurence Ménard a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse; 2me cours; les 2e prix d'instruction religieuse, d'application et d'orthographe; les 1ers prix de grammaire' le 1er acc. au prix d'application à l'étude de la langue anglaise; 2me cours, le 1er prix de musique instrumentale; le 2e prix de musique vocale; le prix de ménage, 2e cours; le 1er acc. au prix du travail manuel, et un prix d'assiduité.

Mlle Cécile Patenaude, a mérité le 2e acc. au prix de catéchisme ; d'histoire de l'Eglise; le 1er prix les 2e prix de grammaire et de mathématiques; le 1er acc. au prix de dessin linéraire; le 2e prix de musique instrumentale; un prix de repassage; un prix de tricot au crochet, 1er cours.

Mlle Irène Vincent a mérité les 2e prix d'histoire de l'Eglise et d'exercices de style; les 2e acc. aux prix de grammaire et d'exercices orthographiques; le 2e acc. au prix d'application au bon langage, 2me cours.

Mlle M. Ant. Denis a mérité le 1er acc aux prix d'instruction religieuse, les 1er prix d'histoire de l'Eglise et de littérature; le 2e prix d'orthographe; le 1er acc. au prix de rédaction; le 2e acc. au prix de lecture anglaise; le 1er acc. au prix d'application au bon langage, un prix d'assiduité.

Mlle Marguerite Pratt a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours ; les prix d'application et de géographie, le 2e prix de grammaire ; l'acc., au prix de style épistolaire; un prix de musique instrumentale.

Mlle Alma Lemieux a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours; les 1er prix l'application et de caligraphie; le 2me prix de calcul mental; les acc. aux prix de lecture et de dessin linéaire, le 2e acc. au prix d'application à l'étude de la langue anglaise; le 2me prix d'application à la couture, 1er cours.

Mlle M. A. Dubuc a mérité le 2e prix de style épistolaire' les acc. aux prix d'exercices orthographiques et d'application;

—Mlle M. L. Buteau a mérité une mention honorable de bonne conduite et de politesse, 1er cours; le 1er prix de style épistolaire; les acc aux prix de rédaction; d'exercices de style, d'application.

—Mlle Coranne Boucher a mérité les 2e prix de dessin linéaire et de calligraphie; le 2e acc. au prix de calcul mental; un acc au prix de musique instrumentale; le 2e acc., au prix de broderie anglaise,un prix d'assiduité.

Mlle M. L. Bouchard, a mérité les acc. aux prix de géographie et de lecture; un prix d'assiduité.

DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLEGE DE MONNOIR

(Spécial à la PATRIE)

ST-JEAN, Qué., 23. — La distribution des prix au collège de Monnoir à St-Jean, P.-Q., s'est faite le 20 de juin courant.

PRIX SPECIAUX

Excellence en philosophie (2e année). Prix offert par M. l'abé J.-N. Rainville, curé de Northampton, Mass, mérité par M. Roméo Trudeau, de Saint-Basile, Qué.

Excellence en philosophie (1ère année). Prix offert par un ami de la maison, mérité par M. Joseph Dupont, de Notre-Dame de Standbridge, Qué.

MATHEMATIQUES

Prix de $10 en or, fondé par le Dr Hills, de Woonsocket, R.-I., mérité par M. Rodolphe Mercure, de L'Ange Gardien, Qué.

PHYSIQUE

Prix de $10 en or, fondé par feu le Dr Hills, de Woonsocket, R.-I., mérité par M. Roméo Trudeau, de Saint-Basile, Qué.

Excellence en Rhétorique.—Prix de $10, en or, offert par M. J. L. Perron, avocat, député de Gaspé, mérité par M. Gustave Houtman, de Mauville,R.-I.

Discours.—Prix fondé à perpétuité par les élèves de la classe de Rhétorique de 1892-1893 à l'occasion de leur réunion à l'Alma Mater les 16 et 17 mai 1906, mérité par Mi Amédée Monet, de Saint-Jean, Qué.

Excellence en belles-lettres. —Prix de $10 en or, offert par M. l'abbé C.-H. Jeannotte, curé de North Adams, Mass, mérité par M. Auguste Marchessault, de West Shelford, Qué.

Langue latine en belles-lettres. — Prix de $10, en or, offert par Mgr J.-A. Prévost, curé à Fall River Mass, mérité par M. Rosario Fontaine, de Rougemont, Qué.

Excellence en Versification— Prix de $10 en or offert par M. Edouard Houtmann, pharmacien de Mauville, R.-I., mérité par Raoul Mogé, de Saint-Antoine, Qué.

Composition littéraire en versification.—Prix offert par un ami de la maison, mérité par M. Zéphirin Délorme, de Roxton Pond, Qué.

Concours de composition littéraire.—Prix offert par M. Honoré Gervais, avocat, député de St - Jacques, Montréal, mérité par M. Philippe O. Morin, de Cobalt, Ont.

Concours de langue anglaise. — Prix offert par M. l'abbé J.G.B. Barré, curé de Notre-Dame de Standbridge, Qué., mérité par M. Arthur Gibeau, de North Adams, Mass.

Excellence en méthode. — Prix de $10 en or offert par M. l'abbé J.-H. Larivière, de Olneyville, R.-I., mérité par Lucien Girard, de St-Angèle, Qué.

Prix d'Histoire du Canada, en Méthode.—Prix offert par M. Arthur Camaraire, gérant de la 'Banque Nationale,' de Saint-Jean, Q., mérité par M. Arthur Coupal, L'Acadie, Qué.

Excellence en syntaxe. —Prix offert par M. l'abbé P.-E. Noiseux, curé à St-Grégoire, Qué., mérité par M. Arthur Pratte, de Moosup, C.

Excellence en Elément. — Prix offert par M. l'abbé A. Guillet, curé de Ste-Anne de Sabrevois, Québec, mérité par M. Arthur Normandin, de StPhilippe de Laprairie, Qué.

Prix offert par M. Louis McNulty, de St-Jean, Qué., à l'élève de la classe des Eléments, le plus méritant pour l'étude du français,mérité par M. Wilfrid Brault, de St-Alexandre, Qué.

Cours Supérieur de Mathématiques.—Prix offert par M. l'abbé J. C. Bessette, curé à Pawtucket, R.I. mérité par M. Lucien Girard, de St-Angèle, Qué.

Cours moyen en Mathématiques.— Prix offert par M. l'abbé R.G. Lamoureux, curé de Richelieu, Qué., rité par M. Arthur Normandin, de Moosup, Conn.

Cours Elémentaire de Mathématiques.—Prix offert par M. l'abbé O. Bousquet, de Manchester, N.H., mérité par Monsieur Arthur Normandi de Saint-Philippe de Laprairie,Qué.

Prix offert par M. l'abbé D. Gamache, du diocèse de Saint-Albert, à l'élève qui dans la classe préparatoire a fait plus de progrès dans la langue amglaise, mérité par M.Hormisdas Boutin, de Saint-Jean,Qué.

Médaille d'or offerte par M. l'abbé G. Beaudry, curé de Saint-Victoire, Qué., comme prix de déclamation, méritée par M. Roméo Trudeau, de Saint-Basile, Qué.

Médaille d'or, offerte par l'abbé O. Bousquet, de Manchester, N. H., comme prix de sténographie méritée par M. Gustave Houtmann, de Manville, R. I.

Académie Saint-Edouard. — Prix offert par M. Napoléon Boisvert,de Saint-Jean, Qué., mérité par M. Amédée Monet, de Saint-Jean, Qué.

Médaille d'or, offerte par M. l'abbé H. Sylvestre, de Mapleville, R. I. comme prix de calligraphie, au cours commercial, méritée par MM. Arthur Coupal, de l'Acadie et Joseph Luc Demers de Sainte-Brigide, Qué., obtenue au sort par M. Joseph Luc Demers.

Conduite irréprochable. — Cours commercial. Prix offert par M.l'abbé E. Caron, de Woonsocket, R.I., mérité par M. Joseph Méthé, de St-Georges de Henryville, Qué.

Autre prix de bonne conduite, offert par la maison Beauchemin, de Montréal, méritée par Léopold Boudreau, de St-Jean, P.Q.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Cours de Religion. — Prix Joseph Dumont.—Premier accessit, Rodolphe Mercure; Deuxième accessit,Amédée Brin.

Cours de philosophie (2me année) —Prix Roméo Trudeau et Alfred Delage.

Cours de philosophie (1ère année.) —Prix, Joseph Dupont, Premier acc. Rodolphe Mercure; 2me. acc. Amédée Brin.

Dissertations Philosophiques. — Prix, Roméo Teudeau, Prix acc.Rodolphe Mercure.

Mathématiques. —Prix, Rodolphe Mercure; Pr. acc. Roméo Trudeau ; deuxième acc., Joseph Dupont.

Physique. — Prix, Roméo Trudeau, 1er acc., Joseph Dupont. 2me acc. Rodolphe Mercure.

Chimie. — Prix, Joseph Dupont ; Prix acc. Roméo Trudeau; 2me acc. Rodolphe Mercure.

Minéralogie. — Prix, Roméo Trudeau; Prix. acc. Joseph Dupont; 2e acc. Rodolphe Mercure.

Classe de Rhétorique. — Excellence.—Prix, Gustave Houtmann.

Cours de religion. — Premier prix Gustave Houtmann; 2me prix,, Philippe Morin; Prix acc. Olivier Cardinal; 2me acc. Arthur Guilbault.

Précepte de Rhétorique. —Peemier prix, Amédée Monet; 2me prix Gustave Houtmann ; 1er acc., tArthur Guilbault, 2me acc., Olivier Cardinal.

Discours français. — Premier prix Amédée Monet; 2me prix, Philippe Morin, 3me prix, Gustave Houtmann; Prix acc. Olivier Cardinal ; Version latine.— 1er prix, Gustave Houtmann; 2e prix, Amédée Monet; 1er accessit, Philippe Morin; 2e accessit, Arthur Guilbault.

Traduction latine.— 1er prix, Gustave Houtmann; 2e prix, Amédée Monet; 1er accessit, Philippe Morin, 2e accessit, Robert Larivière.

Histoire du Canada.— 1er prix, Robert Larivière; 2e prix, Olivier Cardinal; 3e prix, Arthur Guilbault, 1er accessit, Amédée Monet; 2e accessit, Gustave Houtmann.

Histoire contemporaine.—1er prix, Olivier Cardinal; 2e prix, Arthur Guilbault; 1er accessit, Gustave Houtmann; 2e accessit, Philippe Morin.

Langue anglaise.—1er prix, Arthur Guilbault; 2e prix, Gustave Houtmann; 1er accessit, Amédée Monet; 2e accessit, Philippe Morin.

Langue Grecque.—1er prix, Amédée Monet; 2e prix, Gustave Houtmann; 1er accessit, Arthur Guilbault; 2e accessit, Philippe Morin.

CLASSE DE BELLES LETTRES

Excellence. — Prix, Auguste Marchessault et Rosario Fontaine.

Cours de religion.— 1er prix, Lionel Desmarais; 2e prix, Erigène Godin; 1er accessit, Auguste Marchessault; 2e accessit, Rosario Fontaine.

Précepte de littérature.—1er prix, Lionel Desmarais; 2e prix, Erigène Godin; 1er accessit, Auguste Marchessault; 2e accessit, Rosario Fontaine.

Composition française.—1er prix, Rosario Fontaine; 2e prix, Auguste Marchessault; 1er accessit, Erigène Godin; 2e accessit, Lionel Desmarais.

Histoire de littérature.—1er prix, Auguste Marchessault; 2e prix, Lionel Desmarais; 1er accessit, Rosario Fontaine; 2e accessit, Erigène Godin.

Histoire moderne.— 1er prix, Rosario Fontaine; 2e prix, Auguste Marchessault; 1er accessit, Lionel Desmatais; 2e accessit, Erigène Godin.

Grammaire latine.— 1er prix, Lionel Desmarais; 2e prix, Auguste archessault; 1er accessit, Sylva Gaucher; 2e accessit, Rosario Fontaine.

Thème latin.— 1er prix, Rosario Fontaine; 2e prix, Erigène Godin ; 1er accessit, Auguste Marchessault ; 2e accessit, Lionel Desmarais.

Grammaire Grecque.— 1er prix, Lionel Desmarais; 2e prix, Auguste Marchessault; 1er accessit, Sylva Gaucher; 2e accessit, Erigène Godin.

Traduction grecque.—1er prix, Erigène Godin; 2e prix, Sylva Gaucher; 1er accessit, Lionel Desmarais, 2e accessit, Auguste Marchessault.

Version grecque.—1er prix, Erigène Godin; 2e prix, Lionel Desmarais.

Version latine.—1er prix, Rosario Fontaine; 2e prix, Erigège Godin.

CLASSE DE VERSIFICATION.

Excellence.—Prix, Raoul Mogé.

Cours de religion.—1er prix, Zéphirin Delorimier; 2e prix, Georges Proulx.

Grammaire latine.—1er prix, Zéphirin Delorimier, 2e prix, Georges Cabana.

Thème latin.—1er prix, Raoul Moger; 2e prix, Berthélémy Lussier.

Version latine.— 1er prix, Raoul Mogé; 2e prix, Georges Cabana.

Traduction latine.—1er prix, Georges Cabana; 2e prix, Raoul Mogé.

Mots latins.—1er prix, Barthélémy Lussier; 2e prix, Henri Chagnon; 1er accessit, Zéphirin Delorme.

Grammaire grecque — 1er prix, Georges Cabana ; 2e prix, Zéphirin Délorme.

Traduction grecque — 1er prix, Raoul Mogé ; 2e prix, Zéphirin Delorme.

Version grecque — 1er prix, Raoul Mogé ; 2e prix, Zéphirin Délorme ; 1er accessit, Georges Cabana.

Histoire du Moyen-Age —1er prix, Zéphirin Délorme , 2e prix, Georges Cabana; 1er accessit, Raoul Mogé ; 2e accessit, Georges Proulx ; 3e accessit, Barthélémy Lussier.

Narration française — 1er prix, Zéphirin Délorme ; 2e prix, Emile Perrault ; 3e prix, Raoul Mogé.

Langue anglaise — 1er prix, Henri Chagnon ; 2e prix, Aimé Giroux.

DIPLOMES

Premier degré avec distinction — M. Lucien Girard.

Premier degré — M. Arthur Coupal.

Premier degré — M. Joseph Luc Demers.

Premier degré — M. Alfred Rondeau.

Deuxième degré — M. Philippe Brais.

COURS COMMERCIAL

Classe de méthode — Excellence — Prix, Lucien Girard.

Cours de religion — 1er prix, Arthur Coupal ; 2e prix, Alfred Rondeau.

Grammaire française — 1er prix, Lucien Girard ; 2e prix, Arthur Coupal.

Thème français et analyse logique — 1er prix, Lucien Girard ; 2e prix, Joseph Luc Demers.

Composition française — 1er prix, Lucien Girard ; 2e prix, Joseph Luc Demers.

Grammaire anglaise— 1er prix,Lucien Girard ; 2e prix, Joseph Luc Demers.

Traduction du "Télémaque" — 1er prix, Philippe Brais ; 2e prix, Alfred Rondeau.

Traduction anglaise — 1er prix, Lucien Girard ; 2e prix,, Arthur Coupal.

Thème anglais — 1er prix, Philippe Brais ; 2e prix, Alfred Rondeau.

Version anglaise — 1er prix, J. L. Demers ; 2e prix, Lucien Girard.

Histoire du Canada — 1er prix, Arthur Coupal ; 2e prix, Lucien Girard ; 1er accessit, J. L. Demers ; 2e accessit, Oneil Carreau.

Histoire des Etats-Unis —1er prix, Philippe Brais ; 2e prix, Albert Burque.

Géographie. — 1er prix, Arthur Coupal ; 2me prix, Philippe Brais.

Droit commercial. — 1er prix, Oneil Carreau ; 2me prix, Joseph Luc Demers.

Calligraphie. — 1er prix, Arthur Coupal, J. L. Demers ; 2me prix, Donat Jetté ; 1er accessit, Roméo Laberge ; 2me accessit, Robert Burque.

Tenue des livres. — 1er prix, Lucien Girard ; 2me prix, Albert Burque.

Lecture anglaise. — 1er prix, Philippe Brais ; 2me prix, Donat Jetté.

Classe de syntaxe, excellence. — Prix Arthur Pratte.

Catéchisme (texte anglai). — 1er 2me acc. Philippe Morin.

Thème latin. — Premier prix,Gustave Houtmann; 2me prix, Amédée Monet; 1er acc. Arthur Guilbault ; prix, Aldège Tétreault ; 2me prix, Alcide Boisvert ; 1er accessit, Louis Boisvert.

Grammaire françaises. — 1er prix, Arthur Pratte ; 2me prix, Alcide Boisvert.

Thème français. — 1er prix, Joseph Méthé ; 2me prix, Adonai Quintin.

Art épistolaire. — 1er prix, Fernand Choquette ; 2em prix, Joseph Méthé.

Grammaire anglaise. — 1er prix, Louis Boisvert ; 2me prix, Joseph Méthé.

Thème anglais. — 1er prix, Arthur Pratte ; 2me prix, Joseph Méthé.

Version anglaise. — 1er prix, Adonai Quintin ; 2me prix, Joseph Méthé.

Nouveau-cours d'anglais. — 1er prix, Alcide Boisvert ; 2me prix, Louis Boisvert.

Traduction anglaise. 1er prix, Alcide Boisvert ; 2me prix, Joseph Bessette.

Lecture anglaise. — 1er prix, Louis Boisvert ; 2me prix, Arthur Pratte.

Histoire des Etats-Unis, (Texte anglais). — 1er prix, Alcide Boisvert ; 2me prix, Arthur Pratte.

Géographie. — 1er prix, Arthur Pratte ; 2me prix, Armand Carreau.

Calligraphie. — 1er prix, Lorenzo Poirier ; 2me prix, Arthur Pratte.

Tenue des livres. — 1er prix, Arthur Pratte ; 2me prix, Lorenzo Poirier ; 3me prix, Armand Carreau.

Classe des éléments, excellence.— Prix, Arthur Normandin.

Catéchisme. — 1er prix, Wilfrid Breault ; 2me prix, Arthur Normandin.

Grammaire française. — 1er prix, Wilfrid Breault ; 2me prix, Arthur Normandin ; 3ème prix, Honoré Côté.

Thème français et analyse grammaticale. — 1er prix, Arthur Normandin ; 2me prix, Wilfrid Breault.

Grammaire anglaise. — 1er prix, Hervé L'Ecuyer ; 2me prix, Honoré Côté.

Nouveau cours d'anglais. — 1er prix, Hervé L'Ecuyer ; 2e prix, Alphonse Dessureau.

Traduction anglaise. — 1er prix, Hervé L'Ecuyer ; 2e prix, Alphonse Dessureau.

Lecture anglaise. — 1er prix, Hervé L'Ecuyer ; 2e prix, Alphonse Dessureau.

Thème anglais. — 1er prix, Hervé L'Ecuyer ; 2e prix, Marcel Poissant.

Version anglaise. — 1er prix, Marcel Poissant ; 2e prix, Wilfrid Breault.

Histoire sainte. — 1er prix, P. Moreau ; 2e prix, Alfred Leclerc.

Géographie. — 1er prix, Alfred Leclerc ; 2e prix, Hervé L'Ecuyer.

Calligraphie. — 1er prix, Charles Poutré ; 2e prix, Antonio Nolin.

Classe préparatoire. — Excellence. —Prix, Hormisdas Boutin.

Catéchisme. — 1er prix, Léopold Boudreau ; 2e prix, Hormisdas Boutin.

Grammaire française. — 1er prix, Hormisdas Boutin ; 2e prix, Léopold Boudreau.

Thème français. — 1er prix, Hormisdas Boutin ; 2e prix, Georges Lord.

Grammaire anglaise. — 1er prix, Léopold Boudreau ; 2e prix, Hormisdas Boutin.

Thème anglais. — 1er prix, Hormisdas Boutin ; 2e prix, Léopold Boudreau.

Nouveau cours d'anglais.—1er prix Léopold Boudreau ; 2e prix, René Lomme.

Traduction anglaise. — 1er prix, Réné Lomme ; 2e prix, Georges Lord.

Lecture anglaise. — 1er prix, René Lomme ; 2e prix, Hormisdas Boutin.

Histoire sainte. — 1er prix, Léopold Boudreau; 2e prix, Hormisdas Boutin.

Géographie. — 1er prix, Hormisdas Boutin ; 2e prix, Léopold Boudreau.

Calligraphie. — 1er prix, Léopold Benoit ; 2e prix, Léopold Boudreau.

Mathématiques. — Cours Supérieur. — 1er prix, Lucien Girard 2e prix, Arthur Coupal.

Cours moyen. — 1er prix, Arthur Pratte ; 2e prix, Ubald Bessette.

Cours élémentaire. — 1er prix, Arthur Normandin ; 2e prix, Wilfrid Breault.

Cours préparatoire. — 1er prix, Louis Rémy ; 2e prix, René Lomme.

Sténographie. — 1er cours. — 1er prix, Gustave Houtmann.

STENOGRAPHIE

1er cours — 1er prix, Gustave Houtmann ; 2e prix, Emile Perrault.

2e cours — 1er prix, Georges Cabana ; 2e prix, Arthur Coupal.

3e cours — 1er prix, R. Noiseux ; 2e prix, Antonio Nolin.

Cours préparatoire — 1er prix, Hormisdas Boutin ; 2e prix, Léopold Boudreau.

CHANT GREGORIEN

1er cours — 1er prix, Arthur Guilbault ; 2e prix, Amédée Brin.

2e cours — 1er prix, Armand Laberge ; 2e prix, Arthur Pratte.

3e cours — 1er prix, Honoré Côté; 2e prix, Alfred Leclerc.

4e cours — 1er prix, Léopold Boudreau ; 2e prix, Hormisdas Boutin.

CONCOURS DE MUSIQUE

Piano

1er cours — 1er prix, Louis Boisvert ; 2e prix, Albert Burque.

2e cours — 1er prix, Marcel Poissant ; 2e prix, Léopold Benoit.

Violon

1er prix, Hervé L'Ecuyer ; 2e prix, Stanislas Prairie ; 2e prix, Henri Lajoie.

Cornet

1er prix, Donat Jetté.

Fanfare

Prix, Gustave Houtmann.

Clarinette — 1er prix, J. Aimé Giroux ; 1er accessit, C. H. Lefebvre.

Cornet — 1er prix, Alexandre Fontaine ; 1er accessit, Philippe Morin.

Alto — 1er prix, Léonidas Larivière ; 1er accessit, Albert Burque.

Tenors — 1er prix, Henri Chagnon ; 1er accessit, Amédée Brin.

Saxophone — 1er prix, Amédée Monet ; 1er accessit, Georges Cabana.

Basse — 1er prix, Barthélémy Lussier ; 2e prix, Georges O. Leduc.

A L'EPIPHANIE

Les examens des écoles sous le contrôle des commissaires ont eu lieu aujourd'hui, le 24 du courant.

Pour la campagne, ils étaient présidés par Monsieur le curé, monsieur l'abbé Desroches et les commissaires des arrondissements.

Pour l'externat des Soeurs Jésus-Marie et l'école des garçons du village, par M. le vicaire L'Heureux, J. Bte. Trefflé Richard, notaire, secrétaire-trésorier et M. le président Pierre Riopelle.

A l'école des garçons, le réaultat a été le suivant :

Première classe.—Préparants au cours latin : prix d'excellence, Blaise Emile Pleau ; 1er prix, Roméo Bourque, ex-aequo, Roch Mageau et Edouard Lynch. Prix d'arithmétique, médaille en bronze, par Ludger Gravel de Montréal, méritée par B. Emile Pleau ; 2me prix, Ernest St-Cyr, ex-aequo, Féréol Lafortune, René Pavette.

Pour le cours commercial : 1er prix, René Roch, ex-aequo, Arthur Charpentier, Hennam Amirault ; 2me prix, Isidore Boileau.

Eléments, 1ère division : 1er prix Lionel Riopel ; 2me prix, Gérard Mongeau ; 3me, Hubert Roch, ex-aequo, Octave Charpentier, Joseph Aldéric Forest et Paul Viau.

2ème division : 1er prix, Ferdinand Larivière ; 2me prix, Joseph Edouard Riopelle ; 3me prix, Rodrigue Archambault, ex-aequo, Fernand Mongeau, Wilfrid Chevalier, Expédit Dufresne.

Cours préparatoire : 1er prix, Chs. Auguste Forest, ex-aequo, Louis Félix Dupuis, Joseph Vendette ; 2me prix, Albert Provost, ex-aequo, Eustache Dufresne, Joseph Lapierre.

Prix de catéchisme : 1er prix,Ferdinand Larivière ; 2me prix, Joseph Edouard Riopelle, ex-aequo, Wilfrid Chevalier, Albini Bertrand, Fernand Mongeau, Emile Massicotte.

Madame A. E. Jacques a pris un nouvel engagement avec MM. les commissaires pour la douzième année et son assistante, Mlle Eva Bussière, de St-Wenceslas, de Nicolet, pour la troisième année.

L'école a été fréquentée pour l'année 1909-10 par 88 élèves.

INCENDIE MYSTERIEUX

(Spécial à la PATRIE)

HULL, 28. — Un incendie, dont l'origine mystérieuse donnera lieu à une enquête, a détruit, à une heure, ce matin, la maison de M. Joseph Rochon, sur le chemin de Chelsea ; les pertes sont de $2,000.

La Vraie Beauté

Se trouve dans les yeux brillants, la peau crémeuse, la vitalité ardente qui proviennent d'une bonne santé. Abbey's Salt donne la beauté de la santé. C'est un tonique plaisant, rafraichissant et fortifiant ; aussi bien que laxatif et apéritif.

Il purifie le sang, régularise les intestins et les reins, et clarifie la complexion.

Chez tous les marchands, 25c et 60c.

Abbey's Effer-vescent Salt

Ne négligez pas vos yeux, c'est votre santé, votre bien-être et votre fortune. Venez faire examiner vos yeux gratuitement, à nos Salons d'Optique, d'après une méthode perfectionnée et rapide, et choisir les verres qu'il vous faut.

HENRI SCOTT, 479 Rue Ste-Catherine Est 479 Tel. Bell Est 761 ma-v-jno.

Santé et Longevité dans chaque verre de

MIRACK

TRADE MARK REG'D

EMBOUTEILLÉE AUX SOURCES ST-LEON.

Riche en propriétés minérales curatives NATURELLES, l'eau minérale Mirack tiendra le système sain et en condition robuste.

Un Vrai Remède pour le Rhumatisme

Assurez-vous qu'on vous donne la Mirack — l'originelle eau de St-Léon (établie en 1881) garantie absolument pure. Grande bouteille 40c. — Chez votre pharmacien ou épicier — Demandez notre brochurette "Health Insurance". (Assurance de la santé).

ST-LEON WATERS, LIMITED - ST-LEON, QUEBEC.

BUREAU A MONTREAL : 17 RUE ST-JEAN.

Toute communication en dehors de Montréal doit être adressée à la St-Léon Springs, Qué. (216.) 3467

EMPOIS RÉMY

Mesdames !

N'employez que l'empois de riz Rémy.

ECONOME' — 10 p.c. d'économie d'empois sur tous les autres empois.

FACILITE — L'empois de riz Rémy s'emploie A FROID, plus besoin de chauffer ni de faire bouillir votre empois!

BLANCHEUR — L'empois de riz Rémy donne une blancheur immaculée supérieure aux empois de blé ou de blé-d'Inde.

SOUPLESSE — Les cols et les chemises ne sont glacés et souples qu'avec l'empois de riz Rémy.

Distributeurs généraux :

LAPORTE, MARTIN & CIE., Ltée. - - MONTREAL.

J.B. Pauzé & Cie, Entrepreneurs Généraux en Construction,

Réparations de tous genres faites rapidement et sous la direction d'ingénieurs et contremaitres compétents.

Estimés fournis.

Bureau, 70 Rue St-Jacques. ma-j-s-jno Tel. Bell Main 2951

Toujours du LAIT LAURENTIA

Parce qu'il est toujours pur, toujours riche, toujours frais. Livraison rapide à domicile en caisses de 20 bouteilles hermétiquement fermées pour $1.25 (se conserve indéfiniment).

Pour les enfants élevés au biberon, demandez "LE LAIT MATERNISE"

LAURENTIA

C'est un aliment sain presque l'égal du lait maternel.

Demandez aussi notre crème exquise homogénisée. Rien d'aussi délicieux sur le marché.

Téléphonez à Main 4619 ou 3152ou écrivez-nous

La Cie CANADIENNE DES PRODUITS AGRICOLES Ltée,

21 Rue St-Pierre, - - MONTREAL.

24-ma-ino.

MAGIC BAKING POWDER

Celle Qui Plait à Toute le Monde

Pure Saine et Economique

E. W. GILLETT CO. LTD.

TORONTO, ONT.

MANUFACTURE AU CANADA

Il eut les Reins Faibles Pendant Deux Ans

Le médecin ne put le soulager—Les Pilules de Doan pour les Reins l'ont guéri

M. Edmond Assels, New-Carlisle, Qué., écrit : "Je crois de mon devoir de vous apprendre la guérison complète que j'ai obtenue par l'emploi des Pilules de Doan pour les reins. Je souffrais des reins depuis deux ans. J'essayai un médecin, mais il ne put me soulager. Je lus dans l'almanach B.B.B. quelque chose au sujet des pilules de Doan pour les reins, et après avoir pris la première boîte, je commençai à me sentir mieux. Je n'en ai fait usage que de quatre boîtes et elles m'ont complètement guéri. Je suis très reconnaissant du fait d'avoir obtenu une guérison aussi rapide et je conseillerais à toute personne souffrant de la maladie des reins de les essayer."

Il n'y a peut-être pas d'autres organes qui travaillent aussi ardument que les reins pour conserver la santé générale du système et la plupart des gens souffrent d'un genre quelconque de maladies des reins, sans le soupçonner. Elle peut être dans le système depuis quelque temps. Il peut y avoir eu mal de dos, enflure des pieds et des chevilles, troubles des organes urinaires, tel que dépôt de poussière de brique dans l'urine, une urine fortement colorée, épaisse ou peu abondante, douleurs de la vessie, urinement fréquent ou retranchement d'urine, sensation de brûlement en urinant, etc.

Ne négligez pas l'un de ces symptômes, car si on les néglige ils conduiront infailliblement au mal de Bright, à l'hydropisie et au diabète.

Prix, 50 cents la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou de The T. Milburn Co., Limited, Toronto.

En donnant votre commande, spécifiez les pilules de Doan.

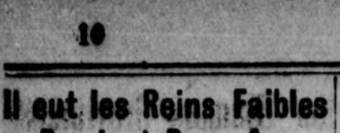

Aucune nourriture n'égale la

PEPTONINE

pour bébé, elle le préserve des dangers des chaleurs et le fortifie. En vente partout chez les pharmaciens et épiciers.

DYSPEPSIE

" Ayant pris vos merveilleux Cascarets pendant trois mois et étant entièrement guéri du catarrhe stomacal et de la dyspepsie, je pense qu'un mot de louange est dû aux "Cascarets " A cause de leur merveilleuse composition. J'ai pris nombre d'autres soi-disant remèdes mais sans aucun profit et je trouve que " Cascarets " ont plus fait dans une journée que tous les autres auraient fait dans un an."

JAMES McGUNE

108 Mercer St., Jersey City, N.J.

Agréables à prendre, puissants, d'un bon goût, bienfaisants, ne rendent jamais malade, n'affaiblissent ou ne resserrent jamais. 10c, 25c, 50c. Jamais vendus à la pesée. La véritable tablette est marquée C.C.C. Garantis devoir guérir ou l'argent est remis.

PLEURO - PNEUMONIE ET BRONCHITE

Mme Baker avait un pied dans la tombe, le No. 10 du Père Morriscy lui a sauvé la vie.

Parmi les centaines de guérisons dues à l'emploi du No. 10 du Père Morriscy (Tonique pour les poumons) il y en a peu l'aussi remarquable que le cas de Mme. John S. Baker, de 164 Rockland Road (North End) St. Jean, N.B., dont la vie a été sauvée par le No. 10. Elle écrivit ce qui suit le 16 octobre 1909.

"Je désire exprimer toute ma reconnaissance d'être encore en vie aujourd'hui, sauvé de la tombe par le No. 10 du Père Morriscy (Tonique pour les poumons). A la même époque, l'année dernière j'eus une sérieuse attaque de pleuro-pneumonie et de bronchite, et j'avais été condamnée à mort par les médecins. Je dus faire soutirer les liquides qui envahissaient mes poumons, à l'hôpital, et je n'espérais plus pouvoir jamais être sur pied. Je devenais plus malade tous les jours. Je revins de l'hôpital et tout le monde s'attendait à ma mort d'un moment à l'autre. Je fis l'essai de tous les remèdes, mais rien ne semblait pouvoir me guérir.

Je commençai alors à prendre le No. 10 du Père Morriscy et le second jour déjà je pus manger sans en souffrir. J'ai pris 22 bouteilles du No. 10, car j'étais devenue tuberculeuse, et pendant six mois avant de me servir de ce remède je n'étais qu'une ombre. Maintenant je suis en parfaite santé et ai étonné tous mes voisins par mon prompt rétablissement. Je crois qu'il est de mon devoir de l'annoncer partout et malgré tout ce que je puis en dire, je ne puis en dire assez. Ce remède m'a réellement sauvé la vie et je n'hésite nullement à le recommander car il est certainement tout aussi merveilleux qu'on le dit."

Le No. 10 du Père Morriscy diffère totalement des autres préparations qui ne font que soulager la toux. Le No. 10 s'attaque à la cause même de la toux, ramène à la santé la plus parfaite les membranes des poumons et de la gorge, tonifie le système tout entier, et donne les forces nécessaires pour résister à de nouvelles attaques de la maladie.

Bouteille d'essai 25c. Grandeur régulière 50c. Chez votre fournisseur ou de la Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B. 92 F

REVENDICATION DES DROITS DE LA LANGUE FRANCAISE

Après une longue discussion, le conseil de ville de Montréal adopte une motion de protestation contre les compagnies de télégraphie qui appellent le français une langue étrangère

L'échevin Tétreau a de nouveau, à l'assemblée du conseil de ville, hier, revendiqué les droits de la langue française à Montréal et il a dénoncé en termes vigoureux l'attitude des compagnies de télégraphe qui refusent de recevoir et d'expédier la nuit des dépêches écrites en français. Ses remarques ont provoqué des propos désobligeants de la part des échevins Carter et Ward, mais le maire Guerin et les échevins Robinson et Dandurand ont approuvé les remarques de l'échevin Tétreau dont une motion invitant le Bureau de Contrôle à faire cesser les abus dont l'on se plaint, et que la PATRIE dénançait hier, fut adoptée à l'unanimité.

Ayant invoqué la question de privilège l'échevin Tétreau dit qu'il veut attirer l'attention des échevins sur un grief d'une exceptionnelle gravité. Il déclare alors qu'il est informé que la compagnie du télégraphe du Pacifique Canadien et le Great North Western ont refusé de transmettre la nuit des dépêches écrites

EN LANGUE FRANÇAISE.

Il voit dans cette attitude des compagnies de télégraphe un abus révoltant, et il s'en rapporte aux autorités municipales pour le faire cesser, attendu que cet abus est au détriment de la plus grande partie de la population de cette ville qui a droit à plus d'égards et à plus de considération de la part de puissantes corporations qui encaissent de gros dividendes avec l'argent des Canadiens-français, comme avec celui des Anglais.

L'échevin Tétreau termina ses remarques en disant qu'il comptait sur la largeur d'idées de ses collègues anglais, et spécialement des échevins Carter et Ward, pour voir ses revendications appuyées par tout le conseil.

L'échevin Ward dit qu'il ne croyait pas que les abus commis de ce chef étaient assez considérables pour légitimer l'intervention du conseil, et l'échevin Carter reproche à l'échevin Tétreau de vouloir faire appel aux préjugés de nationalité avec cette question, ajoutant qu'il ne reconnaissait pas à l'échevin Tétreau le droit de parler ou non de la population française, dont les griefs s'ils existent ne sont pas prouvés.

LE MAIRE INTERVIENT.

Le maire intervint alors, et rappela l'échevin Carter à l'ordre, lui intima d'avoir à s'en tenir à la question.

"Il ne s'agit pas de critiquer les individus lorsqu'il y a des faits avancés, dit-il, et la courtoisie parlementaire veut que l'on prenne la parole de celui qui avance ces faits. En l'espèce, l'échevin Tétreau affirme que des dépêches écrites en français ont été refusées par les compagnies de télégraphe, et il s'agit de décider s'il y a lieu d'intervenir, afin de supprimer un abus."

L'échevin Carter insista, et dit qu'il n'y a

RIEN D'OFFICIEL

devant le conseil, et que les faits avancés ne sont pas prouvés. S'ils le sont, il sera temps, alors, d'intervenir et de protester s'il y a lieu.

L'échevin Tétreau dit qu'il ne s'attendait pas à moins des échevins Carter et Ward, dont la largeur d'idée est connue.

Il ajoute qu'il n'a pas dans les mains la preuve des faits qu'il avance, mais, il en appelle au témoignage des échevins Mayrand et Dandurand, qui ont reçu maintes plaintes à ce sujet. "Si ces témoignages ne sont pas suffisants pour convaincre les échevins Carter et Ward, dit-il, nous aurons la preuve officielle et j'espère qu'alors mes deux collègues auront, pour une fois, assez de générosité pour exiger que

JUSTICE SOIT FAITE

aux Canadiens-français. Si les compagnies de télégraphe refusaient de transmettre des dépêches en anglais, les Canadiens-français seraient les "premiers à protester."

Ces dernières paroles de l'échevin Tétreau furent couvertes de bruyants applaudissements partis des galeries et le maire imposa silence aux manifestants.

L'échevin Dandurand se leva alors et déclara qu'à sa connaissance personnelle les plaintes auxquelles faisait allusion l'échevin Tétreau, étaient bien fondées, les compagnies de télégraphe, ayant émis des circulaires, dont il possède une copie, et dans lesquelles il est stipulé que seules les dépêches écrites en anglais seraient transmises la nuit.

Le maire Guerin dit que cela lui paraît étrange, car il sait qu'à Londres même, les dépêches sont fréquemment transmises en français ou en latin, et que cela ne donne lieu à aucune récrimination de la part des compagnies de télégraphe.

L'échevin Robinson approuva les remarques du maire et avoua ne pas comprendre le motif de cette restriction de la part des compagnies de télégraphe.

Le débat étant clos, une motion de l'échevin Tétreau priant le Bureau de Contrôle d'intervenir, et protestant contre l'attitude des compagnies de télégraphe, fut adoptée à l'unanimité.

L'EXTRADITION DE PORTER CHARLTON

ROME, 28 — L'affaire de Charlton, accusé du meurtre de sa femme, entre maintenant dans le domaine de la diplomatie et le résultat des échanges entre Rome et Washington provoque plus d'intérêt qu'on n'en attache au meurtre. En effet, dans ce cas-ci, le gouvernement d'Italie a décidé de s'en rapporter à celui de Washington. Si le gouvernement américain suit le précédent établi et refuse l'extradition de Charlton, sa décision sera considérée comme une admission de l'équité de l'interprétation par l'Italie des conventions d'extradition, pourvu, cependant, que le refus ne soit pas basé sur le fait que la personne est insensée ou sur une question autre que sa qualité de citoyen américain.

ECHOS DE ST-PLACIDE

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-PLACIDE, 28. — Les funérailles de Dame Joseph Raymond (née Corinne Desjardins), ont eu lieu en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé F. S. Parisseau.

Les porteurs étaient MM. Arthur Leduc, Hector Dubreuil, Régis Bédard, Wilfrid Ladouceur, Donat Pilon, et Hermidas Cadieux.

Conduisait le cortège funèbre M. Cléophas Giroux. Suivaient le corps: MM. Joseph Raymond, son époux, Joseph Desjardins, son père; Wilfrid Desjardins, son frère; Joseph Desjardins, jr, son beau-frère, maire de St-Joseph du Lac; Napoléon Raymond, son beau-frère; Raymond Giroux et Vaudreuil Giroux, ses neveux; Dr T. G. Wilson, Z. Raymond, N. P. Lalonde, Cyprien Raby, Alphonse Bertrand, Hyacinthe Pilon, Delphis Angrignon, Alphonse Dubreuil, Cléophas Brisebois, Joseph Paré, Donat Jubinville, Herménie Leroux, J.-Bte. Lavigne, Prosper Lavigne, Edmond Côté, Philibert Lefebvre, Alphire Perrier, etc., etc.

Le choeur de chant rendit avec succès la messe des morts. Les solistes furent V. Desjardins, F. Martin, E.E.M.; Z. N. Raymond, N. P.; J. Arthur Lalonde, Albert Gadoury et Placide Leroux.

A la famille affligée, nous offrons nos profondes sympathies.

—La drague du gouvernement est arrivée pour compléter les travaux du chenal-sud de St-Placide.

—Le "Str. Empress" voyage tous les jours de Lachine à Carillon en arrêtant à St-Placide pour le service de malle. Bon nombre de touristes viennent tous les jours visiter notre localité. Notre site idéal, fait l'admiration de nos visiteurs. MM. Henri et Emile Wilson, E.E.M., sont en vacances après avoir suivi les cours de médecine à l'université Laval durant l'année scolaire.

—Ces jours derniers M. et Mme Placide Brisebois ont eu la douleur de perdre un jeune enfant.

—La semaine dernière, est décédé, à l'âge de cinq ans, Rock Lafleur, enfant bien-aimé de Mme Veuve Joseph Lafleur.

IDENTIFIE

SOREL, 28 —Le noyé qui a été trouvé la semaine dernière vis-à-vis St-Joseph de Sorel et qui avait été enterré à cet endroit parce qu'il n'avait pas été identifié, a été réclamé par le fils du défunt.—C'est M. Joseph Jérémy Giroux, entrepreneur en maçonnerie, domicilié 453 rue Chambord, à Montréal. Il était disparu depuis le 6 juin. Ses funérailles ont eu lieu lundi à 9 heures, à l'église de l'Immaculée Conception.

ECHOS DE ST-HYACINTHE

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, Qué., 27. — Un règlement important vient d'être adopté par le conseil de ville de St-Hyacinthe à l'effet d'employer une somme de $60,000 pour l'amélioration de notre système d'aqueduc et pour municipaliser le système d'éclairage. C'est le 12 juillet prochain que ce règlement sera soumis au peuple. Si, toutefois, le vote est demandé dans le cas où le contrat serait donné, il le serait à "la Colonial Engineering Co."

—Depuis hier, la banque d'Hochelaga n'achète plus les dépôts de la banque de Saint-Hyacinthe, ce qui va, sans doute, ouvrir un champ nouveau à la circulation. Les plus gros déposants ont l'air de vouloir attendre jusqu'à la fin de la liquidation, espérant avoir plus de cinquante centins sur leur première balance.

GRANDES EXCURSIONS DE COLONISATION

Pour la région du Lac Saint-Jean, 5 juillet et 2 août 1910.

Comme par le passé, le chemin de fer Canadien Nord, de Québec, organise encore cette année deux excursions au Lac Saint-Jean. C'est une occasion unique de visiter cette région à des taux considérablement réduits. Le départ se fera de la gare de la rue Moreau, à 9.00 a.m., lundi, 4 juillet et lundi, 1er août prochain respectivement. Taux de première, 7.15, et en seconde, $4.80.

Il y aura en outre un convoi spécial laissant Québec à 8.15 a. m., mardi, le 5 juillet et mardi, le 2 août respectivement, en destination de Roberval et Hébertville. Taux de première, $3.00, en seconde, $2.00. Les billets seront valides pour retourner dans l'intervalle de 30 jours.

Renseignements supplémentaires fournis sur demande à Guy Tombs, Edifice de la Banque Impériale, Montréal.

102-24-25-28-30 juin — 1-2 juil.

ASSAILLI PAR TROIS INDIVIDUS

Un monsieur Blais a été assailli, la nuit, dans le quartier Kensington, rue Sherbrooke.

M. Blais était à causer avec un électeur de Notre-Dame de Grâce, au sujet de l'élection, quand il a été empoigné par trois individus qui lui ont déclaré qu'il n'avait pas d'affaire à se promener dans ce quartier.

Il répondit en les priant de ne pas l'attaquer tous à la fois, mais les trois individus l'assaillirent. M. Blais a eu raison d'eux et cet après-midi il déposera une plainte contre ses trois agresseurs.

LES VOIES FERREES EN NOUVELLE-ECOSSE

HALIFAX, 28. — Le contrat a été signé hier après-midi entre le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et la compagnie de chemin de fer Halifax and Eastern, pour la construction de 20 milles de voie depuis Halifax jusqu'à Guysbord avec embranchement à travers la province, depuis New Glasgow jusqu'à Country Harbor, sur l'Atlantique.

Le chemin devra être terminé d'ici trois ans.

Les subsides tant du gouvernement que de celui de la province sont de $12,800 par mille.

LES CULTIVATEURS DE L'OUEST

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 28 — Une dépêche de Winnipeg annonce que l'Association des Cultivateurs de cette partie du pays a décidé d'envoyer des délégations à Sir Wilfrid Laurier à chaque endroit de son voyage dans les provinces de l'Ouest, les demandes de ces délégations seront uniformes soit l'achat par le gouvernement fédéral des élévateurs à grain aux ports d'expéditions, réduction du tarif, relations commerciales plus étendues avec les Etats-Unis, abolition du droit de douane sur les instruments aratoires, plus de sympathies de la part du gouvernement pour le commerce co-opération sous toutes ses formes.

Le Col. Sam Hughes, député de Victoria, de passage à Ottawa, se prononce fortement en faveur de l'abolition des cantines dans tous les camps en Canada. Il arrive du camp Barriefield, où la tempérance absolue a été observée du premier au dernier jour sur les 2,600 officiers et soldats réunis à cet endroit pas un seul n'a pris un verre de bière ou de boisson, et durant toute la durée du camp l'ordre parfait a été maintenu.

UN CRIME AUDACIEUX COMMIS EN PLEIN JOUR

LYNN, Mass., 28—Un double meurtre et un vol de plus de $6,000, ont été commis par trois jeunes Russes-Polonaisim sur l'une des plus grandes artères de Lynn, hier. Une heure plus tard, l'un des bandits a été tué, un autre blessé et le troisième arrêté. Les victimes des assassins sont Thomas A. Landregan, l'un des manufacturiers de chaussures les mieux connus de la ville et un officier de police nommé James Carroll. Le voleur qui a été tué, et celui qui est blessé n'ont pas été identifiés, mais celui qui est entre les mains de la police a té reconnu comme étant "Bill Kovansky" de Boston, un proscrit des plaines de la Jamaïque, qui, il y a deux ans, sema la terreur dans le faubourg le Boston. C'est lui qu'on accuse d'avoir tué Landregan, Comme on le conduisait à la prison, des employés de manufactures l'ont fort malmené. Dans les poches des bandits, on a trouvé $4,500.

NAISSANCES ET DECES

Quatre vingt quatorze enfants âgés de moins de cinq ans on payé le tribut à la chaleur du mois de juin, dans le cours de la semaine dernière.

Le nombre total des décès a été de 182 et celui des naissances de 207.

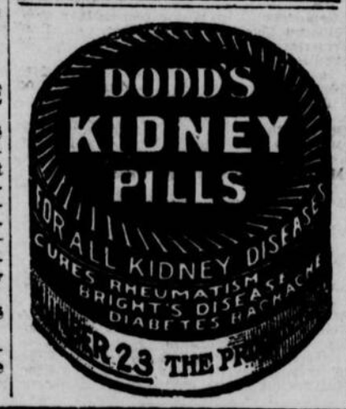

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher **et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.**

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS La Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Votre Buste

développé de 2 à 4 pouces dans un mois.

Une boîte d'essai Gratis pour le prouver.

Plus $50 de récompense à celle qui ne réussit pas

Quelle que soit la position ou l'état de santé. Aujourd'hui toute fille ou femme sans exception peut infailliblement obtenir un buste ferme, bien arrondi et parfaitement développé, avec le "BUSTINOL" du Dr Simon, de Paris, France; son emploi est favorable à la santé, peu coûteux, recommandé par les facultés de médecine, et spécialement approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.

Ça ne coûte absolument rien pour en faire l'essai, vous n'avez qu'à nous envoyer vos nom et adresse en y ajoutant 10c pour frais de distribution, et nous vous en enverrons un échantillon, ainsi qu'un pamphlet traitant de son efficacité. Adressez Dr Simon, Dépt. 60, No 199 des Commissaires, Montréal. SEULEMENT $1.00 POUR UN TRAITEMENT COMPLET. Toutes les correspondances sont strictement confidentielles, et les paquets toujours enveloppés et expédiés de façon à ce que personne puisse en soupçonner le contenu ou la provenance. 46-j-jno

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltée

m-j-s

Dr G. H. KENT Dr M. MASSON

Kent & Masson

DENTISTES

ont ouvert leurs nouveaux bureaux, au No 80 St-Denis, (coin Lagauchetière). 38-mje-jno

VOUS TROUVEREZ DES SERVITEURS PAR LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

PILULES DU DR MARTEL POUR LES FEMMES

Les meilleures depuis dix-sept ans

Prescrites et recommandées pour les maladies des femmes, un remède préparé scientifiquement, d'une valeur éprouvée. Le résultat qu'on en obtient est prompt et durable. En vente dans toutes les pharmacies. 271-ma-j-s

LES HOMMES D'AFFAIRES ANNONCENT DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

Les COLIQUES chez les ENFANTS

Bébé Antoinette Jolicœur

Quand l'enfant pleure, c'est, les trois quarts du temps, parce que les **Coliques** l'empêchent de dormir. Quelques goutes de

Sirop d'Anis Gauvin

administrées immédiatement calmeront ses **Coliques** et ses pleurs et après quelques heures d'un sommeil réparateur, lui rendront la gaité.

¶ **Le Sirop d'Anis Gauvin** est aussi recommandé dans les cas de **Diarrhée Dysenterie, Manque de sommeil, Dentition douloureuse, Coqueluche, Rhume, Bronchite** et la plupart des **Maladies du jeune age.**

EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE

M. J. N. JOLICOEUR, 83 rue Fabre, Montreal, nous écrit : Grâce à votre excellent Sirop d'Anis Gauvin, notre bébé a été heureusement préservée de bien des indispositions et maladies auxquelles sont exposés les enfants en bas âge. Il est prudent, quand on élève une famille d'avoir toujours une bouteille de ce précieux remède à la maison.

Votre tout dévoué, J. N. Jolicœur, Montréal, 3 Juillet 1909

Les MALADIES NERVEUSES

Ne résisteront pas à l'emploi judicieux des merveilleux

CACHETS GAUVIN

contre le mal de tête : effet magique, soulagement immédiat et guérison rapide.

En vente partout

25c la boite

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN-CHIMISTE.

850 RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL.

Feuilleton de la " Patrie "

La Race qui ne Meurt pas

Par Charles de Vitis

Reproduction et Adaptation autorisées par la société des gens de lettres

26 (Suite)

En même temps apparaissait dans le hall, précédé du portier, un homme grand et svelte.

Le petit salon ouvrait sur le hall: Julien l'aperçut de suite, il poussa une exclamation de joie !

—Jean !

—Julien ! Mon pauvre Julien !

Les deux amis s'étreignirent violemment.

—C'est toi, Jean !

—Mon pauvre vieux ! Je ne pensais guère te revoir en ces tristes circonstances...

Julien soupira.

—La vie, vois-tu, mon pauvre ami, ne nous réserve guère que des soucis et des peines auxquelles on ne s'attend guère.

Jean releva la tête, frappé du désespoir profond qui semblait indiquer ces paroles et il fut frappé aussi du changement survenu dans les traits de son ami depuis qu'il l'avait vu.

Il avait vieilli de dix ans. Il était pâle et ses paupières rouges, ses lèvres contractées indiquaient l'effort violent qu'il faisait pour contenir un chagrin qui ne demandait qu'à déborder.

Julien aussi regardait Jean et le trouvait changé, changé encore à son avantage, devenu plus homme, plus mâle.

C'était quelqu'un, on sentait qu'on avait devant soi un énergique, un homme de caractère, d'action, un être sur lequel on pouvait se reposer.

La figure était belle, régulière, les yeux bleus, droits, regardaient en face avec une expression saisissante de netteté et de franchise. La barbe blonde et soyeuse, légèrement taillée en pointe adoucissait ce que le bas du visage aurait pu avoir d'un peu heurté et de dur.

De sorte que la volonté ne se traduisait que par les yeux et que la forme carrée du bas du visage disant l'entêtement était dissimulé entièrement par la barbe dorée.

L'entêtement, c'était d'ailleurs le seul défaut de ce caractère que l'on jugeait loyal dès l'abord.

Jean avait, en effet, un caractère très noble, très droit, une volonté de fer, une énergie indomptable, une compréhension farouche du devoir.

Dès qu'il avait jugé qu'une chose était de son devoir, rien ne le faisait revenir sur une décision prise ; de même lorsqu'il avait donné sa parole, rien ne l'y eût fait manquer.

Mais cet entêtement farouche du point d'honneur, donnait souvent à sa conduite une ligne incohérente que ne pouvaient comprendre ceux qui estimaient que dans la vie, il est sage d'apporter certains atermoiements à une trop scrupuleuse compréhension du devoir.

A part ce défaut, il n'était pas de meilleur ami, d'être plus loyal que Jean.

Les deux jeunes gens étaient fait pour s'entendre.

— Comment vont ta mère? ta sœur?

— Je te remercie, elles sont bien tristes toutes les deux; mais elles ont supporté en vaillantes, ce coup inattendu. Veux-tu les voir? Elles te recevront avec plaisir.

Jean rougit comme un enfant.

— Oui, certainement, si je ne les dérange pas.

— Alors, bon! tout à l'heure, pour le moment, causons un peu d'abord de toi, de tes affaires!

— Oh! ce n'est pas bien intéressant, dit Jean; me voici de retour après mon voyage d'études en Amérique. En arrivant, je vais chez le banquier qui m'avait envoyé là-bas et j'apprends par des indifférents la mort de ton père, et j'arrive chez toi. C'est tout.

— As-tu réussi?

— Au-delà de mes espérances.

— Et que vas-tu faire?

— Je ne sais encore. Je vais travailler, c'est sûr, et travailler ferme, car il faut que je me fasse une situation. Je ne suis pas comme toi, je ne suis pas venu au monde avec une cuillère d'or dans la bouche, et quand je regarde autour de la maison paternelle l'étendue de mes propriétés, j'y vois des champs et un petit jardin, au lieu de l'immensité des fabriques que nous découvrons d'ici et qui vont être ton partage désormais.

Que d'envieux tu vas faire, mon pauvre ami, avec ta belle fortune et ta superbe situation!

— Des envieux, dis plutôt que je fais pitié; que je me fais pitié, murmura Julien tout bas.

— Que veux-tu dire?

— Je veux dire que de toute cette fortune, je ne veux rien, rien, tu m'entends; ce que je veux, c'est ma liberté; je veux partir, aller au loin m'exiler... en Afrique... partir ... en un mot oublier...

— Julien, et ta mère?

— Ah! ma mère, c'est bien là ce qui me désole et pourrait me retenir; mais il est trop tard, mon départ est décidé ir-ré-vo-ca-ble-ment.

— Allons donc!

— Je pars pour l'Afrique centrale.

— Non!

— Si, en mission.

Jean s'était levé; il arpentait la pièce à grands pas. Très discret, il n'osait pas interroger Julien et lui demander les raisons de son départ.

Il devinait que son ami souffrait et il devinait sans peine que cette souffrance venait d'un chagrin du cœur, chagrin d'amour contrarié, sans nul doute.

Mais pourquoi ? Comment ? Voilà ce qu'il ne comprenait plus.

Un malentendu sans doute, qu'une explication dissiperait.

Julien, brusquement, interrompit ce silence.

—Après tout, il faut que je te dise ce secret, car il m'étouffe et je ne puis en parler à personne.

Ma mère pleure lorsque je parle de la quitter ; Madeleine, elle, plus énergique, me comprend ; mais elle n'ose me soutenir dans ma résolution de peur de voir pleurer ma mère, alors, je suis seul, sans un ami pour me guider et pour m'encourager dans ma décision.

Ecoute et juge :

J'aimais de toute la force de mon être, une jeune fille, une amie de Madeleine. C'était la fille d'un capitaine en retraite, sans fortune, mais un brave homme ; et d'une honorabilité reconnue et implacable sur le point d'honneur.

Antoinette m'aimait aussi... du moins, elle me l'avait dit dans une entrevue, la seule que nous ayons eue ensemble.

—Seuls ? demanda Jean.

—Non, devant Madeleine, car je respectais son amie, comme on respecte une Madone, comme on respecte celle dont on veut faire sa femme.

Nous étions donc promis l'un à l'autre et mon bonheur était sans égal. Maman mise dans la confidence se réjouissait d'avoir une seconde fille ; Madeleine aimait Antoinette comme sa sœur.

Il s'agissait de parler à mon père.

Tu sais comme il était difficile et omnipotent.

Il fallait attendre le bon moment pour lui annoncer mon projet et obtenir son consentement.

Tu me diras que j'aurais pu m'en passer ; mais Antoinette et M. Pichon, tous deux d'un caractère très fier et très ombrageux, n'eussent jamais consenti à entrer dans notre famille contre la volonté d'un de ses membres.

Nous attendions donc l'instant favorable ; il ne venait guère, car mon père était à ce moment absorbé par les soucis que lui donnait l'installation d'une nouvelle fabrique dans le Nord.

Comment eut-il connaissance de mes projets ! Qui nous a dénoncés auprès de lui ?

Je ne sais. Ceci reste encore à découvrir, ajouta Julien en fronçant le sourcil, mais quel qu'il soit, ce traître, je le découvrirai et il me paiera cher ce qu'il m'a fait souffrir.

Mon père fit venir Antoinette et lui parla longuement. De cette conversation, j'ignore la plus grande partie. Tout ce que je sais, c'est qu'Antoinette partit de là en larmes, et que le lendemain, elle ne venait plus à la maison paternelle, sans nous donner signe de vie.

Le brave capitaine Pichon ne parut pas.

Trois semaines après, j'apprenais son mariage avec Tissot, l'un des contremaîtres de notre usine.

Ce mariage, je l'appris par mon père.

A table, il dit brusquement, en me regardant dans le blanc des yeux, s'adressant à Madeleine:

— A propos, je te prierai d'acheter, en mon nom, un souvenir pour Tissot; c'est un de mes employés qui se marie...

— Bien! dit Madeleine, habituée à ces commissions; ça sera fait cet après-midi.

— Oui, dépêche-toi, car ce cadeau arrivera après la noce, qui a lieu ce matin. Tu ne me demandes pas qui il épouse, ce Tissot? Mais au fait, cela t'intéresse plus que tout autre; il épouse ton amie, Antoinette Pichon, la fille du capitaine.

(A suivre)

Voici venir l'été mesdames, portez les GANTS PERRIN en soie ou en fil. Coupe, durée, élégance, économie : voilà leurs qualités.

18-23-28

LA RECOLTE

La température dans le Nord-Ouest continue à être très défavorable à la récolte

APERCU DE LA SITUATION

Les banques ne prévoient pas qu'une tension d'argent se produise par réflexe du dividende de juillet qui dépassera deux cent millions.

Cette énorme distribution est attendue comme une rosée bienfaisante pour les valeurs en Bourse qui subiront une reprise en hausse.

Les rapports du Nord-Ouest canadien et du "grain Belt" continuent à signaler que la température est défavorable à la récolte. On fait remarquer assez justement que quelques ondées localisées n'auront qu'une influence illusoire sur le rendement agricole du continent pris dans son ensemble.

Dans le ciel serein le soleil implacable continue à sécher le grain sur pied.

Le blé monte à Chicago et les valeurs descendent à New-York la côte de Wall Street.

Il est pour le moment impossible de prévoir où les unes et les autres s'arrêteront.

BOURSE DE NEW-YORK

Ce tableau nous est fourni par Bruneau & Dupuis, courtiers.

	Ouv.	Midi
Am. Beet Sugar	32 3-8	32 1-2
Amal. Copper xd.	61 7-8	61 3-4
Am. Amer. Loco. com.	40 1-2	40 1-4
Am. Sugar R. Co.	119	119
Am. Sm. & R. Co.	73	73 1-8
Am. Car Foundry	52	52 7-8
Anacoda Min. Co.	38	37 3-4
Atch Top & S. Fe.	100 7-8	100 3-8
Baltimore and Ohio	109	109
Brooklyn Rap. T.	76 1-4	76 1-8
Cen. Leather	35	34 1-2
Canadian Pacific	190 1-4	190
Chicago Gt. West	25 3-4	15 1-2
Ches. & Ohio	75 5-8	75 1-2
C. Mil. & St-Paul	122 1-4	120 3-8
Cons. Gas N.Y.	133 3-4	134
Col. Fuel & Iron	3311-2	33 3-8
Den. & Rio G.	32 5-8	32 3-4
Distillers Sec.	29 3-8	28 5-8
G. Nor. Ry., pref.	127 1-4	127
Interboro	18	18 1-8
Interboro, pref.	49 1-2	49 1-2
Ill. Cent.	131	131
Kan. & Tex., com.	35 1-8	35 1-2
Lou. & Nash.	145	145
Missouri Pacific	65	64 1-8
M.SP. & S.S.M.	135 3-8	135
N.Y. Cen. & Hud.	114 1-2	113 7-8
Erie Railroad	26	25 7-8
Erie Railroad, I. Pref.	43 1-2	43 1-2
N.Y. Ont. & West	43	42 3-4
Northern Pacific	123	122 1-4
Penn. R.R.	130 1-4	130
People's Gas	105 5-8	105 5-8
Phila. & Read.	150 3-8	150 5-8
Rock Island	37 7-8	38 1-8
Rép. I & Steel com.	31 1-4	31
Southern Ry., com.	24 7-8	25
Southern Pacific	118 1-2	118 7-8
Texas Pacific	28 1-2	28 1-2
Twin City	109 1-8	109 1-8
U. S. Steel, com.	74 5-8	74 5-8
U. S. Steel, pref.	115 1-4	115 1-4
U. S. Rub., com.	39 1-4	38 3-4
Union P., com.	166 3-4	166 5-8
Wabash	18 3-4	18 1-2
Wabash, pref.	40 1-2	41

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien, 57 rue St-François-Xavier.

Blé:—				
Juillet	100½	100¾	100⅛	100⅜
Sept.	101	101⅛	100⅛	100⅜
Maïs:—				
Juillet	58⅜	58⅝	58	58⅛
Sept.	60⅛	60⅛	59⅝	59⅝
Avoine:—				
Juillet	39¼	39¼	39¼	39⅛
Sept.	38⅞	39	38⅝½	38⅝½
Porc:—				
Juillet	2360B	2370B	2360B	2370B
Sept.	2245	2247	2240	2243
Lard:—				
Juillet	—	—	—	—
Sept.	1237	1237	1237	1237
Côtelettes:—				
Juillet	1285	1285	1285	1285
Sept.	1240	1240	1240	1240

BOURSE AUX MINES DE TORONTO

Ce tableau nous est fourni par Bryant Brothers & Co.

	Offre	Demande
Amalgamated	3	4
Bailey	7 1-8	7 1-2
Beaver Cons.	25 3-4	25 7-8
Big Six	3 1-2	4
Black Mines	3 3-4	5
Buffalo	2.20	2.55
Chambers-Ferland	19 1-2	20 1-2
City of Cobalt	20 1-2	21 1-4
Cobalt Cenalt	8	9
Cobalt Lake	18 1-2	19
Coniagas	4.50	5.40
Crown Reserve	2.94	2.96
Foster	10	15
Gifford	7 1-4	7 1-2
Great Northern	6 1-2	7
Green Meehan	2 1-8	2 1-2
Hudson Bay	90.00	100.00
Hargrave	20	21
Kerr Lake	8.00	8.25
La Rose	4.32	4.35
Little Nipissing	17 3-8	17 5-8
McKinley Dar. Savage	92	94
Nancy Helen	4 1-2	5 1-4
Nipissing	11.25	11.47
Nova Scotia	34	35
Ophir	17 1-2	39
Otisse	4	5
Peterson Lake	21	21 3-8
Right of Way	23	26
Rochester	16 3-4	16 7-8
Silver Leaf	7	7 3-8
Silver Bar	5 5-8	5 5-8
Silver Bar	5 5-8	7
Silver Queen	8	10
Temiskaming	64 3-4	65 1-4
Trethewey	1.25	1.26
Watts	5	10
Wettlaufer (S. Lorr.)	68	75
U. Pac. Cobalt	3	3 3-4

LE PROCEDE SIMPLEX POUR LE PLANCHER

LES DELICES DE LA MENAGERE, dans une maison bien tenue, dépendent beaucoup de l'état des planchers. La plupart des gens ayant renoncé aux tapis, le problème consite à tenir les planchers en bois mou ou dur en excellente forme.

Le procédé **SIMPLEX** *pour le plancher*

est la meilleure méthode pour avoir une surface hygiénique et jolie. Il remplit les fentes, les foyers de microbes, et donne au plancher en bois mou ordinaire une surface dure et facile à nettoyer.

Ce procédé est aussi excellent pour les planchers en bois dur. Nous posons de tels planchers pour tout genre d'édifices publics ou résidences privées. Nous sommes heureux de fournir les prix.

FLOOR PLANING & SURFACING CO., LTD.

[illegible] rue Notre-Dame ouest, Montréal. Tél. Main 3547.

LA MATINEE A LA BOURSE

Peu de personnes en vérité se rendent compte de la gravité de la situation dans son ensemble.

Liheure est trop mauvaise pour qu'on farde la vérité d'optimisme. Depuis dix jours en des articles conformes à la matérialité des faits, j'ai dépeint la situation sous son vrai jour.

Rien pour le moment ne permet de prévoir un relèvement du marché. A peine peut on dire que le brèves réactions se produiront. Il convient d'aviser les spéculateurs d'en profiter pour sortir du marché, car ce sera l'instant le moins défavorable pour se débarrasser de valeurs encombrantes et lourdes.

Certaines raisons, certains faits que le public ignore nous permettent d'engager les spéculateurs à se garer d'un marché déjà dangereux et qui le sera encore plus peut-être dans un avenir rapproché.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Power—50 à 132 1-4, 225 à 132.
Quebec Ry—175 à 40, 25 à 39 7-8, 25 à 39 3-4, 10 à 40, 150 à 39 5-8, 15 à 40, 00 à 39 3-4, 2 à 40.
Soo Com. — 200 à 135, 50 à 134 3-4, 185 à 135.
Toronto Ry—1 à 118, 10 à 117, 25 à 118.
Duluth Sup.— 25 à 67 1-2, 125 à 67 3-8.
Street Ry—25 à 241 1-2, 75 à 241 1-4.
Twin City—25 à 110, 75 à 109 1-4.
Shawinigan—100 à 100.
Pacific—25 à 190 1-4, 10 à 189 7-8, 10 à 190 1-4, 28 à 190.
Mexican Pr.—5 à 102.
Mackay Com.—50 à 86.
Rich. & Ont.—130 à 83.
Détroit—25 à 53 1-2.
Cement—75 à 21 1-4, 50 à 21 1-8, 50 à 21, 5 à 21 1-2.
Penman's—10 à 58 1-2.
Bslack Lake—1-2 à 27, 50 à 26 3-4.
Woods Pfd—4 à 125.
Iron Pfd—200 à 103 1-4, 50 à 102 3-4, 102 à 103.
Steel Corp.—100 à 62 3-4, 300 à 62 1-2, 25 à 62 3-4, 4 à 63 1-4, 25 à 62 3-4, 50 à 62 5-8, 100 à 62 1-2, 125 à 62 3-4.
Scotia—175 à 80.
Asbestos—25 à 21 1-2.
Cement Pfd—75 à 83 3-4, 20 à 84, 50 à 83 3-4, 325 à 84.
Crown Res.—1025 à 2.94, 2000 à 2.95, 4800 à 2.94, 1000 à 2.93.
Can. Car Pfd—30 à 102
C. C. Cotton—25 à 53.
Woods Com—1 à 131.
E. T. Bank—7 à 160 1-2.
Mer. Bank—5 à 176 1-2.
Bk. Mont.—52 à 250.
Textile Bds—$2000 à 90 1-2B.

LE CURB

Ce tableau nous est fourni par MM. Bruneau et Dupuis, courtiers.

NEW-YORK, 28. — Butte 17 à 18; British 5 à 1-4; Bay Gas 1-2 à 5-8; Colonial 3-8 à 1-2; Central 8 1-2 à 9; Can Marconi 1 1-4 à 3-4; Ely 5 1-2 à 8; Subway 2 à 1-4; Davis 1 1-2 à 3-8; Ely Cent. 1 1-8 à 1-4; Creek 4 à 8; National 3 1-4 à 1-2; Daisy 5 1-2 à 6; Consolidated 8 15-10 à 9 1-16; Giroux 6 3-4 à 7-8; Greene Can. 7 1-8 à 3-8; Kerr 8 1-8 à 1-4; King Edward 1-8 à 1-4; Rose 4 1-4 à 1-2; McKinley 90 à 95; Miami 19 1-4 à 3-4; Nipissing 11 3-8 à 1-2; Ohio 1 3-4 à 13-16; Rawhide 20 à 21; Ray Cent. 2 3-8 à 1-2; Ray Cons. 1 1-4 à 17; Oil 610 à 620; United 5 1-4 à 3-4; Yukon 4 3-16 à 1-4; Inspiration 7 3-8 à 1-2.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

Ce tableau nous est fourni par MM. Gordon et Shorey, courtiers, rue St-François Xavier.

Amalgamated	3	4
Bailey	7 1-2	7 1-2
Beaver Consolidated	25 3-4	26
Big Six	2 1-2	4
Black Mines	3 3-4	5
British American		3
Buffalo	2.20	2.55
Chambers-Ferland	19 1-2	20 1-2
City of Cobalt	20 1-2	21 1-4
Cobalt Central	8	9
Cobalt Lake	18 1-2	19
Coniagas	4.50	5.40
Crown Reserve	2.94	2.97
Dr Reddick (L.L.)	1	2
Floyd	2 3-4	3
Foster	10	15
Gifford	7 1-4	7 1-2
Green Meehan	2	2 1-2
Gould Consolidated	2	2 1-4
Hargraves	20	21
Hudson Bay	90	100
Kerr Lake	8.00	8.25
La Rose	4.32	4.40
Little Nipissing	17 1-4	17 3-4
McKinley Dar. Savage	92	94
Nancy Helen	4 1-2	5 1-4
Nipissing	11.25	11.47
Nova Scotia	34	35
Ophir	17 1-2	39
Otisse	4	5
Peterson Lake	21	21 3-8
Right of Way	25	26
Rochester	16 3-4	16 7-8
Silver Alliance	10	15
Silver Leaf	7	7 1-4
Silver Bar	5 5-8	7
Silver Queen	8	10
Temiskaming	64 3-4	65 1-4
Trethewey	1.25	1.26
Union Pacific	3 3-4	4
Watts	5	10
Wettlaufer	68	75

VENTES

Reserve—50 à 2.97.
La Rose—10 à 4.45, 400 à 4.30.
Rolland—300 à 14 3-4, 1200 à 15.

LES CEREALES

Maïs américain No 2	64	66
Maïs américain No 3	63	64
Maïs américain No 2, mêlé	00	00
Maïs américain No 3, mêlé	63	64
Avoine Canadienne No 2 Ouest	37 1-4	37 1-2
Avoine Canadienne No 3	36 1-4	36 1-2
blanche	00	34
Avoine Ontario No 3, blanche	00	33
Avoine Ontario No 4, blanche	00	32
Orge perlée No 3	48	49
Orge perlée No 4	44	45
Orge perlée (feed)	00	44
LE FOIN		
No 1	15.00	15.50
Extra No 2	13.50	14.00
No 2	12.00	12.50
Trèfle mêlé	11.00	11.50
Trèfle pur	10.50	11.00
ISSUES DE BLE		
Son. Ontario	18.50	19.00
Son. Middlings	21.00	22.00
Son. Manitoba	00.00	18.00
Manitoba Shorts	00.00	21.00
Moulée pure	32.00	33.00
Moulée mêlée	25.00	28.00
FARINE		
Manitoba, blé du printemps (patente) No 1	00.00	$5.40
Manitoba No 2	00.00	4.90
Blé d'hiver	00.00	5.00
Manitoba, Strongbaker	00.00	4.70
Straight rollers	00.00	4.75
Extras	1.90	2.00
Straight Rollers en sacs	2.10	2.20
GRUAU		
Avoine roulée, le baril	3.85	4.05
Avoine roulée, le sac	1.80	1.90
Maïs roulé, le baril	3.20	3.30

LE MARCHE AUX POISSONS

L'abondance du saumon de Gaspésie est maintenant passée. Les prix vont conséquemment monter.

La pêche au maquereau est certainement inférieure sous le rapport de la quantité à celle de l'année passée. Le rendement de la campagne sera maigre : il s'en suit que fatalement les prix vont monter.

La pêche à la morue nouvelle sur plusieurs bancs a déjà donné superbement. De gros arrivages ont été avantageusement placés sur le marché.

Ces cours nous sont fournis par la maison Hatton & Cie., rue Bonsecours.

POISSON FRAIS DE L'OCEAN	
Merluche (Haddock)	4c
Morue	4c
Morue, filets	8c
Flétan	9c
Saumon de Gaspé	16c
Saumon de la Colombie	15c
Maquereau	10c
Harengs	00
Eperlan	00
Homards vivants	20c
Homards cuits	20c
POISSON FRAIS DES LACS ET RIVIERES.	
Truite des lacs	10c
Poisson blanc	12c
Truite mouchetée	20c
Doré	12c
Anguille	8c
Perchaude	9c
Barbotte	9c
Carpe	6c
Grenouilles	30c
Eturgeon	00
POISSON FUME	
Merluche (Haddies)	7c
Harengs (Kippered) boîte	1.20
Harengs (Bloaters) boîte	1.00
Harengs fumés désossés, boîte	1.10
POISSON EN SAUMURE.	
Maquereau No. 1, brl.	$18.50
Hareng Labrador No. 1, brl	5.00
Hareng Scotia No 1, brl.	5.00
Saumon du Labrador No 1, brl	18.00
Saumon rouge, Colombie, brl.	14.00
Saumon pâle, Colombie, brl.	12.50
Truite de mer, brl.	11.00
Truite des lacs, brl.	00.00
Turbot No 1, en baril	10.00
Sardines, brl.	00.00
Langue et nauves de morue, brl	7 1-2
baril	7.00
Harengs importés de Hollande brl.	6.00
POISSON EN CONSERVE	
Homards, 1-2 livre, 8 doz. par boîte	$13.00
Homards, 1 livre, 4 doz. par bte	13.00
Saumon rouge, 1 lb. 4 doz. par boîte	6.00
Saumon rouge, 1-2 lb. 8 doz. par boîte	6.50
Saumon pâle, 1 lb. 4 doz. par boîte	4.00
Harengs à la sauce aux tomates, indigènes, la doz.	1.00
Harengs à la sauce aux Tomates, importés, la doz.	1.40
Harengs Kippered, domestiques la doz.	1.00
Harengs Kippered, importés, la doz.	1.40
Sardines indigènes, 1-4, la boîte	3.50
Sardines importée, 1-4, la boîte 8.00 à	15.00
Maquereau, 1 lb. 4 doz par boîte	4.00
Huîtres Coves, 1 lb., la doz	1.50
Huîtres Coves, 2 lbs., la doz	2.30
Moules Clam Chowder, 3 lbs., la doz.	2.75
Moules Clams, 1 lb., la doz.	1.00
POISSON SALE, SEC ET PREPARE.	
Morue No. 1, brl	$6.50
Merluche No. 1, brl.	4.50
Anguille No 1, la lb	9c
Morue écorchée, grande boîte de 100 lbs	5.25
Morue désossée, marque Ivory, la livre	7c
Morue désossée, autres marques la livre 5c	à 10c
Morue échifée en carton d'une demi-livre	1.80
Morue séchée, boîte de 100 lbs.	10.00
HUITRES	
Standards, par gallon	$1.40
Selects, par gallon	1.60
En bidons hygiéniques	1.75
10c extra par gallon	2.00
Huîtres en baril, choix	00.00
Huîtres en baril, ordinaires	00.00

HORS LISTE

Canadian Power—5 à 52 1-2, 50 à 52 1-2.
Canadian Cereal & Milloy—50 à 22.
La Rose 5 à 4.35.

L'ACIER

Les commandes de fer et d'acier continuent à diminuer. Peu importantes elles se bornent à des pièces de charpente. Les perspectives de cette industrie aux Etats-Unis, sont rien moins que rassurantes.

SERVICE SPECIAL

Le Pacifique Canadien a décidé de mettre en service un train spécial, avec wagon-salon; ce train quittera la gare Viger à 3.45 p.m., jeudi, le 30 juin, pour Labelle, arrêtant à Shawbridge et à l'ouest seulement.

Un train spécial fera le service de Sainte-Agathe, vendredi soir, le 1er juillet; ce train quittera Sainte-Agathe à 5.45 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.55 p.m. Le train quittant la gare Viger à 4.50 p.m. vendredi, 1er juillet, sera retranché.

LES VALEURS

Ce qu'elles cotent et ce qu'elles rendent

MONTREAL

	Clot.	Div.	Rend. P.C.
xBell Telephone	143	8	5.59
C. P. R.	194	7	3.60
Dom. Coal pfd.	108	7	6.48
xDom. Textile com	67	5	7.46
Do. pfd.	103	7	6.79
Halifax Street	122	7	5.73
Montreal Street	241	10	4.14
Toronto Street	118	7	5.93
xTwin City R.T. Co.	110	6	5.45
Illinois pfd.	90	6	6.66
L. of Woods com.	130	6	4.61
Mont. Steel com.	105	7	6.66
Mont. Power	132	7	5.30
Mont. Telegraph	150	8	5.33
Montreal Cotton	134	8	5.97
Minn. St-Paul & Soo.	135	7	5.18
Mackay com.	86	5	5.81
Mackay pfd	75	4	5.33
Ogilvies com.	132	8	6.06
Do. pfd.	127	7	5.51
R. & O. Navigation Co.	82	5	6.09
Penman's Ltd.	50	4	6.89
Shawinigan W. & P. Co.	100	4	4.00
La Rose	4 3-8	8	9.19

xEx-dividende.

NEW-YORK

	Clot.	Div.	P.C. Rend.
Amal. Copper	62	2	3.28
Amer. Smelters	73	4	5.47
Amer. Sugar	119	7	5.88
Anaconda	38	8	5.56
Atchison	101	6	5.94
C. P. R.	191	7	3.66
St. Paul	122	7	5.73
Louis. & Nash.	145	7	4.82
Gt. Northern pfd.	127	7	5.51
Minn. St-Paul & Soo	136	7	5.14
N. Y. Central	114	6	5.26
North. Pacific	123	7	5.69
South. Pacific	119	6	5.04
Pennsylvania	130	6	4.61
Reading	151	6	3.97
Union Pacific	167	10	5.98
U. S. Steel com.	75	5	6.66
Do. pfd.	116	7	6.03

MONTREAL STREET

Etat des recettes de la semaine écoulée le 25 du courant:—

		Aug.	Dim.
Dim.	$13,048.41	$,220.43	
Lun.	13,165.30	339.09	
Mar	12,854.82	1,223.33	
Mer	12,230.67	237.36	
Jeu.	12,668.33		*2,191.71
Ven	12,536.58	143.58	
Sam	14,274.85	1,231.56	

* Diminution.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 28. — Cons. 82 1-4; Anc. 7 7-8 et 38 1-8; C., 63 3-4 et 62; A., 104 1-4 et 101 1-4; Bo., 112 1-4 et 109 1-4; Pr., 92 et 89 1-2; Co., 76 7-8; Ca., 196 1-4 et 191 1-4; Dx., 80 1-2 et 78 1-4; E., 26 7-8 et 26 1-8; Ef., 45 et 43 3-4; Ilis., 136 et 131 3-4; K., 36 1-2 et 35 1-2; Kx., 68 et 66 5-8; Ln., 149 et 145; N., 102 et 99 1-4; Np., 126 1-2 et 123; Cen., 119 1-4 et 116 1-4; Ow., 44 1-2 et 43 1-4; Pa., 134 1-4 et 130 3-4; Rg., 155 1-4 et 150 3-4; R. 39 et 37 7-8; Sr., 25 3-4 et 25; Sr. pr., 61 et 59 1-4; Sp., 120 5-8 et 118 7-8; St., 126 1-4 et 122 3-4; U., 171 7-8 et 167 1-8; Us., 76 5-8; et 74 1-2; Usq., 118 1-2 et 113 1-2; Wz., 42 et 40 3-4.

BOURSE DE BOSTON

Ce tableau nous est fourni par Bruneau et Dupuis, courtiers.

Boston, 28 juin 1910.

	Offre	Demande	
Allouez	35	38	
Calumet & Hecla	535	540	
Centennial	15	16	
Copper Range	60 1-2	61	
Royale	15 1-2	16	
Mohawk	47	48	
North Butte	23 1-2	24	
Old Dominion	33	34	
Osceola	127	128	
Parrot	13	14	
Shannon	9 1-4		1-2
Tamarack	48	50	
Wolverine	105	110	
Michigan	4		1-2
U. S. Minning & Smelting	38 1-2	39	
U. S. Minning & Smelting pfd	48 1-2	49	
Lasalle	10 1-2	11	
Quincy	68	70	
Utah Cons.	20 1-4		3-4

L'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LONGUEUIL

Le conseil municipal de Longueuil a tenu, hier soir, sa séance régulière sous la présidence de M. le maire A. Geoffrion.

Il a été décidé, sur motion des échevins Dupras et Saint-Mars, que la prochaine assemblée du conseil aurait lieu dans la grande salle du marché et qu'à cette séance l'administration sortant de charge rendrait ses comptes aux électeurs.

Il va sans dire que tous les citoyens sont cordialement invités et que ceux qui auront des informations à demander pourront le faire.

Sur motion des échevins Saint-Mars et Dupras, le maire et le secrétaire ont été autorisés à signer, au nom de la ville, des contrats avec la "John McDougall Iron Works Co.", pour la fourniture d'une pompe et de la tuyauterie pour l'aqueduc, à raison de $3,691; avec la "Canadian General Electric Co.", pour une table d'échange ainsi que pour les fils et appareils nécessaires à l'éclairage des rues, à raison de $1,450; avec la "Structural Steel Co. Ltd.", pour l'installation d'un réservoir d'une capacité de 80,000 gallons, au prix de $5,500; R. F. O'Gilvy, pour l'installation d'une bouilloire d'une capacité de 80 chevaux-vapeur et accessoires au prix de $1,570.

Le comité de l'aqueduc a de plus été autorisé de faire exécuter à la journée, certains autres travaux se rapportant à ces améliorations.

Le règlement amendant le règlement No 189, passé le 19 juillet 1909, et ayant trait à la construction des trottoirs, est lu une troisième fois, puis adopté.

On décide de faire savoir à la compagnie "Montreal and Southern Counties Railway", que les citoyens se plaignent de la lenteur avec laquelle se font certains de ses travaux et que la ville la tiendra responsable des réclamations qui pourraient survenir.

D'autres affaires, de routine, ont aussi été expédiées.

POUR OUVRIR AU TRAFIC LES RUES QUI SONT BLOQUEES

L'échevin Garceau a porté à l'attention du conseil de ville, hier, les faits concernant la construction d'une voie ferrée le long des quais, qui ferme plusieurs rues de la partie est et bloque tout accès au port.

L'échevin Garceau dit que la population de l'est ne voit pas d'un mauvais œil la construction de la voie elle-même, mais elle veut que les artères naturelles du trafic restent ouvertes.

Le contrôleur Lachapelle a informé le conseil du fait, que le Bureau de Contrôle était entré en négociation avec la commission du port à ce sujet, et qu'une conférence aura lieu, mercredi, dans le but de prendre les mesures de protéger les intérêts de la ville.

L'échevin L. A. Lapointe s'est déclaré heureux de ce résultat qui répond aux espérances des citoyens de son quartier fortement affecté de l'abus que l'on veut réprimer.

VIOLENTE TEMPETE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

STE-ANNE DE LA PERADE, Q., 28.—Une violente tempête accompagnée d'éclairs et de tonnerre s'est déchaînée sur Ste-Anne hier. Une pluie, mêlée de grêle et poussée par un vent d'une violence extrême est tombée pendant plusieurs heures. Des arbres géants furent arrachés des jardins dévastés. Le grain des champs a beaucoup souffert de la grêle, on rapporte que plusieurs granges ont été rasées par cette trombe.

EGOUTS

Bureau des Commissaires

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Bureau des Commissaires, et portant à l'endos "Soumissions pour égout", seront reçues au bureau des Commissaires jusqu'à midi le 8ème jour de juillet 1910, pour la construction d'un égout dans la partie de rue ci-dessous mentionnée avec les raccordements nécessaires suivant les profils et devis que l'on peut voir au bureau de l'inspecteur de la Cité, à savoir :

Rue Sherbrooke, 6ème Section—De la rue Drummond à la rue Guy.

Les soumissions seront ouvertes par le greffier de la Ville, en présence des intéressés à la première assemblée du Bureau des Commissaires, après la réception desdites soumissions.

La plus basse et aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans les dites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant aux égouts que l'on doit construire seront fournis au bureau de l'inspecteur de la Ville.

Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

Par ordre des Commissaires,

L. N. SENECAL, Secrétaire.

Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, 27 juin 1910

MUNICIPALITE CANTON LA MINERVE

Canada Province de Québec, district d'Ottawa.

A une session régulière du Conseil Municipal tenue à la salle ordinaire des sessions, samedi, le onzième jour de juin mil neuf cent dix, par ajournement de la session du quatrième jour de juin courant, à sept heures du soir, conformément aux dispositions du Code Municipal, de la Province de Québec à laquelle session sont présents MM. les conseillers A. B. Desmarteau, A. Ste-Marie, G. Bissonnette, N. Laramée, Noé Rolin, formant quorum, sous la présidence de M. A. B. Desmarteau, maire.—Absent: MM. les conseillers Jos Lavoie, P. Casavant.

Proposé par M. le Conseiller N. Laramée, secondé par M. le Conseiller G. Bissonnette: Que pour consolider la dette flottante de la Corporation Municipale du Canton La Minerve, se montant à la somme de dix-huit cent piastres ($1800.00) à part les obligations dues au Crédit Foncier F. C. de Montréal, le Conseil statue et ordonne que le Secrétaire-trésorier soit autorisé à faire un règlement portant le No 10 et par ce dit règlement, il est statué et ordonné comme suit:

"Que pour consolider la dette flottante de la Corporation Municipale du Canton La Minerve, se montant à la somme de dix-huit cent piastres ($1800.00), le dit conseil municipal autorise le dit emprunt fait et payable au Crédit Foncier F. C., à son bureau, à Montréal, pour le terme de dix ans, à raison de 6% d'intérêt par an, cet intérêt étant payable par semi-annuité les premiers jours de juin et premier jour de décembre de chaque année, jusqu'au paiement de la somme de dix-huit cent piastres ($1800.00) qui se fera en l'an mil neuf cent vingt (1920) et, il est statué et ordonné qu'une taxe suffisante soit imposée chaque année, sur les biens-fonds imposables de la municipalité pour rencontrer le parfait paiement de la somme et cette taxe sera payable de la même manière que toute autre taxe imposée par le conseil; et que le Maire et le Secrétaire-trésorier soient autorisés à signer le dit emprunt, et ce règlement prendra force et effet après avoir reçu l'approbation des électeurs municipaux par le vote. Après avoir eu la majorité des voix et la majorité en évaluation et après avoir reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Adopté unanimement.

A. B. DESMATEAU, Maire.
P. LEDUC, Sec.-Trés.

Vraie copie.
P. LEDUC, Sec.-Trés. C. M.

AVIS PUBLIC MUNICIPALITE DU CANTON LA MINERVE

Canada, Province de Québec, district d'Ottawa.

"Je soussigné, P. Leduc, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Canton La Minerve, certifie et donne avis public que le Règlement No 10 de la Municipalité susdite, du Canton La Minerve, sera prise en considération par les électeurs municipaux de la municipalité du Canton La Minerve, qualifiés suivant la loi, pour approuver ou désapprouver le dit règlement, le quatrième jour de juillet prochain, à dix heures avant-midi, en la salle publique des habitants de la Municipalité située dans la dite Municipalité du Canton La Minerve, auquel jour une assemblée publique des électeurs municipaux qualifiés comme susdit sera tenue à l'endroit où siège le conseil municipal, à dix heures avant-midi, dans le but d'approuver ou de désapprouver le dit règlement, et qu'un poll sera tenu dans ce but, durant le temps et de la manière fixée par la loi.

Daté au Canton La Minerve, ce vingt-neuvième jour de juin mil neuf cent dix.

P. LEDUC, Sec.-Trés C. M.

105-2

OLD MULL
OLD MULL SCOTCH
OLD MULL

Union Bank of Halifax

ETABLIE EN 1856

Nous donnons toute l'attention et l'aide possible à nos clients.
Si vous changez votre compte de Banque, venez nous voir.
Les plus grandes facilités pour toutes les opérations de Banque dans toutes les succursales.

142 Rue Notre-Dame Ouest

C. A. GRAY, Gérant.

90-m-j-v-s

AVIS DE FAILLITE

Re

Wilfrid Whissel,

Marchand de Rapide l'Orignal

Une cession volontaire m'a été faite pour le bénéfice des créanciers, lesquels sont priés de vouloir bien m'envoyer leurs réclamations sous 10 jours.

A. TURCOTTE

Bureau de Kent et Turcotte, 27 juin 1910

AVIS DE FAILLITE

Re

Lajoie, Frères & Cie,

Marchands aux Trois-Rivières

Une cession volontaire m'a été faite pour le bénéfice des créanciers, lesquels sont priés de vouloir bien m'envoyer leurs réclamations sous 10 jours.

A. TURCOTTE, Liquidateur

Bureau de Kent et Turcotte, 27 juin 1910.

AVIS DE FAILLITE

Re

Lester Bros,

Maîtres charretiers, 188 rue William Montréal. Insolvables

Les créanciers sont priés de vouloir bien m'envoyer leurs réclamations sous 15 jours.

A. TURCOTTE, pour gardien provisoire.

Bureau de Kent et Turcotte, 97 St-Jacques Montréal, 27 juin 1910.

Sous l'Acte des Liquidations

Province de Québec, District de Montréal, No 71

DANS LA COUR SUPERIEURE

In Re

The SYRACUSE SMELTING WORKS OF CANADA,

En liquidation,

ET

A. W. WILKS & J. W. MICHAUD,

Liquidateurs.

AVIS est par les présentes donné suivant jugement rendu ce jour que la requête des liquidateurs ci-dessus produite ce jour demandant une adjudication sur leurs honoraires comme liquidateurs et sur ceux des inspecteurs, sera présentée à l'honorable Cour siégeant dans la Cour de Pratique dans la Chambre No 31, au Palais de Justice, à Montréal, jeudi, le trentième jour de juin, 1910, à dix heures et demie de l'avant-midi, ou sitôt après que Conseil pourra être entendu.

Montréal, 24 juin 1910.

CASGRAIN, MITCHELL, McDOUGALL & CREELMAN, Procureurs des Requérants.

104-2

THE ROYAL TRUST CO.

107 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

CAPITAL

Capital entièrement payé	$1,000,000
Fonds de Réserve	900,000

BUREAU DES DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount-Royal, G. C. M. G., président

Sir Edward Clauston, Bart. Vice-Président.

Sir H. Montagu Allan	Sir W. C. Macdonald
R. B. Angus	Hon. R. Mackay
A. Baumgarten	M. Macnider
E. B. Greenshields	H. V. Meredith
C. M. Hays	David Morrice
C. R. Hosmer	James Ross

Sir T. G. Shaughnessy, K.C.V.O.
Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.

H. ROBERTSON, - - - Gérant.

Voûtes de sûreté pour les dépôts, Edifice de la Banque de Montréal, 109 rue Saint-Jacques, Montréal.

291-mar-jno

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils. Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal et [illegible] G Street, Washington, D. C.

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure de la Province de Québec, No 137.

Dans la faillite de

ALBERT BELLEMARRE et JEAN-BAPTISTE BELLEMARRE

des Cité et District de Montréal, marchands de meubles, faisant affaires en société à Montréal ainsi qu'à la Tuque, sous la raison sociale de "BELLEMARE ET CIE".

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le cinquième jour de juillet prochain (1910), à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

N. Z. CORDEAU, Député Protonotaire, C. S.

Montréal, le 27 juin 1910.

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure de la Province de Québec, No 148.

Dans la faillite de

LOUIS ADOLPHE ROBILLARD

entrepreneur de la Ville de Maisonneuve, district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le quatrième jour de juillet prochain (1910), à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 27 juin 1910.

N. Z. CORDEAU, Député Protonotaire, C. S.

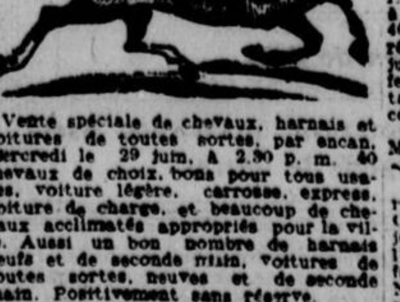

Vente spéciale de chevaux, harnais et voitures de toutes sortes, par encan, mercredi le 29 juin, à 2.30 p. m. 40 chevaux de choix, bons pour tous usages, voiture légère, carrosse, express, voiture de charge, et beaucoup de chevaux acclimatés appropriés pour la ville. Aussi un bon nombre de harnais neufs et de seconde main, voitures de toutes sortes, neuves et de seconde main. Positivement sans réserve.

T. W. FOSTER, Encanteur.

605 rue St-Paul. 105-1

C. D. Sheldon

Courtier de placements

Spécialité de placements dans les chemins de fer et stocks industriels.

Venez ou écrivez pour avoir des renseignements complets sur mon système de placements.

Chambre 101, 180, Rue St-Jacques, Montréal

18-mo

La Banque Provinciale du Canada

DIVIDENDE TRIMESTRIEL No. 28.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un et un quart pour cent (1 1-4 p.c.) sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 juin 1910 et sera payable au bureau-chef de la Banque, à Montréal, et à ses succursales, le ou après le deux juillet 1910, aux actionnaires de record le 27 juin prochain.

Par ordre du bureau de direction.

TANCREDE BIENVENU, Gérant Général.

Montréal, 27 Mai 1910. 7-14-21-28

AVIS DE BREVET

Sachez que les propriétaires des Brevets Canadiens Nos 124,777 et 124,778, respectivement, tous deux accordés le 29 mars 1910, à CLEMENT VACHER, de Kelowna, Colombie Anglaise, Canada, pour "AJUTAGES PULVERISATEURS ET APPAREILS D'ARROSAGE", ont commencé à manufacturer d'après ces brevets. Le droit de manufacturer et les dispositifs protégés par les brevets sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de Brevets, édifice Banque de Québec, Montréal, Qué. 104-27-28-29

AVIS DE BREVET

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No 115,512, accordé le 8 décembre 1908 à ALOIS REIMANN de Ziskov-Prague, Bohême, Autriche, pour perfectionnements à une "ENVELOPPE ISOLANTE POUR TUYAUX", ont commencé à manufacturer d'après le brevet. Le droit de manufacturer et l'invention protégée par le dit brevet, sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de Brevets, édifique Banque de Québec, Montréal, Qué. 104-27-28-29

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., mardi, 26 juillet 1910, des soumissions pour la construction d'un brise-lames, à l'embouchure de la rivière Matane, à Matane, comté de Rimouski, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots, "Soumission pour le brise-lames à Matane, P.Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et aux bureaux de M. A. R. Décary, ingénieur de district, bureau de poste, Québec, et du maître de poste, Matane, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de six mille dollars ($6,000.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS, Asst. secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 24 juin 1910.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

104-3

Départements des Chemins de fer et Canaux du Canada.

PONT DE QUEBEC.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, dans une enveloppe portant la suscription "Soumissions pour la superstructure du Pont de Québec," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, pas plus tard que le 1er septembre 1910, pour la superstructure d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent, près de la cité de Québec.

A compter du 1er juillet 1910, on pourra voir les plans et devis au bureau du Conseil des Ingénieurs du Pont de Québec, Canadian Express Building, Montréal, et au Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, où l'on pourra aussi obtenir des formules de soumission.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter l'échelle des gages raisonnables préparées ou qui sera préparée par le Département du Travail; cette échelle de gages formera partie du contrat.

Les entrepreneurs voudront bien se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés commerciales, que si elles portent la signature réelle, la nature de l'occupation, et le lieu de résidence de chaque membre de la société.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de $500,000.00, fait payable à l'honorable Ministre des Chemins de fer et Canaux, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat pour les travaux, aux conditions mentionnées dans l'offre, et aux termes énoncés dans la formule de contrat qui accompagne les devis.

Les chèques ainsi envoyés seront remis aux diverses personnes dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. K. JONES, Secrétaire.

Ministère des Chemins de fer et des Canaux.

Ottawa, 17 juin 1910.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par le ministère.

104—5

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1727—J. Bérard demandeur, vs. E. Bélair, défendeur. Le 7ème jour de juillet 1910, à onze heures de l'avant-midi, au No 46 rue Beaubien, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit Défendeur, saisis en cette cause, consistant en bois, etc. Conditions : Argent comptant.

E. AUMAIS, H.C.S.

Montréal, 28 juin 1910.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2811. J. A. Carignan vs J.-Bte Lecompte. Le 8e jour de juillet 1910, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 2769 rue Notre-Dame Ouest, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en bonbons, fixtures, etc. Conditions, argent comptant.

A. MARCHAND, H.C.S.

Montréal, 28 juin 1910.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 16651. O. Daoust, demandeur vs Héritiers feu Jos. Lacombe, défendeurs.

Le 6me jour de juillet 1910, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No. 88 rue Desery, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en modes, chapeaux de dames, vitrine, comptoir, etc., etc.

Conditions: argent comptant.

H. A. CINQMARS, H.C.S.

Montréal, 27 juin 1910 105-2

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

CLASSE A

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.
20 mots ou moins 10c, ½c par mot de plus chaque insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées. 1 mois 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B

A Vendre, A Louer, Situations Vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité.
Et toutes les anonces pour (Rubriques) non mentionnées dans la CLASSE A.
20 mots ou moins 10 cts, 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payés avec privilèges de 5 insertions à l'édition quotidienne et une fois à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 insertions avec privilèges de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.
25c par fois ou trois insertions pour 50c (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDE

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours, main d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. URBAIN LAFONTAINE, gérant.

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés—On demande de bons agents solliciteurs. S'adresser à "Les Prévoyants du Canada", Chambre 22, Edifice la PATRIE, entre 9 heures et midi. 105-6

AGENTS DEMANDES — Contrat avantageux accordé par Cie d'Assurance Modèle contre les accidents et la maladie. S'adresser à The National Weekly Indemnity Co., 369 rue Ste-Catherine-Est, Montréal. 94-14

AGENTS DEMANDES dans tout le Canada, pour la vente d'articles absolument indispensables. Vente facile sans aucune connaissance, grosse commission. Cie des Nouveautés de Paris, 508 St-André, Montréal. 97-30

AGENTS demandés pour un article remarquable, faisant gagner de l'argent, facile à vendre et à porter; commandes répétées dans presque chaque maison. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons et catalogue. Dept. 8, Cockburn Mfg. & Importing Co., Brantford, Ont. 68-jno

ON DEMANDE agents pour vente à crédit. Valeurs à lots. Fortes remises. Caisse Prévoyance, rue du Quatre Septembre, 17, Paris. 28-29

HOMMES-GARCONS DEMANDES

AGENTS — Salaire et commission, pour vendre des plants à étiquette rouge. Lignes exclusives complètes. Spécialement vigoureuses. Cultivées seulement par nous. Vendues seulement par nos agents. Elégants échantillons gratis. Ecrivez à Dominion Nurseries, Montréal. 44-104

BARBIER—On demande un apprenti barbier de 1 ou 2 ans d'expérience. S'adresser 530 ave. Laval. 103-3

BARBIER — On demande un jeune homme ayant deux ans d'expérience. Bons gages. Place permanente. 1053 St-Laurent. 105-3

BON boulanger demandé pour campagne, marié préféré, pain et logis fournis, gage $7.50 par semaine à l'année. Références exigées. S'adresser à M. Sylvestre, boulanger, Ste-Brigitte du Sault. 101-6

BOULANGER— On demande un boulanger pour faire le pain parisien. S'adresser James Strachan, 246 Ave Hôtel-de-Ville. 104-3

CIGARIERS

On demande des cigariers, les meilleurs gages payés. S'adresser à S. Davis & Sons, Ltd., 126 rue St-Antoine. 100-6

COMMIS — On demande des jeunes garçons et jeunes filles expérimentés pour magasin de nouveautés. S'adresser J. E. Bénard, 574 Notre-Dame Maisonneuve. 105-3

COMMIS demandé— On demande un commis avec une couple d'années d'expérience pour ouvrage général dans une épicerie. De la campagne préféré. O. Gravel, 494 Parc Lafontaine. 101-6

COUPLE—On demande un couple sans enfant pour tenir la maison d'un médecin, meilleures références exigées. S'adresser de 1 à 3 heures et de 7 à 8 heures, 39 Ontario Est. 100-6

FAISEUR DE CREME A LA GLACE, demande immédiatement un homme sobre et expérimenté. Position permanente. Salaire $10.00, devra coucher chez lui. Ecrire en disant l'âge et le dernier emploi à J. S. Vincent, 90 rue King, St-Jean, N.B. 98-3

FORGERON d'une couple d'année d'expérience. S'adresser à M. Richard Lacoste, St-Hubert Station, Co. Chambly, Qué. 102-6

GARÇON — On demande un garçon pour la campagne, travaille facile aux alantours de la maison. 73 rue Common. 101-6

HOMME âgé de première classe demande emploi comme gardien, homme de confiance, fournira les meilleures références. S'adresser 55 St-Timothée. 101-6

MENUISIERS ET JOURNALIERS demandés, s'adresser 402 St-Urbain après 5 p.m. 102-6

On demande un homme pour la clicherie. S'adresser au département des Presses, La PATRIE.

ON DEMANDE des steam-fitters et des apprentis. S'adresser Jos., 377 Ontario Est. 102-6

ON DEMANDE un jeune homme pour ouvrage général, dans l'épicerie. S'adresser 3 rue St-Antoine. 103-3

ON DEMANDE un bon homme à bois pour les voitures. S'adresser Emile Filiau, Lachine Lock. 103-6

ON DEMANDE immédiatement un cordonnier pour réparage, avec outils. No 1 rue Labelle, coin Dorchester. 105-2

ON DEMANDE immédiatement un bon aide forgeron avec expérience, place permanente à l'année et un apprenti forgeron. S'adresser 550 Amherst. 105-3

ON DEMANDE 6 ferblantiers - couvreurs, compétents, pour ouvrage général, bon salaire. S'adresser à Chouinard ou Moorhem, coin Orléans et Adam, Maisonneuve. 104-3

HOMMES-GARCONS DEMANDES

REPRESENTANTS sérieux demandés partout à la campagne. Ouvrage facile, payant $15 à $30 par semaine, n'exigeant aucune expérience, échantillon gratis. Occasion superbe d'améliorer votre position ou faire argent à temps perdu. Ecrivez aujourd'hui, Cie Déry et Fils, Montréal. 91-m-j-s-jno

UN bon machiniste et un bon mouleur recevrait de l'ouvrage en s'adressant à The St-John Fhundries, Ltd, St-Jean. 104-6

VENDEURS demandés — ligne exclusive, permanente, bons profits garantis, pas besoin d'expérience, dix vacances, écrivez à Luke Bros., Ltd., Montréal. 44-78

The Sapho Mnfg. Co

506 ave Duluth

demande 50 filles pour poser les étiquettes sur les bouteilles d'eau à laver

AUTO—WASH

Aussi 4 hommes sobres pour faire la livraison.

FEMMES-FILLES DEMANDEES

APPRENTIES demandées. — On demande des jeunes filles apprenties pour travailler dans les chaussures. S'adresser 19 rue Marquette Est. 103-3

DAMES ET MESSIEURS sollicitent, position permanente, bon salaire. Ouvrage propre. S'adresser entre 11 et 1 hrs — 608 Boulevard St-Laurent. 100-6

DEMOISELLE demande professeur sérieux et compétent, pour leçons privées, algèbre et géométrie. — Mentionner conditions. Ecrire A. M. Rochelle, Poste restante, Montréal. 105-1

FILLES — On demande des filles d'expérience pour l'empaquetage des biscuits. S'adresser G. N. Pichette, 622 Ontario, Maisonneuve. 101-6

FILLES demandées pour travailler dans les boîtes en papier. Ouvrage permanent, bons gages. S'adresser 17 rue St-Gabriel. 104-6

FILLE - COMMIS. — Département de corsets et de gants, sachant l'anglais et le français, d'expérience seulement, de midi à une heure. 212 Boulevard St-Laurent. J. B. A. Lanctot. 104-2

FILLES d'expérience demandées pour travailler à la confection des bretelles, aussi des filles pour apprendre. S'adresser à la New-York Suspenders Co. 564 Boulevard St-Laurent. 105-6

INSTITUTRICES demandées— On demande cinq institutrices, brevets de première classe, une pour le village, devra enseigner le français et l'anglais. Bon salaire. S'adresser à F. X. Asselin, sec.-trésorier, St-Faustin, Comté Terrebonne. 89-jno

FILLES DEMANDEES — Imprimerie et reliure — On demande filles d'expérience pour travailler à une machine à estamper (Embossing Machine) et à autres ouvrages. O. W. Barwick, 148 Notre-Dame Ouest, M. Daoust. 103-6

INSTITUTRICES — La Corporation Ste-Angélique de Papineauville demande des institutrices pour la prochaine année scolaire. S'adresser à P. Picard, sec.-trés., Papineauville, Qué. 105-6

ON DEMANDE une fille pour le clavigraphe, connaissant les deux langues et la sténographie. T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. 100-6

ON DEMANDE des filles d'expérience dans les jupes, bon salaire, position permanente. S'adresser au No 761 Ste-Catherine Est. 104-3

ON DEMANDE des prépareuses pour les chapeaux de dames, des filles pour travailler les blouses dans la maison privée et une servante, 2016 Boul. St-Laurent. 101-6

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

OPERATRICE sur machine à boutonnières demandée, machine Reece ou Singer. Bons gages et emploi permanent. S'adresser 16 rue Craig Ouest. 103-3

OPERATRICES et finisseuses pour vestes demandées, aussi finisseuses pour pantalons. Bons salaires et emploi permanent. S'adresser 566 Boulevard St-Laurent, M. Slatkoff. 100-6

REPASSEUSES—On demande des repasseuses. New-York Steam Laundry, 10 Ontario Ouest. 103-6

SERVANTES DEMANDEES

FILLE demandée de 15 à 16 ans, pour prendre soin d'un bébé de 2 ans, sera traitée comme membre de la famille. Bons appointements. S'adresser 852 St-Hubert. 104-6

JEUNE fille demandée pour prendre soin d'un enfant de 2 ans et aider un peu au ménage. S'adresser 701 Notre-Dame Ouest, à la pharmacie. 105-1

JEUNE FILLE propre demandée pour aider au travail du ménage. S'adresser avec références à 451 avenue Strathcona, Westmount, quelques portes au-dessus de la rue Sherbrooke. 105-6

ON DEMANDE une servante générale et une jeune fille avec références. S'adresser immédiatement 446 Parc Lafontaine. 103-6

ON DEMANDE une servante générale pour famille sans enfant, doit avoir de bonnes références, bons gages. S'adresser 947 St-Hubert. 71-jno

SERVANTE générale demandée pour petite famille, pas de lavage. S'adresser 203 Versailles. 99-6

SERVANTE — On demande une bonne servante qui coucherait chez elle, libre le dimanche. 153 Rachel Est. 105-6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale pour passer l'été à Ahuntsic. S'adresser 429 St-Laurent. 105-6

SERVANTE — On demande une bonne servante pour se rendre généralement utile dans une petite famille. S'adresser 713 Berri. 100-6

Servante

demandée au No. 161 rue Esplanade, pas de lavage ni repassage. Salaire $12.00 par mois. 102-4

MAISONS A LOUER

CARRE PARTHENAIS, Nos 17, 23 et 29, logements à louer, 6 chambres, bain, w. c. S'adresser L. Bélanger, notaire, 20 St-Jacques. Tél. Main 1859. 102-6

MAISON A LOUER, 138 Montcalm, 4 grands appartements, ménage fait à neuf, cause: départ de la ville. S'adresser sur les lieux. Loyer $9.00. 104-2

MAISON A LOUER — Un petit logement, 2 pièces seulement, dans la cour, $6.00 par mois, possession immédiate. Adresse 408 C. Ave Hôtel-de-Ville. 102-6

MAISONS A LOUER—Rue des Erables, 12 flats de sept appartements, bains, bouilloirs à eau chaude, prêts pour occupation ou premier mars, loyer $13.00 par mois, rue ombragée, belle localité, près des écoles et églises. S'adresser à Latour et Guindon, 1202 Mont-Royal Est. Tél. Bell St-Louis 1725. 294-jno

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER—Plusieurs logements, dans le centre de la ville, de $5.00 à $20.00, en très bonnes conditions, possession immédiate. S'adresser 56 St-Norbert, Tél. Est 1508. 102-6

MAISON A LOUER — Plain-pied, 6 pièces, bain, w.c., gaz, lumière électrique, eau chaude, avec beaucoup de commodités. Possession au 1er août. S'adresser au No 211 St-André. 105-6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

AHUNTSIC—A louer, 2e étage, grande maison, belle localité, près de la rivière, des chars. Billets de communication 5c avec correspondance, prix raisonnable. Portrait et autres informations 772 rue Ste-Catherine Ouest. 104-6

A LOUER, au Cap de la Magdeleine, maison d'été sur les bords du St-Maurice. S'adresser au notaire J. A. Trudel, rue Hart, Trois-Rivières. 104-3

RESIDENCE d'été à louer— Cottage meublé à louer, 3 appartements, sur le bord du lac Lacouge, à 25 minutes de marche de la gare de Nantel. Très beau site. Bonnes conditions. Adressez J. A. Gratton, Nantel, Que. 100-6

RESIDENCE D'ETE A LOUER —A louer, à Belœil, sur le Richelieu, à dix minutes de marche de la station, un magnifique logement neuf. Améliorations modernes. S'adresser à Eug. Desnoyers, Belœil Village. 101-6

ST-EUSTACHE — Résidence d'été à louer. Cottage de 5 pièces meublés ou non. Avec chaloupe, au bord de la rivière. Prix modéré. S'adresser Isaïe Bélair, St-Eustache. 105-6

VIAUVILLE, 1ère Avenue, 32, Maison à louer, 7 pièces avec toutes les améliorations modernes, prix raisonnables. S'adresser sur les lieux. 100-6

A LOUER

AUTOMOBILES à louer, jour et nuit, prix réduits pour mariages, baptêmes. Montreal Auto Livery Co., A. Goudron, prop., bureau et garage, 184 Berri. Est 7085. 105-26

ECURIE à louer avec cinq places pour chevaux, aussi logements ensemble ou séparément, rue Lavoie, en arrière du No. 363 rue St-Denis. S'adresser à J. N. Brisson, 128 Boulev. St-Laurent. 103-6

CHAMBRES A LOUER

HOTEL DE VILLE, 428—Belle chambre double et simple, bien éclairée, chauffée, eau chaude, bon chez-soi, famille privée, sans enfants. 105-6

ST-DENIS, 293—A louer, belle chambre meublée à neuf, confort du chez-soi. Téléphone, place centrale, prix très modéré. 105-6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER — 55 St-Antoine, porte voisine Inspecteur, près des gares Windsor, Grand-Tronc, place pour fruit, tabac, modiste, tailleur, etc. 103-6

A VENDRE

A VENDRE—Un clavigraphe Monarch en bonne condition, bon marché, 72 Notre-Dame Est, chambre 8. 104-3

A VENDRE — Un ménage complet avec privilège du bail à vendre à sacrifice. S'adresser casier 379 la PATRIE. 100-6

A VENDRE — Clef de correspondance chiffrée pour communications particulières. Pour tous détails, écrivez à J. A. Gadbois & Cie., B. P. 32, Maisonneuve, Montréal. 93-26

A VENDRE—Coffres-forts—Tous modèles et dimensions. Si votre coffre-fort est trop petit, nous l'échangerons pour un nouveau coffre-fort Herring-Hall-Marvin. The Canadian Fairbanks Co., Ltd., Montréal. 9-14-18-23-28

BICYCLES

BICYCLES SUNDRIES
DISC Records at Cut Prices
BICYCLE MUNSON 349 Yonge St. TORONTO.
Send for Cut Price Catalogue
52-jno

BOULANGERIE — A vendre, boulangerie du village de St-Antoine Abbé, seul boulanger. Cause de vente, mortalité. S'adresser Dame J. B. Berthiaume, Starnesborough. 93-12

BOUTIQUE de plombier à vendre rue Duluth, coin Berri. Bonne place d'affaires et bonne clientèle. 101-6

BOUTIQUE de plombier à vendre, avec tous les outils, bon marché. S'adresser 561 Lagauchetière Est, ou 718 Dorchester Est. 102-6

CLIENTELE de lait à vendre— Bonne clientèle ainsi que bidons, glacières, voitures d'été et d'hiver, harnais, cheval, etc. S'adresser 1693 St-Jacques. 100-6

ETAL de boucher à vendre à très bon marché, très belle location. Faisant des affaires pour $300.00 par semaine comptant. Vendra très bon marché, le propriétaire ayant acheté un hôtel. S'adresser 358 Dorion. 104-1

FRANÇAIS et Belges, désirez-vous acheter une propriété, terre, hôtel, magasin de cigares, bonbons, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres ou pension ou autres commerces. Adressez-vous en toute confiance à Jean Castelli & Cie., 117 Ste-Catherine Est, le seul bureau français établi depuis 20 ans. 83-26

MAGNIFIQUE carrosse pour bébé, en osier et avec parapluie, bon marché. S'adresser 867 St-Hubert. 103-3

PERSONNE voulant céder bail et vendre ménage, 8 ou 10 appartements chauffés eau chaude, entre Amherst et St-Laurent. Ecrire Esther 191 Ste-Catherine. 104-6

VIEUX MATERIAUX A VENDRE— Bois de charpente, briques, pierre de taille, pierre de maçonne, portes et châssis. S'adresser à 290 St-Martin, près de la voie du C.P.R. T. Leclair. 105-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES — Les messieurs désireux d'avoir des chauffeurs compétents devraient se présenter au Montreal Motor School, 984 St-Jacques. Nous avons aussi des autos d'occasion à très bon marché, cylindres en parfait état, à vendre à sacrifice. 83-26

AUTOMOBILE

toute neuve à vendre à sacrifice, un vrai bargain, faut vendre. S'adresser Melle Jeanne Thibeault, Victoriaville, Qué. 101-15

CHALOUPES, YACHTS, MOTEURS

YACHT à gazoline à vendre, en bon ordre, 23 pieds de long, 10 c. v., deux cylindres. S'adresser H. E. Paént, 802 Logan Est. 104-6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — Express d'habitants et wagon à vendre. S'adresser 120 Lagauchetière Est. 105-6

A VENDRE—Un bon cheval de promenade pour voitures de famille, pesant 1250 lbs, parfaitement sain, à bon marché, ainsi que boghie. S'adresser 62 Marquette. 104-3

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — Bons gros cheval noir à vendre, sain aucun défaut, pesant 1100 lbs., bonnes conditions. S'adresser 81 Frontenac. 100-6

A VENDRE—Un bon cheval d'ouvrage et de boghei, pesant 1150 livres, vendra pour $65.00, S'adresser à Toussaint Bélec, Lachine Rapids. 101-6

A VENDRE — 2 Victoria de seconde-main, et un neuf, 2 carrosses doubles (closed), pour mariage. James Halpin, 659 Visitation. 101-6

A VENDRE — Une belle jument âgée de 8 ans, garantie sans défaut, saine, ainsi que voiture et harnais en parfait ordre, 97 Ste-Marie, St-Henri. 104-6

BOGHEI Gladstone à vendre, sièges en cuir, en bon état, 386 rue Bleury. 104-6

BON GROS CHEVAL gris de travail aussi deux autres, 13 Sanguinet. 100-6

CHEVAUX, trois bons attelages de tombereau neufs à vendre ensemble ou séparément avec licence donnée $100 et $150, aussi express, 13 Sanguinet. 100-6

CHEVAUX A VENDRE A L'ENCAN les lundis et jeudis à 2.30 p.m.— P. Vandelac, annonce à ses amis et à toutes personnes ayant chevaux, voitures, harnais, etc., à faire vendre à l'encan, qu'ils feront bien de nous les consigner. Si nous ne faisons pas la vente, aucun frais. Notre garantie vous protège. P. Vandelac, encanteur, 33 Place Jacques-Cartier. Bell Main 6359, Marchands 783. 94-26

HARNAIS double à vendre, neuf et de seconde main. Aussi harnais léger pour boghei à bon marché. 919 Ontario Est. 103-4

HARNAIS—4 harnais d'express à vendre, aussi harnais de boghei léger et de famille, le tout bon marché, 919 Ontario Est. 99-m-j-s-12f

JUMENT — Une belle jument de voiture Hackney caffé, 1200 lbs., sain parfaitement domptée pour la ville; trot 2.40. S'adresser 108 Garnier, de midi à 2 hrs. et de 6 à 8 hrs. p. m. 103-6

VICTORIA de charretier de 1ère classe, neuve, Phaeton sorry express de laitier, bogheis double et simple, etc. Bon marché. Ulric Roy & Cie., 1141 Papineau. 101-6

VOITURE — A vendre, bonne voiture de livraison presque neuve, pouvant transporter 2000 livres. S'adresser 356 Plessis. 105-6

VOITURES à vendre, pour boucher, épicerie, 10 express, 2 seconde main, un chariot à pain, 88 avenue Labelle, ou 382 Rachel Est, St-Louis 799. 103-6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE — A vendre, une épicerie non licenciée, 194 Lasalle, ville, sur les lieux. 104-6

MAGASIN A VENDRE

MAGASIN à vendre, tabac, cigares, bonbons, jouets, articles de piété. Vente cause de maladie. S'adresser 1296 St-Laurent, coin Rachel. 103-6

MAGASIN de tabacs, cigares, bonbons, cartes postales, papeteries, glacière, 200 bouteilles, recettes Root Beer, machine à crème, bon marché pour du comptant. 4732 Ontario Est, près St-André. 100-6

MAGASIN de meubles à vendre. Poste bien établi, bonne clientèle, réparé à neuf, bail pour 5 ans, du 1er mai dernier. On pourra louer que la bâtisse si préféré. Abandon pour cause de santé. S'adresser 1377 Boulevard St-Laurent. 100-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE DIFFERENTS COMMERCES

A vendre, propriétés, terres, lots, hôtels, salles à manger, magasins de cigares, bonbons, épiceries, écurie de louage, magasin de modiste, maisons meublées pour louer des chambres et autres commerces. S'adresser à Jean Castelli & Cie., 117 Ste-Catherine Est, en face la PATRIE. 103-6

CHANCE d'affaires pour une personne sérieuse, restaurant licencié des plus chic et des mieux situés, très grosse recette, à vendre pour cause de maladie. S'adresser Casier 362 la PATRIE. 93-jno

STOCKS MINIERS

ET INDUSTRIELS DE COBALT ET COLOMBIE ANGLAISE, ACHATS ET VENTES A COMMISSION.

Si vous désirez acheter ou vendre un stock quelconque, écrivez, télégraphiez.

Nous achèterons		Nous vendrons	
2000	Amalgamated Cobalt Bd.	1000	Everett Lake
		1000	Un. Abitibi.
1000	Dr. Reddick	200	Buffalo
500	Cr. Reserve	1000	Floyd
200	C of Cobalt	200	Silver Queen
500	L. Nipissing	1000	Silver Leaf
100	Trethewey	2000	Empire Cobalt.
500	Paterson L.	1000	Hargrave.
		1000	Rob. Asbestos.
3000	Chambers-Ferland	500	Farrah
		100	Colonial Invest.
1000	Otisse	100	Dominion Iron
		5	North. Bank.
		2	Sterling Bank.
		50	Marconi (Canadian)

Faites mettre vos valeurs sur notre liste. Nous vous l'achèterons ou le vendrons promptement.
Placements sur des valeurs de chemins de fer et industriel.
Nous achetons et vendons tous les stocks de New-York pour argent comptant ou sur marge.
LES MINES D'OR DE LA UNION ABITIBI
Si vous désirez faire un bon placement achetez des actions de la UNION ABITIBI MINES D'OR, PRIX 40 cts.
Prospectus envoyés sur demande.
J. T. ARMAND & CIE., 132 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Longue Distance, Main 2202. 27-28-30

PIANOS ET ORGUES

A VENDRE—Beau piano marque américaine, droit, ayant servi peu de temps, bon marché argent comptant. S'adresser 625 Blvd St-Joseph. 103-6

ORGUE de salon "Berlin," 6 jeux, magnifique genouillère, comme neuf, un fermoir, $50.00, termes faciles de paiement. Layton Bros. 550 rue Ste-Catherine Ouest (coin de la rue Stanley). 25-28

PIANO — A vendre un bon piano carré. Un bargain. Venez voir, $40 E. L. H. Binette, 215 Commissaires. 100-6

PIANO droit Karn, pratiquement neuf, toutes les améliorations, caisse en acajou, ton riche, prix spécial $295, payable $15 comptant et $8 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest (coin de la rue Stanley). 25-28

BIERE D'EPINETTE

RECETTE gratis pour faire la bière d'épinette Silver, facile à faire, délicieuse et meilleur marché qu'aucune autre. Bouchons brevetés $3.25 la grosse, bouteilles avec bouchons $6.00 le cent. Cornets pour crème à la glace, 40c la boîte. Echantillons d'essence Silver gratis en s'adressant à P. Bougie et Cie., 273 Seigneur. Tél. Main 6354. 98-23

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de la PATRIE.

MAISON DE PENSION A VENDRE

MAISON de pension à vendre à bonnes conditions, rue Notre-Dame Est, 213, grosse clientèle, vente cause de maladie. 102-6

MAISON CHAUFFEE

A LOUER. — Une maison de 7 pièces, 1109 St-Denis, chauffée par le propriétaire. Prix du loyer $25.00. Cause de départ. 45 j.n.o.

PANAMAS

PANAMAS nettoyés et bloqués sur dernières formes. Nous garantissons satisfaction. Notre procédé ne les brûle pas. J. C. Saulnier and Co. Tél. M. 5488. 50 Dupré. 96-26

PENSION D'ETE

LAURENTIDES — Hôtel de 1e classe pour l'été, près des lacs, bonne pêche, bâteaux de Verchères, piano, téléphone; bonne pension; voitures légères à tous les trains. Taux $1.25 par jour. Ben Leroux, Lac Charlebois. 95-12

POELES A GAZOLINE

De $3.00 à $40.00, fournitures d'automobile, alcool, benzine. Prix spéciaux, et gazoline spéciale pour moteurs. P. Gadbois et Cie., 314 Ave Hôtel-de-Ville. 88-28

REPARATIONS

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refait, mis à neuf, $1.00, plume désinfectée. Charles Turcot, 435 Visitation. Est 2075. 82-26

REPARATIONS — Spécialités pour automobiles, réparations et fabrication de top, bourrage, slip couvert, enveloppe de top, prix modérés, 468 Lasalle, Montréal, ou 964 St-Jacques. 95-26

REMEDES SOUVERAINS

De Mme Lucas, purement végétal, guérit maladies des femmes, ulcères, retour d'âge, etc., des reins, de la vessie, expulsion du ver solitaire en 2 heures avec la tête, 289 Amherst. 86-26

TEINTURERIE-NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dying and Cleaning Co.", 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 34-104

TUMEURS

Guérison sans opération des tumeurs, chancres, loupes, par remède purement végétal gratuitement jusqu'au 30 juin, pour faire connaître mon remède. Mme Florence, 283 rue Cartier. 95-26

ARGENT A PRETER

A PRETER — Plusieurs mille piastres, gros ou petits montants, sur propriété de ville, de campagne, maisons, terres, lots, billets, assurance, deuxième hypothèque, ou toutes autres garanties. Aussi aux municipalités ou aux fabriques. Ecrivez OSW. CHAPUT, CIE., Edifice "La Presse". 93-26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, intérêt 5 et 6 p.c.; achetons balance, prix de vente. H. R. N. Viau, 43 St-Gabriel, Main 5761. 89-26

ARGENT A PRETER — Par petits et gros montants, sur 1ère et 2e hypothèques. L. C. Goyette, notaire, 38, Notre-Dame Est. Tél. M. 7679. 88-26

ARGENT A PRETER — Divers montants à des conditions faciles. Placements immédiats. H. Brouillet, notaire, 60 Notre-Dame Est. Tél. M. 2148. 101-6

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux ordinaires, sur propriétés bâties ou en construction. Achat balance de prix de vente. Notaire Meunier, 99 St-Jacques, édifice banque Nationale. 102-26

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2e et 3e hypothèque, achats de billets, créances, hypothèques ou loyers. Demers & Moreau, ci-devant Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. Tél. Main 2894, soir Est 1756. 85-m-j-s

NOUS PAIERONS VOS DETTES, moyennant un léger dépôt que vous ferez chez nous chaque mois, nous paierons chacun de vos créanciers, nous vous éviterons ainsi des ennuis, des frais, des poursuites et des saisies. N'attendez pas qu'il soit trop tard, donnez-nous immédiatement le nom de chacun et le montant que vous lui devez, vous n'aurez affaire qu'à nous seuls. Demers & Moreau, ci-devant Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. Main 2894. 85-m-j-s

DIVERS

AUX MENAGERES — Demandez à votre épicier l'eau de javelle Parisienne, garantie la meilleure. Refusez les imitations. Fyon & Fyon, propriétaire. 84-26

UN PROSPECTEUR d'expérience arrivant du nord a découvert de riches dépôts miniers, Entreprendra de les acquérir moyennant appui financier. S'adresser Casier 381 la PATRIE. 104-4

A LOUER OU A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER résidence d'été, neuve, située à Valoisville, près du lac St-Louis, 2 minutes de la Station. S'adresser à J. Poly, 374 Ste-Catherine Est. Tél. Est 2855. 100-6

A VENDRE OU A ECHANGER

AUTOMOBILE à vendre ou à échanger contre terrain, automobile Renaud, aussi des pneus neufs. S'adresser à 411 Roy ou à 5 Chenneville. 105-2

A VENDRE ou à échanger contre propriété de ville, un terrain situé à St-Vincent de Paul, près de la gare du Pacifique, avec résidence d'été, 75 beaux pommiers. Le tout en parfait ordre. S'adresser O. Galarneau, 2337 boulevard St-Laurent. 101-6

A VENDRE OU A ECHANGER — Propriété contenant 5 logements bien bâtie, bien louée, $6,300.00; propriété contenant 6 logements, bien bâtie, bien louée, $8,300.00. Prendrait terrain en acompte ou $1,000.00 comptant, balance $300.00 par an. S'adresser O. B. H. Maillé & Cie., 132 rue St-Jacques, chambre 10. Tél. M. 1766. 28-30-2-4

TERRE à vendre ou à échanger pour des terrains. S'adresser Nap. Galarneau, 2405 St-Dominique. 101-6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER $500 et plus sur hypothèques, intérêt 6 p.c. à 9 p.c. suivant garantie. S'adresser J. A. H. Hébert, chambre 29, Crédit Foncier. 104-26

PERDU

PERDU, $15.00 vendredi p. m., 24 juin, rue St-Laurent entre Mont-Royal et Beaubien, récompense. S'adresser 2683 St-Laurent. 104-2

PERDUE sur la route entre Longueuil et Lacolle, une sacoche avec articles de toilette et des bijoux. La carte du propriétaire se trouve à l'intérieur. Récompense. La personne qui trouvera la sacoche, voudra bien aviser F. E. Partridge, Canadian Rubber Company, Montréal. 100-6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Propriété à deux étages, briques et bois, située près de l'église des Pères du St-Sacrement, 63 Refer pour informations. S'adresser 692 Atwater. 104-3

DELORIMIER—Belle propriété à vendre, près Rachel, pierre et brique solide, améliorations modernes, rapportant $672. Vendra pour $6,500. S'adresser 1097 Delorimier. Téléphone St-Louis 1930. 104-6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie.

88 Notre-Dame-Est. Tél Main 9190 le soir 604 Delorimier, près rue Sherbrooke. Tél. Est 6489

$2600 — $1,000 comptant, rue St-Hubert, deux logements, une boutique, revenu $300.00. On accepterait propriété de quelques arpents de terre en échange.

$2650 — $1,000 comptant, rue Bourbonnière, Maisonneuve, 2 logements bien loués.

$2800—$1,000 comptant, 2 logements, rue Mont-Royal-Est.

$3300, — $500 comptant, balance $100 par année, 2 logements, 1 magasin, 1 écurie, rue Dufresne, revenu $336.

$5000—$1,000 comptant, balance $150 par année, Ave. Dumont, près Ontario, 4 logements.

$5200 — $1,500 comptant, rue Cartier, 200 pieds de l'église, 3 flats, revenu $540.

$5500 — $1,500 comptant, rue Clarke, Annexe, 4 logements modernes, revenu $576.

$6500—$2,000 comptant, cottage très moderne, 9 pièces, — fournaise, beaux arbres en face, Ave. Delorimier.

$6500—Tout le comptant possible, 6 logements loués $720, donnant 11 p.c. Maison moderne, Chemin Papineau, près Mont-Royal.

$6000 — $1,000 comptant, balance $200 par année, 6 logements loués $624, rue Parthenais.

$7250—$2,000 comptant, rue Dorion, près Ste Catherine, 3 plain-pieds modernes, 30 pieds de front revenu $720.

$7500 — $2,000 comptant rue Ste-Catherine, Viauville, trois beaux flats, 9 et 10 pièces, fournaise pour le bas, terrain 27 x 100.

$8000 — $2,000 comptant rue Ontario, 3 flats, 1 magasin, 2 logements, revenu $856.

$8300—$2,000 comptant, rue Mont Royal Est, 1 magasin, 2 logements.

$10500—$3,000 comptant, Ave. Delorimier, près rue Rachel, 6 logements neufs bien loués, beaux arbres en face.

$13200—$2000 comptant, balance $500 par année, rue Dorion, 12 logements, revenu $1512.

$13500—$4,000 comptant, Boulevard St-Laurent, 2 magasins, 2 logements.

$15000—$4000 comptant, coin, 2 magasins, 8 logements, revenu $1,632.

$15500 — $6,000 comptant, rue Edouard Charles, Annexe 6 logements modernes, revenu $1650.

$70000 à prêter, depuis $500 en montant sur propriétés à Montréal.

$16500—$3,500 comptant, 5 magasins, 5 logements, revenu $1900, coin de grand avenir.

$17500—$5,000 comptant, rue St-Urbain, annexe, 6 flats modernes, fournaises, 2 écuries, revenu $1800.

$21000—$2,500 comptant, rue Ontario, Maisonneuve, coin 3 magasins, dont 1 hôtel, licence appartenant à la propriété, 12 logements, revenu $2,200.

$25000—$10,000 comptant, rue Ste-Catherine, 2 magasins, 2 logements.

$26000—$6,000 comptant, 21 logements loués $2,800, rue Chaussé.

TERRE, St-Henri de Mascouche, 104 arpents, 1-2 cultivables, balance bois, sans bâtisse, vendra $1200. On accepterait moyenne propriété, lot vacant, en échange.

Désirez-vous vendre ou échanger votre terre, votre maison, votre fonds de commerce, un lot vacant, prêter, emprunter de l'argent, adressez-vous à GILBERT MARTIN, 38 Notre-Dame-Est, Montréal. 25-28-30

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. B. BRUNET

76 St-Jacques. Tél. Main 6767 le soir, tél. St-Louis 1781.

$2600—RUE LASALLE près Ontario, 2 logements en brique, 5 pièces. Prix $2,600. Comptant, $300. Balance facile, Prendrait en échange 1 ou 2 terrains.

$10200—RUE DORION près Ste-Catherine; 6 logements, façade en pierre, 8 appartements, 10 p.c. Comptant $1,300. Balance facile, prendrait en échange 2 terrains dans l'Annexe.

$5600—RUE CARTIER près Rachel, 3 étages, 3 logements, façade en pierre. Comptant $1,200, prendrait en échange 1 ou 2 terrains.

$3000—RUE CADIEUX près Laurier, 2 étages, 2 logements, façade en pierre. Comptant $1,200.

$4400—RUE GILFORD près coin St André, épicerie, 2 logements, façade en pierre. Comptant $1,000, prendrait en échange propriété au Boulevard St-Paul.

$5600—RUE CLARK, entre Villeneuve et Boul. St-Joseph, 3 étages, 3 logements, façade en brique romaine, 7 pièces. Améliorations modernes. Comptant $1,560. Prendrait 2 ou 3 terrains en échange.

$8400 — RUE CUVILLIER, près Notre-Dame, 3 étages, 3 logements. Hypothèque, $4,000 à 5 1-2 p. c. Revenu 10 p. c. Prendrait en paiement des balances de prix de ventes.

$2300—RUE DUFFERIN, près Mont-Royal, 2 étages, 2 logements, avec écurie, comptant $500. Balance facile.

$2700—RUE LABELLE près De Fleurimont, 2 étages, 2 logements, 5 pièces, bien finis. Comptant, $1,500.

$5000 — RUE BREBOEUF, près Mont-Royal, 3 étages, 4 logements, 6 pièces. Revenu 10 p. c. Comptant $2,000.

$3600—RUE WAVERLY, bois et brique, 2 étages, 4 logements, 6 pièces, près église, des écoles et des chars. Comptant, $1,000. Balance conditions faciles.

$2600 — RUE WAVERLY, près Bernard, 2 étages, 2 logements. Comptant $500.

TERRAINS, rue Waverley, près Bernard, 50 x 88, $1,300. Vendra séparément.

J. B. BRUNET, 76 Saint-Jacques, Main 6767. Bureau du soir, 1747 Esplanade. Tél. St-Louis, 1781. 28-30-2

MAISON à vendre, rue Bourbonnière, près Ontario, 3 et 6 logis, 6 chambres, finission de première classe. Vendra bien bon marché, ayant besoin d'argent. S'adresser 755 Ontario, Maisonneuve. 101-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES, TERRAINS, TERRE ET COMMERCE A VENDRE OU A ECHANGER PAR

Bousquet & Sarault

97 St-Jacques

$5500 — Clark, Annexe, 3 logements. Comptant $1,700.

$5400—Esplanade, 3 logements. — comptant $1500. Revenu $564.

$9000—Hutchison, comptant $3,000.

Nous prêtons sur première hypothèque.

$7000—Mance, près Mont-Royal, bargain. Revenu $720. — Comptant $2,500.

$7600 — St-Urbain, près Mont-Royal, comptant $2,100, Un bargain.

Toutes ces propriétés sont de première classe.

BOULEVARD ST-DENIS, 6 propriétés, bons revenus.

$10250—Rue Labelle, Rapportant plus de 12 pour cent.

$3200—$4,000, $4,200, Comptant $800 et $1,000.

$3000—Avenue Sherbrooke, aussi $700, comptant $250 et $300.

$6000—Maisonneuve, trois belles propriétés centrales, aussi de $9,300. Comptant $1,000 à $2,800.

VERDUN—Plusieurs propriétés, prix $1400 à $20,000. Comptant de $150 à $4,000. Quelques-unes de ces propriétés rues principales, vrai bargain. Venez à nos bureaux et nous vous parlerons des rapportent 11 et 12 p.c., situées sur avantages que vous auriez d'acheter à Verdun.

Propriétés dans différents quartiers, rues Bordeaux, Chambord, Christophe, Colomb, Des Erables, Gilford, Lasalle, Laurier, Marquette, Parthenais, Rivard Rosemont, de Montigny, Dorion, Fullum, Lalonde, Montcalm, St-Christophe, Visitation. Prix de ces propriétés, $2,000 à $14,000. Comptant variant de $250 à $4,000.

PROPRIETES COMMERCIALES

ONTARIO, près église Sacré-Cœur.

RUE STE-CATHERINE, près Amherst, une près St-Denis, et une autre entre St-Laurent et Sanguinet, toutes du côté Nord.

BONNE COMMISSION à la personne pouvant nous présenter un acheteur sérieux.

TERRAINS

TERRAIN à vendre coin des rues Boulevard et St-Denis.

BOURDEAUX, près Station, deux lots.

BOYER, près Bélanger

MONTREAL SUD, près de l'église, 48 x 172.

NOTRE-DAME DE GRACES, rue Sherbrooke, Parc Trenholme et l'avenue Montclair.

SNOWDON, près Jonction, pour Cartierville.

ARGENT à prêter, n'importe quel montant.

RUE HUTCHISON, 25 x 100.

AVENUE OUTREMONT, vis-à-vis le Parc.

RUE STUART, près chemin Sainte-Catherine.

ROSEMONT, sur la première Avenue.

A VIAUVILLE, rues Ontario, Ste-Catherine, 4ème Avenue, entre Adam et Lafontaine. Prix spécial.

TERRES

TERRES à vendre, Parc Laval, 30 arpents, $25,000 de profit pour spéculateur.

SAULT AU RECOLLET, 30 arpents, bord de la rivière.

LONGUE POINTE, près de la terre du C.P.R. Bas prix.

POINTE AUX TREMBLES, en bloc, près de 350 lots. Vendrait à moins de $14,000.

PLACE D'AFFAIRES

SALLE A MANGER, centre, $600.

AUX BARBIERS, 3 boutiques dans de bons centres.

MOULIN à farine, échangerait pour n'importe quoi.

MAISON MEUBLEE, revenu par mois, $200. Comptant $1,000.

ETAL DE BOUCHER, $300.

MAGASIN de chaussures.

RESTAURANTS, recettes de $75 à $150 par semaine.

PATISSERIE, quartier résidentiel.

TOUTES informations seront données sur demande.

Une offre sera toujours considérée.

Si dans cette liste vous n'y voyez pas la propriété ou la transaction désirée, venez, écrivez ou téléphonez, et nous pourrons vous fournir d'autres listes.

BOUSQUET & SARAULT, 97 St-Jacques, Main 7719, le soir, St-Louis, 3442. 28-29-2

PROPRIETES A VENDRE PAR

Clement & Cie, Limitee

Courtiers d'immeubles et d'assurances, 71a rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4124

$5000— Avenue Esplanade, près St-Viateur, magnifique cottage moderne en brique solide, deux étages, 8 pièces, salle à dîner, salon, boudoir, 4 chambres à coucher, gazon en avant, écurie en arrière. $2,400.00 argent comptant.

$6600 — Rue Mance, près Milton, Cottage moderne, 10 pièces, 3 étages, en parfait état. Argent comptant $3,100.00. Balance à 5 p.c.

$3900 — Avenue Delorimier, près Sherbrooke, deux flats absolument neufs, 7 pièces, chacun, électricité et gaz, bains, w.c., écurie. Belle localité, $1,900 argent comptant.

$9000 — Rue Ste-Famille, la magnifique résidence de feu le juge Piché, 24 pieds de front par 90 de profondeur, façade en granit, grande cour, 3 étages, 14 pièces. Conditions: $1,750.00 argent comptant, $5,000.00 en 1913 et balance, $2,250.00 payable $125.00 tous les trois mois jusqu'à parfait paiement. Possession immédiate.

Toute offre sérieuse pour les propriétés ci-dessus sera soumise à nos clients.

CLEMENT & COMPAGNIE, Limitée, courtiers d'immeubles et d'assurances, 71a rue St-Jacques. 23-25-28

PROPRIETE A VENDRE — Simard 1217 et 1219, propriété à vendre, deux plains-pieds, bois et brique, 6 pièces chacun, installation moderne, revenue $288. S'adresser 1225 Simard. 103-6

(Suite à la 13e page).

Colonnes D'Immeubles

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. E. L. DESAULNIERS & FILS

71a rue Saint-Jacques
Bureau: 9 heures à midi

$5450—St-André près Ontario, 2 maisons.

$12000—Boyer près Rachel, six flats loués. Conditions faciles.

$6800—Christophe Colomb, trois flats.

$6300—St-Hubert, flat et tenement.

$3950—St-Christophe, deux logements.

$15000 — St-Charles-Borromée, neuf. Comptant $1,000. Vendra des hypothèques, balance facile.

$6000—Christophe Colomb, près Rachel, très beau flat.

$2500—Montcalm, près Demontigny, deux logements, comptant, $1,000.

$3750—Chambord, 4 flats loués $400. Comptant $1,000.

$2600 — St-Hubert deux flats, écurie, comptant $500.

$3200 — Mont-Royal, magasin, logement, comptant $1,000.

$2150—Dufferin, deux logements, comptant $700.

$2750—Gilford, coin, deux logements, comptant $800.

$7500—St-Denis, flat et tenement.

$8000—St-Denis, 3 flats avec fournaise, bonne maison. Comptant $1,600.

$4800 — Gilford, 3 flats. Comptant, $1,000.

$6000 — Laurier, près St-Denis, 3 flats, comptant $1,500.

$9300 — St-Urbain près Boulevard St-Joseph six flats avec fournaises, loués au-delà de $1000.

$7200 — Mont-Royal, 3 flats bien disposés pour magasin, conditions faciles.

$6000 — Gilford, beau coin, magasin, logements.

$10750 — St-Denis, près Marie-Anne, trois flats.

$8500 — Parc Lafontaine, 3 logements loués $900.

C. E. L. DESAULNIERS & FILS. Résidence, 1186 Berri. Bell St-Louis 19 ; Marchands 1906. 25-28-30

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. N. LAPRES & CO.

Courtiers en Immeubles, 52 rue St-Jacques. Bureau, Tél. Bell, Main 7591. Résidence, Tél. E. 1262

$500 — Pour deux terrains, rue Bickerdike, dans Park Avenue Extension — Montréal-Annex. — Comptant $200.

$400 chacun, huit terrains à Valois, près de l'hôtel Château St-Louis. Grandeur 100 par 250 pds.

$4500 — Joli cottage près de l'église du Sault au Récollet.

$5200 — Dix magnifiques terrains à Ahuntsic, de $400 et plus suivant l'endroit.

$5500 — Rue Simard, Delorimier, quatre logements.

$7500 — Rue Bordeaux, six logements.

$11500 — Dix beaux terrains à Westmount et Notre-Dame de Grâces.

$12000 — Rue St-André, près du Square Viger, 6 logements. Revenu $1,236.

$15000 — Rue St-Hubert, près Cherrier, quatre logements, maison en pierre et boutique.

$16000 — Rue Sherbrooke, entre Delorimier, école Normale, douze terrains, 10 p.c. comptant.

$18000 —Avenue Colonial, près Prince Arthur, maison en pierre, moderne, six logements.

$48000 — Terre située à la Rivière des Prairies, près de la Chapelle de la Réparation, 120 arpents.

$67800—Terre située à la Longue-Pointe, 56 arpents. — Comptant, $25,000 pour former un syndicat.

$74880 — Rue Ste-Catherine, près de la traverse de Longueuil, Magasins et logements. Comptant $30,000.00.

$133075 — Rue Ste-Catherine, centre, onze mille pieds de terrain avec constructions. Comptant $30,000.

Nous avons des propriétés dans tous les quartiers de Montréal, et si vous avez des propriétés à acheter, à vendre ou à échanger, adressez-vous à la Cie N. Laprès, 52 rue St-Jacques. 3ème porte Ouest du Boulevard Saint-Laurent.

M. LAPRES était autrefois de la maison Laprès et Lavergne. 103—25-28-30

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE

70 St-Jacques

DANS L'OUEST DE LA VILLE, près de la rue St-Marc, riche maison à appartements 8 occupants 8 pièces par logement. Prix, $55,000.00. Revenu au-delà de $6,000.00.

AVENUE WALKER, 3 maisons en brique solide, rallonges et hangars compris, 9 logis. Prix, $15,000.00. Loyer, $1,488.00.

RUE ST-DENIS, près Duluth, terrain de 40 x 100 pieds, avec très bonne bâtisse. Prix, $18,000.00. Le meilleur site de la rue, pour faire des magasins avec la maison actuelle.

RUE BERRI, près rue Roy. Terrain de 40 pieds de front, avec maison à 4 logements de 5 et 6 pièces. Prix, $6,000.00. Revenu, $600.00.

AVENUE DELORIMIER, bon cottage, 2 étages, 8 pièces, fournaise, gaz, électricité. Façade en pierre. Terrain 25 x 100 pieds. A vendre ou à échanger pour maison de rapport de $15,000 environ.

RUE BERRI, près Ste-Catherine, bonne maison en pierre et brique, 4 étages, 3 beaux logis. Prix, $12,500.00. Paiements faciles. Intérêt à 5 et 5 1-2 p.c.

RUE SHERBROOKE EST, splendide et confortable résidence en pierre et brique. Possession à volonté.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques. 25-28-30

MAISON A VENDRE—30 x 40. — $3,800, 4 logements, w.c., bain, gaz, coin Labelle et Bélanger. S'adresser 755 rue Cowan. 100-6

PROPRIETE A VENDRE, rue Hôtel-de-Ville, 12 logis, portant les Nos 1313 à 1335, à vendre en bloc ou séparément. Bonnes conditions. S'adresser 150 Bloomfield Ave., Outremont. 103-7

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

ALEX. SCHACHTER,

Agent d'immeubles, 158 Mitcheson, Bell St-Louis 1355.

$2500—Rue Dufferin. Comptant, $1,000. Balance conditions faciles.

$5000—Rue St-Dominique. Comptant $1,000. Balance $300 par année à 6 p. c.

$24000—Rue St-Antoine, près de Greene Ave. Comptant $3000 Balan $700 par année à 6 p. c.

$13500—Rue Cuthbert. Comptant $2,500. Balance $500 par année à 6 p. c.

Pour plus amples informations adressez-vous à A. Schachter, 158 Mitcheson. Phone St-Louis 1355. 103—25-28-30

PROPRIETE A VENDRE — Bon marché, conditions faciles, rue Gilford, près St-Hubert. S'adresser 1461 St-Hubert. 94-12

PROPRIETE A VENDRE—1394 St-Hubert entre Mont-Royal et Marie Anne, 3 étages, 3 logements, écurie, $7,500.00. 102-6

PROPRIETE de magasin à vendre, anciennement occupée par V. Gauthier, à Drummondville, Qué. Bonne valeur. Aucune offre raisonnable refusée. Répondre promptement à J. H. Armstrong, 17 square Victoria. 100-6

PROPRIETE A VENDRE—A Saint-Sauveur, comté Terrebonne, belle résidence à vendre à des conditions faciles, place pour un médecin. Très bonne localité, pratique seul, communication facile. S'adresser sur les lieux. Dr J. Pontbriand, St-Sauveur, Co Terrebonne. 102-7

PROPRIETE à vendre rue Brown, Hochelaga, entre Ontario et Forsyth, 12 logis modernes, bien finis, à vendre en bloc ou séparément. Conditions faciles. Avis aux spéculateurs. S'adresser sur les lieux ou le soir, 813 St-Hubert. Demers & Girardin. Est 2511. 105-6

$15500— A vendre dans la plus belle partie de Montréal-Annexe, maison à trois étages, construite spécialement pour le propriétaire, comprenant deux logements dont un plain-pied de 8 pièces et deux étages pour le logement du haut, contenant double salon, salle à dîner, cuisine, dépence, chambre pour servante, cabinet de toilette, hangar, au 2e il y a cinq chambres à coucher avec garde-robe, chambre de bain et cabinet, fournaise à eau chaude, gaz et électricité, téléphone. Ecrire à Casier 384 la PATRIE 103-6

PROPRIETE DE CAMPAGNE A VENDRE

A VENDRE à St-Jérome, propriété feu Louis Brière, maison, remise, hangar, écurie, verger, jardin, grand terrain, beau site. S'adresser à Octave Rose, ou à la résidence même, 21 rue Ste-Thérèse, St-Jérome. 100-6

CONTRECOEUR—Propriété de campagne. Le 24 mai 1910, à 11 heures a.m., à la porte de l'église, sera vendue volontairement à l'enchère publique magnifique propriété située dans le village de Contrecœur, bord du fleuve ; maison brique, dépendances, jardin et verger. Vendue pour règlement succession feu Cléophas Giguère. S'adresser J. E. Lamoureux, exécuteur testamentaire, village Contrecœur, P. Q. ou J. Zotique Giguère, 136 Panet, Montréal. 54-m-j-s-juo

LONGUEUIL

Propriétés à vendre dans le centre de la ville, de $800.00 à $10,000.00. Conditions faciles. Aussi magnifiques lots à des taux très bas. S'adresser O. B. H. Maillé & Cie., 132 rue St-Jacques, chambre 10, Montréal, Tél. M. 1766. 28-30-2-4

OUTREMONT — Magnifique résidence à vendre au No. 471 rue Durocher près St-Viateur, deux minutes des chars, maison en brique solide, 10 chambres, avec toutes les améliorations modernes, cave cimentée, etc., le tout en parfait ordre. Terrain 76 x 100, jardin, arbres fruitiers et autres. Prix $9,000, dont environ $7,000 comptant. S'adresser sur les lieux, ou à F. Prud'homme, 2 DeBresoles. 100-6

TERRAINS A VENDRE

MAGNIFIQUE terrain et propriété dans le Centre de Maisonneuve, belle place d'affaires, vendra bon marché. 760 Berri. 101-8

TERRAINS A VENDRE OU A ECHANGER — Magnifiques terrains de 25 x 100 — 26 x 100 et 27 x 100, à vendre à conditions faciles ou à échanger pour propriété de n'importe quelle valeur. S'adresser à J.G. Avard & Cie., Chambre 29, 107 St-Jacques. Tél. Main 6790. 97-juo

TERRAINS A VENDRE — Dix terrains dans Rosemount. On échangerait pour une propriété dans les $10,000 à $15,000. — A Valois, sur le lac St-Louis, voisin du château Saint-Louis avec droit de grève, lot 100 x 250. Prix d'ici au 1er juillet $400. O. Massicotte & Côté, Edifice la PATRIE. Est 3804. 103-3

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, ancien sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa. Bureau 73, Banque d'Ottawa, rue St-Jacques. Tél. Main 6871. 242-lan

E. FABRE SURVEYER, C.R.
ANATOLE GAUDET Avocat
Edifice de la Banque Nationale.
99 rue St-Jacques. Tél. Main 7739
85-m-j-s-13fs

FORTIN, TANCREDE, avocat, No 97 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 3247. Bureau du soir, 543 rue Amherst. 166-ma-j-s-lan

MARSAN, G. A., avocat, chambres 48-49, No 20 St-Jacques. Tél. Main 1997. 287-m-s-juo

Academie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robes, couture et confection, Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 166-lan

Pompes Funebres

DUFAULT ET RANGER, entrepreneurs de pompes funèbres. J. A. W. Dufault, prop. Tél. Bell Est 2323, Marchands, 1704. 784 Ontario Est. 104-m-j-s-lan

MGR ARCHAMBAULT A STE-ANNE DE BEAUPRE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 28 — Dimanche dernier, Mgr l'archevêque de Montréal a présidé la bénédiction de l'église de St-Gérard de Majella.

L'abbé Beaudoin, vicaire de Ste-Cunégonde, a fait le sermon de circonstance. Dans l'après-midi, il y a eu bénédiction d'une cloche.

—Le 14 juin est décédée en la paroisse de St-Damien de Brandon, Mme Athala Boucher, épouse de M. Odilon Frappier, à l'âge de 26 ans.

—Le 21 juin a été célébré le mariage de M. Médéric Beauséjour à Mlle Rose de Lima Laporte.

Les hardis aviateurs de Lakeside

(Suite de la 1ère page)

UN BALLON FAIT EXPLOSION

Brookens venait à peine de descendre d'une hauteur de plus de trois mille pieds, quand Fred Owens et Cromwell Dixon sortirent leurs dirigeables.

La première envolée de Dixon avait très bien réussie, mais le vent qui maintenant soufflait plus fort et l'absence de plans stabilisateurs dans le dirigeable de Dixon furent cause d'un désastre complet pour ce dernier. Pendant que Owens sillonnait gracieusement l'atmosphère, Dixon avançait difficilement et son ballon sous l'action du vent se balançait de tous côtés. Ayant atteint une allutitude d'une centaine de pieds Dixon perdit tout contrôle de son dirigeable et dût arrêter le fonctionnement de son moteur. Mais ce défaut technique aérostatique que nous avons signalé plus haut rendait impossible une descente régulière et il ne restait plus à Dixon qu'à ouvrir la fuite de gaz et à libérer l'enveloppe de son ballon.

Le jeune aéronaute n'était alors qu'à une vingtaine de pieds du sol et son ballon descendait rapidement en ligne perpendiculaire ; cette position difficile l'empêcha complètement d'ouvrir la fuite de gaz et il lança l'amarre qui était à portée de sa main. Ce fut alors une course générale pour se porter au secours du jeune homme ; aviateurs, policiers, journalistes, tous s'élancèrent pour saisir l'amarre et suivre le dirigeable et son occupant, mais ce dernier n'y pouvant plus tenir sauta sur le sol, laissant l'amarre lui glisser entre les mains. Le dirigeable soulagé de son poids se mit à remonter rapidement, poussé par le vent dans la direction de Lachine. Dixon, l'air attristé, suivait cette désastreuse ascension. A une très grand altitude de l'enveloppe éclata et la structure descendit comme une flèche pour aller s'écraser dans un bois à l'ouest de Lachine. Des nouvelles reçues ce matin nous font savoir que le dirigeable est une perte complète. Cet accident est vraiment regrettable, car Dixon est un aéronaute d'avenir.

Plusieurs personnes qui étaient sur le quai de la gare à Lakeside, crurent un moment que Dixon était sur le strapontin de son dirigeable au moment de l'explosion, et la rumeur se répandit qu'il avait été tué ; heureusement pour lui, il s'en est tiré qu'avec un choc nerveux.

LES ENVOLEES DES AUTRES AVIATEURS

MM. Ralph Johnston, Duval Lachapelle et Frank Coffyn ont fait à leur tour de remarquables envolées. Ce qui a paru le plus intéresser les spectateurs, c'est le concours de vitesse auquel ont pris part ces trois aviateurs.

Johnston a contourné les quatre pylones, soit deux milles et quart en 4 min. 22, Lachapelle, en 3 min, et Coffyn en 4 min. et quelques secondes.

Tous les trois ont volé à près de 150 pieds du sol et sont venus atterrir avec beaucoup d'élégance en face de la tribune.

Lachapelle et Johnston ont clôturé le programme du jour par des essais d'endurance.

Johnston a particulièrement mérité, puisqu'il a évolué pendant 35 minutes au-dessus du champ d'aviation avec une grande maîtrise.

Après son aterissage, en face de la tribune des juges, il fut salué par un tonnerre d'applaudissements.

"A une centaine de mètres d'altitude, j'ai ressenti beaucoup de vent et il m'a fallu me servir de tout pour conserver ma stabilité..." nous a dit M. Johnston.

M. Johnston est un aviateur de beaucoup de courage et d'une grande habileté, puisqu'il n'y a que six semaines qu'il a débuté à Indianapolis.

Les aviateurs Hubbard et Timberlake feront des essais cet après-midi. Leurs monoplans sont prêts l'un et l'autre.

M. MacCoy, de l'Aero-Club d'Amérique, affilié à l'Aero-Club de France, est venu au champ d'aviation, hier après-midi. Au cours d'une conversation qu'il avait avec M. Wilcox il disait : "L'Aero-Club du Canada devrait s'affilier à l'Aero-Club de France ou des Etats-Unis.

"Voyez-vous, cette fois, le Club n'a pas voulu refuser de compter comme officiels les records qui pourraient fort bien être établis au meeting de Montréal, cependant c'était son droit, et je ne sais pas si l'occasion se présentait de nouveau, si l'on permettrait cette infraction au règlement de l'Association Internationale d'Aviation.

"On a outrepassé cette partie du règlement pour le présent concours, mais vous savez comme moi que nous ne pourrions plus le faire. Lorsque ce permis nous a été demandé, le meeting était à peu près organisé et pour cette raison nous n'avons pas cru devoir le refuser."

M. E. M. Wilcox a alors répondu que c'était l'intention du Club Canadien de s'afficlier à un des deux clubs mentionnés et ce sous le plus court délai possible.

M. McCoy retourne aujourd'hui même et il est probable qu'il emportera avec lui l'application du Club, afin que cette affiliation soit conclue immédiatement.

UN DEFI A M. DE LESSEPS

A l'issue de la réunion d'hier, M. Roy Knabenshue, enthousiasmé par l'envolée de Lachapelle et se prévalant de sa qualité de gérant de ce dernier, lançait un défi au comte de Lesseps pour une course de vitesse. Le vainqueur serait celui qui complèterait le plus rapidement dix tours du circuit actuel, qui est de 6,050 pieds. Si le comte accepte et nous avons toute raison de croire qu'il acceptera, le public aura là une excellente opportunité de juger de la valeur respective des biplans Wright et des monoplans Blériot. Ce sera là un concours vraiment international qui intéressera au plus haut point ceux qui suivent le mouvement de l'aviation.

La course aurait lieu vendredi, le 1er juillet.

LES ASCENSIONS EN BALLON

Il y eut deux ascensions en ballon dans le cours de l'après-midi; dans la première, Fanning exécuta la même prouesse que samedi dernier. Enfermé dans une énorme bombe de toile, il s'éleva rapidement à plus de mille pieds, puis au signal donné la bombe éclata et Fanning en sortit soutenu par son parachute. Hier, cependant, son parachute ne fonctionna pas aussi rapidement qu'à l'ordinaire, et l'aéronaute descendit les premiers cinquante pieds à une vitesse vertigineuse; il y eût un frisson dans la foule, mais le parachute s'ouvrit, et Fanning put atterrir sans autre incident.

M. John Price fit les frais d'une seconde ascension allant atterrir à environ un mille du parc d'aviation. Après que le parachute eût laissé l'enveloppe, cette dernière continua à monter; son dégonflement se fit très lentement, et elle alla tomber très à l'ouest de Lachine.

L'INSUCCES DE MC CURDY

Vers les 5 heures, les gens de service amenèrent devant les tribunes le "Baddeck No 2," le biplan des frères McCurdy.

L'apparition d'une machine canadienne, pour la première fois depuis l'ouverture du concours d'aviation, fut saluée par les applaudissements de l'assistance et la fanfare attaqua le chant national "O Canada."

Depuis leur arrivée, les frères McCurdy se sont faits de nombreux amis, et avant l'essai tous les aviateurs présents vinrent leur souhaiter bonne chance. Mais malheureusement, ces souhaits n'eurent pas de suite, car après un vigoureux élan le "Baddeck" fit une courte ascension de cinq à six pieds en hauteur et retomba lourdement sur le sol.

Un second essai et un troisième n'eurent pas plus de succès, et force leur fut d'abandonner la partie.

Nous avons pu causer quelques instants avec James McCurdy; ce dernier n'est nullement découragé de l'insuccès d'hier. Avec le même biplan, il a exécuté des vols splendides, vendredi dernier, et antérieurement, à Petewawa, il avait émerveillé la population par ses exploits sur biplans.

Il va faire une inspection complète de son mécanisme, et il espère trouver sous peu le point défectueux. "Quoiqu'il arrive, nous dit-il, en terminant— vous me verrez réussir avant la fin du présent concours."

POUR QUE LES POLICIERS ASSISTENT AU CONCOURS

A la demande de l'échevin Gauvin, le chef Campeau a reçu instruction du conseil, de faire en sorte que tous les membres de la force de police aient l'avantage d'assister aux expériences d'aviation à Pointe-Claire, en renouvelant chaque jour l'escouade qui maintient l'ordre au champ de manœuvres.

M. DE LESSEPS EST L'HOTE DE LA VILLE

LE DISTINGUE GENTILHOMME AVIATEUR, ACCOMPAGNE DE SA SOEUR, Mme DE LA BEGASSIERE, A ETE L'OBJET D'UNE TOUCHANTE RECEPTION AU CONSEIL DE VILLE, HIER APRES-MIDI.

Le comte Jacques de Lesseps et sa sœur Madame la baronne de la Bégassière, ont été l'objet d'une très chic démonstration d'estime et d'admiration de la part des autorités de la ville, hier après-midi, au cours de la séance du conseil de ville.

Son Honneur le maire Guerin leur a souhaité la bienvenue en des termes particulièrement heureux, et sur un ton qui dénotait chez le premier magistrat qui parla en français— et en français très purs— une profonde sympathie à l'endroit de l'intrépide aviateur.

L'échevin Tétreau a appuyé les remarques du maire, et dans une improvisation très joliment tournée, il a mis en relief cette splendide manifestation d'entente cordiale d'un maire anglais, souhaitant la bienvenue au nom d'une population en grande partie française à des français de France.

Elégant et maître de lui, le comte de Lesseps répondit, et en peu de mots exprima la satisfaction qu'il avait d'être accueilli avec tant de sympathie sur cette terre du Canada dont il connaissait la réputation d'hospitalité.

Le comte et sa sœur occupaient deux fauteuils sur le parquet du conseil, en face du trône du maire, et ils étaient arrivés escortés des échevins Dandurand et Dubeau, ainsi que de M. Duncan McDonald.

DISCOURS DU MAIRE.

"M. le comte, dit le maire Guerin, en se levant pour souhaiter la bienvenue aux étrangers, je suis heureux de saluer en vous et en Madame votre sœur, des enfants de la "belle France." Je puis dire que la ville toute entière est heureuse de vous posséder aujourd'hui, car vous êtes les dignes descendants d'un homme illustre qui a plus fait que tout autre pour la civilisation du monde entier votre père, M. Ferdinand de Lesseps. Mais, ce n'est pas seulement à cause de votre illustre père que nous sommes fiers de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue parmi nous, mais, à cause de vous, M. le comte, à cause du rôle extraordinaire que vous jouez dans le domaine de l'aviation qui est appelée à rendre de si précieux services à la civilisation, en supprimant les guerres et en établissant la paix perpétuelle. Je vous engage donc à continuer vos nobles et fructueux efforts et de la part de mes concitoyens, je vous offre la plus cordiale bienvenue.

Puis se levant le maire descendit de son trône et alla remettre à Madame de la Bigossière un superbe bouquet de roses rouges.

DISCOURS DE L'ECHEVIN TETREAU

L'échevin Tétreau prit alors la parole et dans un élan patriotique, il dit, en s'adressant aux étrangers, que les sentiments qu'il porte à la France sont si vrais, si sincères que chaque fois qu'il rencontre un Français qui s'efforce d'ajouter au prestige de son pays, en aidant au progrès de la science, il aime à lui serrer la main, car alors il a l'illusion d'étreindre dans cette main la main de tous les français.

"Je n'essaierai pas, dit-il, d'énumérer les noms de tous les découvreurs et de tous les savants qui ont honoré la France. Je craindrais d'en omettre quelques-uns.

Le sol français est si fertile en héroïsmes féconds qui ont étonné le monde.

Nous constatons avec joie que vous suivez les traces de celui dont le génie s'est immortalisé en voulant condenser l'espace et rapprocher les peuples.

Pendant que les marins français cherchent, sous les mers, les secrets d'une orientation certaine et voient leur navire se changer en tombeau, il est intéressant de voir —et nous vous en félicitons, que vous tentez à force de courage, d'audace et d'études, de chercher dans les airs le secret d'une navigation dont les progrès nous étonnent tous les jours de plus en plus.

LE COMTE DE LESSEPS

Le comte de Lesseps remercia du fond du cœur le maire, les échevins et les contrôleurs de cette réception si cordiale, dont il conservera le plus agréable souvenir.

Le maire présenta ensuite tous les membres du conseil aux distingués visiteurs qui répondirent avec grâce aux compliments qui leur furent adressés.

Le comte et sa sœur quittèrent la salle du conseil, aux applaudissements des échevins qui se remirent ensuite gravement à la besogne.

NOS MILITAIRES AU CAMP DE FARNHAM

INTERESSANTE INTERVIEW AVEC LE MAJOR GUSTAVE BOYER, M.P., QUI SE DECLARE SATISFAIT DE SES HOMMES ET DE L'ORGANISATION GENERALE.

Un de nos reporters a rencontré, ce matin, le major Gustave Boyer, député et officier, commandant l'escadron de cavalerie du comté de Vaudreuil faisant partie du 17ème Rég. Duc d'York de Montréal, qui venait d'arriver du camp de Farnham avec les militaires de son comté.

Le major Boyer se déclare enchanté de son séjour au camp et vante l'organisation générale qui, à part de rares détails, était parfaite. "Je suis, dit-il, fier de mes hommes, dont 90 p.c. sont Canadiens-français et qui ont reçu, en maintes circonstances des éloges des chefs d'état-major.

—Le lt.-col. Turner, le commandant de la brigade, entre autres, a apprécié en termes flatteurs leur bonne tenue et leur discipline. Leur habileté à l'exercice a démontré une fois de plus que nos compatriotes, quand ils se le mettent en tête, ne le cèdent en rien à aucun autre. Ils en ont même plus de mérite, car 50 p.c. des militaires français ne parlent point et ne comprennent point l'anglais.

Mes soldats sont, comme leur chef, revenus enchantés de leur entraînement annuel, et ils se promettent bien de ne pas manquer le prochain campement.

—L'escadron de Vaudreuil compte dans ses cadres des hussards qui sont enrôlés depuis son établissement ; ce qui est un fait rare à noter, attendu qu'un militaire ne fait en moyenne qu'un ou deux camps.

Le major Boyer dit que le secret de bien tenir les hommes est de les bien traiter, de bien les nourrir et de bien nourrir leurs chevaux. Là où on a de la difficulté à faire le recrutement, c'est qu'on est peu scrupuleux sur ces points, et les conséquences sont que les soldats se dégoûtent dès le premier campement.

—Le département de la milice donne-t-il les rations nécessaires ? Oui, nous a répondu le major Boyer. Il y a un nombre de rations suffisant pour nourrir en abondance et soldats, et chevaux. Quand on en souffre en certains régiments et escadrons, une enquête démontre bien vite que le mal existe par la faute des quartiers-maîtres ou des cuisiniers qui seraient inhabiles ou coquins. Un de ces cas s'est malheureusement produit dans le camp où un cuisinier vendait des aliments destinés aux soldats. La chose ayant été découverte, on l'a sévèrement puni et privé de sa paie de $4.00 par jour.

—Mais, on a dit que vous aviez manqué d'eau durant le camp. C'est vrai nous en avons manqué, mais nous n'en avons pas souffert. Le département avait fait installer un aqueduc temporaire sur le terrain, avec un bassin contenant 35,000 gallons d'eau; et cette quantité était loin d'être suffisante pour l'utilité générale, car imaginez-vous ce qu'il faut d'eau pour les besoins de 2,306 hommes d'abord, et ensuite pour abreuver 1,929 chevaux. On a dû faire boire nos chevaux à la rivière Yamaska qui coulait à quelques arpents du campement ; voilà tout. Ce contre-temps, en somme, n'était pas fâcheux pour les troupiers puisque ceux-ci prenaient plaisir à faire, à dos de cheval, sans selle, cette course de trois à quatre minutes.

Une chose étonnante est le peu de chevaux blessés au cours des manœuvres. Vous ne me croirez peut-être pas quand je dirai qu'il n'y a eu que quatorze chevaux de blessés sérieusement sur le nombre de 1929 que je vous ai cité il y a un instant. Sur ces quatorze, deux seulement ont dû être abattus.

—Et le terrain ?

—Je dois vous dire que le terrain était, cette année du moins, loin d'être propice. Il faut admettre aussi que nous sommes arrivés là juste après une période de pluies plus qu'abondantes.

A tout événement, le département de la milice aura d'importants travaux de drainage à faire pour rendre ce champ praticable aux exercices et au campement. On se plaint aussi que le terrain est trop éloigné de la gare, soit trois milles, et que cette distance rend le transport lent et difficile, surtout si l'arrivée du campement a lieu dans une période de pluie. Mais, si je suis bien informé, la compagnie du C.P.R. va construire une voie jusqu'au terrain. Le gouvernement a payé bien bon marché pour ces 1200 acres de terre qui, quoique n'étant pas d'une grande fertilité, faisaient cependant vivre leur propriétaire. Ce terrain représente environ douze fermes.

—Etiez-vous les seuls Canadiens-français à ce camp.

—Ah, voilà une chose qui va vous surprendre quand je vous dirai que nous étions près de 800 Canadiens-français. A part mon escadron dont les 9-10 sont français, il y a aussi l'escadron de Sabrevois, appartenant au 6e Hussards, qui a pour officier commandant le major Bissonnette, un véritable expert dans les choses militaires. Le major Bissonnette tient ses certificats de compétence des écoles militaires de St-Jean et de Toronto. Les autres Canadiens sont dispensés un peu dans tous les autres corps. Moi-même je n'aurais jamais cru à un aussi grand nombre des nôtres dans le camp, sachant qu'ils s'enrôlent de préférence dans l'infanterie. Nous avons pu constater la chose lors de la parade d'église, un dimanche que j'en avais le commandement ; nous comptions près de 580 hommes montés, et une centaine d'hommes à pied.

—Les officiers de l'état-major ont-ils fait leur possible pour que le camp soit un succès ?

—Je ne puis que louer l'esprit de gentillesse et de clairvoyance du colonel Gordon.

Il était de même amplement secondé par le colonel Turner, le commandant de la 3ème brigade de cavalerie, et le lt-colonel Costigan, de l'artillerie. Le colonel Gordon possède un tact qui en fait un officier tout à fait supérieur. Car, en somme, le tact vaut bien à lui seul plusieurs autres qualités militaires réunies.

—Les ordres du département prohibant les cantines où se débitent les liqueurs ont-elles été observées ?

—Je vous donne ma parole que jamais camp ne fut plus "dry". C'est là l'expression que j'ai maintes fois entendue. Les officiers des divers régiments, pour donner l'exemple, en avaient complètement prohibé l'usage à leur mess. Sous ce rapport, prenez-en ma parole. Si partout en dehors de ce camp militaire on pratiquait la tempérance comme on l'a pratiquée en ces lieux ces douze jours derniers, le règlement Carter n'aurait jamais même germé dans le cerveau de son promoteur.

Dites donc en terminant que le directeur-général des postes avait organisé sur le terrain un bureau de poste et un système de livraison dans les lignes des divers régiments, qui donnèrent la plus grande satisfaction. Ceci fait honneur à l'esprit d'initiative du ministre. MM. Verville et Isaac, deux employés du département des postes de Montréal, avaient charge de ce bureau, et de cette livraison. Un jour, entre autres, il s'est expédié mille lettres et cartes postales du camp dans une seule expédition.

A L'UNIVERSITE DE LA CAPITALE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOMINATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT, POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1910-11.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 28 — L'Université d'Ottawa vient de décider quel sera son personnel pour l'année académique 1910-11 et autres détails concernant le prochain terme universitaire.

Le conseil d'administration se compose comme suit :

R. P. W. J. Murphy, O. M. I., recteur ; R. P. A. Poli, O. M. I., vice-recteur ; R. P. J. A. Lajeunesse, O. M. I., secrétaire ; R. P. J. P. Fallon, O. M. I., préfet des études ; R. P. W. J. Stanton, préfet de discipline ; R. P. A. D. McGowan, procureur, chancelier apostolique, Sa Grandeur l'archevêque d'Ottawa.

Le personnel de l'université sera le suivant :

L'honorable N. A. Belcourt, C. R., L. L. D., examinateur en droit ; R. P. J. Bertrand, O. M. I., professeur de français, d'histoire et de grec ; R. P. L. Binet, O. M. I., chimie, de minéralogie et de grec ; R. P. F. Blanchin, O. M. I., théologie dogmatique et de philosophie ; R. P. J. B. Boyer, O. M. I., dessin et histoire ; R. P. J. M. Boyon, O. M. I., littérature française et de latin ; R. P. P. Brown, anglais et d'histoire ; Dr J. L. Chanot, médecin de l'Université ; R. P. W. Chaput, O. M. I., physique ; R. P. G. Charlebois, O. M. I., supérieur du scholasticat ; R. P. W. J. Collins, O. M. I., catéchisme ; R. P. J. D. Dalpé, O. M. I., éloquence ; R. P. F. Denis, O. M. I., français et de catéchisme; R. P. J. A. Dewe, histoire et d'anglais ; R. P. H. Dubé, O. M. I., mathématiques, latin et français ; B. Dubois, histoire, géographie, et français ; R. P. J. Duchaussois, O. M. I., histoire ecclésiastique ; R. P. J. Duvic, O. M. I., théologie morale et de droit canon ; R. P. J. Fallon, littérature anglaise ; R. P. D. Finnegan, O. M. I., anglais, latin et catéchisme ; R. P. J. Gavary, O. M. I., théologie morale ; R. P. P. Hammersley, O. M. I., grec, latin et physique ; R. P. A. Jasmin, O. M. I., philosophie et histoire ; R. P. A. Joyal, O. M. I., Ecriture Sainte ; R. P. W. Kelly, O. M. I., anglais, histoire et catéchisme ; R. P. A. H. Kunz, O. M. I., secrétaire privé du recteur ; R. P. J. A. Lajeunesse, O.M.I., zoologie et mathématiques ; R. P. A. Lalonde, O.M.I., français; R. P. E. A. Latulippe, O.M.I., français, tenue des livres et préfet des études du cours commercial ; R. P. L. Lejeune, littérature française ; C. Logan, écriture, anglais et arithmétique ; R. P. A. Normandin, grec, latin et catéchisme ; Dr J. R. O'Brien, médecin de l'Université ; C. O'Gorman, histoire et géographie ; R. P. J. McGuire, anglais, français et histoire ; R. P. A. Paquet, O.M.I., français, sténographie et arithmétique ; R. P. Pelletier, O.M.I., grec, français, histoire et catéchisme ; R. P. E. Pepin, O.M.I., assistant procureur ; R. P. L. Perruisset, O.M.I., philosophie et catéchisme ; R. P. A. B. Rhéaume, O. M.I., hautes mathématiques et français ; R. P. W. Robert, O.M.I., liturgie ; R. P. A. B. Roy, O.M.I., directeur de la classe d'affaires, économie politique ; R. P. J. H. Sherry, grec et latin ; Sir Elzéar Taschereau, examinateur en droit ; R. P. E. Turcotte, O.M.I., botanique, français et catéchisme ; R. P. A. Véronneau, O.M.I., latin ; R. P. Voyer, O.M.I., histoire, et R. P. Villeneuve, O.M.I., philosophie et histoire ecclésiastique.

La rentrée des élèves a été fixée au 7 septembre, et le 24 du même mois il y aura réunion du sénat de l'institution.

Dans le cours français, il y a vingt heures de classe par semaine, dont treize consacrées exclusivement au français et sept à l'anglais.

Le cours anglais reçoit trois heures d'enseignement français par semaine.

Le cours commercial de l'Université d'Ottawa est de cinq ans, et le cours classique de sept ans. Il y a aussi le cours préparatoire des arts qui est de trois ans. Ce cours permet l'examen d'immatriculation, qui, dans Ontario, autorise l'étude du droit et de la médecine aux candidats heureux à cet examen, correspondant aux gradués des "High Schools" des Etats-Unis.

ECHOS DE NICOLET

(Spécial à la PATRIE)

NICOLET, 28. — Le bazar annuel en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu, aura lieu le 10 juillet prochain et se terminera le 17 du même mois ; il sera tenu sous le patronage de M. L. H. Lavallée, curé à la cathédrale. Les deux candidates sont Mesdemoiselles Angéline Gouin, de La Baie du Febvre, et Régina Comeau, de Saint-Léonard d'Aston. Depuis huit jours, elles travaillent avec ardeur et le résultat est des plus satisfaisants.

Ce bazar se tiendra dans la vaste salle de l'Hôtel-Dieu, nouvellement construite.

—M. Albert Précourt, pharmacien de Manchester, N. H., accompagné de Madame Précourt et de mademoiselle Alice, sa fille, étaient de passage à Nicolet, la semaine dernière, les hôtes de M. Louis Martin.

—M. et Mme Alma Gouin, de La Baie du Febvre, étaient en visite, dimanche, à l'Hôtel-Dieu.

—Les funérailles de Madame Lucas Côté, née (Clarisse) Boisvert, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et amis de la défunte. Elle est décédée à l'âge de 59 ans. Nos condoléances à la famille en deuil.

—MM. les abbés P. H. Bourassa, curé de Saint-Bonaventure d'Upton, L. A. Côté, curé de Saint-Christophe, F. R. Joyal, curé de La Visitation, vont partir au mois prochain, pour la ville lumière.

LA VERIFICATION DU SALAIRE DES OUVRIERS

Le Bureau de Contrôle n'ayant pas encore nommé le fonctionnaire qui sera chargé, en vertu d'une résolution du Conseil, de vérifier si les journaliers employés par les contracteurs de travaux publics reçoivent un salaire raisonnable, l'échevin Tétreau a proposé, hier au Conseil de Ville que le Bureau de Contrôle soit requis de dire pourquoi. L'échevin Tétreau dit que les plaintes sont nombreuses de la part des ouvriers qui réclament un droit que la ville leur a reconnu.

UN SAUVETAGE AU BAIN ST-LOUIS

Le premier sauvetage de l'année au bain Saint-Louis, fut opéré par M. H. Lessard. Samedi après-midi, vers 5 heures, un jeune homme de 22 ans, demeurant au No 661 rue Craig, était à se baigner, quand il fut soudainement pris de crampes. Il était sur le point d'être englouti quand parut M. H. Lessard qui le retira de sa dangereuse position, aux acclamations des personnes présentes.

La mode du jour

MATINEE EN DENTELLE.

Cette robe légère se porte le matin; c'est une mousseline vaporeuse à manches amples, et bordées de dentelles. La blouse s'attache par devant avec des rubans, qui viennent se fixer dans le dos.

TEMPÉRATURE

—Toronto, 28. Aujourd'hui et demain, beau et chaud avec brise modérée de l'ouest.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, R. de Meslé, gérant, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	82
Minimum aujourd'hui	64
Maximum l'an dernier	76
Minimum l'an dernier	64

Il fait beau dans les provinces de Québec et d'Ontario, pendant qu'il pleut dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Il fait encore une chaleur excessive dans le Manitoba et la Saskatchewan, mais dans l'Alberta il fait plus frais et on signale des orages électriques en différents endroits.

Demain, mercredi, 29 de juin 1910. Fête du jour, Saint-Pierre et Saint-Paul, dont la solennité est remise à dimanche.

JOUR DE LA CONFEDERATION

Vendredi, jour de la Confédération, la PATRIE sera publiée à 9 heures du matin.

Nous prions nos annonceurs de nous faire parvenir la copie de leurs annonces pour ce numéro dès mercredi soir.

Vendredi, le bureau d'administration sera ouvert pour recevoir la copie des annonces du numéro du samedi.

MORT D'UN OCTOGENAIRE

La PATRIE a aujourd'hui le regret d'annoncer la mort de M.Martin Vallières, l'un des plus vieux cultivateurs du comté des Deux-Montagnes.

M. Vallières descend dans la tombe à l'âge avancé de 85 ans. Il est décédé lundi à Saint-Placide,qui fut témoin de sa longue carrière toute remplie de mérites et de bonnes œuvres.

Les funérailles auront lieu demain matin, à Saint-Placide.

Le défunt était le père de M. S. D. Vallières, ex-échevini et de M. A. I. Vallières, le marchand bien connu de la rue Sainte-Catherine-Est.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

UN DEMI-MILLION A L'HOPITAL

Les directeurs de l'hôpital Notre-Dame, réunis aujourd'hui, ont décidé de demander au public un demi-million de dollars.

Il faudra $200,000 pour éteindre les dettes de l'hôpital existant et faire les réparations exigées pour l'occupation temporaire.

On appliquera les $300,000 restant à la construction du nouvel hôpital rue Sherbrooke.

A BAS LES TITRES!

L'"Evening Telegram" de Toronto est contre les titres et les décorations.

Il dit que ce sera un beau jour pour le Canada, et même pour l'Angleterre, que celui qui verra l'abolition des titres.

LES COURSES DE BOUCHERVILLE

A l'occasion des courses de Boucherville qui auront lieu dans l'après-midi de vendredi, 1er juillet prochain, le "Boucherville" qui a l'habitude de partir de la traverse de Longueuil à midi partira à midi et demie et reviendra à 6 heures du soir.

Ces courses promettent de remporter le plus grand succès.

MELLE. LAFLEUR REMPORTE LA MEDAILLE DU GOUVERNEUR

Parmi les honneurs remportés à Villa Maria, cette année, il convient de mentionner au premier rang la médaille du Gouverneur-Général qui a été accordée dans la classe des graduées pour l'excellence générale, et les premiers prix à Mademoiselle Ruth Lafleur, fille de notre estimé concitoyen, M. I. L. Lafleur.

COURS DE PHOTOGRAPHIE DE LA PATRIE

Le cours de photographie gratuite de la PATRIE voit, chaque lundi, augmenter le nombre de ses élèves.

Le résultat est excellent et la direction de la PATRIE n'a qu'à se louer de cette heureuse innovation aussi utile qu'agréable.

Le professeur Paradis se prépare à établir bientôt un concours entre ses élèves, des progrès desquels il est véritablement enthousiasmé.

Les cours en plein air et les leçons de pose vont commencer incessamment.

RAPPELONS à ceux qui désirent participer à ces cours si intéressants et si utiles que LE REGISTRE D'INSCRIPTION est OUVERT TOUS LES JOURS de 8 heures du matin à 5 heures du soir dans la bibliothèque de la PATRIE, 4ième étage. Les élèves nouveaux suivent un cours adopté à leurs aptitudes et à leur degré de connaissances en photographie.

LES COURS ONT LIEU CHAQUE LUNDI, de 10 HEURES DU MATIN à 5 HEURES DU SOIR.

Venons en aide à l'Hopital Notre-Dame

Le juge Loranger fait ce matin, un vibrant appel à la générosité publique pour sauver cette vieille institution canadienne-française

Les membres du bureau de direction de l'hôpital Notre-Dame avaient convié, ce midi, dans une des salles de l'institution quelques philantropes et des représentants de toute la presse montréalaise.La réunion était présidée par l'honorable juge L. O. Loranger. Etaient présents: MM. Albert Hébert, J. R. Laurendeau, Dr E. P. Benoit, Henri Masson. Drs O. F. Mercier, Réné Hébert,Emmanuel Dubé et Ant. Gauthier.

Voici les paroles de l'honorable juge Loranger, à l'ouverture de l'assemblée: "Nous avons cru devoir réunir les représentants de la presse montréalaise à l'occasion de l'appel que nous avons décidé de faire aux habitants de cette ville, pour venir en aide à l'hôpital.

Avant de commencer notre campagne de souscriptions nous avons cru bon de convoquer cette réunion afin de bien déterminer les plans de cette campagne, à la tête de laquelle se trouve Mgr. Bruchési lui-même. La presse est la quatrième puissance du monde, et nous ne doutons pas qu'avec son précieux concours, nous sauverons de la ruine l'institution qui doit être chère par excellence à tous les vrais Canadiens". Messieurs, nous attendons vos suggestions, de même que celles des citoyens qui ont bien voulu de rendre à cette assemblée.".

Le trésorier, M. Albert Hébert dit ensuite quelques mots: "Nous avons besoin de $500,000, dit M. Hébert ; de cette somme $200,000 sont nécessaires pour payer la dette flottante et faire à l'édifice les réparations absolument urgentes suggérées par M. Chaussé, afin que l'on ne soit pas contraint de fermer les portes de l'institution. Les $800,000 qu'il reste seront appliqués à la construction d'un nouvel hôpital. Voilà la somme qu'il faut et nous ne doutons pas que chacun y mettant du sien on parviendra à avoir ce montant. La vie de l'hôpital en dépend."

Sur une suggestion de M. J. P. Laurendeau, il a été décidé d'abord de convier pour demain midi dans les bureaux de l'Association Immobilière de Montréal, au-dessus de la Banque Nationale et de fonder un comité général chargé de recueillir les souscriptions. Des sous-comités seront formés. Chacun de ces sous-comités aura une partie de la ville à parcourir. Le comité général aura ses réunions tous les jours dans les bureaux de M. Laurendeau.

Vendredi, il sera publié une première liste officielle des souscriptions jusqu'à date.

A L'ACADEMIE JEANNE LE BER

LA BENEDICTION ET L'INAUGURATION DU NOUVEL EDIFICE ONT DONNE LIEU A UNE FETE MEMORABLE.

La bénédiction et l'inauguration du nouvel édifice de l'Académie Jeanne Le Ber, à la Pointe Saint-Charles, ont donné lieu à une imposante cérémonie suivie d'une jolie fête.

C'est M. le chanoine O'Meara, assisté de M. l'abbé Richard, curé de Verdun, qui a présidé à la bénédiction.

La cérémonie religieuse fut suivie par un concert, dans la grande salle de l'Académie, à laquelle prirent part les anciennes et les nouvelles élèves.

Plusieurs discours français et anglais furent prononcés.

Le tout s'est terminé par un délicieux goûter.

Au nombre des personnes présentes, l'on remarquait M. le chanoine O'Meara, président de la commission des Ecoles Catholiques ; l'honorable Jérémie Décarie, secrétaire provincial ; Mlle Guerin, sœur du maire de Montréal ; Mlle D. Guerin ; l'échevin Monahan, M. L. A. Rivet, M. P. ; le Dr Décarie, le Dr Hall, le Dr Wilson, M. Ahern, principal de l'école Sarsfield ; M. J. W. McGown, inspecteur des écoles catholiques ; M. N. Perreault, directeur général des écoles, et plusieurs autres.

LES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DU CHARBON

Le trust du charbon dur à Montréal est vaincu. La ville a reçu, ce matin, des soumissions pour la fourniture de 5,000 tonnes d'anthracite et les prix qui sont d'ordinaire les mêmes pour tous les fournisseurs, accusaient de sérieuses divergences. Le nombre de soumissionnaires était considérable et la majorité des soumissions étaient pour du charbon dur de $6.40 à $6.75 selon la grosseur, mais, M. Andrew Baile a offert de fournir la quantité à des prix variant de $6.20 à $6.45, alors que M. Richardson offrait de $6.40 à $6.70. Les contrats n'ont pas été adjugés par le Bureau de Contrôle, ce matin, mais, le plus bas soumissionnaire est tout désigné.

Le Bureau de Contrôle a aussi reçu des soumissions pour la fourniture de fonte, cuivre, étain, plomb, etc.

MORT DE MME. VEUVE L. LORRAIN

Madame Léontine Vincelette, veuve de feu Léon Lorrain, avocat et journaliste, est décédée, hier, lundi, à 5 hrs. 20 p.m., à l'âge de 62 ans et 6 mois.

Elle a succombé après une longue maladie, et c'est avec une grande résignation chrétienne qu'elle a rendu le dernier soupir.

Madame Lorrain laisse deux enfants pour pleurer sa perte. M. Léon Lorrain, journaliste à Montréal, et Mlle T. Lorrain.

Avis des funérailles sera donné plus tard.

Nos plus profondes sympathies à la famille.

RETRAIT DU RAPPORT SUR L'AUTO DES CONTROLEURS

Au moment de soumettre au conseil de ville, hier après-midi, leur rapport concernant l'achat d'une automobile de $5,000, pour leur usage personnel, les contrôleurs de la ville ont retiré ce rapport, ayant été prévenus que l'échevin Lamoureux avait l'intention d'appeler le "next meeting" à ce sujet. Les contrôleurs n'ont pas voulu discuter l'incident.

INCENDIE A VALLEYFIELD

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 28—Le feu s'est déclaré hier après-midi à la maison d'un nommé Rodolphe Lanctôt,près de la gare du New-York Central.

Les pompiers se rendirent aussitôt sur les lieux et réussirent au bout d'un quart d'heure à éteindre les flammes. Les dommages sont insignifiants.

FIN LAMENTABLE D'UN VIEILLARD

AU MOMENT OU IL DESCENDAIT D'UN TRAMWAY, JOHN HALDANE EST RENVERSE, PUIS ECRASE A MORT PAR UN LOURD CAMION.

John Haldane, âgé de 65 ans, ex-concierge aux logements "Belmont", a été renversé puis écrasé par un lourd camion, hier après-midi, au coin des rues St-Jacques et Fulford. Il reçut des blessures tellement sérieuses que, une heure après avoir été transporté à l'hôpital Western, il mourait sans avoir repris connaissance. Voici un précis de l'accident :

Le vieillard venait de descendre de tramway, au carrefour précité lorsque, en voulant se retourner pour s'orienter, il fut renversé par un camion de livraison qui venait de lui toucher. Il n'eut pas le temps de se relever que déjà les pesantes roues de la voiture lui avaient passé sur le corps.

Il fut assitôt transporté à l'hôpital Western. Il y expirait une heure après son arrivée.

Il y aura enquête du coroner demain.

F.-S. GOULDTHRITE SE SERAIT TUE

OTTAWA, Ont., 28 — Il est rumeur que F. S. Gouldthrite, ci-devant surintendant des magasins de l'Imprimerie Nationale, fugitif de la justice, s'est suicidé dans le lac Erié, cet avant-midi.

L'ENTHOUSIASME POUR LE CONGRES EUCHARISTIQUE

M. A. Etienne Lafond, agent de publicité du Congrès Eucharistique, est de retour d'un long voyage aux Etats-Unis dans l'intérêt du Guide et de la médaille officielle du Congrès.

Il a visité les archevêchés de Baltimore, Philadelphie, Nouvelle-Orléans, Washington et Boston, ainsi que tous les diocèses de la Nouvelle-Angleterre. Partout il a été reçu à bras ouverts. L'enthousiasme est sans borne. Il est certain que le contingent des visiteurs qui viendra de cette partie des Etats-Unis sera très considérable.

Antérieurement, il avait visité tous les diocèses et archidiocèses du Canada et avait constaté le même enthousiasme.

M. Lafond doit repartir prochainement pour viter les Etats à l'ouest du Mississipi.

Trois médailles seront frappées pour le Congrès ; 4 seront en or, 200 en argent et les autres seront en bronze. Toutes seront faites sur le même modèle.

TRAMWAYS GRATUITS POUR LES ENFANTS

La direction de la compagnie des chars urbains annonce qu'un certain nombre de tramways spéciaux gratuits seront mis à la disposition des enfants pauvres pendant les mois de juillet et d'août.

Les personnes âgées ou infirmes, pensionnaires dans nos institutions de charité pourront aussi voyager gratuitement sur ces tramways spéciaux.

Ces voyages qui dureront plusieurs heures, se feront à travers les principales rues de la ville et autour de la montagne. Ce service de tramways gratuits qui fut inauguré il y a quelques années, a été une aubaine toujours de plus en plus appréciée par le nombre toujours grandissant des enfants qui prirent part à ces joyeuses excursions. On estime que l'an dernier, plus de 50,000 enfants ont profité de l'hospitalité que leur offrait la compagnie et cette année on compte sur la présence d'un plus grand nombre encore.

Hier soir, vers huit heures, une maison occupée par la famille E. Roberts, et située à l'angle des rues Comte et Frontenac, a été rasée par le feu. Les dommages s'élèvent à $1200.

MORT D'UN DIGNE OCTOGENAIRE

LE PERE DE M. S. D. VALLIERES, EX-ECHEVIN, ET DE M. A.-J. VALLIERES, LE MARCHAND BIEN CONNU, EST DECEDE HIER A L'AGE DE 85 ANS.

Un de nos vieux et dignes compatriotes vient de disparaître dans la personne de M. Martin Vallières, décédé, hier, à Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes, à l'âge de 85 ans.

Le défunt est universellement regretté et sa mort fait un grand vide dans la paroisse où il avait conquis l'estime de tous.

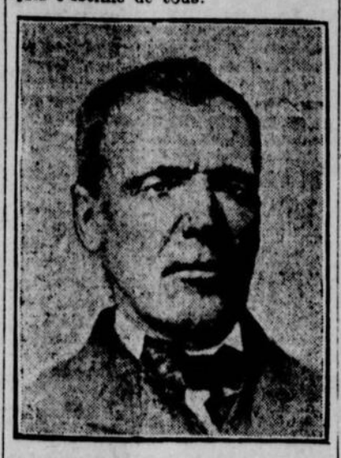

M. MARTIN VALLIERES, décédé.

Ses funérailles auront lieu mercredi, le 29 du courant, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

M. Martin Vallières était le père de l'ex-échevin Vallières et de M. A. J. Vallières, marchand, de la rue Sainte-Catherine-Est.

A la famille en deuil, la PATRIE offre ses plus sincères condoléances.

LE REGLEMENT CARTER N'EST PAS ENCORE MORT

Le règlement Carter n'est pas mort.

Mtre Ethier, avocat en chef de la ville, dit que l'on a mal interprété ses paroles, si l'on a voulu tirer de l'opinion qu'il a donnée au maire, à ce sujet, la conclusion que le règlement concernant la fermeture des buvettes ne pouvait plus être ramené au conseil. Une clause a été biffée, mais le règlement de neure sur l'ordre du jour.

ORDINATION DE L'ABBE A. DELORME

Une imposante cérémonie aura lieu dimanche prochain, à l'église St-Jacques.

Sa Grandeur Mgr Bruchési y conférera la prêtrise à l'un des enfants de la paroisse, M. Adélard Delorme, professeur au collège Ste-Thérèse. La cérémonie commencera à 10 hrs.

M. l'abbé Délorme est le fils de M. Alfred Delorme, entrepreneur, résident à l'angle des rues Dorchester et St-Hubert.

Le lendemain, le nouveau prêtre célébrera sa première messe à l'église de Notre-Dame de Lourdes et le dimanche suivant sa première grand'messe à l'église St-Jacques.

FEU ARSENE LAMY

M. Arsène Lamy, dont nous annoncions brièvement la mort, hier, était né en 1866, du mariage de M. Théophile Lamy et de Madame Emilie Gélinas,, fit un cours commercial complet au séminaire de Trois-Rivières, après quoi il entra au service de MM. P. Lamy & Frères, où il resta trois ans. Il s'établit alors au coin de la rue Saint-Laurent et Lagauchetière en société avec M. Ernest Lamy, sous la raison sociale Lamy et Lamy. Au bout de quatre ans il se sépara de son associé pour continuer les affaires seul au même poste; deux ans après trouvant que le cercle des affaires qu'il faisait était trop restreint pour son activité, il acheta le terrain coin Saint-Denis et Duluth et il bâtit un grand magasin départemental et les affaires allant toujours grandissantes,il forma une compagnie limitée en 1908, au montant de $95,000, avec charte provinciale, capital qui fut porté il y a à peine six mois à $300,000 avec charte fédérale.

Tous ceux qui ont connu M. Arsène Lamy ne font que des éloges de son caractère, de son activité et de son intelligence. Il a été fauché en pleine jeunesse et nul doute que la fortune qu'il avait à moitié conquise lui aurait souri complètement si la Providence en ayant décidé autrement, ne l'avait arrêté dans sa carrière.

Il laisse pour pleurer sa perte, sa femme née Alma Fecteau, et six enfants, dont trois garçons et trois filles, et une nombreuse famille de parents et d'employés qui ne l'oublieront jamais.

ON SEMBLE OUBLIER LE QUARTIER DELORIMIER

L'échevin Mayrand a protesté, ce matin, devant le Bureau de Contrôle contre le fait que le quartier Delorimier a été complètement ignoré, cette année, sous le rapport des travaux publics, en dépit de maints rapports faits par M. Barlow.

Les contrôleurs avouent n'en rien savoir, mais ils disent qu'il était trop tard pour récriminer car les fonds sont épuisés.

L'échevin Mayrand dit qu'il a demandé des travaux au mois de mai, il n'a rien reçu, et il considère qu'il est inutile de demander davantage.

TRANSFORMATION DU PARC ROYAL EDOUARD

LES ORGANISATEURS ONT L'INTENTION D'EN FAIRE POUR L'ANNEE PROCHAINE UN LIEU IDEAL, AMUSANT ET INSTRUCTIF.

Grâce à l'esprit d'entreprise du président de la compagnie du Parc Royal Edouard, M. J. T. R. Laurendeau, et au zèle infatigable du Dr Dubé pour tout ce qui peut concourir à l'instruction et au relèvement du peuple, l'île Grosbois qui n'a été jusqu'ici, qu'un lieu d'amusement est destiné à offrir bientôt non seulement des distractions mais tout ce qui peut cultiver l'intelligence.

L'an prochain l'on trouvera au Parc Royal Edouard un jardin zoologique, un jardin botanique, une salle de lecture, sous la direction du clergé, un musée d'art, des musées d'hygiène antituberculeux et autres, des vues animées ou fixes telles que recommandées par la maison catholique de la Bonne Presse de Paris, ainsi que tout ce qui peut contribuer à la culture physique et intellectuelle.

Tout sera terminé dans deux ans au plus tard et coûtera $1,000,000.

Il est entendu qu'il ne sera point mis en vente de liqueur alcoolique, ce qui sera une garantie sérieuse d'ordre et de moralité.

CHUTE MORTELLE D'UN EPICIER

M. Sylva Lapointe, commis-épicier âgé de 28 ans, et demeurant au No 228, rue Visitation, a été victime d'un pénible accident.

Cet avant-midi, vers les dix heures, il était à conduire sa voiture sur la rue DeMontigny, quand un mouvement mal calculé le fit tomber tête première sur le pavé.

L'ambulance fut aussitôt appelée et la victime fut transportée dans un état inconscient, à l'hôpital Notre-Dame.

On croit que le malheureux s'est fracturé le crâne, dans sa chute.

LA GREVE SEMBLE DEVOIR ECLATER

Comme la PATRIE d'hier le prévoyait les trois représentants du C.P.R., n'ont pas pu s'entendre avec les employés de trains. Après une longue délibération, la situation est restée toujours la même.

Avant de déclarer la grève, les chefs des unionistes ont décidé de faire appel une dernière fois à la compagnie et cette fois ils s'adressent au président lui-même, à Sir Thomas Shaughnessy.

L'appel lui a été adressé aussitôt que les trois officiers du C.P.R., ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas faire mieux que de s'en tenir à la décision du bureau de conciliation.

M. D. McNichol, le vice-président et gérant du C.P.R., est à Montréal et s'occupe de la question dont le règlement est attendu avec tant d'impatience.

Ce matin à onze heures les représentants des employés ont eu une entrevue avec les officiers du Grand-Tronc, qui veulent, paraît-il, s'en tenir eux aussi aux conditions du bureau de conciliation,

Après la conférence les intéressés ont refusé de se laisser interviewer mais nous avons appris qu'il n'y avait rien encore de changé .

IL S'ASSOMME SUR LE TROITOIR

Ce matin, de bonne heure, Samuel Schildman, âgé de 36 ans et domiciliant au No 186 de la rue St-George, était à respirer les douces brises du matin, lorsqu'il s'assoupit et tomba sur le trottoir du deuxième étage. Il fut ramassé inconscient et transporté à l'hôpital Général. Les médecins constatèrent une fracture au crâne, mais espèrent le sauver.

LA COMMISSION DES SERVICES ELECTRIQUES

Le conseil de ville a adopté, hier, le règlement concernant l'établissement d'une commission de services électriques, présenté par l'échevin Lapointe.

Cette commission préparera et élaborera des plans, dessins et devis complets de conduits souterrains pour la partie de la cité de Montréal dans laquelle on se propose de construire des conduits souterrains, lesquels plans, dessins et devis, une fois préparés, devront être soumis à l'approbation de la commission des services d'utilité publique de Québec, qui pourra, après avoir entendu les parties intéressées, approuver et adopter ou modifier lesdits plans, dessins et devis.

Le conseil procéda ensuite à l'étude de divers autres règlements qui furent référés, avant adoption définitive, à la commission de Législation.

QUI ECLAIRERA LES RUES APRES LE 31 OCTOBRE?

L'échevin Clément a demandé au Bureau de Contrôle, hier, quels moyens avaient été pris pour continuer l'éclairage des rues, après le 31 octobre, à l'expiration de l'engagement actuel passé avec la compagnie du Power, et le contrôleur Lachapelle a répondu que la question était toujours à l'étude.

LA PASSERELLE EN REPARATION

Comme le faisait remarquer la PATRIE dans un éditorial du 21 juin, la Passerelle Laporte, ne tenait que par un miracle d'équilibre.

Les autorités responsables se rangèrent à notre avis, car la passerelle, désormais célèbre, est encore une fois en réparation.

On espère que, cette fois-ci, les travaux seront faits sérieusement.

MORT SUBITE D'UN EX-DEPUTE

M. FRANCOIS-XAVIER PARADIS, ANCIEN DEPUTE CONSERVATEUR DE LAPRAIRIE, A SUCCOMBE DANS LA RUE, HIER APRES-MIDI, A UNE SYNCOPE.

M. François-Xavier Paradis, âgé de 66 ans, un ex-député conservateur pour le comté de Laprairie-Napierville,durant l'époque difficile dite "rielliste", est mort subitement, hier après-midi, dans la rue Picard.

M. Paradis, depuis la mort de son épouse il y a quelques années, demeurait avec son fils, restaurateur, au No. 604 rue Notre - Dame, Maisonneuve. Il s'occupait de transactions immobilières. Or, hier midi, il partit de chez lui pour aller visiter quelques propriétés. Arrivé vis-à-vis du no. 22 de la rue Picard il s'affaissa. Les gens, qui étaient sur les lieux, s'empressèrent autour du vieillard, mais ne purent le ranimer. On avertit aussitôt l'hôpital Notre-Dame. Le médecin qui accompagnait les ambulanciers, ne put que constater le décès de M. Paradis. Il venait d'être emporté par une syncope.

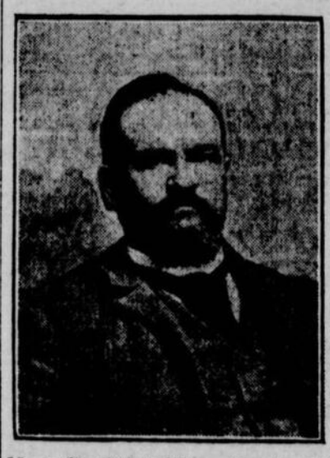

M. F.-X. PARADIS, ex-député, décédé subitement hier après-midi.

Le défunt était une figure bien connue à Montréal et aussi dans les comtés de Laprairie et Napierville dont il fut à deux reprises, le représentant. Il était né en février 1844.

Le Coroner a permis l'inhumation sans convoquer de jury. Le corps a donc été transporté à Laprairie, cet avant-midi. Les funérailles auront lieu, à cet endroit, demain matin.

A la famille, la PATRIE offre ses sincères sympathies.

IL SUCCOMBE DANS LA FORCE DE L'AGE

SAINT-FELIX DE VALOIS, 28.—M. le Dr Henri Ducharme est décédé samedi, à l'âge de 50 ans et 11 mois Miné depuis deux ans par une maladie qui ne pardonne pas, le Dr Ducharme n'avait pas cessé toutefois de donner ses soins à sa nombreuse clientèle et ce n'est que sous les coups répétés de la maladie qu'il

Le docteur HENRI DUCHARME, qui vient d'être enlevé à l'affection des siens, par une mort prématurée.

a dû céder et se rendre aux pressantes invitations de ses amis qui l'exhortaient à se donner des soins. Le défunt a vu venir la mort sans frémir, il l'a acceptée avec l'esprit de foi qui a caractérisé toutes ses actions.

M. le Dr Ducharme avait fait ses études à l'école Normale de Montréal, il a suivi les cours de médecine à l'Université Laval, il avait été reçu en 1888.

Le défunt s'est beaucoup occupé de sociétés mutuelles. Il a été l'un des organisateurs de la société des Artisans dans la paroisse, et il était médecin examinateur pour l'Union Saint-Joseph du Canada, l'Alliance Nationale et les Artisans Canadiens-français.

Le défunt laisse une épouse inconsolable et cinq enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 1-2 heures, dans l'église paroissiale de Saint-Félix. Il y a six mois, jour pour jour, l'un des frères du défunt, M. Stanislas Ducharme, descendait lui aussi dans la tombe.

DE RETOUR D'EUROPE

On annonce le retour à Montréal du docteur D. E. LeCavalier qui revient de Paris où il a passé quatre ans à compléter son volume de médecine intitulé "La Thérapeutique éclectique, physiologique et philosophique", un volume de 647 pages et dont la deuxième édition qui vient de paraître est augmentée de 119 pages.

Le docteur Le Cavalier a présenté son ouvrage au Congrès International de Buda Pest ce qui lui a valu les éloges les plus flatteurs des savants du monde entier.

Le docteur LeCavalier a profité de son séjour en France pour continuer ses études médicales tout en continuant la publication de la revue "Montréal-Médical" dont il est le fondateur et dont il continuera la publication ici.

Le docteur LeCavalier et Mme LeCavalier, née Laporte, passent l'été dans leur résidence de Cartierville. Le docteur LeCavalier compte reprendre le service de sa clientèle incessamment.

IL A ENCORE GAIN DE CAUSE

LA COUR D'APPEL S'EST PRONONCEE EN FAVEUR DE L'EX-INSPECTEUR LAPOINTE CONTRE L'ASSOCIATION DE LA POLICE.

L'ex-inspecteur de la police Lapointe, aujourd'hui détective provincial, a gagné une fois de plus sa cause contre l'association de bienfaisance de la police. C'est la cour d'appel qui a rendu ce jugement, ce matin, confirmant une décision de la cour de révision.

Ce jugement vient à la suite de plusieurs autres. Le détective Lapointe a d'abord eu gain de cause devant tous les tribunaux et l'affaire s'est rendue jusqu'au conseil privé, qui a ordonné à l'association de bienfaisance de faire une nouvelle enquête et de se prononcer de nouveau sur le droit de l'ex-inspecteur de bénéficier du fonds de pension, attendu que la première enquête faite l'avait été d'une façon irrégulière.

Le bureau de direction de l'association a fait une nouvelle enquête ; mais les avocats de M. Lapointe, Mtre Beaudin et Cie, ont récusé de nouveau la décision du bureau de direction refusant une pension à M. Lapointe, prétextant que la seconde enquête n'avait pas été plus régulière que la première. La cause a été jugée en faveur de M. Lapointe par la cour supérieure et la cour de révision, et la cour d'appel vient de confirmer ces deux jugements. Le bureau de direction de l'association aura à décider si la cause retournera au conseil privé.

LE DISPENSAIRE DE LA SALLE ST-LOUIS

A la demande du chanoine Le Pailleur, le Bureau de Contrôle a accordé, ce matin, l'usage de la salle municipale St-Louis pour en faire un dispensaire gratuit, destiné au traitement des jeunes enfants. Le dispensaire sera sous la direction des Drs Beauchamp, Gagnon et Gauvreau. Cette permission n'est que temporaire, le Bureau de Contrôle ayant refusé de se lier pour plus de deux ou trois mois de l'été.

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr. J. L. AUDET,
1290 Ste-Catherine Est, près Dufresne.—Tél. Bell Est 6522. 24-26f

DENTISTE
Dr J. E. BOIVIN
A transporté ses Bureaux 101 St-Denis
TEL. EST 2418. 23-13

NAISSANCES

FONTAINE — A Laprairie, le 13 mai 1910, l'épouse de M. Noël Fontaine, une fille, baptisée Ustelle-Mariette-Susanne.

Parrain et marraine, M. et Mme Damien Racine, épicier, rue Ste-Catherine.

1er baptême en automobile à Laprairie.

RACICOT — A Montréal, le 24 juin 1910, au No 65 rue des Inspecteurs, l'épouse de M. Léon Racicot, agent manufacturier, une fille a reçu au baptême les noms de Marie-Georgette-Gabrielle.

Parrain et marraine, M. Clément Racicot et Mme Joseph Lemieux, grands-parents de l'enfant.

MARIAGES

MELANCON-LAPORTE — A Montréal, le 27 juin 1910, à l'église de l'Immaculée-Conception, M. Eugène-Emile Melançon, fils de M. Magloire Melançon, de la rue Dufferin, conduisait à l'autel, Mlle Léa Laporte, fille de M. Laporte, ex-maire de Ste-Elizabeth.

DECES

DEPATIE — A Montréal, le 26 juin 1910, l'âge de 1 mois et 26 jours, Joseph-Edouard, enfant bien-aimé d'Omer Dépatie, No 583 rue Panet.

Funérailles privées.

DROLET — A Montréal, le 26 juin 1910, à l'âge de 46 ans, Dame Alexandre Drolet, née Eulalie Rousseau.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 691 rue Montcalm, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU — A Maisonneuve, le 27 juin 1910, à l'âge de 38 ans, 8 mois et 22 jours, Rose-Anna Aubertin, épouse de Louis Favreau.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 132 Bourbonnière, à 7 heures, pour se rendre à l'église du Saint Nom de Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La défunte était dame de Sainte-Anne.

FRAPPIER — A Montréal, le 27 juin 1910, à l'âge de 43 ans, Dame Isabelle Desnoyers, épouse de Rosario Frappier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 794 rue Sanguinet, à 8.30 heures pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 16 ans, 4 mois Eva-Marie-Amanda Lafond, fille de L. J. Lafond, marchand tailleur.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 681 rue St-André, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 104-2

LAMY — A St-Léonard de Port Maurice, le 27 juin 1910, à l'âge de 44 ans, M. Arsène Lamy, président de la compagnie Arsène Lamy Limitée, époux de Mme Alma Fecteau.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant.

Le convoi funèbre partira de sa résidence, No 1023 rue St-Hubert à 9.30 heures, pour se rendre à l'église de St-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON — A St-Henri, le 28 courant, à l'âge 64 ans 6 mois, Félix Lauzon, rentier, autrefois de Ste-Geneviève, Cté de Jacques-Cartier, époux de Maria Mercier.

Les funérailles auront lieu à Ste-Geneviève, autres avis plus tard.

SAUMUR—En cette ville, le 27 juin courant, à l'âge de 63 ans, Dame Veuve Parminie Saumur.

Funérailles privées.

SITUATIONS VENDUES !
...mais on achète les olives Santa Maria.

DORCHESTER, 533 — Plusieurs grandes chambres à louer. 104-6